Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17390 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Le paradis chinois de François Cheng

■ Jeunesse : notre sélection de Noël

L'Amérique craint la récession

■ Les marchés boursiers ont fortement baissé mercredi à New York

■ Le Nasdaq, l'indice de la nouvelle économie, a perdu plus de 7 %

■ M. Bush confronté à la menace d'une forte chute de la croissance

■ Le président élu nomme Paul O'Neill secrétaire au Trésor

■ La BCE reste optimiste pour l'Union

Lire page 19

Massacres en Algérie : pourquoi ?

● Une centaine de civils ont été tués en une semaine dans le centre et l'ouest du pays

● La presse algérienne privée s'interroge sur les raisons et sur les auteurs de ces tueries

● La politique de « concorde civile » conduite par le président Bouteflika est tenue en échec

L'ALGÉRIE connaît un nouveau cycle de massacres. Ils ont lieu dans un contexte politique particulier, marqué par une campagne de critiques de plus en plus virulentes à l'encontre du président Abdelaziz Bouteflika. Ces derniers jours ont été les plus sanglants : assassinats de seize lycéens dans leur dortoir à la fin de la semaine passée, puis de plus de quinze civils, au moins, dans la seule nuit du mardi 19 au mercredi 20 décembre. En une petite semaine, quelque cent personnes ont trouvé la mort, principalement dans le centre et l'ouest du pays. Les pouvoirs publics ne fournissent aucune information sur ces tueries qui sont rapportées par la presse privée algérienne. Celle-ci évoque à nouveau la nébuleuse des GIA (groupes islamiques armés), et notamment celui d'Antar Zouabri, « émir » dont les autorités ont annoncé la mort à de nombreuses reprises.

Une partie de la presse accuse la loi sur la « concorde civile » – amnistie accordée à certains militants islamistes –, mise en place à l'initiative du président Bouteflika en juillet 1999, d'avoir permis la reconstitution des maquis. Le chef de l'Etat, élu en avril 1999, est de plus en plus fréquemment accusé d'avoir échoué dans sa politique de réconciliation. D'autres commentateurs sont plus nuancés dans leur interprétation de ce cycle de violences. Le quotidien *La Tribune* s'étonne ainsi de la « *mobilité des groupes terroristes et de leur capacité de nuisance* », alors qu'ils ont perdu tout « *soutien logistique à l'étranger* ». Nombreux sont ceux qui situent le regain de violences actuel dans une lutte qui opposerait le président Bouteflika à une hiérarchie militaire refusant la politique de réconciliation du chef de l'Etat. Alors qu'il est à mi-parcours de son mandat, des rumeurs, impossibles à apprécier sérieusement, courent à Alger sur un prochain remplacement du président Bouteflika.

Lire pages 2 et 3

EDITORIAL ALEXANDRA

ENQUÊTE

Le drame de « Lucia »

Française « disparue » en Argentine

Elle s'appelait Marie-Anne Erize, elle était française et vivait en Argentine. Sous le nom de « Lucia », elle militait parmi les Montoneros, la guérilla péroniste, après avoir été mannequin vedette *(photo)*. Le 15 octobre 1976, enlevée, torturée, probablement par des militaires de la junte argentine, elle a « disparu ». Enquête de notre envoyé spécial sur le drame de « Lucia » et sur ses tortionnaires. p. 14 et 15

Lionel Jospin et l'impôt négatif

COMMENT abaisser les prélèvements sur les bas revenus et éviter qu'ils ne dissuadent les chômeurs de reprendre un emploi ? Refusant l'impôt « négatif » – ou crédit d'impôt – imaginé par le pape du monétarisme, Milton Friedman, dans les années 60, pour inciter les « pauvres » à travailler en leur assurant un complément de revenu, M. Jospin avait préféré, cet été, la baisse de la CSG proposée par M. Fabius. Le Conseil constitutionnel ayant cassé cette mesure, le gouvernement doit se poser de nouveau le problème d'une baisse de prélèvements pour les bas revenus. Défendu par les libéraux, l'impôt négatif divise les socialistes.

Lire page 7

Madonna la mariée en noir, Guy Ritchie le marié en kilt

LONDRES
de notre correspondant

Dernières nouvelles culturelles en provenance d'Inverness, capitale des Highlands d'Ecosse. La chanteuse américaine Madonna et le réalisateur britannique Guy Ritchie s'épousent, vendredi 22 décembre, *« dans la plus stricte intimité »* au château de Skibo, grande demeure faussement gothique édifiée au siècle dernier puis adaptée en hôtel favori des stars internationales qui s'y pressent à la suite de Michael Douglas, Jack Nicholson ou Bill Gates. Selon beau papa, si la madone des hit-parades a choisi cet endroit, *« c'est parce qu'elle aime la culture »*. Et la discrétion. Une soixantaine d'invités seulement, assure-t-on. Gwyneth Paltrow, l'actrice oscarisée de *Shakespeare in Love,* le chanteur Sting et son épouse, qui présenta les futurs conjoints l'un à l'autre, Brad Pitt et sa jeune femme, Stella MacCartney, la fille styliste de l'ex-Beatle, qui a conçu la robe de la mariée – noire, dit-on –, Sir Elton John, qui chantera pour l'occasion. Bref, peu de monde mais que du beau, le gotha de la gloire internationale qui commençait à se poser mercredi et jeudi dans le fog d'Inverness, en jets privés. La reine universelle de la variété mondiale, pourtant, s'est voulue généreuse envers ses millions de groupies : elle a fait installer un peu partout et à ses frais des caméras vidéo qui retransmettront la fête en direct sur son site Internet. Le dernier concert, de vingt-neuf minutes, qu'elle avait offert à Brighton il y a deux mois, avait été suivi par neuf millions de fans sur le même site. Inutile, donc, de donner l'adresse, ils la connaissent.

Madonna Louise Ciccone ne voulait pas que les médias, qui se pressent néanmoins depuis trois jours et par centaines autour du château-hôtel, lui gâchent ses secondes épousailles. Les premières, avec l'acteur américain Sean Penn, avaient eu lieu en plein air, sous le soleil de Californie. Les hélicoptères de presse bourdonnaient si fort au-dessus de l'autel que les fiancés ne s'entendirent pas échanger leurs vœux. Quelque temps après, le mariage n'était plus. Cette fois, les bookmakers londoniens parient à trois contre un que l'union durera cinq ans. Toujours facétieux, ils prennent encore à trois contre un le pari que l'heureux fiancé, qui s'est redécouvert des ancêtres dans les hautes terres du cru, n'osera pas respecter à la lettre la coutume écossaise qui consiste à ne rien porter sous le kilt Hunting MacIntosh qu'il entend porter. Il est vrai que les valeureux gardes du corps de la madone du microphone, sécurité oblige, ont prévenu les invités traditionalistes qu'ils auraient peut-être à inspecter leurs dessous. Il est question d'observation discrète et indirecte, via un miroir...

Madonna se remarie en bottes de cow-boy incrustées de diamants avec, sur le chef, le diadème en même pierraille précieuse qui appartint à feu la princesse Grace de Monaco. L'Ecosse est en émoi. Sandra Peterkin, de l'office de tourisme local, a fait imprimer pour les vendre aux badauds des milliers de t-shirts noirs – comme les aime tant la chanteuse – frappés de huit lettres d'argent : SCOTLAND. *« Nous lui offrons notre beau pays pour son mariage,* a-t-elle dit. *J'espère que Madonna ne nous en voudra pas de profiter de sa célébrité pour lui faire un peu de publicité. »*

Patrice Claude

DESSIN : ERIC GIRIAT

JOUETS

Père Noël interactif

Mummy Lovies, la peluche qui pond un œuf si on est gentil avec elle ; Miss Lansay, qui souhaite un bon anniversaire à la bonne date ; Poo Chi, le chien robot qui exprime son humeur par son regard. Logiciels, capteurs et puces truffent les cadeaux de Noël au grand dam des spécialistes de la petite enfance, qui considèrent qu'avec ces jouets c'est l'objet qui devient tout-puissant. p.27

RTL déboussolée

PHILIPPE LABRO

RTL PERD des auditeurs depuis le départ de Philippe Bouvard, inventeur des *Grosses têtes.* Le directeur général, Stéphane Duhamel, s'en va. Et Philippe Labro, qui dirigeait naguère la station, revient pour épauler le futur directeur, à la demande de l'actionnaire, RTL Group.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1222 - 7,50 F

Ecoutez la voix sublime de...

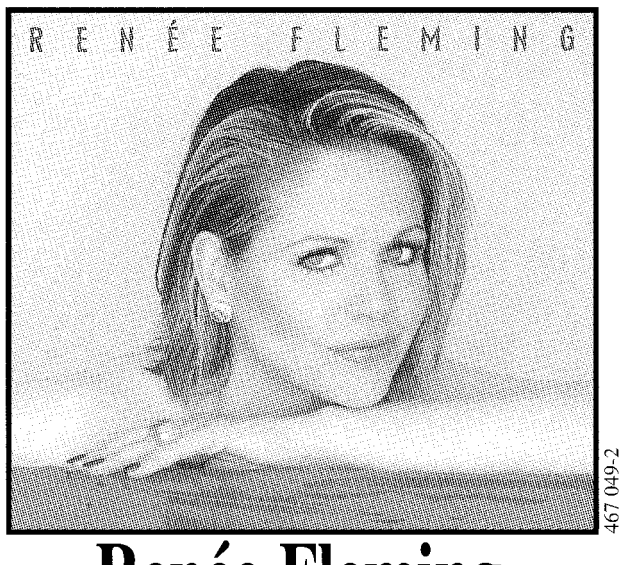

467 049-2

Renée Fleming

chante les plus beaux airs de Madame Butterfly, La Bohème, Turandot, Adrienne Lecouvreur, La Wally, Manon, Carmen, Norma...

UNIVERSAL DECCA

POINT DE VUE

La loi d'airain de l'oligarchie américaine

par Gore Vidal

SPIRO AGNEW, vice-président de Richard Nixon et adepte des pots-de-vin aux yeux de beaucoup, a dit un jour, en veine d'inspiration : *« Les Etats-Unis, malgré tous leurs défauts, demeurent la plus grande nation du pays. »*

Aujourd'hui, à la suite du vol de l'élection du 43e président par la Cour suprême, Spiro doit redresser la tête au milieu des spectres, ses semblables. N'avons-nous pas réussi à nous en sortir encore une fois ? Comme en 1888, quand la majorité obtenue par Grover Cleveland grâce au vote populaire a été annulée par les complexités du collège électoral, et comme nous l'avons fait encore mieux, en 1876, lorsque le démocrate Samuel Tilden a obtenu 250 000 voix de plus que le républicain Hayes, dont le parti a contesté le vote dans l'Oregon, la Caroline du Sud, la Louisiane et – déjà –, dans cette souillon de Floride. Une commission électorale choisie par le Congrès a attribué l'élection au perdant, Hayes, par une seule voix de majorité, résultat de chicaneries qui impliquaient un juge corrompu de la Cour suprême nommé par le sacro-saint Lincoln. La révolution a été envisagée, mais Tilden s'est retiré de la vie publique et a profité, d'après le souvenir nostalgique des New-Yorkais de jadis, d'une des plus grandes collections pornographiques du quartier de Gramercy Park.

Jusqu'à ce 12 décembre, nous avons connu un certain nombre d'élections tranquillement truquées, décemment cachées aux yeux du public, afin de permettre à la plus grande nation du pays de garder le meilleur cap vers une terre de lumière. Cependant, la Cour suprême actuelle, d'humeur insouciante, a trahi plus d'un secret – tel que son adhésion totale à ce que l'extrême droite appelle avec euphémisme les valeurs familiales.

Lire la suite page 16

Gore Vidal *est écrivain.*

JACK GUEZ/AFP

SANTÉ

A l'hôpital Pompidou

Inauguré par Jacques Chirac, le 21 décembre, l'hôpital Georges-Pompidou, situé dans le 15e arrondissement de Paris, est un ensemble ultramoderne de 827 lits. Informatique et robotique règnent sur l'établissement, ce qui ne va pas sans quelques à-coups. p. 13

International	2	Tableau de bord	22
France	7	Aujourd'hui	25
Société	10	Météorologie-Jeux	28
Carnet	12	Culture	29
Régions	13	Guide culturel	31
Horizons	14	Kiosque	32
Entreprises	19	Abonnements	32
Communication	21	Radio-Télévision	33

GUERRE CIVILE Une nouvelle vague de violence frappe l'Algérie. Selon la presse, une centaine de personnes auraient été tuées depuis le massacre, samedi 16 septembre, de seize lycéens dans un lycée de Médéa. Ces tueries sont attribuées par le régime aux Groupes islamiques armés (GIA). ● CES VIOLENCES ont commencé en janvier 1992, au lendemain de l'interruption par l'armée d'élections législatives en passe d'être gagnées par les islamistes. Ces affrontements ont déjà fait plus de 100 000 morts et plongé le pays dans une crise politique permanente. ● LAHOUARI ADDI, professeur de sociologie à l'Institut d'études politiques de Lyon, estime, dans un entretien au *Monde,* que les militaires cherchent à évincer du pouvoir le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ils lui reprochent de vouloir les éliminer et de faire la paix avec les islamistes.

Le président Bouteflika fragilisé par la nouvelle vague de massacres en Algérie

En moins d'une semaine, une centaine de civils ont trouvé la mort dans des tueries et des attentats. Ce regain de violence, attribué aux Groupes islamiques armés (GIA), accentue les tensions politiques entre le chef de l'Etat, les partis « éradicateurs » et les militaires

LE NOUVEAU cycle de massacres de civils en Algérie enclenché, samedi 16 décembre, par le meurtre de seize lycéens dans le dortoir d'un lycée, à Médéa, ne connaît pas de répit. Quinze autres personnes, dont des enfants, ont été tuées, entre mardi et la soirée de mercredi, principalement dans le centre-ouest du pays, où la peur et la suspicion se sont à nouveau installées.

Le bilan des tueries attribuées aux Groupes islamiques armés (GIA) de Antar Zouabri, pourtant donné pour mort à maintes reprises par la presse algérienne, s'établit à plus de 100 personnes massacrées en cinq jours et près de 300 depuis le début du ramadan, fin novembre. La petite ville côtière de Ténès a été particulièrement meurtrie par deux massacres successifs. Dimanche, le mitraillage d'un bus à la sortie de la ville avait fait 19 morts. Le lendemain, 22 personnes ont été assassinées dans le douar voisin de Ouled Mahieddine.

Cette vague de tueries remet en avant la nébuleuse des GIA, qui « ciblent » les civils, contrairement à leurs adversaires du Groupe salafiste de la prédication et du combat (GSPG) de Hassan Hattab, très actif contre les forces de sécurité ces dernières semaines, et qui s'est forgé l'image d'une opposition armée dont les cibles privilégiées sont les hommes en uniforme.

FORTES CRITIQUES

Alors que la peur, voire la panique, s'installent dans les régions ouest du pays mais également dans la Mitidja, la vaste plaine au sud de la capitale, les pouvoirs publics et les médias gouvernementaux font preuve d'un mutisme qui alimente les critiques de la presse privée. Le climat n'est pas sans rappeler celui qui régnait en 1997 au lendemain de la vague de massacres collectifs de civils. Les réflexes d'autoprotection, souvent dérisoires, reviennent dans les régions touchées. Les questions sur la capacité des groupes armés à agir et à se perdre rapidement dans la nature aussi.

Le quotidien *La Tribune* se fait l'écho de ces interrogations et de cette perplexité. Il estime que *« la mobilité des groupes terroristes et leur capacité de nuisance sont pour le moins étonnantes après les massacres perpétrés à Ténès. Ce qui est encore plus étrange, c'est l'usage par les terroristes des armes à feu et leur recours aux assassinats par balles alors que leurs réseaux de soutien logistiques, notamment à l'étranger, ont été presque anéantis. Où les terroristes ont-ils bien pu se procurer ces munitions et autres armes sophistiquées comme les silencieux qui auraient servi dans l'assassinat des 19 personnes à Ténès ? ».*

Le président Bouteflika est en train d'essuyer les plus fortes critiques depuis le début de son mandat, en avril 1999 . La plupart des journaux ont décrété l'échec de la politique de « concorde civile ». Le climat politique a d'autant plus tendance à s'alourdir que les pouvoirs publics et les médias gouvernementaux demeurent de marbre. *« Le silence des pouvoirs publics n'arrange pas les choses et nourrit l'angoisse des populations vivant dans des zones à risque*, souligne *La Tribune. Il faut entendre la campagne algérienne, particulièrement endeuillée au cours des ces années sanglantes et les périphéries des villes ».*

« CRIMES INQUALIFIABLES »

Les critiques fusent des rangs même des partis membres de la coalition gouvernementale dont le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi et l'Alliance nationale républicaine (ANR) de l'ancien chef de gouvernement, Redha Malek. Alors que le premier a déclaré que *« on ne peut plus s'accommoder des atermoiements du pouvoir »*, le second exige d'Abdelaziz Bouteflika *« un message fort, condamnant sans équivoque ces crimes inqualifiables et rappelant la volonté de l'Etat d'éradiquer, une fois pour toutes le terrorisme islamiste ».* Un autre ex-chef de gouvernement, Sid Ahmed Ghozali, a mis en cause la politique de M. Bouteflika. *« On ne peut pas réaliser la concorde en violant la loi*, accuse-t-il. *On a promis la concorde civile pour les Algériens, mais on n'a rien fait pour atteindre cet objectif. Contrairement, il y a eu l'inverse. Le discours politique cherche à taire ces massacres et cela est un acte encore plus odieux ».*

La réaction la plus virulente est venue du chef du Mouvement démocratique et social (MDS), une petite formation d'anciens communistes très influente dans les médias privés. Pour le secrétaire général du MDS, Hachémi Cherif, M. Bouteflika *« sert le terrorisme ». « L'Etat est celui de la forfaiture, il est démissionnaire, et, en conséquence, il faudra réagir »*, ajoute M. Cherif.

Face à cette levée de boucliers, les pouvoirs publics semblent tentées de rétablir l'*imprimatur* sur les informations sécuritaires tel qu'il existait naguère. Dans une déclaration à la BBC, le ministre de la communication, Mahiedine Amimour, a annoncé la prochaine mise en place de *« mécanismes de gestion de l'information sécuritaire par la presse nationale »* afin, dit-il, de mettre fin aux tentatives de *« certaines parties identifiées, qui profitent de la détérioration de la situation sécuritaire ».* L'intention de l'ancien conseiller à l'information de Houari Boumédiene provoque de multiples protestations dans la presse privée algérienne.

M. Bouteflika a trouvé un défenseur dans le journal *Le Jeune Indépendant* qui a réagi à un communiqué du syndicat UGTA, appelant à la mobilisation autour de l'armée algérienne. Le journal trouve *« désolant »* que l'on rende le président *« subitement, contre toute logique, responsable des 100 000 morts, du million de victimes, de l'accord passé entre les services de sécurité et l'AIS, de la mauvaise exécution de cet accord, de toutes les choses qui se sont produites avant qu'on fasse appel à lui. Bizarre !* (...)*Le peuple qu'on donne pour ignare et quantité négligeable, lui, s'il n'est pas d'accord avec le président sur la politique économique et sociale imprimée au pays, l'appuie incontestablement dans ses efforts visant à replacer l'armée dans son cadre constitutionnel.* (...)*Tout le monde y gagnera. La nation Algérie en particulier ».*

Séquence International

La folle rumeur d'Alger

En début de soirée, mercredi 20 décembre, une folle rumeur a couru dans les rédactions de la capitale algérienne : un attentat a eu lieu contre le cortège du président Bouteflika. Mais impossible de savoir où l'attentat s'était produit, ni à quel moment de la journée, ni s'il y avait des victimes. Lancée au conditionnel par *El-Manar*, la chaîne de télévision libanaise contrôlée par le Hezbollah qui jouit d'une forte audience en Algérie, l'information s'est vite révélée infondée. A l'origine, il y a sans doute cet accident de la circulation survenu, mardi en fin de matinée, sur la nationale 5 et qui a coûté la vie à quatre gardes du corps de l'ancien président Zeroual. Le véhicule à bord duquel ils se trouvaient avait tenté de dépasser un semi-remorque dans un virage. Informé de l'accident, le prédécesseur de M. Bouteflika s'est rendu à l'hôpital pour saluer les familles des disparus. De là, sans doute, la méprise...

Assassinat de Lounès Matoub : procès reporté sine die

Le procès des assassins présumés du chanteur berbère Lounès Matoub, tué dans une embuscade le 25 juin 1998 sur une route de Kabylie, a été reporté sine die, mercredi 20 décembre, à l'issue d'une brève audience, par la cour de Tizi Ouzou. En présence de deux assassins présumés, la cour a accédé aux vœux de la partie civile, représentée par la mère et la sœur du chanteur, ainsi qu'à ceux de la défense. Les deux inculpés présents, Abdelhakim Chenoui et Malik Medjnoun, ont crié à haute voix, depuis le box des accusés, leur innocence. *« C'est de l'injustice, nous sommes innocents »*, ont-ils lancé au tribunal. Malika, la sœur du chanteur, a dénoncé, à l'issue de l'audience, un *« procès monté de toutes pièces ». « Ce n'est pas notre procès ; il a été commandé par El Mouradia* [le siège de la présidence de la République à Alger] », a-t-elle ajouté. – *(AFP.)*

LOWE PIRELLA GÖTTSCHE

MAÎTRE DE MON TEMPS.

MAÎTRISER LE TEMPS... DOMINER SON TEMPS PAR SES PROPRES ACTIONS COMME UN SIGNE D'AUTHENTICITÉ FIDÈLE AUX VALEURS DE L'HISTOIRE INCARNÉES PAR LA PANERAI LUMINOR MARINA. ICI, LES FORMES ET LES FONCTIONS DU TEMPS SE RENCONTRENT : PANACHE DU DESIGN ITALIEN ET SAVOIR-FAIRE HORLOGER SUISSE. MOUVEMENT MÉCANIQUE À REMONTAGE MANUEL. BOÎTIER ET LUNETTE EN ACIER INOXYDABLE. ÉTANCHÉITÉ JUSQU'À 300 MÈTRES DE PROFONDEUR. AVEC CERTIFICAT DE PRÉCISION DÉLIVRÉ PAR LE CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE DES CHRONOMÈTRES. LA LUMINOR MARINA EST EXCLUSIVEMENT DISPONIBLE AUPRÈS DES 250 MEILLEURS SPÉCIALISTES EN HAUTE HORLOGERIE DU MONDE : UNE MONTRE AUTHENTIQUE POUR CELUI QUI CHERCHE LA DIFFÉRENCE.

OFFICINE PANERAI

LABORATOIRE D'IDÉES.

Les collections historiques et contemporaines de Officine Panerai sont exposées chez les meilleurs horlogers-bijoutiers : Paris 1er : CHRONOPASSION - SAGIL • Paris 2ème : ARFAN • Paris 6ème : LES MONTRES • Paris 8ème : ARFAN - ARIJE - ELYSÉES HORLOGERIE - HEURGON Paris 15ème : ROGER BARRIER • Paris 16ème : LES MONTRES • (06) Cannes : FERRET • (06) Nice : FERRET • (06) Saint Laurent du Var : FERRET CAP 3000 • (13) Aix en Provence : RAYNAL • (13) Marseille : FROJO • (69) Lyon : JL MAIER HAUTE HORLOGERIE • (73) Courchevel : DOUX • (83) Saint Tropez : FROJO • (83) Toulon : DAURY • (84) Avignon : DOUX • (MC 98) Monte Carlo : ZEEG & CERLATI • **Informations au 01 42 18 56 93.**

WWW.PANERAI.COM

Lahouari Addi, professeur de sociologie à Lyon

« La seule issue serait des élections libres »

« Chercheur et professeur de sociologie à l'Institut d'études politiques de Lyon (IEP), auteur de plusieurs ouvrages sur l'Algérie, notamment *Les Mutations de la société algérienne* (La Découverte, 1999), comment interprétez-vous la recrudescence actuelle des massacres dans ce pays ?

– Pour comprendre la situation, il faut rappeler qu'il y a en Algérie une guérilla, l'AIS, *[Armée islamique du salut, bras armé du FIS]* qui paraît avoir réussi à reconstituer ses maquis, et une contre-guérilla, le GIA *[Groupes islamiques armés]* qui, étant donné les populations qu'il assassine, les moyens dont il dispose et l'impunité dont il bénéficie, semble être une émanation des services de sécurité algériens. Dès que l'AIS mène une action, le GIA lance des représailles contre la population civile suspectée de soutenir logistiquement les islamistes armés de l'AIS. La semaine dernière, une cinquantaine de militaires sont tombés dans des opérations un peu partout à travers le pays. On pouvait donc s'attendre à des représailles, lesquelles ne sont pas revendiquées formellement mais sont le fait d'éléments de la sécurité militaire se faisant passer pour des islamistes.

Deuxième élément susceptible d'expliquer ce regain de violence : le bras de fer entre les généraux et le président Bouteflika. Un bras de fer qui s'est intensifié en juillet avec le souhait du chef de l'Etat de voir ces généraux partir à la retraite pour lui permettre de placer des hommes à lui.

– Est-il envisageable que le président Bouteflika réussisse à nommer des hommes à lui, sur lesquels il pourrait s'appuyer ?

– C'est précisément à cause de cette question que les généraux ont décidé de le faire partir mais, auparavant, on crée les conditions qui montrent que Bouteflika n'a pas été capable de ramener la paix. A-t-il une chance de se sortir de cette mauvaise posture ? Je ne le crois pas. Il n'a pas d'officiers qui le soutiennent. Dernièrement, deux généraux ont même été nommés à la présidence dans le but de mieux le contrôler : le général Belkheir, qu'on a sorti de sa retraite pour l'installer au poste de directeur de cabinet, et le général Touati, qu'on a chargé des affaires militaires.

– Est-ce qu'on peut vraiment dire "les généraux" ou "les militaires", comme s'il s'agissait d'un clan uni, qui ne serait pas divisé par des querelles internes ?

– Il est probable en effet que les généraux sont divisés, mais ils se retrouvent sur un point : la crise actuelle passe par la solution militaire. Les noms de ces "décideurs", comme on les appelle en Algérie, on les connaît. Il s'agit de Mohamed Lamari, le chef d'état-major ; Taoufik Médiene, le chef de la sécurité militaire et l'homme le plus puissant du pays ; Smail Lamari, son adjoint ; et enfin Fodil Chérif, le chef des opérations militaires.

> « Les généraux n'ont plus confiance en M. Bouteflika. Ils lui reprochent de vouloir faire la paix avec les islamistes à leur détriment »

Tous les quatre constituent le sommet de la hiérarchie militaire, et il n'y a que l'âge, ou plutôt la durée, qui les fera partir. Ils sont en fonction depuis le début de la crise, et ils constatent, dix ans plus tard, qu'ils ne sont pas parvenus à obtenir ce à quoi ils s'étaient engagés : l'éradication des maquis islamistes. Ils ont échoué dans leurs fonctions, mais ils sont toujours là, tandis que les présidents, eux, se sont succédé. Il y en a eu cinq, bientôt six : Chadli, Boudiaf, Ali Khafi, Zeroual et Bouteflika. Le prochain pourrait être Ghozali. A Alger en tous cas, la rumeur circule qu'il y aura une élection présidentielle en juin 2001.

– Mais cela fait plus d'un an qu'on annonce le départ de M. Bouteflika comme imminent...

– C'est exact, mais il est de plus en plus sûr que Bouteflika va partir. Les généraux n'ont plus confiance en lui. Ils l'accusent d'instrumentaliser Amnesty International et de s'en servir contre eux. Amnesty a demandé, en novembre dernier, à entendre les généraux Mohamed Lamari, Taoufik Médiene, et Smail Lamari, à propos des violations massives des droits de l'homme en Algérie ainsi que des disparitions. Cette demande a été ressentie comme blasphématoire, commme un crime de lèse-majesté ! Elle a créé une tempête, un vent de panique au sein de la hiérarchie militaire, et c'est à ce moment-là que le sort de Bouteflika a fini d'être scellé.

– Quel est le reproche principal de la hiérarchie militaire à l'encontre de M. Bouteflika ?

– Ce que les généraux lui reprochent le plus, c'est de vouloir les éliminer et faire la paix avec les islamistes à leur détriment. C'est ainsi qu'il faut comprendre les rumeurs, ces derniers temps, concernant une possible libération d'Ali Benhadj, le numéro deux du FIS.

– Comment pouvez-vous être aussi catégorique dans votre analyse, étant donné l'opacité du pouvoir algérien ?

– Le système politique algérien a une logique implacable qui est celle de la contradiction stucturelle entre le pouvoir réel (les militaires) et le pouvoir formel (le président et le gouvernement). Le même scénario se répète sans cesse, et les observateurs finissent par le connaître par cœur. Nous savons très bien qui est derrière telle ou telle décision, c'est aussi clair que dans un jeu d'échecs.

Comment sortir de cette situation ?

– Le système tel qu'il fonctionne en Algérie n'a pas d'avenir dans le temps. La seule issue serait de revenir à des élections libres et démocratiques. Autrement dit, que les militaires renoncent à exercer les prérogatives de la souveraineté en lieu et place de l'électorat. »

Propos recueillis par Florence Beaugé

Près de 300 morts depuis le début du ramadan fin novembre

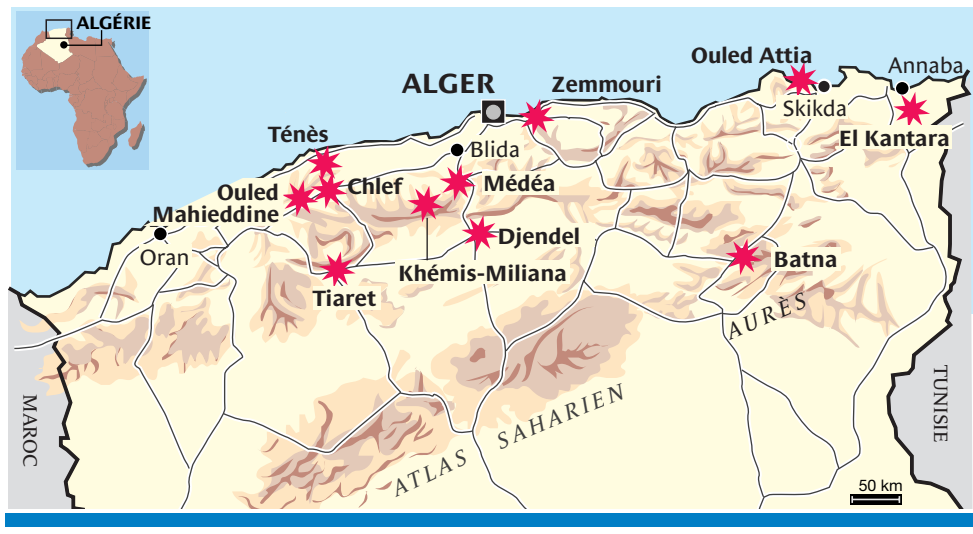

- 16 décembre : massacre dans la soirée au lycée professionnel de Médéa. Il s'agit de la première tuerie visant des enfants dans une école depuis le début des violences en 1992. Bilan 17 morts (16 élèves et 1 enseignant).
- 17 décembre : mitraillage d'un car de voyageurs à la sortie de Ténès. 19 morts. Presque au même moment, mitraillage dans la cité Boutane à Khémis-Miliana, sur un groupe de promeneurs, essentiellement des femmes, après la rupture du jeûne. 5 morts. Le même soir, massacre d'une famille dans le hameau d'Oued Chellif, près de Khémis Miliana. 8 morts.
- 18 décembre : attaque de trois familles à Ouled Mahieddine. 22 morts.
- 19 décembre : massacre d'une famille dans un hameau près de Djendel. 5 morts.
- 20 décembre : massacre à Beni Boutaaba, dans la région de Chlef. 8 morts. Attentat à la bombe à Tiaret. 2 morts et 6 blessés graves.

Bientôt dix ans de cauchemar et plus de 100 000 morts...

L'ALGÉRIE va entrer en janvier dans sa dixième année de violence armée. C'est en effet en janvier 1992, avec l'interruption par l'armée des élections législatives en passe d'être gagnées par les islamistes, que le pays a basculé dans un cauchemar sanglant.

ANALYSE

Faute d'une solution politique, la « concorde civile » n'a pas permis la réconciliation nationale

On en connaît le prix. Plus de 100 000 morts, une économie en deshérence – excepté le secteur des hydrocarbures – boudée par les capitaux étrangers, une société malade, des cadres qui fuient le pays par dizaines de milliers, des jeunes qui n'aspirent qu'à les imiter...

La vie publique porte aussi la marque des malheurs du temps. En moins d'une décennie, cinq dirigeants se sont succédé à la tête de l'Etat. Le décompte des premiers ministres est encore plus impressionnant : le pays en a usé huit en neuf ans. Pareille rotation n'est pas le signe d'une bonne santé et l'on comprend la nostalgie de certains Algériens pour les années Boumediène, où président et ministres étaient inamovibles.

C'est maintenant au tour du président Bouteflika de se retrouver en première ligne. Pas un jour ne se passe sans que la presse privée ne rende le successeur de Liamine Zeroual responsable de la recrudescence actuelle de la violence. L'argumentation des adversaires du chef de l'Etat tient en une affirmation que résume parfaitement un porte-parole de l'ANR, l'un des partis de la coalition gouvernementale : *« La loi sur la concorde civile a favorisé la recrudescence du terrorisme. »*

Il faut se souvenir que, en juillet 1999, le chef de l'Etat a fait voter la loi sur la *« concorde civile »*. Valable six mois mais prorogée de fait, elle visait à amnistier les islamistes armés non coupables de crime de sang et de viol. Plébiscité par référendum, le texte visait à ramener la paix civile, conformément aux engagements du candidat Bouteflika.

De fait, la justice n'a pas été très regardante et plusieurs milliers de « barbus » ont bénéficié de la nouvelle loi. Quelques « émirs », c'est certain, ont ainsi pu se refaire à bon compte une virginité tout en se reconvertissant dans les affaires. D'autres islamistes ont sans doute repris le chemin du maquis, tandis que la majorité des autres « repentis », des sans-grade, vivotent dans leurs familles et évitent de se montrer par crainte des vengeances.

ÉLAN BRISÉ

Avec la promulgation de la loi sur la concorde civile, disent les opposants au chef de l'Etat, un élan a été brisé. En permettant à des *« centaines de terroristes* (...) *d'être libres sans passer par la justice,* [la loi] *a considérablement amoindri la détermination des patriotes et des forces de sécurité »*, résume *Liberté*. Selon le quotidien, il ne fait par ailleurs guère de doute que les groupes armés ont su mettre à profit la période d'accalmie qui a suivi le vote de la loi pour se réarmer.

Faire porter au chef de l'Etat et à la loi sur la *« concorde civile »* la responsabilité du regain de violence est de bonne politique. Ceux qui le font, les *« éradicateurs »*, n'ont jamais admis d'autre solution qu'une répression accrue pour venir à bout des groupes armés islamistes. Mais ils se trompent de cible. Contrairement à ce qu'ils tentent de faire croire, le texte qui organise la « concorde civile » est tout sauf audacieux. Il pêche davantage par sa timidité que par sa hardiesse.

Comme le faisait observer un dirigeant du FIS, Abdelkader Hachani, peu avant son assassinat (*Le Monde* du 17 septembre 1999), la loi de juillet 1999 organise surtout la « reddition » individuelle des islamistes plus qu'une réconciliation nationale. Et, surtout, elle se situe dans le droit-fil de l'accord négocié à l'automne 1997 – donc sous la présidence de Liamine Zeroual – entre les responsables de l'armée et les chefs de l'Armée islamique du salut (AIS). Le président Bouteflika n'a guère fait qu'entériner la démarche.

Il n'empêche que le chef de l'Etat est à nouveau en difficulté et que, comme en pareil cas en Algérie, les rumeurs sur son remplacement, à mi-parcours de son mandat, vont bon train. Les précédents de Chadli Bendjedid et de Liamine Zeroual, tous deux poussés vers la sortie par leurs pairs généraux, ne sont pas loin dans les esprits.

Plusieurs noms circulent déjà. Celui de l'ancien premier ministre Sid Ahmed Ghozali, un homme réputé proche des cercles dirigeants de l'armée, revient souvent. De façon plus surprenante, celui de Ahmed Taleb Ibrahimi est aussi évoqué dans certains milieux. Ministre, des années durant, sous Houari Boumediène et Chadli Bendjedid, le « docteur Taleb » se veut l'incarnation d'un islam reconcilié avec la modernité. La facilité avec laquelle l'ancien ministre a accepté de saborder son parti à peine sorti des limbes, le Wafa, faute d'avoir reçu l'agrément de l'Etat, est le meilleur indice, glissent certains, qu'il a reçu des assurances pour son avenir.

ERREURS GROSSIÈRES

Au-delà du destin personnel du président Bouteflika, son départ anticipé signifierait qu'une fois encore, malgré toutes ces années de malheur, les décideurs algériens – c'est-à-dire les responsables de l'armée – ne veulent pas d'une solution politique. Le *« contrat de Rome »*, négocié en janvier 1994, entre *« démocrates »* et *« islamistes »* ouvrait pourtant des pistes. Il fallait les explorer et non pas les fermer.

Quoi qu'il en soit, la situation de l'actuel chef de l'Etat serait sans doute mieux assurée s'il n'avait commis des erreurs grossières, comme celle d'imposer le silence à la télévision nationale sur les massacres perpétrés ces derniers jours. Comme s'ils n'avaient jamais eu lieu.

La mesure est aussi choquante qu'inefficace. Equipés de paraboles qui leur permettent de capter les télévisions étrangères, la plupart des foyers algériens sont à même de savoir ce qui se passe dans leur pays. Et sans doute les Algériens auraient-ils apprécié que leur président s'adresse à la nation dans ces circonstances dramatiques. Faute de l'avoir fait, le maigre crédit du président Bouteflika va s'en trouver encore réduit.

Jean-Pierre Tuquoi

Le président du Liberia, Charles Taylor, est mis en cause par l'ONU dans un rapport sur les trafics de diamants et d'armes en Sierra Leone

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

S'il persistait encore un doute sur le rôle nocif joué par le président du Liberia dans le conflit en Sierra Leone, une commission d'enquête internationale de l'ONU l'a définitivement levé. *« Le président Charles Taylor alimente activement la poursuite de la violence en Sierra Leone »*, affirment les membres de cette commission après six mois d'enquête sur le lien entre le trafic des diamants et celui des armes dans la région. Dans un document de 74 pages, publié mercredi 20 décembre à New York, les cinq membres de la commission fournissent, documents à l'appui, les preuves de l'implication de Monrovia dans la guerre civile en Sierra Leone. Ils recommandent un *« embargo total »* sur les diamants en provenance de ce pays. Embargo qui, dit le rapport, devrait être maintenu jusqu'à ce que le Liberia montre *« de manière convaincante »* qu'il n'est pas impliqué dans le trafic d'armes destinées aux rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) et de diamants en provenance de Sierra Leone.

« Les diamants, affirme le rapport, *sont devenus la principale source de revenus du RUF et sont plus que suffisants pour lui permettre de poursuivre ses ambitions militaires »*. Ces revenus, estimés entre 25 et 125 millions de dollars par an, sont transférés au Liberia. Ce trafic *« serait impossible sans l'approbation et l'implication directe des autorités libériennes au plus haut niveau »* selon les enquêteurs. Ils affirment par ailleurs avoir des *« preuves irréfutables et accablantes démontrant que le Liberia soutient activement le RUF à tous les niveaux en lui fournissant l'entraînement, l'armement, le support logistique ainsi que l'asile pour ses combattants »*.

Outre l'embargo sur les diamants en provenance du Liberia, le rapport recommande un embargo sur les déplacements à l'étranger des dirigeants libériens ainsi que l'immobilisation des aéronefs enregistrés dans ce pays. Rejetant catégoriquement les dénégations du président Taylor, l'un des experts, le Canadien Ian Smillie, a déclaré aux journalistes que l'implication dans les trafics illicites de diamants et d'armes du président libérien est *« certifiée à 100 % »*. Charles Taylor serait, selon les experts, *« au centre d'une coterie de responsables gouvernementaux et d'hommes d'affaires qui ont forgé un dispositif pour briser les sanctions »*.

Mais si la commission, créée le 2 août par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, met ouvertement en cause le président libérien, elle montre du doigt également un grand nombre d'autres pays impliqué dans des trafics illégaux et notamment l'Ukraine, désignée comme exportateur d'armes aux rebelles de Sierra Leone par l'intermédiaire de la société d'État Ukrspetsexport. C'est à la demande de Kiev que le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur russe Sergueï Lavrov, a reporté à une date ultérieure l'examen du rapport par le Conseil de sécurité prévu mercredi 20 décembre. Interrogé par les journalistes sur sa décision, M. Lavrov a indiqué que *« les allégations* [contenues] *dans ce rapport sont très sérieuses et il faut du temps pour que le Conseil soit en mesure de bien l'étudier »*. Ce rapport est la deuxième enquête internationale sur le rôle des « diamants du sang » qui alimentent les guerres en Afrique. Le premier, rédigé par l'ancien ambassadeur canadien Robert Fowler, avait explicitement mis en cause le chef des rebelles angolais, Jonas Savimbi.

Si le Liberia est au centre du rapport sur le Sierra Leone, d'autres pays, notamment en Afrique de l'Ouest, ne sont pas épargnés. Le rapport souligne que l'une des principales routes d'approvisionnement en armes des rebelles passe par le Burkina Faso. Le rapport montre également du doigt la Guinée et la Côte d'Ivoire et exige que ces pays mettent en place, *« dans les six mois à venir »*, un *« système de certification global »* sur les diamants *« sous peine de se voir imposer un embargo sur leurs propres diamants »*. Dans la liste des pays *« à surveiller »* figurent l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), la Zambie et le Mali.

Cette commission d'enquête brise enfin un tabou en citant nommément les responsables impliqués d'une manière ou d'une autre dans les trafics et tout particulièrement celui de Tala el Ndine, un homme d'affaires libanais qui joue un rôle crucial dans le commerce de diamants au sein des zones occupées par le RUF. Pour ce qui est des trafics d'armes, ce sont plutôt les pays d'Europe de l'Est qui sont mis en cause. La commission recommande que le Conseil de sécurité *« trouve des moyens de restreindre les exportations d'armes en provenance d'Europe de l'Est »*. Au cours des prochaines semaines devrait être rendu public un autre rapport sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC.

Afsané Bassir Pour

Monrovia, capitale d'un pays en ruine

Trois ans après la fin de la guerre, le Liberia est toujours économiquement en ruine. L'hôpital John F. Kennedy de Monrovia, le principal du pays, a dû fermer la semaine dernière, le personnel n'étant plus payé et l'établissement étant en rupture de médicaments. Les services publics de télécommunications sont hors service, tandis que moins de 10 % de la capitale a accès à l'électricité et à l'eau courante. A l'approche de Noël, le gouvernement en est seulement à verser aux fonctionnaires trois mois d'arriérés de salaires sur les neuf qu'il leur doit. Mercredi 20 décembre, plus de 10 000 personnes ont défilé à Monrovia pour clamer leur soutien au président Charles Taylor. Le ministre de l'intérieur, Richard Flomo a déclaré que le défilé était destiné à *« confirmer la décision prise dans les urnes par les citoyens en 1997 »*, année de l'élection de Charles Taylor, après huit ans d'une guerre civile qu'il avait lui-même déclenchée. Les manifestants ont demandé au président Taylor d'être candidat à sa propre succession en 2003. – *(AFP.)*

Le LIVRE de POCHE

... c'est aussi une idée de cadeaux

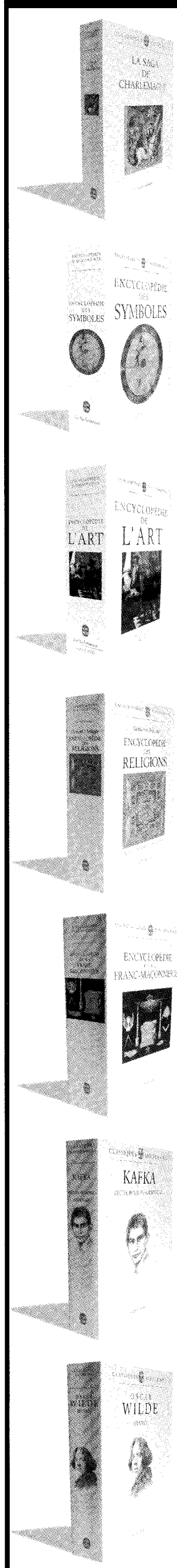

La saga de Charlemagne
120 FF ~~135 FF~~
jusqu'au 28 février 2001

Encyclopédie des symboles
149 FF

Encyclopédie de l'Art
195 FF

Encyclopédie des religions
158 FF

Encyclopédie de la Franc-maçonnerie
169 FF

Kafka
155 FF

Oscar Wilde
150 FF

david@paire.com 12/2000 Paris.

Les Quinze ont trouvé un accord à Bruxelles pour renforcer la sécurité maritime de l'Union

L'élimination des bateaux à « simple coque » d'ici à 2015 est envisagée

Les ministres des transports des Quinze ont adopté une série de mesures destinées à renforcer la sécurité maritime dans l'Union européenne. Ces mesures prévoient le contrôle, chaque année, dans les ports de l'Union européenne de 4 400 navires considérés comme dangereux et rendent responsables, en cas d'accident, les sociétés qui sont chargées de contrôler si les bateaux sont ou non en état de naviguer.

BRUXELLES
de notre bureau européen

Un an après la catastrophe du pétrolier *Erika* et l'émotion soulevée par le récent naufrage du chimiquier *Ievoli-Sun* au large des côtes du Cotentin, les ministres européens des transports ont voulu parvenir à un compromis sur un ensemble de mesures destinées à limiter les risques de ce type de catastrophes.

Réunis, mercredi 20 décembre à Bruxelles, les ministres des transports des Quinze ont adopté un accord qui prévoit un renforcement des contrôles des navires et un retrait des pétroliers à simple coque. Le ministre français, Jean-Claude Gayssot, souhaitait tout particulièrement obtenir un accord avant la fin de la présidence française de l'Union, qui se termine dans quelques jours. Le texte du compromis qui a été trouvé dans la nuit de mercredi 20 au jeudi 21 décembre ne va pas aussi loin que le souhaitait la Commission de Bruxelles, et il n'est pas sûr qu'il satisfasse le Parlement européen, lequel se prononcera au mois de janvier.

L'accord porte sur trois projets de directives. La première vise à renforcer et harmoniser la qualité des organismes d'inspection et de visite des navires. Il s'agit notamment de transférer des gouvernements vers la Commission la responsabilité de surveiller et de suspendre ces sociétés (dites *« sociétés de classification »*), et de prévoir pour celles-ci une harmonisation des procédures d'agrément les autorisant à exercer leurs activités.

La deuxième directive, qui concerne le renforcement des contrôles dans les ports, prévoit le bannissement des eaux européennes des navires qualifiés de à *« haut risque »* et *« très haut risque »*, qui ne pourront plus entrer dans les eaux européennes s'ils sont immobilisés au moins deux fois dans des ports de l'Union pendant trois ans parce que considérés comme dangereux.

BOÎTE NOIRE

A l'origine, la Commission proposait que 6 000 bateaux à risque soient contrôlés chaque année dans les ports européens. Début octobre, les Quinze avaient réduit ce chiffre à quelque 2 400 navires. Une difficile négociation a eu lieu sur ce point, les Etats les plus réticents étant les pays nordiques, les Pays-Bas et la Grèce, bien que Athènes ait notablement assoupli sa position. Un accord à la majorité qualifiée a été finalement obtenu prévoyant que 4 400 navires seront inspectés chaque année.

Un âpre débat s'est déroulé à propos de l'obligation qui serait imposée aux navires faisant escale dans les ports de la Communauté d'être équipés d'une boîte noire, afin de faciliter les enquêtes en cas d'accident. De nombreux pays y étaient hostiles, estimant qu'une telle mesure devait faire l'objet d'une réglementation internationale. Finalement, le texte adopté par les Quinze est particulièrement vague : il est précisé que de tels équipements *« devraient être rendus obligatoires après une période allant jusqu'à cinq ans »* après l'entrée en vigueur de la directive, *« pour les navires de charge construits avant le 1er juillet 2002 »*. Si une telle réglementation est adoptée, le défaut de boîte noire à bord d'un navire justifiera son immobilisation.

Le troisième texte du *« paquet Erika-I »* concerne la généralisation des pétroliers à double coque. La discussion sur ce point a opposé les Etats qui veulent attendre que l'Organisation maritime internationale (OMI) se soit prononcée sur ce point (il s'agit toujours des pays scandinaves, du Royaume-Uni, de la Grèce et du Portugal) à ceux qui, avec la Commission, craignent que l'OMI se contente d'une position minimaliste lors de son assemblée générale, en avril 2001. La France, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne composent notamment ce second groupe. Devant l'incertitude du résultat d'un vote à la majorité qualifiée, la présidence s'est finalement ralliée à une solution nettement moins ambitieuse, adoptée à l'unanimité. Il s'agit d'une *« déclaration politique »* prévoyant qu'au cas où l'OMI n'irait pas dans le sens souhaité par les Quinze, ceux-ci s'engagent à adopter *« d'ici juin 2001 »*, une position commune reprenant les dispositions sur l'élimination des navires à simple coque, sur la base d'un *« calendrier rapide »* échelonné de 2003 à 2015.

Quelle est la force contraignante d'un tel engagement ? M. Gayssot s'est dit convaincu qu'il n'y avait aucun doute quant à la décision finale de l'Union, mais Loyola de Palacio, commissaire européenne chargée des transports, a reconnu qu'une telle transposition n'était *« pas automatique »*, puisque, à l'évidence, les Quinze devront de nouveau se réunir pour confirmer leur position.

Les ministres des transports ont également procédé à un premier tour de table sur plusieurs mesures complémentaires, connues sous le nom de *« paquet Erika-II »*. La première est un projet de directive visant à mettre en place un système communautaire de suivi, de contrôle et d'information sur le trafic maritime. La création d'un fonds d'indemnisation en cas de pollution par les hydrocarbures dans les eaux européennes est également proposée, ainsi que celle d'une Agence européenne pour la sécurité maritime : il s'agit d'accroître l'indépendance des contrôles qui sont effectués, en retirant cette responsabilité aux Etats.

Laurent Zecchini

Le statut de société commerciale européenne est formellement instauré

BRUXELLES
de notre bureau européen

Confirmant l'accord politique intervenu lors du sommet de Nice, les ministres des affaires sociales des Quinze ont formellement approuvé, mercredi 20 décembre, le règlement instaurant un statut de société commerciale européenne, ainsi que la directive sur la participation des travailleurs qui l'accompagne. Il ne manque plus désormais que l'approbation en seconde lecture du Parlement européen, laquelle ne devrait pas poser de problème.

Par ailleurs, Elisabeth Guigou, la ministre française de l'emploi et de la solidarité, qui présidait la réunion, a pu constater qu'il n'existait plus de minorité de blocage pouvant faire obstacle à l'adoption de la directive sur l'information et la consultation des travailleurs, l'Allemagne et le Danemark étant désormais prêts à se rallier à la proposition de la Commission européenne. Cependant, le Royaume-Uni et l'Irlande ayant refusé que ce dossier soit inscrit formellement à l'ordre du jour, il n'y a pas eu de vote, et donc de décision.

Mme Guigou, qui a jugé le blocage de procédure des Anglais et des Irlandais *« pas très fair-play »*, s'est dite convaincue que la présidence suédoise (qui entre en fonctions le 1er janvier 2001) ferait le nécessaire pour que cette directive, très attendue des syndicats y compris britanniques, soit rapidement adoptée. La commissaire Anna Diamantopoulou a émis le souhait, quant à elle, que sa proposition soit adoptée à l'unanimité, voulant ainsi indiquer qu'elle espérait encore trouver une formule permettant de convaincre les deux pays réticents. La directive de 1994 instaurant des comités d'entreprise européens contient déjà des dispositions sur l'information et la consultation des travailleurs, mais elles ne s'appliquent qu'à des groupes importants (plus de 1 000 salariés) et les informations exigées d'eux ne portent que sur les aspects transnationaux de leurs opérations. Le champ d'application de la nouvelle directive est beaucoup plus vaste : elle s'appliquera à toutes les entreprises de l'Union dépassant 50 salariés et les informations requises, telles qu'elles sont énumérées dans le projet de texte, couvrent de très larges aspects de l'activité des sociétés concernées.

PARTICIPATION DIRECTE

Le Conseil des ministres débat de la société européenne (SE) depuis plus de trente ans. En fin de parcours, le blocage venait de l'Espagne, qui refusait les dispositions concernant la participation des travailleurs. La création d'une « société européenne » (SE) – qui interviendra essentiellement en cas de fusion entre des sociétés appartenant à au moins deux Etats membres, lors de l'établissement de filiales communes ou d'un holding couvrant plusieurs filiales – implique une négociation entre la direction et les salariés sur les modalités de la participation de ces derniers à la surveillance de l'activité de l'entreprise. Plusieurs modèles coexistent au sein de l'Union, qui sont le reflet de traditions différentes dans les relations industrielles. Dans les pays du Nord, en particulier en Allemagne, les salariés sont représentés dans les organes de direction (conseil de surveillance ou conseil d'administration) ; dans ceux du Sud, cette représentation directe, le plus souvent, n'existe pas, les salariés étant informés par le truchement de comités d'entreprise.

Dans l'hypothèse de l'absence d'accord entre patrons et salariés de la SE, la directive prévoit l'application automatique d'un modèle standard sur l'information et la participation des travailleurs. Celui-ci impose le système de participation directe aux organes de direction (système allemand) dès lors que 25 % des salariés de la nouvelle SE issue d'une fusion (50 % dans le cas de la création d'une filiale commune ou d'un holding) bénéficiaient dans leur entreprise d'origine d'un tel régime. C'est cette disposition que refusait Madrid.

Le compromis conclu à l'occasion du Conseil européen de Nice donne aux Etats membres qui le souhaitent la possibilité de ne pas la transposer dans leur législation nationale. Cette clause d'exemption, qui est ouverte à tous mais n'est revendiquée que par les Espagnols, joue uniquement pour les SE résultant de fusions. Elle implique aussi que ceux qui y font appel ne pourront pas enregistrer de telles SE sur leur territoire, sauf dans deux cas de figure : si les partenaires sociaux se sont mis d'accord ou bien encore si aucune des sociétés regroupées ne connaissait un système de participation.

L'existence de ce statut de SE devrait avoir comme principal intérêt la simplification des procédures et les économies qui en résulteront. Mme Diamantopoulou, faisant référence à des travaux d'experts, les a évaluées à 30 milliards d'euros par an.

Aujourd'hui, les entreprises qui veulent être présentes dans plusieurs pays de l'Union ou bien fusionner doivent subir les contraintes de systèmes juridiques différents. La SE leur permettra de se comporter comme un opérateur unique avec un système unique de gestion et de publication de l'information financière. Les experts font valoir que le seuil minimal fixé pour le capital de la SE, soit 100 000 euros, ne devrait pas empêcher des entreprises de taille moyenne, notamment celles de la nouvelle économie, qui s'internationalisent vite, de faire appel à ce nouvel instrument adapté aux besoins d'un marché intérieur intégré.

Philippe Lemaître

Les imperfections du traité de Nice

Les ambassadeurs des Quinze auprès de l'Union européenne sont parvenus, mercredi 20 décembre, à éclaircir toutes les questions suscitées par le traité de Nice à l'exception toutefois de l'imbroglio lié à la pondération des voix des Etats. Une proposition sera présentée par la présidence française pour sortir de l'impasse et tenter d'aboutir à un accord avant la fin de la semaine. La confusion qui a régné à la fin du sommet de Nice avait en effet créé une incertitude sur un certain nombre de décisions. Les ambassadeurs des Quinze ont donc été obligés d'apporter une clarification, notamment sur l'offre faite par Jacques Chirac à la Belgique d'organiser à terme tous les sommets européens alors que certains pays, comme la Finlande, disaient n'avoir pas accepté à Nice. La Belgique organisera à partir de 2002 un sommet par présidence à Bruxelles, et tous les sommets dès que l'UE comptera 18 pays, soit quatre par an au minimum. En revanche, la querelle sur les minorités de blocage reste entière, et aucun des camps ne semble prêt à baisser pavillon. – *(Reuters.)*

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
ISM
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités** USA & Europe, **exclusivement** pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec **professeurs américains** compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*
Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York**, 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, "part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION In International Management
■ "full-time" : 4 mois à **Paris** et 6 mois à **New York**, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMS MBA - IeMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu
ISM

Proche-Orient : négociations « très sérieuses » à Washington

WASHINGTON. Le président Bill Clinton a tenté, mercredi 20 décembre, de peser une dernière fois de tout son poids pour sceller un accord entre Israéliens et Palestiniens, qui ont continué à discuter à huis clos à Washington. M. Clinton a eu une *« séance de travail »* à la Maison Blanche avec les négociateurs des deux bords. Les chefs des deux délégations se sont montrés prudents. *« Je ne veux pas donner de faux espoirs à quiconque. Nous discutons très, très sérieusement, mais en même temps nous nous heurtons à des difficultés importantes et à de sérieuses divergences »*, a déclaré le chef de la délégation palestinienne, Saëb Erakat. Son homologue israélien, le ministre des affaires étrangères Shlomo Ben Ami, a confirmé que les négociations étaient *« très, très sérieuses »* et se déroulaient *« dans un état d'esprit qui pourrait, s'il perdure, permettre de parvenir à un accord »*. L'un des négociateurs palestiniens, le ministre de l'information Yasser Abed Rabbo, a néanmoins estimé que *« tout accord sans un mécanisme de garantie du Conseil de sécurité sera sans effet et sa signature représentera un crime historique »*. – *(AFP.)*

Un « code de bonne conduite » pour les grandes entreprises minières

WASHINGTON. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et des groupes pétroliers et miniers ont adopté un code de bonne conduite en matière de droits de l'homme pour les entreprises travaillant dans les pays en développement, a annoncé, mercredi 20 décembre, le département d'Etat américain. Cet ensemble de règles a été adopté après un an de négociations entre le département d'Etat américain, le Foreign Office britannique et des organisations non gouvernementales. Il sera mis en œuvre sur la base du volontariat.

Le texte de sept pages définit des normes visant à éviter que des sociétés encouragent ou soutiennent des violences contre des populations locales afin de protéger leurs investissements. Les groupes signataires sont les géants du pétrole Texaco, Chevron, BP, Conoco et Shell et les compagnies minières Freeport McMoran et Rio Tinto. Des ONG comme Amnesty International ou Human Rights Watch ont travaillé à l'élaboration du texte.

Le ministre danois des affaires étrangères démissionne

COPENHAGUE. Le ministre danois des affaires étrangères, Niels Helveg Petersen, 61 ans, qui était en poste depuis près de huit ans, a annoncé mercredi sa démission. Il a voulu ainsi protester contre le refus du Danemark de participer à la construction européenne, notamment en matière de défense et de politique monétaire. *« L'Union européenne est appelée à jouer un rôle de plus en plus vital dans le domaine de la défense, et je suis désolé que le Danemark ne puisse pas y participer »*, a-t-il dit, faisant référence à la force de réaction rapide de 60 000 hommes décidée lors du sommet de Nice.

Le Danemark a obtenu quatre exemptions (monnaie unique, politique de défense, coopération judiciaire et citoyenneté européenne) au sommet européen d'Edimbourg en décembre 1992 à la suite du « non » au traité de Maastricht lors d'un référendum organisé le 2 juin de la même année. Un nouveau référendum, le 18 septembre 2000, a donné la victoire au « non » à l'euro. – *(AFP.)*

Signes de dialogue entre l'Inde et le Pakistan

NEW DELHI. Pour la première fois depuis plus d'un an et demi, l'Inde a laissé entendre qu'elle pourrait reprendre le dialogue avec le Pakistan. Annonçant au Parlement, mercredi 20 décembre, la prolongation d'un mois du cessez-le-feu observé par les forces indiennes au Cachemire depuis le 27 novembre (début du ramadan) en raison de la *« paix relative »* qui en a résulté, le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, a indiqué que *« le gouvernement va amorcer les démarches exploratoires qu'il jugera nécessaires afin que le processus de dialogue entre les gouvernements de l'Inde et du Pakistan puisse reprendre »*.

Depuis la guerre de l'été 1999, l'Inde refusait tout dialogue avec Islamabad tant que ce qu'elle appelle *« le terrorisme transfrontalier »* au Cachemire se poursuivait. A l'annonce de la prolongation du cessez-le-feu, le Pakistan a immédiatement annoncé *« un retrait unilatéral d'une partie de ses forces déployées le long de la ligne de contrôle »* (LOC) qui sépare, depuis 1948, au Cachemire, l'Inde et le Pakistan. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : Moscou a mis hors service, durant l'année 2000, 18 sous-marins nucléaires** arrivés au terme de leur exploitation opérationnelle, dans les flottes du Nord et du Pacifique, selon le ministre russe de l'énergie atomique, Evgueni Adamov. Cent cinquante sous-marins doivent encore être démantelés jusqu'en 2007. – *(AFP.)*

■ **TCHAD : 63 soldats de l'armée nationale tchadienne (ANT)**, dont un officier supérieur, ont été tués mardi 19 décembre dans un accrochage avec les rebelles nordistes du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT), selon un communiqué du MDJT. Le mouvement rebelle harcèle depuis octobre 1998 l'armée régulière de N'Djamena dans les confins désertiques et montagneux du Tibesti. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : l'*Osservatore Romano* a riposté à la légalisation par les Pays-Bas** du mariage homosexuel et de l'adoption d'enfants par deux parents du même sexe. Le quotidien du Vatican se déclare, mercredi 20 décembre, indigné par ces *« innovations révolutionnaires »* qui concèdent aux couples homosexuels *« les mêmes droits et bénéfices légaux qu'aux couples normaux »*. – *(AFP.)*

Nouvelle cartographie de la tolérance religieuse en Europe

VIENNE. Le Danemark et la Belgique sont les deux pays de l'Union européenne où la présence d'autres religions rencontre le plus d'hostilité au sein de la population, rapporte mercredi 20 novembre l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC) à Vienne. *« En moyenne, 15 % des citoyens de l'UE expriment une certaine inquiétude à l'égard d'autres religions »* que la leur, mais le Danemark et la Belgique *« comptabilisent un pourcentage nettement plus élevé »*, a noté l'EUMC au vu des résultats d'un sondage portant sur un échantillon de 17 000 personnes.

Au Danemark, près du tiers des personnes interrogées (32 %) et un quart d'entre elles (26 %) en Belgique se disent préoccupées par la présence sur leur territoire de fidèles d'une autre religion. Ce résultat révèle que, *« dans les pays où des partis politiques populistes utilisent la religion comme un élément de leurs campagnes, l'impact sur l'opinion publique est important »*, a commenté la directrice de l'EUMC, Beate Winkler. – *(AFP.)*

La disparition d'un journaliste déclenche une crise politique en Ukraine

Le président Leonid Koutchma, sommé par l'opposition de limoger des responsables de la sécurité de l'ex-République soviétique, a accepté le principe d'une « enquête internationale »

LE PRÉSIDENT ukrainien, Leonid Koutchma, a tenté, mercredi 20 décembre, de briser une vague montante de critiques en acceptant l'idée d'une *« enquête internationale indépendante »* sur la disparition du journaliste Georgui Gongadze, qui écrivait sur la corruption du pouvoir dans cette République ex-soviétique de 50 millions d'habitants. L'annonce a été faite par un des chefs des manifestants qui défilent depuis deux jours pour demander la démission du chef de l'Etat, ainsi que le renvoi des responsables des services de sécurité, accusés d'être impliqués dans la disparition du journaliste.

Toutefois aucune indication n'a été fournie quant aux modalités d'une telle enquête, et le président Koutchma a voulu gagner du temps en indiquant que les limogeages du ministre de l'intérieur et du chef des services de sécurité n'étaient possibles que sur décision du premier ministre, Iouri Iouchenko. Ce dernier devait donc devenir jeudi la cible des manifestants, qui s'apprêtaient à battre le pavé devant le bâtiment du gouvernement.

Les limogeages ont été réclamés par les députés ukrainiens après la diffusion devant le Parlement, la semaine dernière, d'une cassette vidéo où un ancien garde du corps de M. Koutchma accuse le président et son entourage d'avoir voulu organiser l'enlèvement de Georgui Gongadze. L'affaire fait grand bruit et a ramené le spectre de l'instabilité politique en Ukraine. Salué par les Occidentaux pour ses velléités de rapprochement avec l'Europe, reçu cet automne à Paris lors d'un sommet Union européenne-Ukraine, M. Koutchma multiplie, depuis sa réélection, en novembre 1999, les signes d'une dérive autoritaire qui a pu rappeler le cas de la Biélorussie voisine, suspendue du Conseil de l'Europe.

Georgui Gongadze, qui éditait le site Internet du journal *Oukraïnskaïa Pravda* (www.pravda.com.ua), n'a pas été aperçu depuis le 16 septembre. Il aurait été victime, selon ses proches et les chefs de l'opposition au Parlement (socialistes, communistes et nationalistes du mouvement Roukh réunis), d'une élimination politique.

TÉMOIGNAGE SONORE

Son épouse a affirmé avoir identifié un corps décapité, découvert en novembre dans une forêt près de Kiev. Parallèlement, un garde du corps du président Koutchma, Mykola Melnitchenko, transmettait au chef de l'opposition socialiste, Olexandre Moroz, des enregistrements faits à l'aide d'un dictaphone *« dissimulé dans le canapé »* du bureau présidentiel. Sur la bande-son, aussitôt dénoncée comme une fabrication par la présidence ukrainienne, une voix présentée comme celle de M. Koutchma suggère que le journaliste soit envoyé en Géorgie puis *« volé par des Tchétchènes, avec demande de rançon »*. La voix propose aussi de compromettre un opposant au président, le juriste Serhi Holovaty, en lui *« envoyant une prostituée »*.

Après ces révélations, le garde du corps s'est réfugié à l'étranger, dans *« un pays d'Europe »*, où trois députés ukrainiens dépêchés par une *« commission d'enquête temporaire »* l'ont rejoint début décembre, afin de recueillir et de filmer son témoignage. A leur retour, ils ont raconté avoir été fouillés à l'aéroport Borispil de Kiev, et la cassette vidéo leur fut brièvement confisquée. Le chef des services secrets ukrainiens, Leonid Derkatch, expliqua à cette occasion que ses employés cherchaient des *« trafiquants de diamants »*... Mais le 12 décembre, les députés visionnaient le témoignage vidéo du garde du corps, lors d'une séance retentissante où l'on cria *« Assassins ! »* à l'adresse du président Koutchma et de ses conseillers.

Au-delà de son aspect de scandale basé sur des *« kompromaty »* (documents compromettants), comme cela a pu se pratiquer en Russie, l'*« affaire Gongadze »* est perçue comme la mise au jour des méthodes autoritaires du président Koutchma, qui était à l'époque soviétique le directeur de la plus grosse usine de missiles d'URSS. L'an dernier, les modalités de sa réélection avaient été critiquées par les observateurs étrangers : manipulation des médias, détournement de l'appareil d'Etat. En avril, un référendum sur l'extension de ses pouvoirs était critiqué par le Conseil de l'Europe. Plus récemment, fin novembre, M. Koutchma tentait de faire adopter une législation pour mettre en œuvre les dispositions du référendum : une limitation de l'immunité parlementaire, et un droit de dissolution de l'Assemblée plus large. M. Moroz dénonçait à cette occasion une violation de la Constitution.

Mercredi soir, des jeunes manifestants, ayant obtenu une concession partielle du président, regagnaient leurs tentes, installées depuis plusieurs jours sur la place de l'Indépendance à Kiev, sous la bannière *« Une Ukraine sans Koutchma »*.

Natalie Nougayrède

Reprise de l'aide du FMI

Le premier ministre ukrainien, Viktor Iouchenko, a salué, mercredi 20 décembre, la décision du Fonds monétaire international (FMI) de reprendre son aide à Kiev après plus d'un an de difficiles négociations. Le FMI avait annoncé, mardi, la reprise des versements, suspendus depuis septembre 1999, lui octroyant 246 millions de dollars dans le cadre d'un crédit global de 2,6 milliards. Le produit intérieur brut devrait être en hausse cette année, pour la première fois depuis l'indépendance, en 1991. Le gouvernement prévoit une croissance de 5 %. A l'issue des dix premiers mois de cette année, le budget ukrainien a même enregistré, pour la première fois, un excédent, de près de 300 millions de dollars. Cette embellie est due, en partie, à la reprise des exportations vers la Russie, à laquelle l'Ukraine reste commercialement très liée. – *(AFP.)*

La Cour suprême du Chili annule l'ordre d'inculpation de Pinochet

Le juge Guzman va poursuivre la procédure contre l'ancien dictateur

Le général Pinochet a enregistré une nouvelle victoire judiciaire, mercredi 20 décembre, avec la décision de la Cour suprême de confirmer l'annulation de l'ordre d'inculpation et d'assignation à résidence dicté à son encontre. Cette décision ne signifie pas pour autant la fin de la procédure engagée contre l'ancien dictateur.

BUENOS AIRES
de notre correspondante régionale

L'ordre d'inculpation et d'assignation à résidence lancé contre le général Augusto Pinochet a été annulé, mercredi 20 décembre, à Santiago, par la Cour suprême du Chili, ce qui ne signifie pas pour autant la fin de la saga judiciaire de l'ancien dictateur. Par quatre voix contre une, la plus haute instance juridique du pays a confirmé le verdict de la cour d'appel, qui avait annulé et déclaré *« sans effet »*, le 11 décembre, l'ordre dicté le 1er décembre par le juge Juan Guzman, estimant qu'il y avait un vice de procédure car Augusto Pinochet n'avait pas été préalablement soumis à un interrogatoire, comme l'exige le code de procédure pénal. Le juge Guzman estimait avoir rempli cette obligation par l'envoi d'un questionnaire à Pinochet, alors que le vieux caudillo était détenu à Londres.

Le tribunal suprême a fixé un délai de vingt jours au juge Guzman pour qu'il interroge Pinochet *« qu'aient été ou non pratiqués les examens médicaux »* auxquels doit être soumis l'ex-dictateur, âgé de quatre-vingt-cinq ans, afin de déterminer s'il est en mesure d'affronter un procès. Le juge Guzman a annoncé qu'il avait choisi la date du 22 janvier 2001 pour que soient effectués les examens de santé de Pinochet. Le magistrat avait inculpé et assigné à résidence l'ancien caudillo pour sa responsabilité présumée dans l'exécution sommaire, en octobre 1973, de soixante-quinze détenus politiques.

« Je crois que cette décision judiciaire réconforte mon père, et va lui donner plus de force pour pouvoir poursuivre ce processus », a indiqué Marc-Antonio Pinochet, le fils cadet de l'ancien dictateur. La présidente de l'Association des familles de détenus-disparus, Viviana Diaz, s'est de son côté déclaré satisfaite de voir la justice suivre son cours. *« Le processus judiciaire se poursuit et ce qui est fondamental pour nous, c'est que Pinochet réponde devant les tribunaux des crimes dont il est accusé »*, a-t-elle déclaré.

Selon la loi chilienne, *« la folie ou la démence »* sont les seules raisons pouvant être invoquées par les avocats de la défense pour soustraire Augusto Pinochet à un procès. L'entourage familial et politique de l'ancien dictateur refuse cette idée. La justice a accepté que des examens neurologiques accompagnent les tests mentaux. La cour d'appel de Santiago a déterminé, le 19 décembre, que l'ensemble de ces examens devront être pratiqués à l'hôpital militaire de Santiago où le général Pinochet est soigné généralement et où il avait été hospitalisé, il y a quelques semaines, pour une pneumonie.

Les avocats de l'accusation souhaitaient, en revanche, qu'Augusto Pinochet soit examiné à l'hôpital de l'université du Chili, estimant que l'hôpital militaire n'offrait aucune *« garantie d'impartialité »*.

Le Conseil de sécurité nationale (Cosena) pourrait se réunir dans les prochains jours, le président Ricardo Lagos ayant accepté que cette réunion, ardemment sollicitée par les forces armées, ait lieu une fois que sera connu le verdict de la Cour suprême. L'autre échéance importante est fixée au 6 janvier. Les forces armées se sont engagées à fournir d'ici là des informations sur le sort des détenus-disparus de la dictature militaire (1973-1990).

Ch. Le.

TROIS QUESTIONS À...

L'AVOCAT DES FAMILLES DE DISPARUS, NELSON CAUCOTO

1 Comment l'avocat de l'Association des familles de détenus-disparus, qui a déposé une cinquantaine de plaintes contre Augusto Pinochet, interprète-t-il le verdict de la Cour suprême ?

Ce n'est pas une surprise. On s'attendait que la Cour suprême confirme le verdict de la cour d'appel de Santiago. Mais cela n'empêche pas pour autant que le processus judiciaire se poursuive. Les juges se sont, en effet, prononcés sur une question de procédure, et non pas sur les fondements juridiques qui ont conduit le juge Juan Guzman à inculper le général Pinochet et à demander sa détention.

2 Que va faire désormais le juge Guzman, qui instruit les plaintes contre l'ancien dictateur ?

Il doit tout d'abord interroger Pinochet. Il est très positif que la Cour suprême ait fixé un délai de vingt jours au juge Guzman pour qu'il interroge Pinochet, c'est-à-dire avant que ne soient pratiqués les examens de santé. Les avocats de la défense souhaitaient que ces examens soient effectués avant pour tenter de soustraite leur client à tout jugement. Après avoir interrogé Pinochet, et après avoir étudié le rapport médical, ce sera ensuite au juge Guzman de décider si Pinochet est en mesure de comparaître devant la justice. Si Pinochet est jugé apte à se défendre, le magistrat pourra alors l'inculper et le condamner.

3 Craignez-vous qu'il y ait finalement un pacte politique au Chili pour empêcher un procès Pinochet ?

Le président chilien, Ricardo Lagos, a affirmé qu'il n'y aurait aucun pacte politique. La semaine dernière, avec un groupe d'avocats des droits de l'homme, nous avons été reçus au palais présidentiel de La Moneda et le ministre de l'intérieur comme celui de la défense nous ont aussi affirmé qu'il n'y aurait pas de pacte et que l'indépendance de la justice serait respectée. Je suis donc confiant malgré les énormes pressions que les militaires tentent d'exercer sur le gouvernement.

Propos recueillis par Christine Legrand

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE — IUF — MINISTERE DE LA RECHERCHE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE
APPEL A CANDIDATURES

Sorte de Collège de France " sans murs " destiné à soutenir le développement de la recherche au plus haut niveau dans les universités françaises, l'Institut universitaire de France accueille, pour une période de cinq ans, des enseignants-chercheurs de rayonnement international, professeurs ou maîtres de conférences, qui, tout en assurant leurs cours, se signalent par une activité de recherche exceptionnelle. Il leur permet de bénéficier d'un allègement de leur service d'enseignement et d'un soutien financier à leur recherche, tous deux très significatifs.

Toutes les disciplines présentes dans les universités françaises, sans exception, ont vocation à être représentées à l'Institut universitaire de France.

Les deux-tiers de ses membres appartiennent à des universités situées hors de l'Ile-de-France.

Une nomination à l'IUF ne constitue pas seulement une distinction pour les enseignants-chercheurs sélectionnés. Elle témoigne également de la qualité de la politique de recherche de leur université, à laquelle ils continuent d'apporter leur concours pendant leur séjour à l'IUF.

Chaque promotion annuelle compte 15 membres seniors et 25 membres juniors. La 10ème promotion vient d'être installée, le 14 novembre, par le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la recherche.

Cet appel à candidatures concerne la 11ème promotion, dont la nomination prendra effet à la rentrée universitaire 2001.

Les membres seniors de l'IUF, qui doivent être en poste dans une université française depuis plus de cinq ans, sont sélectionnés par un jury international de 23 membres. La candidature directe n'est pas admise : le dossier soumis à l'examen du jury devra être présenté par deux personnalités scientifiques françaises ou étrangères, et être appuyé par au moins cinq lettres de recommandation, dont trois venant de l'étranger.

Les candidats juniors, en poste dans une université française depuis plus de deux ans, doivent être âgés de moins de 40 ans au 1er janvier 2001. Ils peuvent présenter directement leur candidature, qui devra être appuyée par au moins trois lettres de recommandations, dont au moins deux de personnalités scientifiques étrangères. Le jury de sélection compte 12 membres.

Les présentateurs des seniors et les candidats juniors devront faire parvenir les dossiers, à l'attention du président du jury concerné, à l'adresse suivante :

Secrétariat Général de l'Institut universitaire de France
103, boulevard Saint-Michel - 75005 PARIS
LE 15 FEVRIER 2001 AU PLUS TARD (cachet de la poste faisant foi)

Les lettres de recommandation confidentielles devront être également envoyées à cette adresse le 15 février 2001 au plus tard.

Pour plus d'informations : http://www.cpu.fr/institutions/iuf/iuf_home.html
Téléphone : 01 44 32 92 01 - Télécopie : 01 44 32 92 08
Courrier électronique : iuf@agence.cpu.fr

Le volcan Popocatepetl gronde et menace Mexico

MEXICO
correspondance

Huit siècles après son dernier réveil, le volcan Popocatepetl situé à 60 km de Mexico, est entré dans une phase éruptive. Le Popo (*« la montagne qui fume »*, en langue indienne nahuatl) comme l'appellent les Mexicains, n'est encore, en termes géologiques, qu'un enfant. Un colosse féroce qui se convulse, explose et vomit. Lundi 18 décembre à 19 heures et 13 minutes, après une intense activité, le colosse qui culmine à 5 452 mètres a connu une éruption spectaculaire projetant des matières incandescentes jusqu'à 2 000 mètres d'altitude et à des distances de 2 à 10 kilomètres. L'intense activité s'est prolongée pendant 45 minutes obligeant la police de la sécurité publique à évacuer environ 10 000 habitants des vingt-deux communes de Puebla, Morelos, Cholula.

REPORTAGE

Alerte maximale : des dizaines de milliers d'habitants ont été évacués

L'alerte maximale donnée par les autorités a conduit à une évacuation totale (voire forcée dans certains villages) et à élargir le périmètre de sécurité. Une deuxième éruption plus forte a eu lieu à 2 heures du matin, provoquant l'évacuation de 28 000 autres personnes.

Mardi matin, dans le village d'Amecameca, au pied du volcan, la vie reprend son cours. Sur la place centrale, le marché est ouvert et chacun vaque à ses occupations. Seule la présence des télévisions locales rappelle ce qui s'est passé la nuit précédente. *« Cela fait des années que le Popo est ainsi. On a le temps, on ne partira pas avant que ça arrive chez nous »*, commentent des villageois.

Un volcan en activité permanente depuis 20 000 ans

SOUS UNE PLUIE DE PIERRES ORANGE

Un étrange nuage s'échappe du Popo et le paysage environnant disparaît de plus en plus dans une grisaille dense, presque palpable. Il est midi, le volcan semble apaisé. *« Il faut se méfier »*, assure Daniel Rios-Villgas, coordinateur du plan opérationnel Popocatepetl. Il dirige l'un des postes les plus avancés, à moins de 7 kilomètres de la bouche du volcan. Ici l'air est chargé de particules irritantes et une pluie de cendres ne cesse de tomber. Daniel a passé la nuit à surveiller le colosse et les forêts du parc national du Popo, touchées par les projectiles incandescents. *« Les feux sont surtout de l'autre côté, car le cratère de près de 800 mètres de diamètre est incliné du côté de Puebla. Les risques sont plus grands là-bas, en cas d'écoulement de lave »*, explique-t-il.

Il est accompagné d'un petit homme, trapu et peu loquace. *« C'est l'homme de la montagne,* dit Daniel, *il connaît chaque centimètre de ce volcan et des montagnes environnantes »*. L'homme de la montagne prépare son balluchon. Dans une heure, il doit repartir vers le dernier camp, Le paso de Cortès, situé à 4 kilomètres du volcan ; un vulcanologue de Mexico l'accompagne.

La lumière baisse très vite maintenant et à 18 heures, le soleil tombe. En quelques minutes, le volcan plonge dans l'obscurité. Une colonne de fumée noire, dense s'échappe du cratère. La pluie de cendres s'intensifie. Des blocs de roche d'un mètre de diamètre, projetés à plusieurs centaines de mètres de hauteur retombent en une pluie de pierres orange. L'air devient irrespirable.

Les hommes de la sécurité publique redoutent une importante coulée de lave. Les phénomènes observés indiquent, en effet, la présence d'un dôme de lave accumulé à l'intérieur de la cheminée volcanique. A 18 h 30, une troisième éruption se déclenche. Le Popo est un glacier qui s'est réchauffé à la suite des éruptions et son réveil peut provoquer des avalanches de boue et des innondations.

Mercredi, l'activité du Popo avait diminué mais les autorités étaient toujours en alerte et l'évacuation des villages se poursuivait.

Karen Pinault

FISCALITÉ La censure, par le Conseil constitutionnel, des allégements de CSG figurant dans le plan triennal de baisse des impôts, plonge le gouvernement dans l'embarras. ● PLUSIEURS SOLUTIONS de remplacement, comme la « familialisation » de la CSG ou une baisse des cotisations vieillesse sont à l'étude, mais soulèvent une cascade de difficultés. ● LE DÉBAT AUTOUR DE L'IMPÔT NÉGATIF est relancé, même si cette piste n'a pas la faveur du gouvernement et fait des vagues au sein de la gauche. ● LE PROGRAMME PLURIANNUEL de finances publiques, pour la période 2002-2004, fixe un objectif de croissance de 3 % par an et prévoit un excédent de 0,2 % du produit intérieur brut (PIB), à terme. ● MICHEL SAPIN a annoncé que le pouvoir d'achat des fonctionnaires sera maintenu en 2001 et 2002, mais a renvoyé au 18 janvier les mesures pour l'année 2000.

L'impôt négatif, la nouvelle controverse qui divise les socialistes

La censure par le Conseil constitutionnel de la baisse de la CSG relance le débat autour d'une réforme qui avait été écartée durant l'été. Tandis qu'Alain Madelin et la CFDT plaident pour que cette piste soit étudiée, le gouvernement semble très réservé, mais peine à trouver une solution de rechange

C'EST un débat sulfureux, dont le gouvernement aurait sûrement préféré faire l'économie. En censurant les allégements de contribution sociale généralisée (CSG) figurant dans le plan triennal de baisse des impôts (*Le Monde* du 21 décembre), le Conseil constitutionnel en a décidé autrement : très embarrassante pour la gauche, parce qu'elle génère des lignes de fracture inattendues, la controverse autour du système dit de « l'impôt négatif » est relancée.

La question est : par quelle mesure remplacer les allégements censurés par les juges constitutionnels ? « Sonné » par une décision à laquelle il ne s'attendait pas et qui ébranle tout l'équilibre de son plan de baisse des impôts, le gouvernement s'est d'abord laissé aller à la colère. Témoin, Laurent Fabius, qui a dénoncé, mercredi 20 décembre, la *« démarche de parlementaires de droite »* – à l'origine de la saisine du Conseil –, qui va priver neuf millions de personnes d'*« une amélioration de leur pouvoir d'achat en janvier »*. L'argument est de bonne guerre – *« on ne se privera pas de l'employer dans les prochains jours »*, admet-on dans plusieurs ministères –, mais il ne résoud en rien le casse-tête.

Aussitôt, dans la journée de mercredi, le « brain storming » a commencé. Le gouvernement sait, comme l'a admis le ministre des finances, qu'il faut trouver le *« plus rapidement possible »*, *« une solution de rechange »*, qui puisse être présentée au Parlement dès janvier. Une longue réunion s'est donc tenue à l'Hôtel Matignon, avec les directeurs des cabinets de M. Fabius et de Mme Guigou, pour balayer toutes les hypothèses.

« FAMILIARISER » LA CSG ?

La difficulté, c'est qu'aucune piste ne peut être considérée comme vraiment satisfaisante. Une ristourne sur les cotisations sociales poserait ainsi une cascade de difficultés, car, au terme de la montée en puissance de la CSG, les seules cotisations qui pourraient se prêter à une telle réforme sont celles de l'assurance-vieillesse. Or, compte tenu des déficits prévus d'ici quelques années pour ce régime, on imagine mal le gouvernement détourner une partie de ses ressources pour financer une augmentation du pouvoir d'achat des bas salaires. D'autant que le premier ministre n'a toujours pas annoncé l'essentiel de sa réforme des retraites.

A défaut, serait-il alors possible de « familialiser » la CSG ? On sait, en effet, que le Conseil constitutionnel a justifié sa décision en faisant valoir que le dispositif du gouvernement introduisait *« une rupture d'égalité »* des citoyens *« devant l'impôt »*. La CSG étant proportionnelle aux salaires, mais ne tenant pas compte de la totalité du revenu, un ménage avec deux salariés au SMIC aurait effectivement bénéficié de deux fois 540 francs d'allégements par mois, alors que le même ménage, disposant du même revenu mais sous la forme d'un seul salaire équivalant à deux fois le SMIC, n'aurait eu droit à aucun dégrèvement. Une solution pourrait donc consister à reconduire l'allégement de CSG, mais en le plaçant sous condition de ressources.

On voit, toutefois, immédiatement la difficulté insurmontable de cette solution : pour calculer la CSG de ses salariés, un employeur devrait-il avoir connaissance de toutes les informations confidentielles réservées actuellement à l'administration fiscale ? Outre que le système coûterait très cher aux entreprises, il poserait aussi, comme l'observe Philippe Marini (RPR) , rapporteur général du budget au Sénat, *« un problème de liberté publique »*.

Faudrait-il donc plutôt envisager un système de remboursement de CSG ? Durant l'été, avant qu'elle n'abandonne son poste de ministre de l'emploi, Martine Aubry avait défendu cette solution, et Matignon l'avait étudiée avec intérêt. Bercy, et tout particulièrement la direction générale des impôts, avaient fortement pesé pour que cette piste soit abandonnée. Surtout, de nombreux dirigeants socialistes s'y étaient opposés, ralliant finalement le premier ministre à leur position, en faisant valoir que ce schéma de crédit d'impôt présentait trop de similitude avec le système de « l'impôt négatif », défendu en d'autres temps par le monétariste Milton Friedman. C'est donc pour cette raison que, durant l'été, le dispositif de « l'impôt négatif » ayant été abandonné, celui d'un allégement de CSG a finalement vu le jour.

Très logiquement, la décision du Conseil constitutionnel a donc relancé la controverse autour de ce projet. La commission des affaires sociales et la commission des finances du Sénat se sont empressées de publier un communiqué, mercredi, pour rappeler que cette Assemblée avait adopté, le 24 novembre, *« un mécanisme alternatif de crédit remboursable d'impôt sur le revenu qui, tenant compte des situations familiales, n'encourait pas les reproches d'inconstitutionnalité »*.

VAGUES DANS LES RANGS DU PS

De son côté, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, plaide dans le même sens.: *« Le moment est venu,* dit-il, *de mettre en place un vrai filet de protection sociale, sous la forme d'un revenu minimum garanti pour tous, inspiré de l'impôt négatif mis en œuvre avec succès dans de nombreux pays, en remplacement de ce maquis d'aides sociales aux effets pervers, qui freine la reprise du travail. »* Et même la CFDT, dans un communiqué publié également mercredi, demande au gouvernement d'explorer *« toutes les possibilités, par exemple celle de l'impôt négatif »*.

Seulement voilà ! Explosif pour la majorité plurielle, durant l'été, ce débat sur « l'impôt négatif » l'est tout autant aujourd'hui. Il suscite même des vagues croissantes dans les rangs du Parti socialiste. A preuve, le rapport sur le « plein-emploi », de l'économiste Jean Pisani-Ferry, qui recommande au gouvernement d'avancer vers un système proche de « l'impôt négatif », a suscité ces derniers jours un débat très vif au sein du PS et du gouvernement. C'est une chanson vieille de *« vingt ans, réorchestrée par le Medef avec Kessler au micro et Seillière à la batterie »*, ironisait Eric Besson, chargé de l'emploi au secrétariat national du PS (*Le Monde* du 20 décembre).

Le gouvernement pourrait-il donc explorer cette solution ? Mme Guigou y est très opposée. M. Fabius a émis, mercredi, des réserves de forme plus que de fond :*« C'est un mécanisme intéressant d'un point de vue conceptuel, mais il est compliqué à mettre en place et demande des délais de plusieurs mois, voire d'un an »*, a-t-il dit. Cette formule résume bien la situation : « l'impôt négatif » n'est sans doute pas pour demain, mais il devient un sujet de friction majeur pour les socialistes.

Virginie Malingre, Isabelle Mandraud et Laurent Mauduit

Incidents de séance à l'Assemblée nationale

La décision du Conseil constitutionnel sur la ristourne de CSG a provoqué des incidents de séance dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, mercredi 20 décembre. Lors du débat sur la réforme du calendrier électoral, dans la matinée, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, a jeté l'émoi à droite en évoquant *« une décision de circonstance »*. *« Nous, nous n'avons pas fait campagne contre la fracture sociale et fait une politique contraire »*, a-t-il ajouté, en reprochant à la droite d'avoir saisi le Conseil constitutionnel. L'opposition a aussitôt demandé et obtenu une suspension de séance. Répondant à Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne), qui l'interrogeait, lors des questions au gouvernement, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a accusé l'opposition d'avoir voulu, en déposant son recours, *« priver neuf millions de salariés des exonérations de CSG et de CRDS »*. *« Je crois qu'il n'y a pas de quoi être fier ! »*, a-t-elle lancé sous les huées de la droite.

Une thèse et deux écoles

La controverse autour de « l'impôt négatif », conçu par les monétaristes américains, dont Milton Friedman, porte sur l'enjeu suivant :

● **Les partisans** de cette réforme, qui vise à donner une prime (bonus fiscal, allocation...) à ceux qui travaillent, disent qu'elle favorise le retour à l'emploi. Cette prime, qui complète le revenu salarial, peut s'avérer incitative, notamment dans un système social où les prestations et les allocations diverses ne rendent pas forcément le retour sur le marché du travail très rentable. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont adopté des systèmes qui s'inspirent de cette philosophie.

●**Les opposants** à cette réforme dénoncent son inspiration libérale. Ils arguent qu'elle tirerait vers le bas les rémunérations des moins qualifiés. Et qu'elle générerait une zone de très bas salaire. Ils font aussi valoir que cette approche tend à faire des chômeurs les premiers responsables de leur situation.

Le programme pluriannuel de finances publiques réaffirme l'objectif du plein-emploi

LES DISCUSSIONS ont été difficiles, parfois houleuses. Finalement, après des semaines de négociations entre Matignon, Bercy et le ministère de l'emploi, la France devait envoyer à Bruxelles, jeudi 21 décembre, son programme pluriannuel de finances publiques pour la période 2002 -2004.

Laurent Fabius en a présenté le contenu, mercredi, aux commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Plus que ses prédécesseurs, le ministre des finances a profité de cet exercice pour tracer les grandes lignes de la politique économique qu'il souhaite pour les années à venir. Résumées dans un texte qui accompagne la présentation du programme pluriannuel – texte très attentivement relu à Matignon et qui engage le gouvernement, précise Bercy –, celles-ci se rapprochent, à de nombreux égards, des recommandations faites par Jean Pisani-Ferry, membre du Conseil d'analyse économique, dans son rapport sur le plein-emploi (*Le Monde* du 6 décembre).

Cette perspective est, d'abord, réaffirmée. *« L'objectif de la politique économique française est le plein-emploi, c'est-à-dire, au-delà de la poursuite de la réduction du chômage, la mobilisation de toutes nos ressources humaines, de façon à augmenter le taux d'emploi de la population »*, écrit le ministère de l'économie et des finances. Tout comme l'ancien conseiller économique de Dominique Strauss-Kahn, M. Fabius estime que la croissance des années à venir créera moins d'emplois qu'elle ne l'a fait depuis 1998. Cela *« s'explique par la fin de la montée en charge de certains facteurs d'enrichissement de la croissance en emploi (effets des baisses de charges ciblées sur les travailleurs peu qualifiés, développement du temps partiel...) et, aussi, par l'achèvement progressif du passage aux 35 heures »*, estime-t-il. Le taux de chômage, fin 2004, atteindra ainsi 7 % si la croissance annuelle est de 3 %, et 7,6 % si elle est de 2,5 %. Par rapport au niveau actuel, de 9,4 %, il devrait donc enregistrer en quatre ans une baisse de 1,8 à 2,4 points, alors qu'il a été réduit de 3,2 points depuis juin 1997, c'est-à-dire en un peu plus de trois ans.

Fort de ces hypothèses, le ministre se donne donc, comme M. Pisani-Ferry, *« un objectif de politique économique »* de 3 % de croissance par an. Pour y parvenir, il invoque, notamment, *« une amélioration des comptes publics »* et *« des conditions monétaires favorables »*, ou encore la *« mobilisation de toutes les potentialités de croissance de l'économie française : ressources en capital, en travail, en nouvelles technologies et en efficacité économique »*, c'est-à-dire une politique qui cherche à soutenir l'offre, par exemple, en *« favorisant le retour à l'emploi »*. Bercy ne va pas aussi loin que M. Pisani-Ferry dans ses préconisations : l'assouplissement des 35 heures n'est pas évoqué, même si M. Fabius y est favorable, pas plus que la mise en place d'un impôt négatif, que M. Fabius estime *« complexe »* ; mais la philosophie est la même.

AMÉLIORATION DES COMPTES PUBLICS

Le programme pluriannuel de finances publiques est censé traduire une partie de ces objectifs, *via* l'amélioration des comptes publics et la baisse des prélèvements obligatoires. Il prévoit que, sur la période 2002-2004, les dépenses de l'Etat progresseront de 1 % en volume. Les dépenses d'assurance-maladie, elles, augmenteront de 5,5 %, chiffre *« volontariste »* quand on sait qu'aujourd'hui *« elles progressent à un rythme de 10 % sur trois ans »*, explique M. Fabius. Au total, les dépenses publiques devraient augmenter de 4,5 % entre 2002 et 2004, ce qui ramènerait leur part dans le PIB à 49,8 % en 2004, contre 52,1 % fin 2001.

Les marges de manœuvre ainsi dégagées devraient être, pour moitié environ, consacrées à la baisse des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), qui doivent représenter 44,7 % du PIB en 2001. Bercy prévoit de descendre, en 2004, à 43,8 % du PIB si la croissance annuelle est de 3 %, et à 43,7 % si elle est de 2,5 %. Par ailleurs, le gouvernement entend continuer à réduire le besoin de financement des administrations publiques. Avec une croissance annuelle de 3 %, les finances publiques de la France devraient même être excédentaires, de 0,2 % du PIB en 2004, contre un déficit prévu de 1 % du PIB en 2001.

Que l'activité économique ne progresse que de 2,5 % par an, et les finances publiques resteront déficitaires, à hauteur de 0,5 % du PIB en 2004. Ce scénario, que le gouvernement refuse de faire sien, n'a rien d'improbable. La croissance annuelle de 3 %, que la France se donne comme objectif, ne se fera pas toute seule et nécessitera une politique économique volontariste, dont Bercy a tracé les premiers contours à l'occasion de la présentation du programme pluriannuel de finances publiques.

V. Ma.

Dans la fonction publique, la négociation salariale achoppe sur les augmentations prévues pour l'année 2000

APRÈS cinq heures de discussions, *« le suspense reste entier »*, soupire Pierre Duharcourt, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU, éducation). Certes, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a bien donné le véritable coup d'envoi des négociations sur les salaires des fonctionnaires, mercredi 20 décembre, après le « faux départ » du 21 novembre, unanimement dénoncé par les syndicats. Cependant, les discussions ont vite *« tourné court »*, déplore Bernard Lhubert (CGT), pour qui le ministre aura *« parlé de tout sauf des salaires »*.

M. Sapin n'est pourtant pas venu les mains vides, annonçant d'entrée de jeu que le pouvoir d'achat des fonctionnaires serait maintenu en 2001 et 2002, terme de l'accord triennal auquel le gouvernement souhaite aboutir : la hausse de la valeur du point d'indice, qui sert de base de calcul aux rémunérations des 5,4 millions d'actifs et aux pensions des 4 millions de retraités de la fonction publique, suivra donc celle de l'inflation prévisionnelle, évaluée à 1,2 % par le gouvernement pour ces deux années. A cette proposition *« tout à fait considérable »*, le ministre comptait également ajouter des mesures en faveur des bas salaires de la fonction publique, où plus de 500 000 personnes, dans les ministères, ont un traitement inférieur à 1,5 fois le SMIC. Enfin, deux projets de texte concernant une réforme des mécanismes de promotion interne à l'administration et une remise à plat du système des heures supplémentaires (*Le Monde* du 21 décembre) ont également été remis aux sept fédérations syndicales, en vain.

D'un commun accord, celles-ci n'ont pas voulu, en effet, traiter séparément ces dossiers « annexes », aussi intéressants soient-ils, sans connaître les intentions du gouvernement sur la question centrale de l'évolution du traitement de base des fonctionnaires : au-delà du cadrage annoncé pour 2001 et 2002, le montant, la forme et le calendrier des augmentations qui seront accordées pour les trois années de l'accord ne seront en effet tranchés que lors d'une troisième et dernière réunion, fixée au 18 janvier, a expliqué le ministre en ouvrant les discussions. *« On ne négocie pas des pièces détachées »*, a répondu Pierre Duharcourt, tandis que Roland Gaillard (FO) s'emportait contre la tentative du gouvernement d'*« escamoter le débat sur les salaires »* et sur la question, cruciale, de l'année 2000.

> Pour le représentant de FO, « si on ne se mobilise pas, on n'aura rien»

Depuis des mois, celle-ci fait l'objet d'une épreuve de force entre les syndicats et le gouvernement, qui souhaite déduire des augmentations prévues pour 2000 le bénéfice « inattendu » du précédent accord salarial (+ 1,1 % sur 1998 et 1999). Même si l'augmentation de 0,5 % accordée au 1er décembre est bien trois fois plus faible que l'inflation sur l'année (1,6 %), *« chaque fonctionnaire sait très bien qu'il a commencé l'année avec un gain de pouvoir d'achat pour 2000 »*, plaide M. Sapin, qui compte sur les mesures annexes, et notamment l'attribution de points d'indice supplémentaires aux bas salaires, pour convaincre les syndicats. *« Nos propositions permettront d'apprécier comment les fonctionnaires sont traités par le gouvernement sur les cinq années de sa législature »*, prévient le ministre, pour qui cette évolution *« ne sera pas négative »*.

Certains, comme la CFDT, l'UNSA ou la CFTC, ne semblent pas hostiles à cette solution, Nicole Prud'homme (CFTC) jugeant la journée *« positive »* et le ministre *« bon négociateur »*. La CGT, FO et la FSU continuent en revanche à faire du règlement de la question 2000 un préalable à la poursuite des discussions : *« Obtenir plus que l'inflation devient quelque chose d'interdit qu'on nous retire l'année suivante »*, s'emporte M. Lhubert. *« Si on ne se mobilise pas, on n'aura rien »*, menace M. Gaillard.

Les discussions à peine terminées, les deux leaders syndicaux ont donc appelé successivement à une journée de grève le 18 janvier, *« massive et de haut niveau »*, précise M. Lhubert. De son côté, la FSU se déclarait elle aussi favorable à toute manifestation pouvant renforcer *« l'unité dans l'action »*.

Alexandre Garcia

Les députés ont adopté la proposition inversant le calendrier de 2002

Le texte, qui a recueilli 300 voix, dont 25 du groupe UDF, va désormais être soumis aux sénateurs. Les divisions de la droite qui sont apparues dans ce débat relancent la question de l'organisation de l'opposition, à trois mois des élections municipales

Trois cents députés ont voté « pour » la proposition de loi organique, mercredi 20 décembre à l'Assemblée nationale, fixant les élections législatives après la présidentielle de 2002. Deux cent quarante-cinq élus ont voté « contre » et six se sont abstenus. Le texte va maintenant être discuté au Sénat. Vingt-cinq députés de l'UDF ont joint leurs voix à celles du PS, des radicaux de gauche et du Mouvement des citoyens, ainsi que deux membres du RPF de Charles Pasqua, pour approuver le texte. Au cours d'un petit déjeuner de l'UDF, le 20 décembre, partisans et adversaires de l'inversion du calendrier chez les centristes se sont entre-déchirés. Toutefois, après le vote, tous semblaient soucieux de ne pas raviver les plaies ouvertes et de ne pas relancer à chaud le débat sur la recomposition de l'opposition. Au cours d'un déjeuner, mardi 19 décembre avec quelques journalistes, Alain Juppé confirmait au contraire son intention de travailler, dès janvier, à l'organisation de l'union de l'opposition ***(Lire aussi notre éditorial page 18).***

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Daniel Vaillant, a parié *« 299 votes "pour" »* ; son conseiller politique, Yves Colmou, *« 300 »* ; le président de la commission des lois, Bernard Roman, *« 301 »*... Mercredi 20 décembre, vers 17 heures, tout le monde guette le résultat du vote de la proposition de loi organique fixant les élections législatives après la présidentielle de 2002. A quelques pas de l'hémicycle, Lionel Jospin attend lui aussi. *« Pour : 300 ; contre : 245 »*, annonce le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni. L'article unique du texte, amendé par l'UDF, a été adopté : *« Les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le troisième mardi de juin de la cinquième année qui suit son élection. »* Vite, dans les couloirs, chacun s'informe du vote centriste : *« 25 pour, 31 contre, quatre abstentions »* sur 71 élus.

La réforme était souhaitée depuis des mois par le président de l'UDF, François Bayrou, soucieux d'éviter que la mécanique d'union aux élections législatives bénéficie à Jacques Chirac. Au terme de la navette avec le Sénat, le texte devra recueillir la majorité absolue de 289 voix. Or les députés RPR, DL, PCF et les Verts y sont opposés. D'où la nécessité des voix centristes. Mercredi, la barre des « 289 » a été franchie. Le gouvernement est soulagé.

Dominique Paillé, délégué général de l'UDF et proche de M. Bayrou, l'est aussi. Mais il évite tout *« triomphalisme »*. Car l'alliance de circonstance PS-UDF a semé le trouble dans l'opposition. Ça rappelle des souvenirs à Jacques Baumel, quatre-vingt-deux ans : *« C'est exactement la même situation qu'en 1946-47, lorsque la SFIO et le MRP avaient conduit le général de Gaulle à l'exil. » « Je n'aime pas les centristes "passe-muraille" »*, lance le porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, en fustigeant les députés UDF qui *« ont trahi leurs engagements auprès des électeurs de l'opposition »*.

Toutefois, même à DL, on ne parle plus de représailles : *« Il en est hors de question. Ce qui compte, c'est de gagner tous ensemble »*, affirme le secrétaire politique de DL, François Goulard. Dans le camp des « 25 », on cherche aussi à calmer le jeu. *« Dégonflons, dégonflons ! »*, tempère Anne-Marie Idrac : *« Barre, Giscard, Charette seraient à gauche ? Il ne faut pas se monter le bourrichon... »*

La journée a pourtant été mouvementée. Mercredi matin, l'ambiance du petit déjeuner de l'UDF était *« moins centriste que d'habitude »*, selon un participant. Hervé de Charette, favorable à l'inversion du calendrier, a déploré que le groupe soit *« une machine contre le parti »*. Des noms d'oiseau – *« faux cul ! »*, a lancé Hubert Grimault à M. de Charette – ont volé. Cette montée d'adrénaline en a peut-être perturbé certains au moment du vote. Hervé Morin, proche de M. Bayrou, n'est pas arrivé à temps. Il était chargé de voter pour Gérard Grignon. Deux voix de moins au compteur ! Les rectifications de vote, qu'ils souhaitaient, ne sont pas prises en compte pour un scrutin public.

Pierre Méhaignerie, dont le cœur balançait sérieusement depuis plusieurs semaines, a finalement basculé dans l'abstention. Motif invoqué : l'ancien garde des sceaux a eu *« un coup de colère »* en entendant la réponse d'Elisabeth Guigou à Charles de Courson sur la contribution sociale généralisée (CSG), pendant la séance de questions d'actualité *(lire page 7)*. Soucieux de ménager les centristes, Lionel Jospin a adressé un petit mot d'apaisement à M. Méhaignerie. En vain.

« DE VRAIS ALLIÉS »

Silencieux tout au long du débat, M. Douste-Blazy s'est encore fait remarquer malgré lui, à la dernière seconde. Le candidat à la mairie de Toulouse ne voulait surtout pas que se répète le « coup d'Angers ». Au lendemain du congrès de l'UDF, tous les observateurs avaient mis en doute le prétexte censé justifier son absence au moment du vote sur le calendrier. Mercredi, il a donc pris soin de déléguer sa voix – et son vote contre – à René Couanau, au cas où... Bien lui en a pris, car le président du groupe UDF n'a pu regagner à temps son pupitre pour voter lui-même ! Avant de s'éclipser rapidement, M. Douste-Blazy se félicite juste que l'UDF ait *« tenu »*.

« Douste » n'est pas le seul à vouloir tourner la page. Du coup, les spéculations sur la recomposition de l'opposition sont renvoyées à plus tard. Un parti unique à droite ? *« Si j'avais de l'argent à mettre sur la table, je ne ferais pas le pari qu'il existera avant les élections présidentielles »*, déclare Philippe Séguin sur France-Inter. *« Il ne se passera rien avant les municipales »*, pronostique le président du groupe DL, Jean-François Mattei. *« Ce serait une hérésie que ceux qui sont majoritaires quittent le groupe »*, indique-t-on dans l'entourage de M. Douste-Blazy. *« Quitter l'UDF ? Et pour aller où, grands dieux ! »*, s'exclame Mme Idrac.

Un rapprochement entre l'UDF et DL, susceptible de gêner François Bayrou dans sa démarche présidentielle, ne semble pas à l'ordre du jour, du moins dans l'immédiat. Un de ses proches, Jean-Louis Borloo, estime même que Jacques Chirac va devoir *« modifier sa stratégie »* pour s'assurer de bons reports de voix entre les deux tours de la présidentielle : *« L'Elysée a désormais besoin de s'appuyer sur de vrais alliés plutôt que de tuer ses collatéraux. »*

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

Vingt-cinq UDF « pour »

La proposition de loi organique visant à fixer les élections législatives après la présidentielle de 2002 a été adoptée, en première lecture, mercredi 20 décembre, par 300 députés contre 245.

● **300 ont voté pour :** 249 PS, 25 UDF, 23 RCV (dont 12 radicaux de gauche, 7 chevènementistes, les 3 élus du PCR, ainsi que Guy Lengagne), l'apparenté communiste Ernest Moutoussamy, et deux RPF : Jacques Myard, membre du groupe RPR, et Jean-Jacques Guillet, non-inscrit. Les 25 UDF sont : Pierre Albertini, Pierre-Christophe Baguet, Raymond Barre, Emile Blessig, Jean-Louis Borloo, Jean Briane, Hervé de Charette, Marc-Philippe Daubresse, Jean-Claude Decagny, Alain Ferry, Claude Gaillard, Germain Gengenwin, Valéry Giscard d'Estaing, Francis Hillmeyer, Anne-Marie Idrac, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jégou, Maurice Leroy, Maurice Ligot, Pierre Menjucq, Dominique Paillé, Jean-Luc Préel, Gilles de Robien, Rudy Salles et Pierre-André Wiltzer.

● **245 contre :** 131 RPR, 31 UDF, 43 DL, 34 PCF, deux Verts et quatre non-inscrits.

● **6 abstentions :** 2 élus RPR (Franck Borotra et Pierre Lellouche) et 4 UDF (Jean-Pierre Abelin, Jean-Pierre Foucher, Pierre Méhaignerie et André Santini).

● **26 n'ont pas pris part au vote :** 6 PS, 11 UDF, 4 RPR et 5 RCV

« Et comment avez-vous trouvé le président ? »

COMME il le fait maintenant très régulièrement, Jérôme Monod, le conseiller du président de la République, avait invité à dîner à l'Elysée, le 19 décembre, une dizaine de députés de l'opposition. *« Le genre de soirée où l'on déguste saint-jacques et turbot et où l'on parle tranquillement de l'état de la droite »*, soupire un des participants. Ce soir-là, il s'agissait d'évoquer d'abord la prestation télévisée de Jacques Chirac, le 14 décembre, sur TF1. Puis de préparer l'union, alors même qu'une partie des centristes s'alliait aux socialistes pour voter une inversion de calendrier dont M. Chirac ne veut pas, mais qui devrait servir son rival de droite à la présidentielle, François Bayrou. Allez parler d'alliances politiques avec cela...

« Et comment avez-vous trouvé le président ? », a commencé M. Monod. Les RPR l'avaient trouvé *« excellent »*. Pour les UDF et les DL, *« il était temps qu'il parle »*. Roland Francisi (RPR, Corse-du-Sud) s'est lancé dans une exégèse des propos de M. Chirac sur la Corse, et René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine) n'a eu qu'un regret : *« Il a un peu trop ménagé les juges, tout de même ! »*

M. Monod avait convié Dominique Paillé (UDF, Deux-Sèvres), proche de M. Bayrou. Le RPR Thierry Mariani (Vaucluse), qui pensait encore que l'inversion du calendrier ne passerait pas, a donc vite été détrompé. *« Nous serons au moins vingt-cinq UDF à voter "pour", la réforme passera »*, a indiqué M. Paillé, avant d'observer qu'il faudrait bien adopter *« un code de bonne conduite »*, afin que la droite puisse se retrouver, au second tour de la présidentielle, derrière un seul candidat. *« Tu parles d'une bonne conduite,* grommelaient les RPR, *quand Bayrou passe son temps à taper sur Chirac ! »* M. Monod assura à chacun qu'il y aurait *« une fenêtre de tir »* entre le 15 janvier et le 15 février, avant les municipales, pour *« un appel à l'union de l'opposition venu de la base »*. Il ne croit pas, en revanche, à la « fusion » des partis de l'opposition.

Raphaëlle Bacqué

Le FLNC se réserve le droit de rompre la trêve pour dénoncer « l'action répressive de l'Etat »

Le gouvernement retravaille l'avant-projet de loi gouvernemental

Le directeur du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, a réuni à Matignon, mercredi 20 décembre, les directeurs du cabinat des membres du gouvernement pour une ultime rédaction du projet de loi portant statut de la Corse. Plusieurs amendements transmis par l'Assemblée de Corse ont ainsi été pris en compte. Le FLNC a par ailleurs revendiqué par un communiqué trois attentats récents commis sur l'île.

RECEVABLE ? Irrecevable ? Motivé, ou non ? Un vrai concours Lépine, ont d'abord soupiré la Place Beauvau et Matignon, dans un premier moment de stupeur et de découragement, devant la grosse pile des cinquante-six amendements transmis par l'Assemblée de Corse, les 8 et 9 décembre. Puis, vite, très vite, de réunion interministérielle en réunion interministérielle, les services du ministre de l'intérieur et du premier ministre se sont attelés, pendant dix jours, aux *« avis »* émis par les élus, examinant la manière de les intégrer – ou non – au projet de loi gouvernemental portant statut de la Corse.

Olivier Schrameck a ensuite réuni, mercredi 20 décembre, à Matignon, les directeurs du cabinet de tous les membres du gouvernement pour une ultime rédaction du texte. Le tout afin de le transmettre au Conseil d'Etat avant Noël, comme prévu, et de le présenter en conseil des ministres le 31 janvier ou le 7 février 2001.

Hautement technique, l'exercice était aussi très politique. En achevant de rédiger son texte, le 28 novembre, le gouvernement savait qu'il devait laisser aux élus de l'île – et notamment aux nationalistes – quelques marges de manœuvre. De quoi pouvoir expliquer, par exemple, à la base militante de Jean-Guy Talamoni et de Paul Quastana que les amendements des élus de Corsica Nazione n'avaient pas été inutiles. La Place Beauvau estimait en tout cas, jeudi, avoir *« assez largement tenu compte »* des demandes des élus de l'Assemblée territoriale, notamment sur l'élargissement des champs de compétence. De même, le gouvernement a enregistré et entériné le refus de l'Assemblée de Corse de prendre en charge certaines compétences, comme le logement social ou les transports scolaires, parfois avec regret. La suppression des offices et agences, enfin, est renvoyée à plus tard.

Le gouvernement se refuse, en revanche, à commenter la revendication par le FLNC, mercredi 20 décembre, de trois attentats récents, dans un communiqué reçu par France 3 Corse. Les auteurs du texte affirment être à l'origine de l'attentat à la voiture piégée, le 2 décembre, à Ajaccio (Corse-du-Sud), contre le siège de la 55e division militaire. Deux charges explosives, composées de nitrate-fioul, avaient été découvertes, dans la soirée, dans un véhicule stationné devant la caserne Grossetti, située au centre-ville d'Ajaccio. L'explosion prévue pour 19 heures avait fait long feu. Le détonateur avait bien fonctionné mais la charge, selon les policiers, *« n'avait pas été initiée »* à cause d'un matériel obsolète.

> Au cours des derniers mois, une dizaine de cadres des mouvements nationalistes ont été interpellés

Le FLNC indique également avoir déposé l'engin explosif, le 3 décembre, devant le Secrétariat général pour les affaires corses (SGAC), dans un quartier d'habitation. Profitant d'une absence momentanée du car de CRS chargé de la surveillance des lieux, les membres du FLNC avaient placé une charge d'une cinquantaine de litres de nitrate-fioul dans une poubelle. L'alerte avait été donnée par le concierge de l'immeuble qui abrite cette administration et la bombe avait été désamorcée. Le FLNC revendique, enfin, l'attentat qui a endommagé, le 4 décembre, la caserne de gendarmerie Colonna-d'Istria, à Borgo.

« Ces actions constituent un avertissement sans préalable à l'encontre des forces de répression », précise le communiqué. *« Malgré le cessez-le-feu* [décrété le 23 décembre 1999]*, nous nous réservons,* ajoute-t-il, *le droit de frapper à chaque fois que le mouvement national sera agressé.* (...) *Il incombe aujourd'hui à l'Etat français de lever toutes les incertitudes afin que cette démarche* [processus Matignon] *aille à son terme. Pour cela, la violence répressive doit cesser, les exactions des juges de la 14e section* [antiterroriste] *et de leurs chiens de garde ne pourront plus être mis sur le compte de l'indépendance de la justice mais bien sur celui des options choisies par l'Etat français pour régler la question corse. Ces comportements anéantiraient l'espoir d'un véritable processus de paix. »*

Les auteurs du communiqué font référence aux arrestations intervenues dans le cadre de l'enquête sur le double attentat commis, le 25 novembre 1999, en plein jour, à Ajaccio, contre les bâtiments de l'Urssaf et de la direction départementale de l'équipement. Au cours des derniers mois, une dizaine de cadres des mouvements nationalistes, A Cuncolta et Corsica Viva, piliers du soutien à la politique de Lionel Jospin, ont en effet été interpellés. Parmi eux, Olivier Sauli et Patrice Murati, responsables du mouvement A Cuncolta, et devenus, sur les murs de Corse, les nouveaux martyrs du « processus » de Matignon (*Le Monde* daté 10-11 décembre).

Les deux hommes ont été remis en liberté par la chambre d'accusation, vendredi 15 et mardi 19 décembre. Cette décision judiciaire semble avoir apaisé les esprits et, paradoxalement, conduit le FLNC à reconnaître, au lendemain de cette dernière libération, la paternité des attentats. Le FLNC demande enfin au gouvernement de ... ne pas *« dénaturer le contenu »* du projet de statut défini pour la Corse après son passage devant l'Assemblée territoriale.

Ariane Chemin et Jacques Follorou

Les Amis de Jacques Chirac pour la diversité de candidatures à droite

L'ASSOCIATION des Amis de Jacques Chirac juge *« normales »* et *« légitimes »* les candidatures à l'Elysée de François Bayrou et d'Alain Madelin, *« car des courants identifiés ont le droit à cette occasion de défendre leurs idées »*. Dans l'éditorial de la dernière livraison de son journal *Amitiés*, l'association présidée par Bernard Pons (RPR) met en garde les responsables de la droite contre *« des projets d'union qui cacheraient des combines politiciennes »*. On risque, selon elle, de *« découvrir derrière eux les mêmes apprentis sorciers inventeurs de toutes les stratégies perdantes de notre camp »*.

Sans citer Alain Juppé ni Edouard Balladur, qui militent pour la création d'une formation unique de l'opposition, l'Association des amis de Jacques Chirac affirme qu'exiger *« un monopole de candidature »* est *« un acte d'arrogance contre-productif »*.

DÉPÊCHES

■ **FORMATION PROFESSIONNELLE : le patronat et les syndicats ont ouvert**, mercredi 20 décembre, un nouveau chantier de la « refondation sociale » prônée par le Medef, celui de la formation professionnelle. C'est le cinquième après ceux consacrés à l'assurance-chômage, la santé au travail, les retraites complémentaires et la négociation collective. Les partenaires sociaux doivent remettre à plat un système, fondé en 1971, qui s'est révélé très inégalitaire, les femmes, les salariés peu qualifiés et les employés de PME accédant plus difficilement que les autres à la formation professionnelle.

■ **CONSOMMATION : les dépenses de consommation des ménages français en produits manufacturés ont enregistré**, en novembre, une hausse de 0,8 % (après 1,5 % en octobre), selon les données (corrigées des variations saisonnières) publiées, jeudi 21 décembre par l'Insee. Sur douze mois, la consommation a progressé de 2,9 %. En novembre, les dépenses ont été soutenues pour l'équipement du logement (+1,9 %), mais elles ont continué de reculer pour l'automobile (–1,3 %).

■ **SALAIRES : l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 %** au cours du troisième trimestre 2000 et de 1,9 % entre septembre 1999 et septembre 2000, alors que les prix progressaient de 2,1 % sur la même période, selon les résultats définitifs publiés, jeudi 21 décembre, par le ministère de l'emploi. Le pouvoir d'achat est donc en recul de 0,2 point. En revanche, l'indice du salaire horaire de base des ouvriers a progressé de 1,1 % au troisième trimestre, et de 5,3 % sur un an. La progression du pouvoir d'achat du salaire ouvrier est de 3,2 % sur ces douze mois.

Jean de Gaulle (RPR), candidat dissident dans le 12e arrondissement de Paris

LE CAUCHEMAR se poursuit pour la droite parisienne et pour son chef de file, Philippe Séguin. Après le forfait de Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement, c'est au tour de Jean de Gaulle, député (RPR) du 12e, d'annoncer qu'il conduira sa propre liste face à celle du maire sortant, investi par M. Séguin, l'UDF Jean-François Pernin.

Dans cet arrondissement-clé pour l'élection de mars 2001, les deux chefs de la droite locale se battent comme des chiffonniers à coups de tracts anonymes et d'accusations publiques, depuis que le premier adjoint de M. Pernin, Jean-Pierre Bechter, s'est présenté contre M. de Gaulle aux élections législatives de 1997. Le député des Vosges est bombardé de copies des courriers incendiaires que s'échangent les deux hommes. Jusque-là, il était peu intervenu, se contentant d'accepter le soutien sans faille... des deux parties. Lundi 18 décembre, après avoir, le matin, tenté de convaincre M. Toubon d'accepter la deuxième place sur la liste du 13e, M. Séguin a essuyé, l'après-midi, un deuxième échec dans le 12e.

Les protagonistes du conflit n'ont pu que constater leur incapacité à se réconcilier. A la demande de M. Séguin, le maire du 12e avait fini par accepter la présence de M. de Gaulle sur sa liste, mais ce dernier voulait que son suppléant, Jean-Pierre Burriez, y figure également. Lequel M. Burriez, membre de Démocratie libérale (DL), proche de Laurent Dominati, fait ostensiblement les yeux doux à Jean Tiberi et déclare régulièrement qu'il est, lui aussi... candidat à la mairie du 12e.

Mercredi, le petit-fils du général de Gaulle a dénoncé la *« conception patrimoniale de l'arrondissement »* de M. Pernin, lui-même fils de l'ancien maire du 12e, Paul Pernin, qui lui a, en douceur, cédé son fauteuil en 1995. M. de Gaulle a, par ailleurs, déclaré qu'il continuerait à soutenir *« Philippe Séguin et personne d'autre »*. L'intéressé ne veut pas de ce soutien. Dans un communiqué, il *« prend acte de la dissidence provoquée par Jean de Gaulle »* et dénonce *« une aventure personnelle vouée à l'échec »*. Seul, précise-t-il, M. Pernin sera habilité à se réclamer de lui durant la campagne municipale.

LA GAUCHE S'ASSEMBLE

L'ancien président du RPR sera-t-il plus indulgent avec M. Toubon ? Celui-ci n'a visiblement pas abandonné tout espoir d'être tête de liste dans le 13e. Jeudi matin, sur Europe 1, il a déclaré qu'il allait demander l'arbitrage de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, et l'intervention d'une *« commission des sages »* pour trancher la question de principe qui l'oppose à M. Séguin.

Tandis que le candidat officiel de l'opposition s'épuise à jouer les pompiers, son adversaire socialiste, Bertrand Delanoë, profite à plein régime du calme qui règne dans son camp. Mercredi, il a réuni ses partenaires communistes, radicaux et du Mouvement des citoyens, avec lesquels a été signé un accord de premier tour. Après avoir beaucoup regimbé, le vice-président du MDC et maire du 11e arrondissement, Georges Sarre, a fini par accepter les conditions avantageuses que lui offre le PS : sept ou huit conseillers de Paris, dont un dans le 18e et une autre dans le 12e, si la gauche sait tirer profit des divisions de la droite et parvient à le faire basculer.

Christine Garin

ÉDUCATION **L'enseignement de l'arabe au sein de l'éducation nationale n'en finit pas de susciter des polémiques. La dernière porte sur l'épreuve facultative au baccalauréat, qui devrait être modifiée en 2001, pour la troisième fois en cinq ans. ● CES QUERELLES s'expliquent par une opposition de fond entre deux tendances : les partisans des langues minoritaires plaident pour la valorisation de la culture maghrébine, tandis que d'autres dénoncent les discours multiculturalistes. ● SIGNE de la démission de l'éducation nationale : seulement 8 000 jeunes de dix à dix-huit ans apprennent l'arabe au collège ou au lycée, tandis que 34 000 suivent des cours dans les mosquées. ● LES ENSEIGNEMENTS en langue et culture d'origine, assurés dans le primaire par des maîtres étrangers venus du Maghreb, font l'objet de critiques, notamment sur la pédagogie utilisée.**

Le gouvernement doit trancher la polémique sur l'épreuve d'arabe au bac

Pour la troisième fois en cinq ans, cette épreuve facultative va être modifiée. 8 000 élèves apprennent cette langue dans les collèges et les lycées, tandis que 34 000 l'étudient dans les mosquées. Cet enseignement continue à être pris en otage entre multiculturalisme et postcolonialisme

POUR LA TROISIÈME FOIS en cinq ans, l'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat va être modifiée. Derrière le débat de spécialistes, l'affaire a des allures de mauvais symptôme : l'arabe, en France, n'est pas une langue vivante étrangère comme les autres.

Les candidats au bac sont ainsi devenus les otages d'un affrontement mené ces jours derniers jusqu'au sein du cabinet de Lionel Jospin. Il oppose les partisans de l'arabe dialectal, tel qu'il est parlé dans les familles, et ceux de l'arabe littéral, langue des Etats et de la culture arabes. Dans cette arène, les arguments pédagogiques n'ont pas le dessus. Les premiers brandissent la défense des langues minoritaires ; l'arabe dialectal, relèvent-ils, a ainsi été inscrit à ce titre dans la Charte européenne des langues régionales, signée par le gouvernement, mais non ratifiée à ce jour. Ils ont aussi insisté sur la *« valorisation de la culture maghrébine »* des enfants de l'immigration. Les seconds, dénonçant cette position *« néocolonialiste »* et *« paternaliste »*, l'ont jugée attentatoire à l'intégrité des Arabes, pour qui dialecte et arabe *« standard »* ne forment qu'un.

Jusqu'en 1994, l'arabe dialectal fait partie des 32 langues non enseignées mais sanctionnées au bac ; 12 000 candidats se présentent alors, à l'oral. Faute de profs, c'est trop pour que l'épreuve soit sérieusement corrigée. En 1995, son organisation est déléguée à l'Inalco (Langues'O). Le dialectal passe à l'écrit, où l'on demande aux bacheliers d'écrire l'arabe en caractères latins. Les candidats diminuent encore de moitié. En 2000, nouveau changement. L'épreuve orale prend appui sur des textes que le candidat doit présenter. Les effectifs chutent à nouveau de 50 %. Tous ces atermoiements ont fini par décourager les élèves. Pour 2001, le ministère propose une épreuve orale unique testant les compétences en arabe dialectal ou littéral.

Aujourd'hui, 8 000 jeunes de dix à dix-huit ans apprennent l'arabe dans 229 collèges et lycées *(lire ci-dessous)* ; ils sont 34 000 à suivre des cours dans les mosquées, selon une estimation du ministère de l'intérieur. La preuve, selon certains, que le service public d'éducation a démissionné. Celui-ci affiche pourtant une certaine volonté politique. Claude Allègre a ainsi doublé en 1999 le nombre de postes offerts à l'agrégation ; ils sont passés de 5 à 10. Pour la première fois, un concours de recrutement de professeurs de lettres d'arabe en lycée professionnel a été organisé en 1999. Jack Lang affirme sa détermination à diversifier les langues vivantes dès l'école primaire. Mais, sur le terrain, l'arabe est en perdition. Seuls les effectifs de classes préparatoires progressent, mais par l'apport quasi exclusif d'étudiants étrangers.

La section internationale du lycée Balzac à Paris, la première du genre, a vu le jour en septembre 2000, en seconde, avec... sept élèves. Les volontaires ont été intégrés dans une classe marquée par des problèmes de discipline et de niveau. Il leur manque encore, à la fin du premier trimestre, l'enseignant marocain devant assurer l'histoire-géographie dans la langue, comme le prévoient les textes régissant les sections internationales : la demande officielle de la France au Maroc n'a pas été faite dans les formes. *« J'espère qu'à la rentrée 2001 mes élèves seront mélangés avec les hispanisants, les anglicistes et les germanistes »*, confesse l'enseignante, Maha Billacois.

Au lycée Masséna de Nice, où l'arabe était enseigné depuis trente ans de la seconde aux classes prépas, le rectorat a tenté de fermer l'option en 1999, prétextant, contre toute évidence, qu'il n'y avait plus assez de candidats. La tentative a échoué (*Le Monde* du 28 juin).

ENFANTS DE L'IMMIGRATION

« Tout a été fait pour que je n'aie plus d'élèves », constate, amère, Hafida Hamburger. Cette enseignante, qui a perdu plus de la moitié de son effectif, précise : *« Il y a quelques années, j'avais beaucoup d'élèves "gaulois", attirés par la civilisation et la graphie arabes ; j'ai désormais majoritairement des enfants de l'immigration qui souhaitent connaître la langue de leurs parents. »*

A Maubeuge, où un lycée s'est déclaré prêt à ouvrir l'arabe en langue vivante 2 en seconde, l'inspecteur pédagogique régional tente depuis des mois de proposer des ateliers de pratique linguistique en classe de 5e afin de constituer un vivier. En vain. *« Le collège de centre-ville se demande pourquoi il devrait accepter, au motif qu'il n'a pas d'élèves d'origine maghrébine ; le collège de banlieue refuse, en disant que cela va renforcer le ghetto dans lequel il se trouve »*, explique-t-il.

L'arabe subit, comme toutes les *« langues à faible diffusion »*, les effets de la décentralisation, qui donne aux conseils d'administration des collèges et lycées un droit de regard sur les décisions d'ouverture des options. *« Le système asphyxie les "petites" langues : on nous dit sans arrêt que nous n'avons pas assez d'élèves »*, constatent enseignants et inspecteurs. Mais l'explication ne suffit pas. Sur le fond, regrette Bruno Levallois, inspecteur général, *« l'institution offre l'arabe à regret »*. Les classes *« européennes »*, en réalité *« européennes et orientales »* selon leurs textes fondateurs, n'ont-elles pas abandonné la seconde partie de leur ambition ? De fait, *« l'offre n'est ni honnête ni cohérente »* sur le territoire, relève Bruno Levallois.

Ici la langue existe au collège mais n'est plus offerte dans le lycée du secteur. Là, on l'ouvre en 6e sans garantir aux familles que les élèves pourront continuer jusqu'en 3e. Très rares sont les endroits où la filière est complète du primaire au lycée.

Constituée comme discipline de l'enseignement secondaire à l'époque de la colonisation, la langue arabe subit encore les soubresauts d'une histoire mal digérée. En 1974, date à laquelle l'Etat pensait encore préparer le retour aux pays des travailleurs immigrés, 375 élèves étudiaient l'arabe dans une trentaine d'établissements. Ils étaient 12 000 dix ans plus tard. Depuis, la langue a vécu *« des années noires »*, souligne Bruno Levallois. Elle paie d'abord le fiasco des discours multiculturalistes et de leur traduction, la *« pédagogie couscous »*. *« Nous avons subi un coup de balancier inverse : l'intégration devenait assimilation ; chefs d'établissement, inspecteurs d'académie et recteurs se sont dit que les élèves issus de l'immigration devaient d'abord faire du français et de l'anglais, et ce plus que les autres. »*

LA LANGUE ET LE VOILE

Les affaires de voile et le développement de l'islamisme feront le reste, encourageant même certaines manifestations racistes dans les milieux éducatifs. Voilà l'arabe devenu la langue des seuls immigrés. *« La langue agit un peu comme le voile : on a peur que cela dégrade l'image de l'établissement »*, relève Hanifa Cherifi, membre du Haut Conseil à l'intégration, qui dénonce l'ambiguïté d'un *« traitement différencié des langues par l'institution scolaire selon la place de leurs ressortissants sur le territoire »*. L'école ne fait-elle pas place aux enseignements de langue et culture d'origine (ELCO, *lire ci-dessous*) sans les évaluer, tandis qu'elle sanctionne au bac des langues qui ne bénéficient d'aucun enseignement comme le berbère ? *« On refuse de répondre aux questions essentielles*, relève Mme Cherifi. *Pense-t-on que des élèves ont le droit de préserver leur culture, comme on le fait pour les langues régionales, ou décide-t-on qu'ils sont encore dans une logique d'assimilation ? Veut-on valider leurs compétences ou non ? Pense-t-on que l'arabe est une langue internationale porteuse pour le développement du pays ? »* En écho, note Denis Paget, secrétaire général du SNES, *« nous avons l'impression que plus le corps enseignant rencontre de difficultés, plus il se replie sur une laïcité dure »*.

Au cabinet de Jack Lang, d'aucuns sont persuadés qu'on ne pourra sortir l'arabe de l'ornière seul. *« Il faut le relancer avec d'autres langues, le chinois par exemple. »* Car la demande, de l'avis de tous, existe. *« A Argenteuil, nous avons constaté une explosion des inscriptions dans les cours associatifs, de la part de parents maghrébins de la deuxième génération qui eux-mêmes ne parlent pas l'arabe »*, témoigne un conseiller du ministre de l'intérieur. Depuis 1995, la crainte de voir les associations islamiques récupérer la mise fait évoluer les esprits. Les ambitieux projets de la ville de Grenoble, qui souhaite ouvrir des classes bilingues en primaire et une section internationale au lycée, suscitent l'espoir des arabisants laïcs.

Nathalie Guibert

A Mantes-la-Jolie, une classe arabophone « parce que c'est nos origines »

LE TEXTE, humoristique, porte sur un sujet grave. Il parle de l'identité perdue d'un père. Dans la classe baignée de soleil, le silence règne, empreint d'une studieuse concentration. De rares chuchotements émaillent les rangs des filles disposées de part et d'autre de la pièce ; elles ont laissé aux garçons les tables centrales. Les accords masculin-féminin, la conjugaison des verbes et le lexique de la langue arabe tendent leurs pièges subtils aux quinze élèves d'Habib Selmi. Ces arabophones du lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie, issus des différentes classes de première de l'établissement, sont en majorité d'origine marocaine. Pas de *« Gaulois »*, dans ce cours de langue vivante 2 : *« Y'en a qui pensent que seuls les Arabes peuvent faire de l'arabe*, lâche Yasmine, *et les autres, ils trouvent ça dur. »*

Yasmine apprend l'arabe *« parce que c'est nos origines, et que c'est la langue du Coran »*. Pour Loubna, *« c'est la langue du pays ; comme on a les bases, on a envie d'approfondir »*. Mustapha suit également des cours à la mosquée, histoire de mettre toutes les chances de son côté. Il en attend aussi de pouvoir comprendre ce qui se dit à la télévision par satellite. Hadayo'llah ajoute : *« Ça nous permet de savoir parler quand on part en vacances »*. Tous insistent : ce sont eux qui ont fait ce choix, pas leurs parents. Car la langue qu'ils parlent en famille, le dialecte dans lequel leur professeur fait parfois des incursions, *« c'est pas ça, l'arabe »*. Leur langue, ils l'apprennent comme une langue étrangère, comme toutes les autres. Ou presque. Contrairement à l'anglais ou à l'espagnol, elle ne dispose pas de manuels.

« ON LUI FAIT PAS BEAUCOUP DE PUB »

La majorité des lycéens choisissent l'espagnol, *« réputé plus facile »*, reconnaît Habib Selmi. Cet enseignant d'origine tunisienne, ancien journaliste, fin lettré et écrivain, s'est , comme tous ses collègues, interrogé sur le recul de l'arabe dans l'enseignement public. Parmi les jeunes issus de l'immigration, la langue suscite autant de désir que de crainte : *« Beaucoup pensent que pour être bien intégré, il ne faut pas faire d'arabe ; les autres, au contraire, estiment que lorsqu'on se sent bien avec sa langue, on peut aller vers l'autre. »*

La motivation identitaire de ceux-là saute aux yeux. *« On se sent à l'aise, dans notre société occidentale, quand on a l'argent et la culture, surtout la maîtrise de la langue française. Eux ne connaissent pas leur langue »*, remarque M. Selmi. Il faut dire aussi qu'*« on lui fait pas beaucoup de pub, à l'arabe »*, regrette Haïcha, élève de terminale littéraire, qui étudie aussi avec M. Selmi, en langue vivante 3.

« Je n'aimerais pas que mes enfants ne connaissent pas ma culture », affirme Nadia, une brunette dont les parents *« n'ont pas eu la chance d'aller à l'école »* en Algérie. Les filles, majoritaires dans ces cours, regrettent que *« les Français »*, comme elles nomment les autres élèves, ne s'intéressent pas plus que ça à leur culture. *« On n'en parle pas beaucoup, de la colonisation, de l'Algérie ; il n'y a pas assez de reportages pour apprendre aux autres qui sont les musulmans, et trop de racisme »*, résume Saïda, qui a pour projet d'avenir d'aller enseigner le français *« dans un pays arabe »*. Mis à part *« les gâteaux qu'on fait pour le ramadan, rien »*, renchérit Nadia.

N. G.

48 450 élèves arabisants

● **Le primaire.** 40 000 élèves apprennent l'arabe dans les enseignements de langue et culture d'origine (ELCO) assurés par des maîtres étrangers. Quelque 140 élèves suivent des cours délivrés par l'éducation nationale.
● **Les collèges et lycées.** Ils comptent 5 988 élèves arabisants (7 800 avec le Centre national d'enseignement à distance, CNED), encadrés par 173 enseignants dans 99 collèges et 130 lycées. A titre de comparaison, 9 635 élèves apprennent le portugais, 6 828 l'hébreu, 4 098 le chinois.
● **Le baccalauréat.** Les candidats aux épreuves du baccalauréat général et technologique étaient 6 392 en juin 2000. Au baccalauréat général, 1 120 candidats se sont inscrits dans les épreuves obligatoires. Les épreuves facultatives ont attiré 2 234 candidats pour le bac général et 2 478 pour le bac technologique, soit 74 % du total.
● **Les classes préparatoires** accueillent 650 élèves (soit 13% des effectifs d'arabisants).

Internet à la mairie
Les enjeux pour l'emploi, les services administratifs, le citoyen
(222 pages, 195 F TTC)

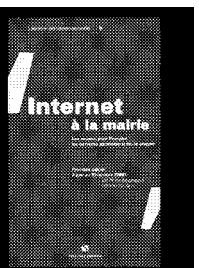

Editions Sorman : 13 rue d'Uzès 75002 Paris
Tél. : 01 45 08 96 09. Fax : 01 42 33 78 83
E-mail : mgsorman@club-internet.fr

L'enseignement par des maîtres étrangers, pour « le pire et le meilleur »

CRITIQUÉS depuis de nombreuses années, désormais en sursis, les enseignements en langue et culture d'origine (ELCO) assurés par des maîtres étrangers accueillent 40 000 élèves arabisants dans les écoles primaires publiques. A leurs côtés, seuls une centaine d'enfants répartis dans sept classes, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Montpellier (Hérault) apprennent l'arabe avec un programme et des enseignants placés sous l'autorité de l'éducation nationale.

Régis par des conventions bilatérales signées dans les années 70 entre la France et les pays méditerranéens, avec l'idée de préparer les migrants à un retour au pays, les ELCO scolarisent en majorité des enfants issus du Maghreb : 27 000 Marocains, 8 500 Algériens, 5 500 Tunisiens. Leurs pays d'origine recrutent leurs instituteurs et les paient, pour délivrer un enseignement d'arabe littéral dont ils sont maîtres. Pour ces Etats, le maintien des ELCO répond à des motivations diverses. Il s'agit de contrer l'influence des associations religieuses (volonté partagée par les responsables éducatifs français), de renforcer la cohésion de la communauté et de conserver des liens économiques avec elle.

Si les quelque 500 enseignants ELCO ne peuvent exercer sans un *« PV d'installation »* fourni par les inspections académiques, leur situation *« d'électrons libres »* embarrasse l'éducation nationale. Celle-ci leur reconnaît du mérite : classes à effectifs élastiques (10 à 20 élèves) et hétérogènes (du CP au CM2), horaires variables (de une heure et demie à trois heures par semaine), responsabilité d'une demi-douzaine d'écoles... *« Ils travaillent dans des conditions impossibles »*, rappelle Bruno Levallois, inspecteur général d'arabe, et *« sont à peine tolérés »*. Isolés, les ELCO produisent donc *« le pire et le meilleur »*.

Le pire réside dans le prosélytisme religieux, réel ou supposé, d'une partie de ces maîtres étrangers. Le ministère de l'intérieur indique être récemment intervenu pour que les imams ne puissent pas avoir le statut d'enseignants ELCO. Une soixantaine d'Algériens auraient été dans ce cas. Ces problèmes sont marginaux, affirme toutefois Bruno Levallois. Pour lui, les difficultés sont d'abord d'ordre pédagogique. Ces enseignants, anciens et peu formés, ont des difficultés à s'adapter à l'école française et ont des méthodes peu efficaces. Brigitte Tahhan, inspectrice pédagogique d'arabe, relève aussi un paradoxe : *« Censé être celui de la langue d'origine, cet enseignement est par la force des choses plus proche pour les élèves d'un enseignement de langue étrangère. »*

« UNE IMPORTANCE CRUCIALE »

Le meilleur a trait au rôle que jouent les ELCO dans l'intégration. *« Cet enseignement revêt une importance cruciale pour l'équilibre identitaire des jeunes immigrés »*, dont la majorité sont non-arabophones et issus de milieux modestes, affirme Abdellatif Felk, auteur d'un rapport non publié réalisé pour la Fondation Hassan II. *« Ces instituteurs jouent le rôle d'intercesseurs et de représentants des parents d'origine maghrébine »*, ajoute Jacques Toffoletti, qui a présidé un groupe d'experts franco-marocain chargé de réfléchir à l'évolution des ELCO.

Le Maroc et la France ont travaillé ces quatre dernières années à la refonte de l'enseignement. Les documents pédagogiques ont été revus. Cent maîtres (sur 270) ont reçu une formation à la connaissance du système éducatif français et à l'évaluation. Ils ont été inspectés. Moins ambitieux, un groupe de travail franco-algérien a également débouché sur une refonte des manuels. *« Là où l'on a introduit de nouvelles méthodes pédagogiques, les effectifs augmentent »*, note Jacques Toffoletti. Reste que les ELCO sont loin de servir la cause de la langue arabe au collège et au lycée. *« Cet enseignement est souvent imposé par les parents, et des élèves en sortent dégoûtés »*, relève un inspecteur. Enfin, l'éducation nationale n'évalue pas et ne valorise pas ces années d'apprentissage. Au mieux, un élève pourra continuer l'arabe comme deuxième langue vivante en 4e . Il aura perdu deux années.

N. G.

Les assises de l'Essonne démontent l'engrenage d'un affrontement meurtrier entre cités rivales

Un homme du quartier des Pyramides, à Evry, est jugé pour avoir tué un adolescent des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes

Fousseyni Sakho, un homme de vingt-quatre ans, comparaît depuis mercredi 20 décembre devant la cour d'assises de l'Essonne pour le meurtre d'un adolescent de dix-sept ans, tué par balles en mars 1998 à Evry. Facteur essentiel dans l'enchaînement ayant conduit au meurtre, le contexte de rivalité entre le quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, et celui des Pyramides, à Evry, a occupé une bonne partie des débats.

C'EST L'HISTOIRE affligeante de la mort d'un jeune de banlieue, tué uniquement parce qu'il appartenait au quartier « ennemi », victime de la rivalité entre deux cités : les Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, et les Pyramides, à Evry. Pour répondre de ce crime devant la cour d'assises de l'Essonne, Fousseyni Sakho avait mis un costume gris et une cravate assortie. Le jeune homme de vingt-quatre ans comparaissait, mercredi 20 décembre, pour le meurtre de Sinan Kaya, un adolescent de dix-sept ans tué d'un coup de fusil, le 9 mars 1998, à l'Agora, le centre commercial d'Evry. Le regard droit et la voix ferme malgré de nombreuses contradictions dans ses déclarations, l'accusé n'a guère manifesté d'émotion ou de regret. Au premier jour d'audience, sa version des faits et les nombreux témoignages entendus ont permis de démonter l'engrenage absurde qui fait qu'un simple regard ou un échange d'insultes peut suffire pour basculer dans la violence meurtrière.

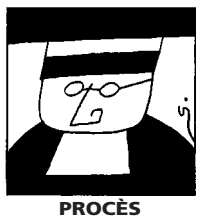

PROCÈS

« Au départ, il y a une embrouille avec mon petit frère », explique Fousseyni Sakho, qui habitait aux Pyramides au moment des faits. Quelques jours avant le meurtre, Cheikne, le petit frère en question, aurait été frappé au lycée par des jeunes des Tarterêts. Fousseyni se rend à la sortie de l'établissement. S'ensuit une discussion houleuse avec des jeunes des Tarterêts. Des menaces auraient été échangées. Le lendemain, à l'Agora, son lieu de travail, Fousseyni Sakho aperçoit un autre jeune des Tarterêts. *« Dans ma tête, je me suis dit que les gars des Tarterêts savaient où je travaillais »*, commente l'accusé. *« Vous avez interprété ce regard comme une menace »*, traduit le président de la cour d'assises, Yves Jacob.

De fait, deux jours après, c'est l'engrenage. Fousseyni Sakho demande à un de ses copains de la cité, Mohamed Benahmed – poursuivi pour complicité de meurtre – de lui fournir une arme. *« Avec une arme, je savais qu'ils ne me feraient rien »*, commente l'accusé. *« Je pensais que c'était juste pour leur faire peur »*, plaide son complice. Le lendemain matin, le jour du meurtre, Mohamed se rend à l'Agora pour apporter l'arme, un fusil de chasse à canon scié, « prise de guerre » acquise par les jeunes des Pyramides à la suite d'une rixe avec une bande d'un autre quartier. Il est environ 9 heures, Fousseyni quitte son travail et dissimule l'arme dans la manche de son blouson.

Le hasard s'en mêle car ce lundi-là, les chauffeurs de bus sont en grève et un groupe de jeunes des Tarterêts traverse le centre commercial pour se rendre au lycée à pied. *« Arrête-toi, sale bâtard »*, dit avoir entendu l'accusé, accompagné de son copain Mohamed. Les deux groupes se jaugent du regard avant que Fousseyni ne montre son arme, finisse par s'avancer et tirer sur les jeunes des Tarterêts, à deux ou trois mètres de distance. Sinan Kaya, le plus avancé du groupe, est mortellement touché au cou. Devant les jurés, l'accusé hésite, se contredit, évoque un geste menaçant d'un des jeunes des Tarterêts, affirme avoir voulu tirer en l'air puis reconnaît avoir fait feu l'arme à la hanche, en direction du groupe.

« DYNAMIQUE DE L'APPARTENANCE »

Pourtant, ces jeunes là – Sinan comme les autres – n'avaient rien à voir avec Fousseyni ou son petit frère. *« C'est pas Sinan qui avait frappé mon petit frère*, avoue d'ailleurs Fousseyni Sakho. *Je sais même pas qui l'a tapé »*, finit par reconnaître l'accusé, incapable d'invoquer un mobile précis, à part un sentiment de peur et de vengeance à l'égard de *« ceux »* des Tarterêts.

Facteur essentiel dans l'enchaînement ayant conduit au meurtre du jeune Sinan, le contexte de rivalité entre les quartiers des Tarterêts et des Pyramides a occupé, mercredi, une bonne partie des débats. La question de l'origine de cette rivalité est sans cesse revenue, sans trouver aucune réponse satisfaisante autre que l'effet de groupe et le sentiment d'appartenance à la cité. *« Il y a toujours eu des histoires entre les Pyramides et les Tarterêts. Mais avant, j'avais jamais eu d'embrouilles avec eux »*, a ainsi expliqué l'accusé. *« C'est peut-être pour montrer qui est le plus fort »*, a avancé l'un des jeunes du groupe des Tarterêts, appelé comme témoin. *« Quand on allait au lycée, on était obligés de se cacher et d'avoir des choses avec nous pour se défendre »*, a-t-il expliqué, pour donner une idée des tensions entre les deux quartiers. *« Oui, mais pourquoi tout ça ? »*, tonne le président Jacob. *« Pour rien, c'est gratuit »*, lâche le jeune des Tarterêts, sous le regard incrédule et dérouté des jurés.

Appelé à la barre comme expert psychiatre, le Dr Frantz Prosper a souligné le poids de la *« dynamique de l'appartenance au groupe »* dans les cités, pour expliquer le contraste entre la situation personnelle parfaitement stable de l'accusé et son manque d'inhibition dans le passage à l'acte meurtrier. Fousseyni Sakho n'était pas un délinquant notoire ; il avait un emploi, il ne souffrait d'aucun désordre psychologique ou familial, a rappelé M. Prosper. *« Dans les cités, on peut mourir pour presque rien, pour une simple querelle parce qu'il y a un mécanisme de défense et de violence du groupe dirigé contre l'extérieur, à commencer par l'autre cité. »*

Frédéric Chambon

Des échauffourées et un blessé par balles

Une vingtaine de jeunes du quartier des Tarterêts de Corbeil-Essonnes, où habitait la victime, et autant du quartier des Pyramides d'Evry, où vivait l'homme accusé du meurtre , ont commencé à se battre, mercredi 20 décembre, en début d'après-midi, dans la salle des Pas-Perdus du tribunal d'Evry. Après des insultes, les jeunes ont commencé à en venir aux mains avant d'être évacués par les forces de l'ordre. Moins d'une heure plus tard, un jeune de dix-neuf ans a été blessé d'un coup de feu à la cuisse dans le quartier des Pyramides, par un revolver à grenaille. Six jeunes gens, âgés de quatorze à dix-neuf ans, tous originaires des Tarterêts, ont été placés en garde à vue au commissariat. Des renforts de police ont été dépêchés au centre commercial d'Evry, tout près du tribunal, où le meurtre de Sinan Kaya avait eu lieu en mars 1998.

Un policier tué au cours d'une interpellation de trafiquants de drogue

LES DEUX TRAFIQUANTS de drogue qui ont tué par balle un policier, mercredi 20 décembre, au péage de l'autoroute A9 à Roquemaure (Gard), n'avaient toujours pas été retrouvés, jeudi, en début de matinée, en dépit de la mise en place du plan Epervier dans le Gard et le Vaucluse. Une centaine de policiers et de gendarmes ont été mobilisés pour ces recherches dans les deux départements. L'un des deux fuyards a été identifié, et serait l'auteur du coup de feu mortel : il s'agit de Robert Fine, présenté par les policiers comme *« un caïd local »*.

Atteint d'une balle dans la tête, le brigadier-chef Stephan Baumont, 42 ans, père de deux enfants, est décédé dans la soirée de mercredi au centre de neurochirurgie de l'hôpital de Montpellier (Hérault), où il avait été transporté en hélicoptère. Il était arrivé il y a trois ans au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Montpellier, après avoir travaillé à la brigade de répression du banditisme à Paris. L'un de ses collègues, Didier Chaigneau, 45 ans, commandant à l'antenne de police judiciaire d'Avignon (Vaucluse), a été traîné sur plusieurs mètres par la voiture des deux trafiquants de drogue au moment de leur fuite. Il risque l'amputation d'une jambe.

La Peugeot 605 blanche à bord de laquelle circulaient les deux hommes avait été prise en filature par des policiers du SRPJ de Montpellier. De peur de perdre la trace de la voiture des trafiquants qu'ils avaient pu observer lors d'une transaction de drogue, ils avaient alerté leur antenne d'Avignon. Un dispositif pour interpeller les deux hommes avait été mis en place au péage de Roquemaure. Faisant semblant de se rendre, les suspects ont ouvert le feu sur les policiers. Le brigadier-chef Baumont a été atteint d'une balle en plein front. Après une marche arrière brutale, les trafiquants sont parvenus à repartir en direction d'Avignon, après avoir traîné sur plusieurs mètres un autre policier qui voulait s'opposer à leur fuite.

Les policiers du SRPJ de Montpellier sont intervenus dans le cadre d'une enquête ouverte il y a plusieurs mois, après l'assassinat de Marc Monge, en janvier, à Saint-Ouen, dans la région parisienne. Celui-ci était considéré par les policiers comme l'un des « parrains » du sud de la France. Il occupait une position éminente dans le placement des machines à sous, à l'origine d'une guerre du « milieu » qui a fait plusieurs dizaines de morts dans le Midi depuis deux ans. Peu de temps après sa mort, ses trois lieutenants avaient été à leur tour assassinés.

Pascal Ceaux

Le sénateur Xavier Dugoin visé par l'enquête sur un trafic d'alcool

LE SÉNATEUR et maire (RPR) de Mennecy (Essonne), Xavier Dugoin, a été interrogé en qualité de témoin, mercredi 20 décembre, dans les locaux de la police judiciaire de Versailles (Yvelines). L'ancien président du conseil général de l'Essonne n'a pas été placé en garde à vue, le bureau du Sénat ayant refusé, le 12 décembre, la levée de son immunité parlementaire. Les policiers enquêtent sur un vaste trafic d'alcool organisé autour du conseil général, et dont M. Dugoin est soupçonné d'avoir été le bénéficiaire, accusé par plusieurs témoins d'avoir *« vidé »* les caves du département, peu avant sa défaite aux élections cantonales, en mars 1998.

Diligentée par le parquet d'Evry en mai 2000, l'enquête préliminaire aurait établi que, quelques jours avant le scrutin, l'hôtel du département avait été le théâtre d'un curieux déménagement. Patrick Rizzola et Alain Fournier, respectivement anciens chef et directeur du cabinet de M. Dugoin, ont expliqué aux policiers qu'ils avaient été convoqués, un dimanche soir vers 22 heures, dans la propriété de M. Dugoin, accompagné ce soir-là de son fils, Jean-Philippe, à Mennecy. Les quatre hommes se seraient alors rendus en camionnette au conseil général, d'où ils auraient extrait plusieurs centaines de bouteilles de vin et de champagne de très grands crus. Le chargement aurait ensuite été stocké dans un entrepôt d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

MM. Rizzola et Fournier ont précisé qu'au cours du premier trimestre 1998, M. Dugoin avait multiplié les achats de vins fins et de spiritueux pour le conseil général – pour un total de 1,5 million de francs – afin de dépenser tous les crédits du département avant la victoire annoncée de la gauche. L'enquête s'est également nourrie d'informations recueillies par la police judiciaire de Nantes en marge d'une affaire d'escroquerie à la TVA, dont l'un des protagonistes a livré des informations sur le trafic d'alcool dans l'Essonne. Les enquêteurs versaillais ont ainsi été conduits sur la piste de l'homme d'affaires Georges Tolédano, qui fut longtemps prestataire de services pour le département de l'Essonne. Il avait notamment organisé avec Louis et Michel Acariès, en octobre 1997, un championnat de boxe à Villebon-sur-Yvette.

M. Tolédano aurait été chargé par Xavier Dugoin de revendre les bouteilles *« prélevées »* dans les locaux du département. A plusieurs reprises, bien avant mars 1998, des stocks de vins fins auraient déjà été soustraits des caves du conseil général. Placé en garde à vue le 11 décembre, M. Tolédano s'est présenté en intermédiaire, assurant avoir revendu une partie de la marchandise aux frères Acariès, qui ignoraient l'origine frauduleuse des bouteilles. Les policiers ont également trouvé la trace d'une vente de 900 bouteilles de bordeaux à une société lilloise, Impex Trading, créée à cette fin en 1997.

DEMANDE D'EXCLUSION DU RPR

L'enquête paraît attester que les fonds issus des reventes d'alcools, estimés à au moins 4 millions de francs, étaient régulièrement transférés sur un compte bancaire suisse ouvert au nom d'un certain « Pedro Amilcar ». Le pseudonyme dissimulait un autre intermédiaire, chargé de restituer l'argent, en espèces, à M. Tolédano, qui dit avoir remis ces sommes à M. Dugoin. Au cours de son audition, mercredi, le sénateur a contesté ces accusations. Il a en revanche admis avoir déménagé les bouteilles du conseil général, affirmant qu'il en était propriétaire.

Au domicile de M. Tolédano, les policiers ont cependant saisi des documents relatifs au montage juridique mis en place lors de la vente – puis du rachat – par M. Dugoin à une société de droit irlandais, Grand-View Commercial Limited, de la propriété de Mennecy, qu'il habite toujours. L'élu avait cédé sa maison en mars 1997, pour 3,1 millions de francs, avant de la racheter, pour une somme équivalente, en janvier 1998. Les conditions de cette transaction pourraient alimenter le soupçon d'une opération de blanchiment. Les documents découverts ont été transmis au juge Jean-Michel Boucher, qui instruit à Evry un dossier distinct, relatif au patrimoine de Xavier Dugoin. Sollicité par *Le Monde*, ce dernier n'a pas souhaité commenter ces informations.

Déjà sous le coup d'une condamnation pénale dans l'affaire des emplois fictifs du conseil général, M. Dugoin – dont le pourvoi a été rejeté, le 18 octobre, par la Cour de cassation – reste dans l'attente de la déchéance de ses mandats électifs, qui devrait être prononcée au début de 2001. La commission des sages du RPR devait en outre examiner, jeudi 21 décembre, une demande d'exclusion à son encontre, les statuts du parti prévoyant la mise à l'écart de tout élu condamné. Dans un courrier adressé le 14 décembre à Michèle Alliot-Marie, M. Dugoin a dénoncé *« une démarche qui* [lui] *semble très éloignée de l'esprit de compagnonnage »*, dont il dit *« avoir toujours témoigné, souvent à* [ses] *dépens, devant les juges »*. *« Cette démarche inhabituelle*, écrit-il, *blesse profondément le compagnon de route de Jacques Chirac »*, qu'il affirme avoir *« servi sans états d'âme depuis vingt-trois ans »*.

Fabrice Lhomme
(avec Anne Rohou)

JACQUES ATTALI

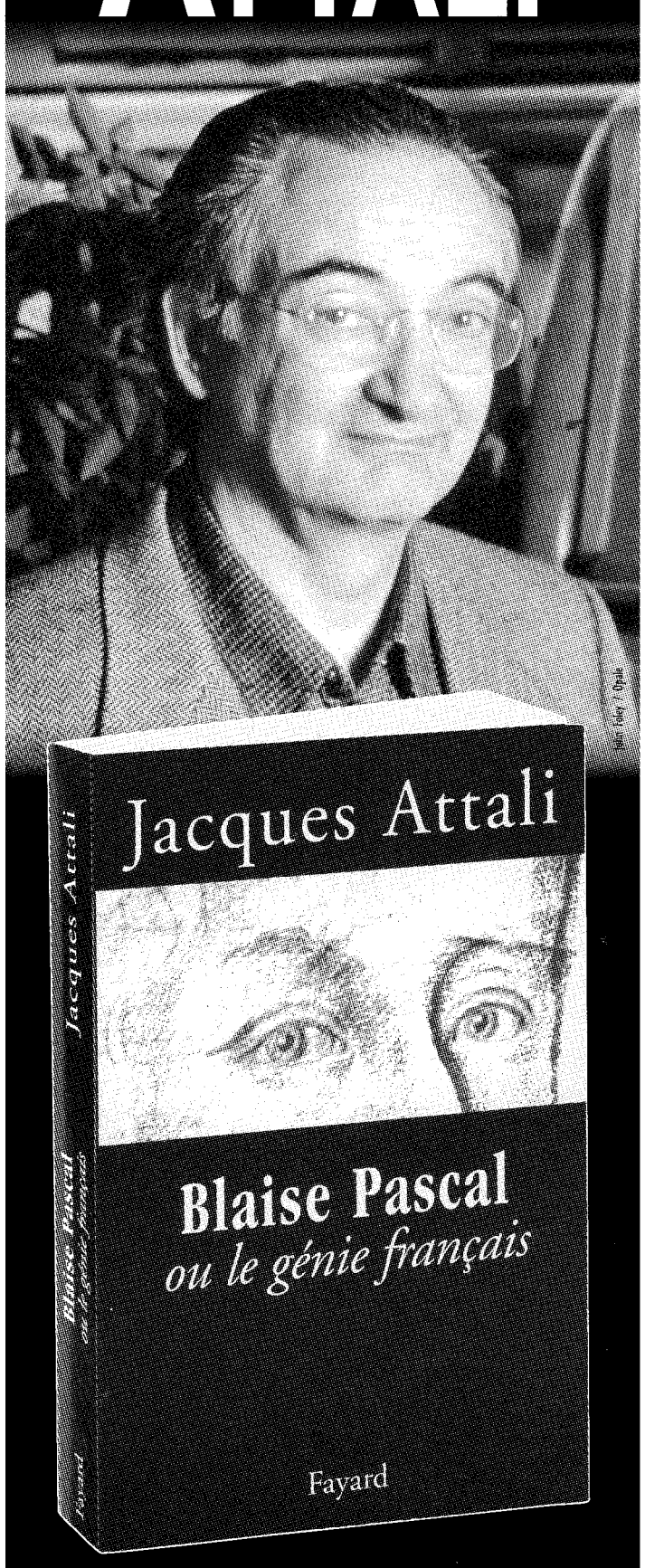

Jacques Attali publie un "Pascal" superbe, érudit mais tendre. Il l'aime... C'est passionnant de A à Z.
Françoise Giroud,
Le Nouvel Observateur

Cette biographie est exemplaire. Elle raconte et pense d'un même mouvement.
Jean-Paul Enthoven,
Le Point

Une telle machine à penser est un défi pour tout biographe, observe Jacques Attali, qui l'a relevé avec talent.
Claude Jannoud,
Le Figaro littéraire

Le polytechnicien Attali apporte à la lecture des œuvres mathématiques et physiques de Pascal une compétence que les littéraires et les philosophes, habituels commentateurs du savant, ne possèdent que par ouï-dire.
Pierre Lepape,
Le Monde

L'intimidant génie d'un homme aussi doué pour les mathématiques que pour la théologie... Il fallait bien un Jacques Attali pour oser le présenter, avec une réconfortante fraîcheur, au grand public.
François Sureau,
L'Express

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Deux tonnes d'abats suspects interceptés par des agriculteurs de Mayenne

DES AGRICULTEURS de Mayenne ont conduit devant la préfecture, jeudi matin 21 décembre, à Laval, un camion intercepté dans la nuit sur l'autoroute Paris-Rennes. Le transport frigorifique recelait, selon les manifestants, deux tonnes d'abats périmés et partiellement décongelés. *« Il y a quatre lots en provenance de Belgique et d'Irlande »,* a expliqué à l'AFP Thierry Mauminot, directeur de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA). Selon les bordereaux de livraison, la viande a été achetée au marché de Rungis, lundi 18 décembre, et était destinée à une entreprise de Louvigny-du-Désert (Ille-et-Vilaine), a-t-il précisé. *« Selon toute vraisemblance, ces abats allaient être réintroduits dans la chaîne alimentaire »,* a commenté Philippe Géant, président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA). Dans le cadre de la lutte contre l'ESB, certains types d'abats sont interdits à la consommation. Les forces de l'ordre sont intervenues à l'aube pour faire cesser la protestation. Le camion a été remorqué dans l'enceinte d'une caserne de pompiers en attendant l'expertise de la direction des services vétérinaires.

Lycées : la généralisation des travaux personnels encadrés aura bien lieu en janvier

Le SNES demandait le report de ce volet de la réforme

Le ministère de l'éducation nationale a confirmé, mercredi 20 décembre, que la généralisation des travaux personnels encadrés en classe de première aurait bien lieu en janvier 2001. 10 % des établissements ne seront pas prêts à appliquer à cette date ce nouvel enseignement prévu par la réforme Allègre.

LE SNES n'a pas obtenu gain de cause. Et le ministre de l'éducation nationale dira début 2001 s'il oppose au puissant syndicat des enseignants du second degré une nouvelle fin de non-recevoir. Dubitatifs sur les conditions de mise en place de la réforme des lycées lancée par Claude Allègre, les enseignants de la FSU demandaient que la généralisation des travaux personnels encadrés (TPE) en première soit une nouvelle fois reportée – Jack Lang leur avait déjà accordé un délai de trois mois – et qu'un moratoire intervienne pour leur introduction en terminale, programmée en septembre 2001. Le directeur des enseignements scolaires, Jean-Paul de Gaudemar, a confirmé, le 20 décembre, que tous les lycées généraux devraient organiser ce nouvel enseignement à partir de janvier 2001. Pour la terminale, *« rien n'est tranché »*, mais il serait dommage de *« casser la dynamique »*, reconnaît-il. Les TPE pourraient toutefois être concentrés sur le premier semestre pour ne pas empiéter sur la préparation du bac.

Actuellement, seuls les volontaires (40 % des établissements) ont instauré les TPE. Avec plus ou moins de bonheur. Une grande liberté est laissée aux enseignants pour l'organisation de cet enseignement pluridisciplinaire censé favoriser l'autonomie des élèves et les préparer à l'enseignement supérieur (*Le Monde* du 6 avril) : recherche documentaire, exposé, démarches expérimentales... *« Les TPE changent nos méthodes de travail,* reconnaît une enseignante de physique. *Les interrogations des élèves nous forcent à nous remettre en question. Nous devons réaliser un travail de recherche. Mais cela déstabilise certains profs, qui ne savent pas comment intervenir dès qu'ils n'ont plus une craie en main. »*

LOURDEURS D'ORGANISATION

Les réticences des enseignants, conjuguées à certaines lourdeurs d'organisation, vont priver de TPE près de 10 % des lycées généraux. Et les difficultés ne sont pas toutes aplanies. Les proviseurs déplorent l'absence de petites salles pour accueillir les élèves, qui travaillent par groupes de deux, trois ou quatre. *« C'est pourquoi la généralisation en terminale est impossible »*, juge le SNES. Des enseignants déplorent que, pour pallier le manque de locaux, les TPE soient renvoyés en fin de journée ou le samedi. L'encombrement des centres de documentation est aussi mis en avant et les enseignants réclament plus de formation.

D'un point de vue pédagogique, les couplages entre disciplines restent classiques (histoire-géo/français, physique/sciences et vie de la Terre (SVT)...), sauf exception : une classe travaille sur le chant du grillon en mêlant physique, SVT et musique ! Certaines disciplines, telles les mathématiques ou les langues, ne parviennent pas à se saisir de ce nouveau mode d'apprentissage. Les séries technologiques ne sont toujours pas associées à l'aventure. En lycée professionnel, l'articulation entre disciplines générales et professionnelles ne va pas de soi; en CAP, la mesure reste facultative finalement, tous sont gênés par le flou qui entoure l'évaluation des TPE. Une mention sur le livret scolaire doit se substituer à une note globale, un changement difficile à instaurer.

Globalement, dans 18 % des lycées, les enseignants resteraient opposés à l'ensemble des réformes, selon une enquête du ministère. Mais M. de Gaudemar se veut rassurant : *« Les TPE ont déclenché l'enthousiasme de la majorité des enseignants. Cela est encourageant quand on songe aux débats qui ont accompagné le lancement de la réforme. »* M. Allègre n'aurait pas dit mieux.

Stéphanie Le Bars

Des barreaux appellent à la poursuite de la grève des avocats

PLUSIEURS BARREAUX de France ont dénoncé l'accord signé dans la nuit de lundi à mardi 19 décembre par les représentants des avocats et la chancellerie et entendent poursuivre le mouvement de grève de l'aide juridictionnelle (*Le Monde* du 20 décembre). L'assemblée générale des avocats de Créteil (Val-de-Marne) a été très houleuse, mercredi 20 décembre. *« Ces propositions avaient été faites il y a trois semaines,* indique Me Christophe Crolet, *nous y avions répondu par un non catégorique. La majorité des gens a été scandalisée qu'un protocole soit signé en catimini, derrière leur dos. »* Le barreau de Rodez (Aveyron) a envoyé une motion à tous les autres barreaux de France et appelle *« à la création d'une coordination des avocats qui considèrent que l'accord du 18 décembre est un échec »*, le barreau de Bobigny (Seine-Saint-Denis) devait se prononcer jeudi à bulletins secrets. Ceux de Vannes et Lorient (Morbihan) et de Gap (Hautes-Alpes) poursuivent le mouvement.

DÉPÊCHES

■ **PÈRE NOËL : une centaine de jouets** destinés aux enfants déshérités ont été volés dans la nuit de lundi à mardi 19 décembre dans les locaux du Secours populaire à Nîmes (Gard), le préjudice a été évalué à 50 000 francs. Les jouets avaient été collectés dans le cadre de l'opération « Les Pères Noël verts pour les enfants oubliés de Noël », des bénévoles du Secours populaire vont solliciter à nouveau les Nîmois.

■ **AMIANTE : le Conseil constitutionnel,** saisi de la conformité à la Constitution de la loi de financement de la Sécurité sociale, s'est notamment prononcé, le 19 décembre, sur l'article 53 du texte, qui crée un fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante. A ses yeux, les dispositions de cet article, qui impliquent le désistement ou l'irrecevabilité des actions en réparation de la part des personnes indemnisées par le fonds, *« ne méconnaissent pas le droit à un recours juridictionnel effectif »*.

■ **ÉDUCATION : alors que le ministère de l'éducation** vient d'annoncer un plan de relance de l'internat *(Le Monde* du 20 décembre), le rapport annuel de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires, présenté mercredi 20 par son président Jean-Marie Schléret, souligne les carences des internats en matière de sécurité incendie : 31 bâtiments à structure métallique accueillent encore des élèves. Le rapport estime par ailleurs à 142 millions de francs le coût des tempêtes de décembre 1999.

■ **INCENDIES : une femme de 48 ans qui a séjourné plusieurs fois en hôpital psychiatrique** a été interpellée, mercredi 20 décembre, à la suite de cinq incendies allumés en vingt minutes à l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon. Le premier feu a pris dans une ambulance qui transportait une blessée de la route, les quatre autres dans des pavillons et une benne à ordures. Ils n'ont pas fait de victime et ont été aussitôt éteints.

CARNET

DISPARITIONS

Michel Dens

La tessiture d'un baryton Martin

LE BARYTON FRANÇAIS Michel Dens est mort dans la nuit du lundi 18 décembre, à l'hôpital Bichat, à Paris. Il avait quatre-vingt-neuf ans.

Né à Roubaix le 22 juin 1911, Michel Dens a eu une carrière exceptionnellement longue, depuis ses débuts à l'Opéra de Lille, en 1934. Sa dernière apparition publique date du 29 septembre, à Firminy (Loire). On se souvient en particulier de sa prestation dans l'*Alceste* de Jean-Baptiste Lully, dirigé par Jean-Claude Malgoire au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, en janvier 1992, aux côtés d'une jeune distribution dont une partie semblait réinventer une vraie diction française, longtemps négligée, sauf par les artistes de la génération de... Michel Dens.

Le baryton était l'une de ces voix claires, droites, simples, comme naturelles, sans largeur exceptionnelle mais dotées d'une émission telle que, selon le souvenir de certains de ses collègues, on pouvait l'entendre, toutes portes fermées, du foyer de l'Opéra-Comique, lorsqu'il chantait sur scène ! Sa tessiture était d'une étendue rare, celle d'un baryton Martin, capable de chanter les *la* aigus du rôle de Pelléas (et même au-delà, puisqu'il possédait un *si* bémol) mais aussi le *sol* grave d'une basse.

Michel Dens s'est illustré dans des rôles légers de jeune premier, puis dans beaucoup de personnages d'opérette et d'opéra-comique français. Il était connu pour le nombre de rôles inscrits à son répertoire (200 environ) et les longues séries de représentations auxquelles il participait, dont celles du *Pays du sourire*, de Franz Lehar, qu'il chanta 250 fois au théâtre de la Gaîté-Lyrique et près de 2 000 fois au cours de sa longue carrière. Il a enregistré cet ouvrage pour EMI, ainsi que d'autres disques d'opérette, d'opéra-comique français, de romances et mélodies (son double album *Amour toujours*, paru dans la collection Belle Epoque, chez EMI).

Ses autres incarnations concernent l'opéra italien, qu'il chantait et enregistrait aussi volontiers (il existe, également chez EMI, une version du *Barbier de Séville*, de Gioachino Rossini, chanté en français, sous la direction de Jules Gressier).

Renaud Machart

■ **KIRSTY MACCOLL,** chanteuse britannique, est morte, lundi 18 décembre, après avoir été heurtée par un hors-bord alors qu'elle nageait avec ses deux enfants près de l'île de Cozumel, au large des côtes mexicaines. Née le 10 octobre 1959 à Croydon (Surrey), fille d'une chorégraphe et d'Ewan MacColl, un des plus célèbres chanteurs traditionnels irlandais – auteur en particulier du fameux *Dirty Old Town,* repris par les Pogues –, Kirsty MacColl fait ses premières armes dans des groupes punks avant de débuter une carrière solo marquée par une voix cristalline où résonnent les échos du folk, du rock et de la country. Si elle compose son premier succès, *There's a Guy Works Down the Chip Shop Swears he's Elvis* (1981), c'est d'abord en adaptant les chansons des autres qu'elle se fait un nom. Ses versions de *A New England*, de Billy Bragg, et de *Days*, de Ray Davies, deviendront des tubes. Les refrains pop et nostalgiques de ce dernier, ainsi que l'écriture d'Elvis Costello, inspireront les propres compositions de la chanteuse dans des albums comme *Kite* ou *Electric Landlady.* Les duos étaient une autre de ses spécialités, comme dans *Fairytale of New York*, enregistré avec le chanteur des Pogues, Shane MacGowan, le seul titre qui la fera connaître en France. Mariée avec le producteur Steve Lillywhite, Kirsty MacColl participe à des albums des Rolling Stones, des Talking Heads, des Smiths, de Robert Plant ou de Van Morrison. Plus discrète dans les années 90, où paraîtra un recueil, *Galore,* de ses meilleures chansons, elle passera beaucoup de temps à Cuba et au Brésil, régénérant son répertoire d'influences nouvelles. Publié en 1999, son dernier album en date, *Tropical Brainstorm,* était imprégné de ces couleurs latines.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021

(0,99 F TTC/mn)

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Châtillon. Meudon. Toulouse.

Annie et **Hervé PASSERON**
ont la joie d'annoncer au monde la naissance de leurs petites-filles,

Cléo,

le 1er juin 1999,

chez
Céline et **Vladimir**
et

Garance,

le 15 décembre 2000,

chez
Muriel et **Philippe.**

Anniversaires de naissance

– Paris. La Dilette.

Papy André,

je te souhaite un joyeux anniversaire.

Charles.

Décès

– Uriage.

M. et Mme Paul Allain,
Garance,
M. et Mme Jean-François Boyer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre ALLAIN,
alpiniste,

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Selon sa volonté, sa crémation aura lieu ce jeudi 21 décembre, dans l'intimité.

– Michèle Bussière-Baurès,
son épouse,
Colin (†), Marion, Robin et Léo,
ses enfants,
Jacqueline Baurès, en union avec Pierre Baurès (†),
ses parents,
Marthe Bussière, en union avec Georges Bussière (†),
ses beaux-parents,
Les familles Baurès et Bussière,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Yves BAURÈS.

« Vivre avec toi fut un privilège.
A quarante-huit ans,
tu as grimpé le Pic sans nous attendre,
avec un courage admirable ! »

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 décembre 2000, à 9 h 30, en l'église Saint-Martin d'Orsay, suivie de l'incinération, dans l'intimité familiale, au crématorium de l'Orme à Moineaux aux Ulis.

12, rue Alain-Fournier,
91400 Orsay.
48, rue du Jardin-Public,
33000 Bordeaux.

– André Bercoff
a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Elda BERCOFF,
née **FERRERA.**

Les obsèques auront lieu le mardi 26 décembre 2000, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, crématorium, entrée place Gambetta, Paris-20e.

5, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

– Paris. Meudon.

Le président de l'Observatoire de Paris,
Le directeur du département de recherche spatiale,
Ses collègues, ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Claude DELAGE,
ingénieur,

le 18 décembre 2000, dans sa soixante-troisième année.

– Mme Fernande Duboc Delcloque,
son épouse
fait part du décès de

M. Jean DUBOC,
ingénieur divisionnaire honoraire,
chef d'arrondissement
des travaux de Paris,
médaille d'or départementale
et communale de la Ville de Paris,
chevalier du Mérite agricole,

survenu à Montreuil-sur-Mer, le mardi 19 décembre 2000.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 23 décembre, à 11 heures, au cimetière ancien d'Etaples-sur-Mer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Robert-Wyart,
62630 Etaples-sur-Mer.

Emilie

nous a quittées samedi 9 décembre 2000.

Pour tous ceux qui l'ont entourée et aimée, donnez-lui de tendres pensées.

Annie Radenac et Camille Gras,
242, chemin de la Fauge,
38250 Villard-de-Lans.

Fêter le nouveau siècle dans le carnet

2001

dans Le Monde
daté du 1er janvier 2001
tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80

– Mme Pierre Palluel,
son épouse,
M. et Mme Michel Detaille,
M. et Mme Gérard Vimond,
ses enfants,
M. et Mme Christophe Elles,
M. et Mme Renaud Detaille,
François et Philippe Vimond,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PALLUEL,

survenu en son domicile, le 20 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), le vendredi 22 décembre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13 A, allée d'Honneur,
92330 Sceaux.

– Le 14 décembre 2000,

cher Egard WEISS,

tu nous as quittés.

Ta soif de beauté et d'idéal t'ont poussé vers des horizons dorés.

Tendres pensées de la part de qui t'aime beaucoup.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Yan DECOSSE
repartait vers son étoile. Pensez à lui en cette nuit de Noël 2000.

Soutenances de thèse

– **M. David Obis** a soutenu sa thèse de doctorat spécialité sciences alimentaires, le 12 décembre 2000 devant l'université de Paris-Orsay à l'INRA de Jouy-en-Josas, sujet : **« Adaptation de Lactococcus lactis au choc hyperosmotique ».**

Jury : MM. J.-M. Simonet (Paris-Orsay), président ; C. Gutierrez (Toulouse) ; P. Lejeune (Lyon) ; A. Ghazi (Paris-Orsay) ; M.-Y. Mistou (INRA), directeur.

Il a obtenu à l'unanimité la mention Très Honorable avec félicitations.

– Le 15 décembre 2000, à l'université du Littoral, **Pascale Rougé** a soutenu une thèse en littérature française **« Usages du paradoxe : étude de l'œuvre de Jacques Réda ».**

Le jury, composé de G. Farasse, J.-M. Mauljoix, J.-C. Mathieu, J.-M. Raynaud, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations à l'unanimité.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail: carnet@mondepub.fr.

– **M. Camille Sari** a soutenu sa thèse de doctorat en sciences économiques à l'université Paris-VIII - Saint-Denis, le 15 décembre 2000. Le sujet était : **« Politiques des taux de change au Maroc et en Algérie : une étude comparative ».**

Le jury était composé de MM. Ghislain Deleplace, directeur de thèse ; Kostas Vergopoulos, président ; Mme Suzanne de Brunhoff, professeur ; MM. François-Régis Mahieu, rapporteur ; Michel Rosier, rapporteur.

Le jury lui a délivré la mention Très Honorable et autorisation de publication en l'état. Les entreprises membres de l'AMIE-Montreuil (www.amie93.com) présente au nouveau docteur leurs plus vives félicitations.

– **M. Emmanuel Louant** a soutenu avec succès, le vendredi 15 décembre 2000, une thèse de doctorat intitulée : **« Le dieu-fils Harsomtous dans les temples égyptiens d'époque tardive. Etude de sa relation avec le dieu-patron du sanctuaire pour définir sa personne et ses fonctions spécifiques en tant que dieu-fils dans et hors du temple d'Edfou ».**

Devant un jury composé de Mmes Christiane Zivie-Coche, directrice d'études à l'Ecole pratique des hautes études, codirectrice de thèse ; Mme Françoise Labrique, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'université de Besançon, codirectrice de thèse ; M. Jean Yoyotte, professeur honoraire au Collège de France, président du jury ; Mme Michèle Broze, professeur à l'Université libre de Bruxelles ; M. Philippe Derchain, professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles et à l'université de Cologne ; Mme Renée Piettre, maître de conférences à l'Ecole pratique des hautes études.

Il a été déclaré digne des titres de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, et de docteur en philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles avec la mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

– **Karim Benmiloud** a soutenu sa thèse de doctorat ès lettres : **« Vertiges du roman mexicain contemporain : Salvador Elizondo, Juan Garcia Ponce, Sergio Pitol »,** le 15 décembre 2000 à l'université Paris-III - Sorbonne-Nouvelle.

Le jury composé de Mme Jacqueline Covo (professeur émérite à Lille-III, présidente) ; MM. François Delprat (professeur à Paris-III) ; Claude Fell (professeur à Paris-III, directeur) ; Bernard Fouques (maître de conférences à l'université de Caen) et Jean Franco (professeur à Montpellier-III) lui a conféré le grade de docteur de l'université Paris-III avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury à l'unanimité.

– Le 18 décembre 2000, **Christophe Carbou** a soutenu sa thèse : **« Interactions fatigue fluage dans le comportement en fissuration à haute température des superalliages pour disques de turbine. Effets d'oxydation »,** sous la direction de J. Mendez, et devant un jury présidé par M. le professeur Eric Andrieu, et composé de Mme Marie-France Beaufort et de MM. Thierry Magnin, Bruno Brethes, Dominique François, Didier Locq, Denys Gamby.

Il s'est vu conféré à l'unanimité le grade de docteur de l'université de Poitiers avec la mention Très Honorable.

Le nouvel hôpital Georges-Pompidou connaît des ratés

Ce gigantesque équipement parisien, qui devait être inauguré jeudi 21 décembre par le président de la République, rencontre des difficultés de mise en service, notamment pour son système informatique. Et le personnel a du mal à trouver ses marques

AU MOMENT où le tout nouvel hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) devait être inauguré solennellement, jeudi 21 décembre, par Jacques Chirac, en présence notamment de Jean Tiberi, maire de Paris et de Mme Claude Pompidou, la grève de ses brancardiers apparaissait comme un signe emblématique des difficultés que rencontre ce gigantesque ensemble ultramoderne.

La mise en route d'un hôpital qui en remplace trois autres (Boucicaut, Broussais, Laënnec) et qui doit apporter à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) tout ce qui se fait de mieux en matière de modernité ne pouvait se faire sans à-coups. L'HEGP en a connu et en connaît encore plus qu'attendu : ainsi, un problème de chloration des canalisations impose-t-il de servir des bouteilles d'eau minérale dans certains services. Comme tout bâtiment livré récemment, l'HEPG souffre de défauts de conception, sauf que dans ce cas il s'agit d'un hôpital...

Ce sont les équipes de Broussais qui ont été les premières à essuyer les plâtres, à partir du 3 juillet. Puis Laënnec et Boucicaut ont pris le relais en novembre, ainsi que le service de chirurgie orthopédique de l'hôpital Rothschild. La moitié des lits d'hospitalisation de plus de vingt-quatre heures ne sont pas encore ouverts ; les lits de l'hôpital de jour ne le sont encore que partiellement ; seules les consultations marchent à peu près à plein régime.

Certes l'architecture en séduit plus d'un, *« et en particulier les malades,* confie Xavier Jouven, chef de clinique en cardiologie. *Je suis très enthousiaste, malgré les difficultés de mise en place, C'est un si bel endroit et riche de tant de possibilités »*. De nombreuses chambres peuvent être partagées par un accompagnant, et la partie hôtelière surprend par sa qualité. La cuisine est bonne, à condition que la robotique ne tombe pas en panne, laissant refroidir les repas des malades.

Car il est difficile de parler du nouvel équipement hospitalier sans évoquer en premier les couacs de la technologie. Cet hôpital est conçu pour l'informatique. *« Une grande nouveauté est le partage de l'information,* explique Louis Omnes, le directeur de l'établissement. *Tout le dossier médical du malade est (ou sera) accessible sur informatique à chacun des soignants, ce qui permettra une véritable prise en charge multidisciplinaire avec le malade au centre du dispositif. »* Mais les difficultés du système sont encore considérables : *« Le projet était trop ambitieux,* déplore Hervé Sors, chef du service de pneumologie. *Il n'existe encore aucun hôpital au monde informatisé comme on voudrait que celui-ci le soit. »*

Certains pensent que les choix informatiques n'ont pas eu la qualité requise. *« Le projet qu'on a cru ambitieux est, en fait, sous-dimensionné et les crédits alloués importants pour l'AP-HP ont été notoirement insuffisants,* déplore Guy Frija, chef du pôle imagerie. *Il est épuisant de passer une journée à déjouer tous les petits pièges informatiques. »* De nombreux ordinateurs manquent encore, si bien qu'on a dû revenir au papier pour bien des opérations. *« Nous dépensons chaque semaine en films le coût de deux ordinateurs »*, poursuit-il. Il avait été prévu que robotique et informatique diminueraient la charge de travail. Mais le personnel est en nombre insuffisant. Les employés sont tous épuisés, passant beaucoup plus de temps que prévu à chacune de leurs tâches, car *« la sécurité est tout à fait assurée, mais au prix d'une perte de productivité que nous étions loin d'imaginer »*, poursuit Guy Frija.

Le déménagement, le fait de se retrouver à travailler avec des équipes nouvelles, est *« un facteur de déstabilisation extrêmement anxiogène,* convient le professeur Alain Deloche, directeur du pôle cardiovasculaire. *C'est plus qu'un changement que nous devons opérer, c'est une mutation. Lorsque nous aurons acquis cette nouvelle culture, il nous faudra gérer le succès ! »*.

Le directeur de l'établissement espère que ces problèmes seront réglés en 2001 : *« Nous allons bientôt valider tout ce qui concerne les examens biologiques,* assure-t-il, *puis mettre au point la transmission des images radiologiques et, dans un même temps, équiper d'ordinateurs les lieux où ils font défaut : mettre des portables au lit des malades pour la tenue du dossier infirmier ; des postes fixes pour les boxes de consultation. La phase ultérieure concernera la prescription pharmaceutique. »*

DIFFICULTÉS POUR LES URGENCES

La plupart des services sont ouverts mais sont loin d'avoir acquis leur vitesse de croisière. En revanche, les urgences n'ouvriront au HEGP qu'en janvier, ce qui met sur les dents les services d'urgence des autres hôpitaux de la rive gauche, d'autant plus que les lits d'hospitalisation en médecine font gravement défaut. *« Nous avons vu nos urgences augmenter de 20 % à 25 % depuis la fermeture de celles de l'hôpital Boucicaut,* déclare le professeur Bruno Cordier, chef de ce service à l'hôpital Saint-Joseph. *Devant l'allongement des attentes nous avons été obligés de recruter un médecin supplémentaire chargé de juger des priorités. Ce manque d'offre de services, ajouté au manque chronique de lits de médecine dans Paris, rend la gestion des urgences un vrai cauchemar. »*

La recrudescence hivernale des pneumonies n'arrange pas les choses. Car, si Paris intra-muros ne compte que 2 millions d'habitants, ce sont 5 millions de personnes qui y séjournent tous les jours, et qu'il faut soigner.

Elisabeth Bursaux

Près de deux milliards d'investissement

• L'architecte, **Aymeric Zublena** - qui est aussi l'un des quatre auteurs du Stade de France - a voulu porter un soin particulier pour le confort des patients . Il a conçu un édifice visant à fluidifier les très nombreux déplacements internes afin que se dégage une impression de calme.

! La rue hospitalière, une nouveauté conviviale

A l'intérieur de l'hôpital recouverte d'une verrière, on trouvera dans cette rue des boutiques de journaux, de cadeaux, de vêtements, une cafétéria, un fleuriste et les sièges des associations de malades.

Impressions de patients dans un hall central aussi vaste et marbré qu'un aéroport

REPORTAGE

« C'est le chantier partout, on dirait », dit un vieil homme avec des béquilles

ELLE EST venue *« en repérage »*, avoue-t-elle, le sourire timide et l'œil ébloui. Un petit tour *« juste pour voir »,* explique Solange : pour vérifier dans quel bâtiment se trouve son service, repérer l'étage, saluer les infirmières, ne pas se tromper de couloir en partant. *« C'est tellement grand, ici : une ville dans la ville ! »*, s'exclame la visiteuse, ravie, en contemplant les immenses façades vitrées, couleur vert d'eau, du tout nouvel Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), œuvre de l'architecte Aymeric Zublena. Sur l'esplanade, un vent froid fait claquer les drapeaux européen et français, et chasse les passants.

Comparé à l'hôpital Boucicaut, *« un peu vieillot, c'est vrai »*, dit Solange, mais où cette patiente au long cours avait fini, au fil du temps et des consultations, par avoir ses *« petites habitudes »*, on a l'impression de *« changer de planète »*. Elle ne s'en plaint pas. Comme la plupart des *« habitués »* des hôpitaux Broussais et Laënnec, elle a retrouvé, presque au complet, l'équipe qui s'occupait d'elle à Boucicaut, *« et c'est une chose très rassurante, vous savez ! »*, s'exclame la vieille dame. Bien sûr, elle a eu vent de *« quelques petits cafouillages »* dans la mise en route – à l'accueil, *« les hôtesses, les pauvres, elles n'ont que deux téléphones ! »,* a-t-elle remarqué –, mais, au total, *« les choses devraient finir par s'arranger, non ? »*. Dans un coin du hall central, aussi vaste et marbré qu'un terminal d'aéroport, un groupe d'ouvriers s'affairent au pied d'une estrade. C'est là que devait avoir lieu, jeudi 21 décembre, la cérémonie d'inauguration. *« Avec le président Chirac et monsieur Tiberi ! »*, souffle un vieil homme, assis sur un banc, une paire de béquilles à côté de lui.

Lui non plus ne se plaint de rien. *« Vous verriez les repas ! On est servi dans de la porcelaine »*, souligne-t-il, avec une mine admirative. Son épouse acquiesce. A l'entrée de la galerie marchande, deux employés en bleu de travail sont en train d'installer l'encadrement d'un guichet de retrait d'argent. *« C'est le chantier partout, on dirait »*, commente le vieil homme, vaguement inquiet. Sa femme évoque les brancardiers qu'ils ont croisés, tout à l'heure, dans les étages, *« avec écrit "en grève" sur leurs blouses »*, et les conflits entre *« les grands patrons »* qui défraient la chronique des services. *« C'est la guerre des chefs ! »*, glousse-t-elle.

PANNES INFORMATIQUES

Martine, elle, ne se sent pas d'humeur à badiner. *« Comment ça marche, vu de l'intérieur ? Mais ça ne marche pas. C'est une horreur ! »*, s'écrie-t-elle tout de go. *« Les patients sont peut-être contents, mais nous, le personnel, on craque ! »*, insiste la jeune femme, employée comme diététicienne. Le système informatique, véritable bête noire de l'hôpital Pompidou, *« est en panne sans arrêt »*. Ce qui n'est pas sans quelques inconvénients, dans ce temple du *high tech* et de la modernité, où chaque acte – de la transmisson des examens médicaux aux commandes des repas – doit passer, théoriquement, par l'ordinateur. *« Moralité : tout traîne et prend du retard ! Le malade, qui, dans des conditions normales, devrait rester hospitalisé deux ou trois jours, grand maximum, va attendre une semaine, simplement parce que les résultats de ses examens auront été bloqués en route ! »*, s'indigne Martine.

Mêmes les repas sont en retard, à cause de l'informatique : *« Les plats arrivent froids et on passe trente ou quarante minutes à tout réchauffer ! »* Quant à l'eau potable, jusqu'à ce mercredi, *« l'hôpital a été obligé de la faire venir de l'extérieur, à raison de deux livraisons par semaine »*, assure-t-elle. A ces problèmes de « mise en jambes », s'ajoutent ceux, lancinants, du sous-effectif. Les brancardiers – moins de quarante personnes, pour plus de huit cents patients et quelque 120 000 m² – vont-ils *« donner le déclic »* de la révolte, comme le rêve Martine, avec leur mouvement de grève ?

Jean-Michel, psychiatre-vacataire, évoque, en vrac, le manque d'assistantes sociales – *« moins de vingt pour tout l'hôpital »* – et d'anesthésistes. Pourtant, le jeune homme tient un discours moins alarmiste que ses collègues. Selon lui, les personnels de l'hôpital, *« traumatisés »* par leur récent transfert, sont en train d'achever leur *« période de deuil »*. Chacun devrait peu à peu réussir à *« trouver ses marques »*.

Cette sérénité, Pascale, infirmière, est loin de la partager. *« Si quelqu'un, parmi mes proches, tombait malade, je lui déconseillerais vraiment de se faire hospitaliser ici. Dans six mois, peut-être,* affirme-t-elle. *Ce que l'on va inaugurer jeudi, c'est juste une jolie vitrine, un beau jouet. Pour l'hôpital, il faudra revenir plus tard ! »*

Catherine Simon

Sept années de travaux

● **Projet.** L'idée de construire un nouvel hôpital dans le sud-ouest parisien est lancée au milieu des années 70.
● **Calendrier.** 10 juillet 1992, Bernard Kouchner, ministre de la santé, annonce l'autorisation officielle de la mise en œuvre du projet. La première pierre de l'édifice conçu par l'architecte Aymeric Zublena est posée en novembre 1993 sur les terrains des anciennes usines Citroën. Les travaux débutent en août 1995 et connaissent de nombreux retards. L'hôpital accueille ses premiers patients en juillet 2000.
● **Superficie.** 120 000 m².
● **Coût.** 1,792 milliard de francs (273 millions d'euros), financé par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).
● **Capacité d'accueil.** 827 lits (758 d'hospitalisation complète et 69 d'alternative à l'hospitalisation). 90 % des chambres sont individuelles ; 15 % peuvent accueillir un accompagnant.
● **Sept pôles.** L'HEGP est organisé en six pôles médicaux, dont trois cliniques (urgence/réseau, cancérologie/spécialités, cardio-vasculaire), trois médico-techniques (biologie/pharmacie/sang, imagerie, anesthésie-réanimation) et un pôle regroupant toutes les fonctions logistiques (accueil, hôtellerie, maintenance, approvisionnement).
● **Equipement**. 24 salles d'opération ; 3 gammacaméras ; 2 scanners ; 1 IRM (en projet) ; 1 ostéodensitomètre ; 1 mammographe, 12 salles d'imageries classique ; 2 salles de traitement haute énergie et 1 salle basse énergie ; 1 salle de curiethérapie ; 1 réseau d'images ; 6 salles au plateau technique invasif cardio-vasculaire ; 8 salles au centre d'endoscopie.
● **Personnel**. 3 580, dont 1 100 médecins, 1 265 administrations et divers, 760 infirmières, 455 aide-soignantes.
● **Urgences.** L'HEGP accueille les urgences adultes pour le sud-ouest parisien (environ 570 000 habitants).

Le mystère de la Marquesita

Une belle Française, ex-mannequin, disparue, probablement victime des services de renseignements argentins il y a vingt-cinq ans. Un avocat d'extrême droite rattrapé par son passé au service de la junte, interpellé en Italie, puis relâché dans des circonstances troublantes. Rien ne manque pour faire de l'affaire Erize un excellent roman noir. Marie-Anne Erize a-t-elle été séquestrée et interrogée à la « Marquesita », qui abritait alors le centre de torture de San Juan ? Les militaires le nient. Depuis un an pourtant, l'étau se resserre

LA « *Marquesita* », la « *Petite marquise* »... En d'autres temps, cette demeure aux murs ocre aurait eu sans doute un côté attrayant, peut-être même du charme. Mais l'endroit ne prête guère à la rêverie, situé entre des terrains vagues et une route poussiéreuse des faubourgs de San Juan, une ville du Nord-Ouest de l'Argentine. Nous sommes ici à mille deux cents kilomètres de Buenos Aires, dans une région de sable et de rocaille adossée à la Cordillère des Andes. L'armée, soucieuse du bien-être de ses officiers, a fait de la « *Marquesita* » un lieu de détente, équipé d'un terrain de football, d'un court de tennis et d'une piscine. Une fois franchie la grille, le visiteur y accède par un chemin de terre, bordé de palétuviers. « *Complexe sportif* », est-il écrit à l'entrée. Quand souffle le *zonda*, un vent mauvais venu du Chili, le décor devient pourtant sinistre. Revient alors en mémoire l'époque où cette bâtisse abritait un centre de torture...

Le 15 octobre 1976, une Française de vingt-quatre ans a disparu ici. « Disparu » au sens sud-américain du terme ; c'est-à-dire que son corps n'a jamais été retrouvé. Jamais, non plus, les militaires n'ont admis que Marie-Anne Erize avait été arrêtée, interrogée, sans doute violée. A leurs yeux, c'est un peu comme si elle n'avait jamais existé, comme si elle n'était plus qu'un numéro de dossier judiciaire, le « *6204* », parmi les 30 000 victimes de la junte au pouvoir de 1976 à 1983. Même si beaucoup d'autres femmes figurent effectivement sur ces listes macabres, l'histoire de cet ancien top-model est unique ; elle mène de la guérilla péroniste aux réseaux d'extrême droite, du passé au présent.

Marie-Anne Erize était issue d'une famille de pionniers français, de ces exilés européens qui ont « fait » l'Argentine. Sa mère, fille de diplomate, a toujours revendiqué ses origines vendéennes. Son père, palois de naissance, était un risque-tout que rien n'arrêtait, ni la rigueur du climat ni l'immensité de la pampa. Déroutant personnage, capable d'entraîner femme et enfants – il en aura sept – jusque dans des villages de bout du monde... Près de Pigüé, grenier à blé de la vaste province de Buenos Aires, il tient d'abord un comptoir où les paysans achètent aussi bien de la farine que du matériel agricole. A Misiones, aux confins du Paraguay et du Brésil, il

> « Marie-Anne n'a jamais tué personne ni posé de bombes »
>
> **Eloy Camus, ancien membre des Montoneros**

gère ensuite un autre comptoir, avant de s'établir à son compte. La région est superbe – les chutes d'Iguazu serviront de décor au film *Mission*, avec Robert de Niro – mais manque de tout. Le Béarnais commence à développer Wanda, un lieu-dit où vivotent quelques Polonais sans le sou. Des aides publiques lui permettent d'y installer une poste, un dispensaire, un bureau de police et une mairie, dont il sera le premier locataire. Plus tard, il ouvrira une quincaillerie, une station Shell, une succursale Citroën... Si Wanda compte maintenant 18 000 habitants, c'est à cet obstiné qu'elle le doit.

Marie-Anne grandit ainsi, entre un père aventurier et une mère au foyer, fervente catholique. A la maison, on parle français, on écoute aussi Trenet et Montand, manière de ne pas oublier le pays. Mais la petite côtoie aussi la misère des gamins polonais ou uruguayens ; elle va à l'école pieds nus, pour ne pas donner le sentiment d'être « *différente* ». La famille restera ici huit ans, avant de rejoindre la capitale, ses établissements scolaires et son Alliance française. Marie-Anne poursuit ses études dans un collège paroissial des faubourgs, puis dans un pensionnat de Juarez, plus à l'ouest. L'été, elle séjourne sur la côte Atlantique, chez son grand-père paternel.

Pendant plusieurs années, la jeune fille cherche sa voie. Après avoir envisagé d'entrer dans les ordres, elle découvre le milieu de la mode, défile pour des grands couturiers, s'impose comme un mannequin vedette dans les magazines populaires.

En France, elle voyage en stop, sa guitare sur le dos, fréquente les cabarets parisiens, rencontre des artistes de renom, comme Georges Moustaki. Viendront ensuite l'Italie, l'Espagne, New York avec un célèbre guitariste de flamenco, Paco de Lucia. En Amérique du sud, elle visite le Brésil, pour des photos de mode, ainsi que le Pérou, d'où elle reviendra avec des clichés d'un tout autre genre : les gosses en haillons des bidonvilles de Lima.

Son pays reste cependant l'Argentine. Renonçant au « *monde artificiel* » de la mode, Marie-Anne se met en tête d'« *aider les pauvres* ». En marge de son travail d'hôtesse de la compagnie aérienne Austral, elle se consacre à un quartier défavorisé voisin de celui de ses parents. Entourée de militants de gauche, généreux et idéalistes, elle va au-devant des émigrés paraguayens. Construit une garderie pour leurs enfants. Donne des cours à titre bénévole. Aide un prêtre dévoué à la cause du peuple. Dans sa chambre, aménagée dans le garage familial par volonté d'indépendance, elle écoute les Stones, Joan Manuel Serrat ou les Chiliens de Quilapayun, hostiles à Pinochet.

C'EST dans ce contexte de quasi-rupture avec une famille conservatrice qu'elle rencontre, en mars 1973, Daniel Rabanal, un étudiant en architecture, membre des Montoneros, la guérilla péroniste. Ce mouvement de gauche, qui se veut proche des humbles, fait l'objet d'une intense répression de la part du pouvoir. Si certains de ses membres se heurtent aussi aux paramilitaires et versent dans le terrorisme, ce ne sera pas le cas de Marie-Anne. « *Son approche marxiste était plus affective qu'intellectuelle* », se souvient M. Rabanal, interrogé par la correspondante du *Monde* en Colombie, pays où il est devenu dessinateur de presse.

La vie de la jeune française prend un virage décisif en novembre 1975, quand elle décide de suivre son compagnon à Mendoza, une ville du Nord-Ouest. A son tour, elle a rejoint les Montoneros, sans pour autant recevoir une formation militaire. Seule la dimension sociale de la « *lutte* » semble l'intéresser. Pour subvenir aux besoins du couple, elle travaille dans une agence de voyage. Daniel, lui, s'occupe de politique. Ils vivront ainsi jusqu'au 6 février 1976, jour où ce dernier sera interpellé pour le vol d'une voiture destinée à l'organisation. Les policiers, consultant leurs fichiers, découvrent vite sa qualité d'« *élément subversif* ». Il restera huit ans en prison.

Marie-Anne, qui se sait recherchée, entre alors dans la clandestinité et s'enfuit à San Juan, à cent cinquante kilomètres de là. Pourquoi pas à Buenos Aires ? Aujourd'hui encore, M. Rabanal s'interroge. « *C'était une erreur fatale d'aller dans ce bled*, estime-t-il, *elle allait être repérée tout de suite.* ». De fait, San Juan est une ville sans histoire, une terre de vignobles et d'oliveraies égarée au milieu du désert. Détruite par un séisme en 1944, la cité a été reconstruite à l'américaine. Seuls les parcs du centre évoquent encore le passé colonial.

Dans un premier temps, la fugitive se réfugie chez l'ex-consul honoraire de France, une relation de son père, puis elle entre en contact avec les Montoneros locaux. Ils ne sont pas nombreux, deux cents tout au plus, pour la plupart des étudiants, répartis en groupes de six ou sept. Certains sont armés, bien sûr, et disposent d'un centre d'entraînement dans la montagne, mais San Juan la provinciale n'est pas violente.

DOCUMENT CLARIN

Jorge Olivera, un des principaux acteurs de l'affaire.

Les règles de discrétion n'en sont pas moins rigoureuses, en cette année 1976, surtout à partir du putsch militaire du 24 mars. Comme les généraux tiennent le pays et pourchassent les « *gauchistes* », il n'est pas question de connaître l'adresse ou l'identité de ses camarades. A chacun ses secrets, à chacun son surnom. Marie-Anne devient ainsi « *Lucia* » et acquiert des responsabilités. « *Elle avait beaucoup de charisme, une autorité naturelle* », assure l'un de ses amis, Jorge Moroy, alias « *El Polaco* ».

APPRÉCIÉE pour sa gentillesse et sa spontanéité, « *Lucia* » est de toutes les réunions secrètes, de toutes les actions militantes, qu'il s'agisse de placarder des affichettes ou de soutenir les familles des prisonniers. « *Un jour,* poursuit « *El Polaco* », *elle est entrée dans un supermarché pour voler le portefeuille d'un client. C'était risqué, mais elle l'a fait car l'organisation avait besoin de faux papiers.* ». Certains notent bien une prestance et un accent qui trahissent un passé d'aisance mais personne ne connaît son histoire. « *Nous ne posions pas de questions, pour en savoir le moins possible en cas d'arrestation* », rappelle « *El Polaco* ». Tous sont cependant frappés par sa beauté. « *Dans une ville comme la nôtre, elle ne passait pas inaperçue,* témoigne Eloy Camus, un autre ancien du mouvement, *même avec les cheveux courts et sans maquillage.* »

La belle mène une double vie. Le jour, elle s'échine dans les oliveraies ou donne des cours de français pour gagner de quoi subsister. Le soir, elle retrouve ses compagnons de lutte pour dénoncer la dictature. Par souci de discrétion, ils se contentent parfois de brèves rencontres, dans la rue, de signes convenus, voire de messages dissimulés dans les tubes métalliques d'une bicyclette. Quand elle se sent menacée, « *Lucia* » déménage. En huit mois, elle changera au moins quatre fois de domicile. Toujours sous un faux nom et chez des hôtes de confiance.

Un millier de militaires sont alors en poste à San Juan. Leur présence se fait chaque jour plus visible. Barrages, contrôles d'identité, descentes nocturnes... Les Montoneros se savent traqués mais sous-estiment l'ampleur de la répression. Surtout, ils ignorent que l'Argentine et les pays voisins ont secrètement mis au point une stratégie commune d'élimination des « *gauchistes* » : le « *plan Condor* ». Des milliers d'opposants, ou supposés tels, ne seront bientôt plus que des disparus...

La situation de sa fille devenant préoccupante, Françoise Erize lui rend visite, le 30 mai 1976, pour la convaincre de fuir. « *Je veux vivre pauvre parmi les pauvres* », répond Marie-Anne, dont les mains sont devenues calleuses à force de ramasser les olives. « *En France aussi, il y a des pauvres* », insiste Mme Erize. « *Mon devoir est de rester* », répète-t-elle, en assurant ne pas se mêler de politique. Ce sera leur ultime rencontre.

Jamais Mme Erize n'aura connaissance des activités, non violentes mais clandestines, de sa fille. Même lorsque celle-ci, un jour du mois d'août, sera contrainte de rallier le refuge du mouvement, en pleine montagne, puis de le quitter juste avant l'assaut des forces de l'ordre ; assaut au cours duquel l'un de ses amis, resté pour couvrir la fuite du groupe, sera tué. « *Marie-Anne n'a jamais tué personne ni posé de bombes* », précise l'ex-Montonero Eloy Camus.

Arrive le mois d'octobre 1976. La situation devient intenable pour les rebelles. Inexpérimentés, délaissés par l'organisation, ils tombent d'autant plus facilement que l'armée dispose, à San Juan, d'un service de renseignement composé de militaires du régiment RIM 22. Ces hommes en civil ont tous les pouvoirs. Parcourant la ville à bord de Ford Falcon ou d'une Renault 12, ils agissent de manière non officielle, mais avec l'accord tacite de l'armée. « *Lucia* » sera leur prochaine proie.

Le 15 octobre 1976, un vendredi, elle pénètre dans un magasin de cycles afin de récupérer son vélo, laissé en réparation quelques heures plus tôt. Sitôt ressortie, quatre ou cinq hommes, en tenues de ville, s'approchent, tentent de l'interpeller. Elle se débat. Ils la frappent. Le commerçant et son fils essaient de s'interposer mais les agresseurs les menacent, l'arme au poing, avant de pousser la jeune femme à l'arrière d'une Ford Falcon. Leurs trois voitures, dont une Renault 12, redémarrent. « *Lucia* » disparaît.

Outre les deux commerçants, plusieurs témoins ont assisté à la scène : un voisin, un enseignant du collège tout proche, une marchande de journaux... Les ravisseurs appartiennent-ils au RIM 22 ? Oui et les événements des jours suivants vont le confirmer. Le lendemain, un autre Montonero (Daniel Russo) venu s'informer sur le sort de « *Lucia* » et récupérer la bicyclette – des documents étaient cachés dans le

> Le pionnier de Wanda mourra sans savoir ce qu'est devenue sa fille. Mais à San Juan, les compagnons Montoneros devinent qu'elle a été conduite à la « Marquesita »

cadre –, tombe en effet dans un traquenard au même endroit. Des soldats, en uniforme ceux-là, le blessent mortellement. Quelques heures plus tard, l'armée investit la dernière « planque » de la Française, rue Sabatini. Une centaine de soldats bouclent le quartier. La maison est fouillée, vidée de ses meubles. Le propriétaire, ainsi qu'un couple de locataires, absents lors de la perquisition, disparaîtront bientôt.

Marie-Anne intéresse décidément les miliciens puisque, cinq jours plus tard, dans la nuit du 21 au 22 octobre, une quinzaine de civils armés font irruption chez ses parents, à Buenos Aires. Adultes et enfants, contraints de s'allonger les mains sur la tête, sont tous interrogés ; le père dans la cuisine, la mère dans le garage. Ni l'un ni l'autre ne savent encore que leur fille a été enlevée.

Les intrus s'enquièrent de ses accointances politiques, menacent de la « *condamner à mort* », de la mettre « *deux mètres sous terre* », recommandent à sa mère de « *prier pour son âme* ». Aucune cassette, aucune photo ne leur échappe, pas même celles des gamins de Lima. L'un d'eux essaie aussi de rafler l'argenterie mais Mme Erize s'y oppose, tout comme elle cache l'existence des lettres envoyées par Marie-Anne les semaines précédentes. Des lettres qu'elle s'empressera de brûler...

C'est par une autre lettre, anonyme celle-là, que les parents prennent connaissance de l'enlèvement. Ce texte, reçu le 22, pousse René Erize à se rendre au consulat de France, au commissariat central de la capitale, à Mendoza, et bien sûr à San Juan. Ces démarches resteront vaines : en ces temps de dictature, les militaires ont tous les droits, surtout celui de se taire.

EDITORIAL ALEXANDRA

EDITORIAL ALEXANDRA

Après avoir envisagé d'entrer dans les ordres, Marie-Anne découvre le millieu de la mode, défile pour les grands couturiers et s'impose comme un manequin vedette dans les magasins populaires argentins.

DOCUMENT CLARIN

Issue d'une famille de pionniers français, de ceux qui ont « fait » l'Argentine, Marie-Anne Erize a disparu le 15 octobre 1976 à la « Marquesita », dans les faubourgs de San Juan au nord-ouest du pays.

Le pionnier de Wanda mourra sans savoir ce qu'est devenue sa fille. Mais à San Juan, où plus de quatre-vingts personnes ont disparu au cours de cette période, les compagnons Montoneros devinent, eux, qu'elle a été conduite à la *« Marquesita »*, un centre de torture clandestin. Auparavant, les tortionnaires officiaient au sein du régiment, dans la salle réservée à la fanfare. Depuis le mois de juin, ils ont emménagé à la *« Petite Marquise »*. En lisière du désert, les cris ne dérangent personne.

Il faudra attendre 1983 et le retour de la démocratie pour qu'une enquête soit ouverte. Un homme va jouer un rôle décisif dans ce processus : Me Horacio Mendes Carreras, un avocat argentin chargé par l'ambassade de suivre les dossiers des quinze Français disparus sous la dictature. Ses recherches, engagées au début de l'année 1984, vont durer seize ans et demi... Me Mendes Carreras se déplace d'abord à San Juan, où il reçoit l'aide d'une consœur, Me Margarita Camus, spécialiste des droits de l'homme et victime du RIM 22. Son frère, l'ex-Montonero Eloy, se passionne également pour l'affaire Erize. Lui aussi a connu la belle *« Lucia »*.

Leurs investigations, engagées dans un climat de tension et de menaces, s'orientent vers l'armée et ses services parallèles. Elles aboutissent à l'ouverture de deux procédures judiciaires, l'une civile, l'autre militaire. Mieux, des noms d'officiers commencent à apparaître. En avril 1986, Me Mendes Carreras rédige ainsi une synthèse où il cite des officiers susceptibles de détenir des informations sur la Française. Le premier d'entre eux est un certain Jorge Olivera, qui circulait souvent en R12. Un mois plus tard, le 7 mai 1986, le juge civil demande au RIM 22 les feuilles de services de trois hommes. Parmi eux, Olivera. Sera-t-il poursuivi, comme ses acolytes Cardozo, Vic, Martel et autres Malatto cités dans le dossier ? Las ! Deux lois d'amnistie, dites du *« Point final »* (1986) et de *« l'Obéissance due »* (1987), leur permettent d'échapper *in extremis* aux poursuites, pourtant souhaitées par le tribunal de Mendoza. Au nom de la réconciliation et d'une démocratie encore fragile, l'Argentine considère que ces militaires, et tant d'autres, n'ont fait qu'obéir aux ordres. Le dossier 6204 est classé.

Il ne sortira de l'oubli qu'en mai 1999. Les procédures engagées en France contre le Chilien Augusto Pinochet ont ouvert une brèche dont ont profité les familles des victimes françaises de la dictature argentine. Conseillée par l'avocate parisienne Sophie Thonon, Françoise Erize porte plainte pour *« séquestration avec tortures »*. Après tout, l'Argentine a peut-être renoncé à poursuivre les tortionnaires mais rien n'empêche la France de le faire. Le juge Roger Le Loire est saisi. L'affaire est relancée. Elle va même prendre une dimension internationale...

Le 2 juillet 2000, au détour d'un article du quotidien *Pagina 12* consacré à deux avocats spécialisés dans la défense des anciens militaires, Me Mendes Carreras découvre en effet que l'un de ces confrères, Jorge Olivera, se targue d'avoir appartenu au RIM 22. Olivera ? Ce nom, très commun en Argentine, ne figurait-il pas dans le dossier 6204 ? Vérification faite, il s'agit bien du même homme. En 1976, à vingt-six ans, il avait rang de lieutenant ; de *« simple lieutenant »*, jurera-t-il plus tard. Mais depuis, il a fait du chemin et tracé sa voie à la droite de la droite...

Si sa carrière comporte encore des zones d'ombre, elle laisse peu de doute sur la nature du personnage. Fils d'un commandant de gendarmerie, entré dans l'armée en 1971, il en sort en novembre 1993 avec le grade de major. Entre-temps, il a été en poste à San Juan (1975-1977) et dans diverses garnisons. Voilà pour le carnet de route officiel ; rien qui ne fasse de cet homme marié, père de quatre enfants, un tortionnaire. Mais la suite de son parcours va trahir des liens avec l'extrême droite la plus entreprenante : celle des éternels putschistes.

Après avoir quitté l'armée, il se lie en effet au Modin, le parti des *« carapintadas »* (*« visages peints »*), des militaires ultra-nationalistes ainsi surnommés en référence à leur maquillage de mutins. Olivera, décrit comme un idéologue, s'associe à deux de leurs leaders, Aldo Rico et Mohamed Ali Seineldin, impliqués dans diverses tentatives de soulèvement à la fin des années 80. Devenu avocat, l'ancien lieutenant – *« simple lieutenant »* – de San Juan défend également de célèbres clients. Parmi eux, figure ainsi Erich Priebke, un ex-capitaine SS condamné pour le massacre de trois cent trente-cinq civils, en 1944, près de Rome. Ou encore le général Suarez Mason, impliqué dans une sordide histoire de vol de bébés au temps de la dictature.

Au nom de cette clientèle pour le moins « ciblée », Olivera et ses associés mènent d'improbables croisades judiciaires. Ils exigent par exemple que les *« victimes »* de la *« subversion »*, autrement dit les familles des hommes d'ordre tués ou blessés par la guérilla, soient indemnisées. Autre procédure, tout aussi audacieuse : celle engagée à Strasbourg, devant la Cour européenne des droits de l'homme, contre l'ex-premier ministre britannique Margaret Thatcher, pour *« l'action illégale »* de la Royal Navy, accusée d'avoir coulé un cuirassier argentin hors de la zone de conflit de la guerre des Malouines. Cette plainte connaît un tel retentissement en Argentine qu'elle vaut à Olivera, jusque-là peu connu, une relative notoriété. Mais cette exposition médiatique ne va pas sans risque. A commencer par celui de voir ressurgir le passé... En juillet, quand Me Mendes Carreras apprend que son confrère doit plaider à Strasbourg dans le cadre de l'affaire des Malouines, les enquêteurs français se demandent comme le piéger. Comme il n'est pas question de l'interpeller en Alsace – un avocat dans l'exercice de ses fonctions bénéficie d'une forme d'immunité –, il faut savoir s'il rentrera aussitôt chez lui ou s'il séjournera en Europe. Depuis Paris, Me Thonon découvre qu'après son passage en France, il s'est rendu en Italie. Cette fois, le séjour n'a rien de professionnel : l'avocat et son épouse Marta fêtent leur vingt-cinquième anniversaire de mariage ! Me Thonon parvient même à connaître la date de leur voyage de retour. Ce sera le dimanche 6 août, à 20 h 40, par le vol AR 1141... L'ex-lieutenant du RIM 22 ne montera jamais dans cet avion. Un mandat d'arrêt international, délivré en toute hâte, l'en empêchera.

En mai 1999, Françoise Erize porte plainte pour « séquestration avec torture ». Après tout, l'Argentine a renoncé à poursuivre les tortionnaires mais rien n'empêche la France de le faire

Peu avant le départ de Rome, une hôtesse lance un appel dans l'aérogare : *« Monsieur Olivera est demandé au comptoir information »*. Celui-ci s'approche, sans se méfier. Des policiers italiens l'interpellent. Il a beau gesticuler, crier au *« complot politique »*, rien y fait : l'affaire Erize l'a rattrapé.

En Argentine, son incarcération est perçue comme un symbole. N'est-il pas le premier militaire ou ex-militaire interpellé hors de son pays ? Les défenseurs des droits de l'homme voient là une victoire. Quant au gouvernement, il ne peut cacher son embarras face à l'armée, aussi influente que solidaire dans ce pays à la mémoire lourde. Alors que l'ex-officier jure de son innocence, son épouse le défend : *« En 1976, mon mari était un simple lieutenant qui vivait heureux à San Juan avec un enfant en bas âge ; il allait et venait à la caserne comme tout militaire, toujours en uniforme. »*

Son extradition vers la France ne semble alors poser aucun problème. Le juge Le Loire pense l'obtenir dans les trois mois. Las ! la justice italienne en décidera autrement... Le 15 septembre, la cour d'appel de Rome prononce la remise en liberté du prévenu au motif que ses défenseurs ont produit à l'audience un document présenté comme un *« certificat de décès »* de Marie-Anne Erize. Les magistrats, sans exiger que ce document soit traduit et certifié conforme, ont conclu à la prescription des faits. A leurs yeux, l'enlèvement remonte à la *« lointaine année 1976 »* et il n'y a plus lieu de s'en soucier.

Olivera libéré ! La décision choque d'autant plus que le prétendu *« certificat »* est un faux grossier ! Les autorités argentines le font d'ailleurs savoir à Rome où la polémique vire au scandale. Pourquoi les magistrats n'ont-ils pas ordonné les plus élémentaires vérifications ? Le prévenu n'a-t-il pas bénéficié, comme le suggèrent de bonnes sources françaises en Italie, de complicités liées aux réseaux « bruns », voire à la franc-maçonnerie et à la fameuse Loge P2 ? La faute est assez grave pour que le ministère italien de la justice diligente une enquête. En Argentine aussi, de troublantes péripéties portent la marque de tels réseaux : selon le quotidien *Clarin*, le faux certificat aurait été envoyé à Rome à partir du fax d'un militant nationaliste ; une mystérieuse femme blonde s'est présentée au registre civil de Buenos Aires afin d'obtenir des informations sur les actes de décès ; vingt pages d'un registre inaccessible au public ont été arrachées pour faire disparaître des documents – authentiques – relatifs à Marie-Anne Erize...

M. Olivera, gravement mis en cause, a refusé de répondre aux questions du *Monde*. Pour connaître sa position, il faut donc s'en tenir à ses rares déclarations, que l'on peut résumer ainsi : il n'a pas torturé ; il n'a jamais entendu parler de *« cette Française »* ; il n'était que lieutenant. Faut-il le croire ? La question nous conduit une fois de plus à San Juan. Là-bas, des témoins sont prêts à parler, en particulier Domingo Palacio, le fils du marchand de vélo. Malheureusement, s'il se souvient fort bien des circonstances du rapt, M. Palacio s'avoue incapable de reconnaître qui que ce soit. La participation d'Olivera à l'enlèvement ne peut donc être établie. Restent les autres points...

D'abord, la torture. Trois personnes, au moins, affirment avoir été torturées par le *« simple lieutenant »* : un sénateur (José Luis Gioja) ; Jorge Monroy, alias *« El Polaco »* ; et surtout l'avocate Margarita Camus. Arrêtée le 25 novembre 1976, elle accuse : *« Olivera m'a d'abord interrogée seul, de manière très courtoise, sur la politique. Mais par la suite, à la prison, je me suis retrouvée nue, les yeux bandés, une capuche sur la tête, les mains dans le dos. Plusieurs hommes me touchaient, m'insultaient, me frappaient. L'un d'eux était Olivera, j'ai reconnu sa voix. Lors d'autres séances, ils ont fait venir mon grand-père, ancien gouverneur de la province, pour qu'il assiste à tout cela et craque plus facilement. »*. Témoignages à l'appui, Mme Camus assure, en outre, qu'Olivera avait infiltré les milieux étudiants en s'inscrivant à l'université sous un faux nom.

A-t-il pour autant torturé *« Lucia »* ? Si oui, combien de temps a-t-elle été séquestrée avant de mourir ? Là encore, les témoignages directs manquent. Eloy Camus affirme certes avoir recueilli, autrefois, les confidences d'un appelé du contingent, le soldat Bonil, qui disait avoir assisté à une querelle entre Olivera et son collègue Cardozo. Selon lui, les deux gradés se *« disputaient »* la prisonnière. Mais comme ce soldat a disparu en 1977, son témoignage, rapporté par une tierce personne, n'aurait guère de poids devant un tribunal. Il est en revanche flagrant qu'Olivera ment quand il prétend n'avoir aucun souvenir de *« cette Française »*. D'abord parce qu'il a nécessairement été informé des enquêtes menées dans les années 80. Ensuite parce que le 16 octobre 1976, lendemain du rapt, il avait lui-même dirigé la perquisition effectuée rue Sabatini, au domicile de la victime. Interrogée pendant vingt-quatre heures, avec les méthodes que l'on devine, celle-ci avait sans doute parlé. D'où cette perquisition et celle effectuée chez ses parents.

« Son service fonctionnait comme la Gestapo par rapport à l'armée allemande : avec une grande marge de manœuvre pour décider qui arrêter, qui torturer. Dans ce domaine, Olivera avait un pouvoir absolu, sans limite. Il est impossible que la Française ait été arrêtée et séquestrée sans son aval »
Blas de la Fuente

Dernier point, décisif celui-là : l'avocat, même s'il avait effectivement grade de lieutenant, était en réalité le responsable, officieux mais tout-puissant, du service de renseignement. Cela non plus, il ne peut le nier. Deux témoins l'ont confirmé au *Monde*. Le premier, un ancien soldat du RIM 22, Tristan Valenzuela, a participé à la perquisition de la rue Sabatini : *« Olivera dirigeait l'opération. Comme souvent, il était en civil et tous les officiers en uniforme étaient sous ses ordres ce jour-là. C'était un homme autoritaire, brutal. Sa seule présence faisait peur. Il manque de courage en n'admettant pas ses responsabilités. »* Autre témoin, Blas de la Fuente, l'un des chauffeurs du lieutenant : *« Son service fonctionnait comme la Gestapo par rapport à l'armée allemande : avec une grande marge de manœuvre pour décider qui arrêter, qui torturer. Dans ce domaine, il avait un pouvoir absolu, sans limite. Il est impossible que la Française ait été arrêtée et séquestrée sans son aval. »*

Quoi qu'il en dise, l'ancien militaire semble donc empêtré dans ses mensonges. A Buenos Aires, où son bureau et son domicile sont couverts de graffitis *« Olivera assassin »*, une enquête judiciaire a été ouverte sur le faux document. Des sanctions pénales sont donc envisageables, sans oublier une possible radiation de l'ordre des avocats. Mais pour l'affaire Erize, le coup d'arrêt est rude et il semble peu probable que le juge Le Loire soit un jour autorisé à se rendre sur place afin d'interroger une quinzaine de témoins et neufs suspects, dont Olivera. L'Argentine, avec ses lois d'amnistie et son armée oublieuse, reste le plus sûr des refuges pour le maître de la *« Marquesita »*.

Philippe Broussard

Les journalistes et les juges

par Jean-Marie Charon

INTERROGÉ sur les « affaires », lors de sa dernière interview télévisée, le président de la République souhaitait *« que la justice spectacle s'arrête un peu »*, dénonçant un peu plus loin *« des irresponsables qui cherchent uniquement à se tailler un succès personnel. Quand ce n'est pas, simplement, pour vendre du papier »*. On l'aura compris, face aux juges qui doivent faire leur travail et le font bien, les fauteurs de *« justice spectacle »*, ce sont les médias et plus précisément les journalistes.

Pour ce qui est des premiers, l'argument invoqué par le chef de l'Etat ne fait pas dans l'originalité : face aux intérêts supérieurs – ceux de la démocratie –, la presse, elle, cherche à vendre du papier. La motivation la plus médiocre, que les politiques renvoient depuis toujours à la presse qui les gêne. Sachant qu'aujourd'hui, si l'opinion fait confiance aux juges, elle est prompte à critiquer ses médias et à marquer sa suspicion à propos du travail des journalistes.

Plus fondamentalement, dans la mise en cause des journalistes par le président, il faut certainement voir un refus de leur reconnaître un rôle quelconque en matière de contrôle sur l'institution judiciaire et, au-delà, sur de larges secteurs de notre démocratie. La référence à la justice spectacle que chacun ne peut que condamner, surtout lorsqu'elle blesse des personnes qui ont droit à la présomption d'innocence, entend décrédibiliser la prétention à la médiatisation de l'institution judiciaire.

Or le sens de cette médiatisation change de nature, à partir du moment où la justice traite d'« affaires » qui concernent la vie et les institutions publiques. Peut-on, en effet, continuer d'appliquer les mêmes principes de secret de l'enquête et de l'instruction, lorsque la justice est confrontée à des faits qui mettent en cause le fonctionnement de la démocratie ? Aujourd'hui, notre droit ne répond pas à cette question, et les tentatives d'ouvrir le débat sur ce point crucial – au moment de la préparation des nouveaux textes sur la présomption d'innocence – a fait long feu.

Le développement du journalisme d'investigation depuis une quinzaine d'années manifeste, au moins de la part d'une poignée de rédactions (six ou sept, en fait, aujourd'hui, soit à peine plus d'une trentaine de journalistes) une tout autre approche : face à une justice qui pliait sous les pressions hiérarchiques et gouvernementales, dès qu'il s'agissait d'affaires politico-financières, la médiatisation de la procédure judiciaire a permis de mettre sur la place publique des questions aussi lourdes que celles du financement des partis politiques, de la responsabilité des politiques sur des questions de santé publique (sang contaminé), de l'utilisation de moyens déloyaux pour espionner de supposés opposants (les écoutes téléphoniques), etc.

Jacques Chirac a évoqué pour la première fois, le 14 décembre, ouvertement la question de la corruption. De quoi s'agissait-il – faute d'une indépendance suffisante de la justice –, sinon d'exercer au nom du public, de la société, une forme de contrôle sur la justice ? Un contrôle qui s'exerce aussi sur les magistrats eux-mêmes quant à leur manière de mener les procédures.

> Tout est réuni pour que la presse revendique chaque jour avec davantage de force sa prétention à jouer son rôle de contrôle. Elle y retrouve d'ailleurs une légitimité

D'aucuns, à commencer par nombre de magistrats, objecteront qu'un tel contrôle n'a plus de raison d'être à partir du moment où les réformes engagées, comme le changement d'attitude des tutelles politiques, garantissent enfin une plus grande, voire une totale indépendance des magistrats.

L'argument peut toutefois totalement se retourner, dans la mesure où un pouvoir jouissant d'une plus grande indépendance appelle, au contraire, des instances plus efficaces de contrôle de son action. *« Mais ce contrôle existe bien »*, répondent les magistrats, il s'agit en l'espèce de l'inspection générale. Sauf que ce contrôle sur l'action des magistrats se trouve exercé par... des magistrats. Expression de l'ascension d'une forme de pouvoir que Denis Salas qualifie de *« tiers pouvoir »*, la montée en puissance du rôle des juges appelle une forme de contrôle par la société elle-même. Et c'est ce rôle de contrôle que prétendent exercer aujourd'hui les journalistes d'investigation.

L'exercice de ce contrôle par des journalistes est-il légitime ou adapté à des institutions modernes ? Les magistrats le contestent, mettant en cause, tout à la fois, la compétence, la déontologie, la représentativité ou le caractère mercantile de la presse. Philippe Bilger, dans la *Gazette de la presse francophone*, s'insurge ainsi à l'idée de ce contrôle : *« Une telle démarche n'aurait pas de sens, qui permettrait à un contrôleur sans légitimité particulière, sans compétence également répartie et sans éthique impeccable en toute circonstance de veiller à la qualité de la justice et à son fonctionnement quotidien. »* Tout est dit ! Les politiques et, à leur tête, le président de la République, le contestent tout autant. Il faut pourtant remarquer que, ces derniers mois, ceux-ci ont tout fait pour que la presse revendique avec force ce rôle, alors même que la plupart des textes sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, sur l'indépendance des parquets ou sur la responsabilité des magistrats n'ont pas abouti. Faute de consensus des magistrats pour ce dernier texte et alors même qu'il avait été voté par les deux Chambres pour le premier, mais sans que soit réuni le Congrès, pour des considérations de politique politicienne.

Engluée dans le contexte de la cohabitation, paralysée par la proximité d'échéances électorales majeures, la réforme de la justice est une fois de plus en panne. L'institution judiciaire craque de partout, paralysée aujourd'hui par des mouvements d'avocats et de greffiers, menacée de blocages majeurs.

Dans un tel contexte, tout est réuni pour que la presse revendique chaque jour avec davantage de force sa prétention à jouer ce rôle de contrôle. Elle y retrouve d'ailleurs une légitimité, au moment où le journalisme traditionnel, privilégiant le débat politique, à la française, se voit reprocher un penchant à la connivence avec les élites politiques et économiques. Elle y est encouragée par les prises de position de la Cour européenne des droits de l'homme, qui fixe à la presse un rôle de *« chien de garde de la démocratie »*.

Face à un débat désormais ouvert par les propos du président, les Français seront appelés à trancher. Les sondages montrent qu'ils sont en partie partagés : ils reconnaissent les bénéfices de la dénonciation des affaires et le rôle conjoint des juges et des journalistes. Ils regrettent l'acharnement à l'égard des personnes et les risques de dérives. Dénoncer la justice spectacle n'est peut-être pas la meilleure réponse à leur apporter, alors qu'ils paraissent massivement aspirer à un assainissement et à une modernisation de notre vie démocratique.

***Jean-Marie Charon** est sociologue (CNRS).*

La loi d'airain de l'oligarchie américaine

Suite de la première page

Le juge Antonin Scalia – dont le nom et le visage rappellent une basse de Puccini – soutient les valeurs familiales en ne se retirant pas de l'affaire Bush-Gore bien que son fils travaille pour le cabinet juridique qui représentait Bush devant la Cour. En outre, la femme du juge Thomas travaille pour un groupe d'experts d'extrême droite qui porte le nom de Heritage Foundation. Par ailleurs, George W. Bush, fils d'un président républicain recalé, confie le vote en péril de la Floride au gouverneur de l'Etat, son frère Jeb (nom inexistant pris par des pseudo-confédérés en l'honneur de J.E.B. Stuart, soldat héroïque des Etats confédérés ; les nordistes qui tentent de réussir – comme les élèves Bush – trouvent que Jeb est vraiment un nom sudiste).

De l'autre côté des valeurs familiales, le clan Gore a, à certains moments, contrôlé une demi-douzaine de corps législatifs sudistes. Il est aussi connu pour ses talents juridiques, son esprit, son érudition..., caractéristiques familiales que le vice-président a modestement gardées secrètes de peur d'effrayer le grand public.

La politique américaine est avant tout une affaire familiale, comme dans la plupart des oligarchies. James Madison, le père de la Constitution, à qui on demandait comment diable le Congrès réussirait à travailler alors que le pays comptait cent millions de personnes et que le nombre de leurs représentants s'élevait à cinq cents, répondit : *« Ne vous en faites pas. La loi d'airain de l'oligarchie a toujours cours. »*

Finalement, ces fondateurs auxquels nous aimons nous référer avaient une peur et une aversion telles pour la démocratie qu'ils ont inventé le collège électoral pour museler la voix du peuple, de même que la Cour suprême a muselé les habitants de Floride le 12 décembre. Nous ne devions être ni une démocratie, sujette à la tyrannie de la majorité, ni une dictature, sujette à la folie d'un César. John Adams a dit que nous devions être une nation fondée sur les lois, pas sur les hommes, ce qui s'est résumé depuis à une nation fondée sur les hommes de loi, pas sur le peuple... ou, du moins, pas sur le peuple qui compte ou qui est comptabilisé aux élections.

Autre secret trahi, le dévouement de la Cour suprême au un pour cent qui possède le pays. Le juge Sandra Day O'Conor ne voyait absolument pas pourquoi quiconque trouverait étrange le décompte des bulletins. Le sous-entendu ici était, comme c'est souvent le cas chez nous, un problème racial. Le nombre de bulletins invalidés par d'antiques machines à enregistrer les votes était plus important dans les circonscriptions noires que dans les blanches. Ce qui rendait décisifs les 10 000 votes non comptabilisés de la circonscription de Dade à Miami n'indiquant pas de vote présidentiel. D'où la vitesse avec laquelle le comité de campagne de Bush, avec comme fidèle complice la majorité de 5 contre 4 à la Cour suprême, a inventé une série de délais pour empêcher ces bulletins d'être comptés car, s'ils l'étaient, Gore aurait gagné les élections.

Il les avait effectivement gagnées jusqu'à ce que la Cour, par des suspensions et des renvois impudents, le regard rivé sur la pendule, retarde les choses au point que, pratiquement, aux yeux des 5 sinon des 4, on n'ait plus le temps de compter ; en conséquence, des camions remplis de millions de bulletins de vote sont allés d'une ville poussiéreuse de Floride à une autre où ils ont été mis sous séquestre à défaut d'être comptés.

Au cours de cette comédie au ralenti, il y a eu un moment fascinant de vérité qui demeurera présent bien après que George W. Bush aura rejoint la file toujours plus longue des présidents crépusculaires. Le mercredi précédant le quatrième jeudi de novembre où nous rendons grâce à Dieu d'être la nation jadis saluée comme la plus grande par Agnew, le bureau de pointage de la circonscription de Dade comptait de nouveau les bulletins, sur ordre de la Cour suprême de Floride, quand le bruit se répandit que la Cour suprême des Etats-Unis avait mis fin au comptage. Au même moment, une bande organisée prit d'assaut le bâtiment municipal, intimida les vérificateurs et refusa de donner les noms de ses membres aux autorités. Les vérificateurs s'enfuirent – en direct à la télévision – et on en resta là. Gore, qui aurait gagné le décompte à Miami-Dade et la présidence, en a été empêché par la Cour suprême et un groupe – vraisemblablement – payé.

> Qu'apporteront les quatre années à venir ? Avec de la chance, une impasse totale

Thanksgiving, quatrième jeudi de novembre, passa. Les bulletins de vote sillonnaient les autoroutes de Floride. Gore fut accusé de vouloir s'approprier des élections qu'il avait gagnées. La population noire avait maintenant conscience que, une fois de plus, elle n'avait pas été prise en compte. Certains signes avaient annoncé que cela allait se produire. Selon la loi en vigueur en Floride, toute personne possédant un casier judiciaire – ayant été reconnue coupable d'un crime – perd tous ses droits civiques. Des milliers de Noirs furent ainsi accusés et se virent privés du droit de vote ; pourtant, beaucoup n'étaient pas des criminels ou n'étaient coupables que d'infractions. De toute façon, les retards délibérés convainquirent 2 des 4 juges dissidents que le temps manquait pour compter les bulletins.

Le juge John Paul Stevens, conservateur dont le principal intérêt semble être de préserver nos libertés constitutionnelles plutôt que les privilèges de l'Amérique constituée, a cependant exprimé son désaccord : *« Une chose est certaine. Nous ne connaîtrons sans doute jamais avec une certitude absolue l'identité du vainqueur des élections présidentielles de cette année, mais l'identité du perdant est évidente. C'est la confiance de la nation dans le juge comme gardien impartial de la loi. »*

Qu'apporteront les quatre années à venir ? Avec de la chance, une impasse totale. Les deux chambres du Congrès sont également partagées. L'aventurisme présidentiel sera au plus bas. Avec de la malchance (et des mésaventures), Cheney le protecteur du royaume gouvernera. A l'époque où il était ministre de la défense, il a dit que trop peu d'argent allait au Pentagone ; pourtant, l'année dernière, 51 % du budget de la défense lui ont été affectés. Ce qui veut dire une ou deux petites guerres pour que les crédits continuent à affluer. Il y aura aussi un allègement d'impôts pour les plus riches. Que le scénario soit bon ou mauvais, on verra très peu George W. Bush, qui ressemble de plus en plus à une marionnette dans le décor. Maigre consolation.

Gore Vidal

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Florence Lévy-Paoloni.

© Gore Vidal

Arts premiers : pas à n'importe quel prix

par Jean-Yves Marin

LA création d'un nouveau Musée des arts premiers à Paris vient opportunément le rappeler : si la démocratie a connu quelques avancées significatives au cours de la dernière décennie, le droit des peuples à conserver sur leur sol les biens culturels nécessaires à la connaissance de leur histoire émerge très lentement.

Dans le passé, la bonne conscience des conservateurs de musée des puissances coloniales a permis de constituer les vastes collections que l'on peut voir dans la plupart des capitales européennes, souvent au prix d'incroyables souffrances pour leurs propriétaires.

Il en fut ainsi des œuvres d'art provenant du pourtour méditerranéen. S'il n'est certes pas question de démembrer le Louvre ou le British Museum, il serait à l'honneur de ces musées de consentir aux pays hier victimes la restitution de quelques œuvres emblématiques de leur histoire nationale, le plus souvent conservées dans des réserves !

La France devrait être particulièrement sensible à ces problèmes : si elle est un grand pays importateur d'objets d'art, elle n'est pas à l'abri du pillage de ses églises et châteaux dont des pans entiers quittent régulièrement son territoire. Mais le fait que ceux qui se battent pour sauver de modestes biens culturels au fond des campagnes et ceux qui achètent les chefs-d'œuvre de l'art universel n'aient que peu de chances de se croiser – bien qu'appartenant à la même administration – explique certaines attitudes.

Dans le cas des arts premiers, la situation est paradoxale. Le désintérêt des autorités culturelles nationales était tel, jusqu'à il y a peu, que l'on ne formait plus guère de spécialistes et que la poignée de muséologues africanistes compétents travaillait sans argent, parvenant à peine à entretenir les collections existantes.

La décision présidentielle de créer un nouveau musée, bien qu'accueillie avec beaucoup de scepticisme par les conservateurs, changea la donne. Il a fallu « compléter les collections », c'est-à-dire acheter vite et cher. Cher : chaque citoyen jugera, mais vite, cela implique d'être peu regardant sur l'origine, que l'objet passe sur le marché international ou qu'il provienne d'une collection privée à la réputation sulfureuse.

> L'enrichissement d'un musée ne peut se faire par la destruction des outils indispensables à la connaissance de l'histoire d'un peuple

Ne soyons pas naïfs, bien des responsables politiques et militaires sur le continent africain sont prêts à laisser partir des éléments du patrimoine national par désintérêt, stratégie politique ou corruption (est-ce seulement vrai en Afrique ?). Et même si les restitutions, par leur caractère exemplaire et médiatique, sont une bonne chose, il ne s'agit que de la partie émergée de l'iceberg.

Il y a deux ans, *Le Monde* avait montré au travers d'une vaste enquête l'ampleur considérable prise par le trafic illicite des biens culturels dans l'ensemble du monde. De ce point de vue, le Musée des arts premiers est une occasion unique de créer un musée français consacré à l'art extra-européen en développant une muséographie moderne, déontologiquement inattaquable, loin de cette logique culturelle néo-coloniale qui a prévalu jusqu'alors.

L'intérêt artistique de la collection ne peut primer sur le contexte historique. L'enrichissement d'un musée ne peut se faire par la destruction des outils indispensables à la connaissance de l'histoire d'un peuple. Toute la communauté muséale internationale partage aujourd'hui ces principes. Dans ce contexte, la France doit participer à l'assainissement du marché de l'art en ratifiant la convention internationale sur le retour des biens culturels volés ou illicitement exportés (Unidroit). L'assurance en a été donnée par le ministre de la culture récemment à l'Unesco. Mais de promesse en promesse, nous n'oublions pas qu'il a fallu vingt-six ans à la France pour ratifier la convention Unesco-1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et le transfert de propriété illicites de biens culturels.

Dans le cadre de la coopération internationale, la France peut faire beaucoup en participant à l'éducation des populations des zones de pillage. Car seule la prise de conscience de l'intérêt de la sauvegarde des biens culturels comme témoignage de leur histoire, et donc de l'avenir de leurs enfants, peut ralentir l'essor du trafic illicite. Aux côtés d'Interpol, de l'Unesco et du Conseil international des musées (ICOM) qui se battent souvent seuls avec des moyens dérisoires, la France pourrait apporter des moyens adéquats pour lutter contre le trafic illicite et pour la formation à grande échelle des fonctionnaires de police et de douanes confrontés à ces problèmes.

Ce sont les conditions pour mener à bien cette fantastique entreprise, absolument nécessaire, qu'est le Musée des arts premiers.

***Jean-Yves Marin** est conservateur en chef du Musée de Normandie (Caen), président du Comité international pour les musées et les collections d'archéologie et d'histoire (Icmah) et membre du comité de déontologie du Conseil international des musées (ICOM).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LIRE À ABBEVILLE

Professeur de lettres classiques, âgé de cinquante-deux ans, j'ai moi-même, il y a onze ans, voulu faire étudier à des élèves de seconde du lycée Fabert de Metz, où j'enseignais alors, *Le Grand Cahier* d'Agota Kristof. Les pressions et menaces exercées sur moi par une association de parents d'élèves, l'absence de soutien de l'administration et de mes collègues de l'époque, m'ont contraint à abandonner ce projet. Je l'ai remplacé par *Le Père Goriot.* Choix prudent, direz-vous. Oui, sauf que le plus moral des deux romans n'est pas celui que l'on pourrait croire. Et mes élèves d'alors s'en sont rendu compte. En effet, si l'on résume ce célèbre texte, classique entre tous, il raconte d'abord l'évolution d'un jeune noble provincial à qui le Père Goriot promet la réalisation de ses rêves de réussite sociale, s'il réussissait à satisfaire sexuellement sa fille négligée par son mari et abandonnée par son amant. Voilà qui est fort peu moral, pour ceux qui croient qu'enseigner la morale et ne pas choquer est la fonction de la littérature. *(...)*

Mon collègue d'Abbeville a été mis dans l'impossibilité d'exercer vraiment son métier. La tâche la plus noble de l'enseignant de français est d'apprendre à écrire et à lire, au sens fort du terme. S'ils avaient pu bénéficier des cours de ce professeur, les élèves auraient fait justice de l'ignoble et commode accusation de « zoophilie » et de « pornographie » portée contre ce livre. *(...)* Ce droit leur a été refusé, mon collègue a été humilié et maltraité par ce qu'il faut bien appeler de son nom : la bêtise, toujours agissante, compagne de l'ignorance. Une double punition s'impose pour ces Torquemadas au petit pied : consulter le sens des termes « zoophilie » et « pornographie » dans leur dictionnaire, *(...)* et, bien entendu, présenter leurs excuses à un jeune professeur qui, s'il n'est pas dégoûté de l'enseignement, aura bien du mérite.

Christian Raseta
Metz

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La République sur ses pieds

IL n'est pas de bataille politique qui ne comporte des aspects tactiques et des arrière-pensées électorales. On rougit de devoir énoncer ce truisme en réponse à ceux qui se sont offusqués de voir la question du calendrier électoral de 2002 donner lieu à des manœuvres et contre-manœuvres, avant un vote parlementaire favorable à l'inversion.

La dissolution de 1997 avait pour conséquence de faire élire les députés deux mois avant le chef de l'Etat, auquel la Ve République confie la charge de proposer au pays, puis de mettre en œuvre, les grandes orientations de sa vie collective pour – désormais – cinq ans.

Il fallait remettre la République sur ses pieds. Lionel Jospin s'en est convaincu, alors même que sa pente naturelle et la logique de son arrivée au pouvoir, il y a trois ans, lors des élections législatives anticipées par Jacques Chirac, le portaient à privilégier le terme du mandat de l'Assemblée nationale comme moment de vérité, où les Français jugeraient son action. Quoi qu'il s'en défende, le premier ministre a évidemment pris en compte l'évaluation de la situation électorale de la majorité.

Symétriquement, la défense de l'antériorité des élections législatives par ceux qui se réclament du gaullisme a amplement confirmé qu'à leurs yeux comme à ceux de M. Chirac le verrouillage de l'opposition par l'effet du scrutin de circonscription était une des conditions de la domination de l'actuel chef de l'Etat sur la droite et de sa capacité à l'emporter à la présidentielle.

L'essentiel est ailleurs. Ce n'est pas au moment où les partis sont discrédités par les affaires qu'il faut attendre d'eux des réponses aux grandes questions que nous devons trancher collectivement, qu'il s'agisse de la redéfinition du modèle républicain pour l'adapter à la construction européenne et à la demande d'autonomie des régions ; qu'il s'agisse du rôle de l'Etat et d'un nouveau partage entre le public et le privé ; qu'il s'agisse encore de l'éducation nationale, de la protection sociale et des retraites ou de l'intégration des jeunes issus de l'immigration. La Ve République a fait de l'élection présidentielle un dialogue direct entre les candidats et les Français, permettant à ceux-ci de dire clairement dans quelle direction ils souhaitent aller. Disperser ce débat dans cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions et l'émietter dans les alliances électorales serait aujourd'hui le plus sûr moyen d'affaiblir encore une démocratie mise à mal par la corruption et par les luttes de clans des années 90.

Que le régime doive évoluer est incontestable. L'instauration du quinquennat a été un premier pas ; il en faudra d'autres. Le débat présidentiel de 2002 devra porter aussi sur les rôles de l'exécutif et du Parlement, ainsi que sur les différents niveaux de responsabilité, des communes et communautés urbaines jusqu'aux institutions européennes. Mieux vaut un tel débat, au grand jour, que les évolutions imprévisibles qui auraient résulté d'un calendrier illogique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'oreille et le mollet

LE CORPS DE BALLET de l'Opéra – très exactement cinquante-sept « pensionnaires » – s'est présenté hier à l'examen annuel de la danse, auquel ne sont pas soumis, on le sait, les huit étoiles, les quatre premiers danseurs et les six premières danseuses. Atmosphère de bachot sur l'immense plateau nu de l'Opéra, avec le projecteur braqué sur le sujet « planchant » ses problèmes de géométrie dans l'espace sous les regards chaleureusement sympathiques et terriblement cruels d'une salle à demi-éclairée.

Si l'on veut tirer les enseignements des variations exécutées hier par chaque concurrent, on ne peut dénier à aucune ou à aucun de nos pensionnaires le sens inné du rythme – ce que l'on appelle l'oreille – et des dons athlétiques exceptionnels – ce que l'on appelle le mollet. Un mot que l'on emploie surtout pour les hommes, car nos gentilles ballerines frémissent toujours à la pensée d'être comparées à des coureurs cyclistes.

Quelles embrocations ou quels jus de fruit mystérieux ont-elles découverts cette année ? Les voilà étirées, élongées toutes sur les jambes les plus fluettes du monde, minces comme des fils. Certaines, naguère ravissantes, d'une plastique agréablement ferme et plantureuse, en sont devenues méconnaissables. Il semble que la plupart de ces jeunes filles soient hantées par les célèbres fuseaux d'Yvette Chauviré et par la taille merveilleusement pure, merveilleusement mince, de Claude Bessy, la plus belle d'entre elles, un vrai Carpeaux. Et Zizi Jeanmaire, et Colette Marchand, bien en chair, excellentes danseuses, il me semble, mesdemoiselles ?

Olivier Merlin
(22 décembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

L'Amérique politique à l'école de l'Europe

L'AMÉRIQUE s'européanise. Du moins la vie politique aux Etats-Unis paraît-elle perdre ce qui fit longtemps son originalité : l'aptitude des deux partis qui se disputent le pouvoir à travailler ensemble. Les bonnes paroles de conciliation entendues quelques heures après l'annonce de la victoire de George W. Bush à l'élection présidentielle ne doivent pas tromper : l'Amérique est dans une phase d'animosité entre démocrates et républicains comme elle en a rarement connu. La scène politique ressemble chaque jour davantage aux affrontements entre partis sur le Vieux Continent : peu de concessions à « l'autre », « pas de quartier » idéologique. C'est un changement.

Politiques, experts et journalistes s'accordent outre-Atlantique pour décrire un climat de passion politique exacerbée. Robert Kaiser, l'un des dirigeants du *Washington Post,* parle d'un temps de *« rancœur partisane »* (*International Herald Tribune*, 7/12) presque sans précédent dans la capitale fédérale. Kaiser regrette l'époque où les chefs des groupes parlementaires des deux partis pouvaient encore jouer au golf ensemble. C'était au début des années 80 – il y a si longtemps... L'ambiance a changé. Quelques jours avant le dénouement de la bataille politico-juridique sur le vote en Floride, le patron de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, avait ouvertement laissé entendre qu'il refuserait de travailler avec les démocrates si Al Gore était déclaré vainqueur. Un procès en légitimité était *a priori* fait au candidat démocrate, le même qui, dès son élection et jusqu'à la fin de son deuxième mandat, fut intenté à l'encontre de Bill Clinton.

Dans le *New York Times* (IHT, 12/12), Anthony Lewis, commentateur de gauche, assure que *« le niveau d'affrontement partisan dans la vie politique américaine a atteint des sommets inquiétants »*. Il évoque le *« ton haineux »* qui fut celui des républicains durant la bataille de Floride. Il rappelle que certains d'entre eux ont insulté la Cour suprême de l'Etat, qualifié de « coup d'État » judiciaire les recours présentés par les démocrates, enfin accusé le camp d'Al Gore d'avoir voulu *« voler »* l'élection. Les démocrates n'ont pas été en reste : le pasteur noir Jesse Jackson a comparé les méthodes de M. Bush à celles de Slobodan Milosevic ! Ancien chef du bureau washingtonien du *New York Times*, R.W. Apple Jr, une des mémoires du journalisme américain, dénonce *« l'atmosphère toxique »* régnant dans la capitale. Il voit les Etats-Unis pris dans une *« culture politique de moins en moins capable de trouver des terrains d'entente »* et *« divisés par une ligne de fracture partisane de plus en plus profonde »*. Les partis s'en portent bien. *« Qu'on ne vienne surtout plus nous parler de leur prétendu déclin »*, observait, fin novembre à Paris, le politologue Thomas Mann, l'un des experts de la Brooking's, à l'occasion de la conférence annuelle du Centre français sur les Etats-Unis (CFE). Il expliquait : *« Le système des partis joue un rôle prépondérant dans la vie politique américaine. Les partis sont forts, de puissance sensiblement égale et, fermement ancrés idéologiquement, ils se battent, l'un et l'autre, pour faire passer leur programme. »* Et celui-ci était effectivement bien différent sur les trois grands sujets de l'élection 2000 – la santé, les retraites, l'éducation – selon qu'il s'agissait des propositions de M. Bush ou de celles de M. Gore.

LIGNE DE FRACTURE

On est loin de ce qui avait cours dans les années 60, 70 et même encore au début des années 80. Il était alors difficile de distinguer ce qui séparait un républicain d'un démocrate : quand la politique économique et sociale d'un Richard Nixon (républicain) était le prolongement de celle d'un Lyndon Johnson (démocrate) ; quand, guerre froide obligeant, la politique étrangère était, largement, le fruit d'un consensus bipartisan ; quand, plus encore qu'aujourd'hui, une personnalité démocrate allait volontiers travailler dans l'équipe d'un président républicain et vice-versa.

Rien ne paraît plus échapper à la ligne de fracture partisane. Les électeurs se sont comme jamais répartis à parts à peu près égales entre les candidats Bush et Gore. L'attachement et la fidélité au parti ont joué à plein dans le comportement électoral, notait un autre politologue américain, Charles Cook, lors de la conférence du CFE. *« A plus de 86 %, les électeurs démocrates ont voté Gore »*, discipline de vote exceptionnelle, relève Charles Cook ; *« à plus de 90 %, les électeurs républicains ont voté Bush »* ; les Américains enregistrés comme « indépendants » distribuant leurs voix à égalité entre les deux hommes. Le Congrès est politiquement coupé en deux : les républicains n'auront la majorité au Sénat (100 sièges) que grâce à la voix du vice-président Richard Cheney ; ils domineront la Chambre (435) de moins d'une dizaine d'élus. Les assemblées dans les Etats de l'Union ont le même profil que le Congrès fédéral. Avec éclat, la Cour suprême a manifesté qu'elle était, elle aussi, quasi coupée en deux camps opposés.

La capacité à gouverner par entente bipartisane – qui a longtemps caractérisé la vie politique américaine et la distinguait du Vieux Continent – est-elle morte ? Nullement, disent certains commentateurs américains. Ils évoquent le précédent Kennedy. En 1960, « JFK » avait été aussi mal élu, ou à peu près, que George W. Bush. Quelques mois plus tard, il obtenait 83 % de taux de satisfaction dans les sondages. Question : George W. Bush a-t-il les talents politiques qui étaient ceux de JFK ? Une fois le nouvel élu à la Maison Blanche – ajoutent les mêmes –, le paysage politique changerait du tout au tout : finie la rhétorique de campagne, oubliés les programmes des partis (notamment celui du vainqueur) ; le pays se rassemble derrière le président qui, par nécessité, gouverne au centre... Peut-être.

Mais, s'il y a un précédent Kennedy, il y aussi un précédent Clinton. L'arrivée à la Maison Blanche du gouverneur de l'Arkansas, en 1992, n'a aucunement mis fin aux affaires et polémiques soulevées durant sa campagne. Les républicains au Congrès les ont immédiatement exploitées, à coups d'attaques personnelles, de fuites dans la presse et de commissions d'enquête. Compte tenu de ce qu'ont été ces dernières semaines, on voit mal les démocrates ne pas exploiter à leur tour de prochaines révélations sur le décompte a posteriori des bulletins contestés de Floride, par exemple. Il y a, d'autre part, nombre de républicains qui dès aujourd'hui disent ouvertement qu'ils n'entendent pas laisser George W. Bush gouverner au centre (s'il en a l'envie). Ils veulent profiter de l'exceptionnelle majorité, si infime soit-elle, dont ils disposent au Congrès pour pousser à fond leur programme. Et sur les points qui portent le plus à controverse : avortement et réductions fiscales, notamment. George W. Bush, assurent ses amis, est un conciliateur né. Il va avoir besoin de cette qualité, s'il veut reformer les ententes bipartisanes d'antan.

Alain Frachon

Maladies imaginaires *par Guillaume Dégé*

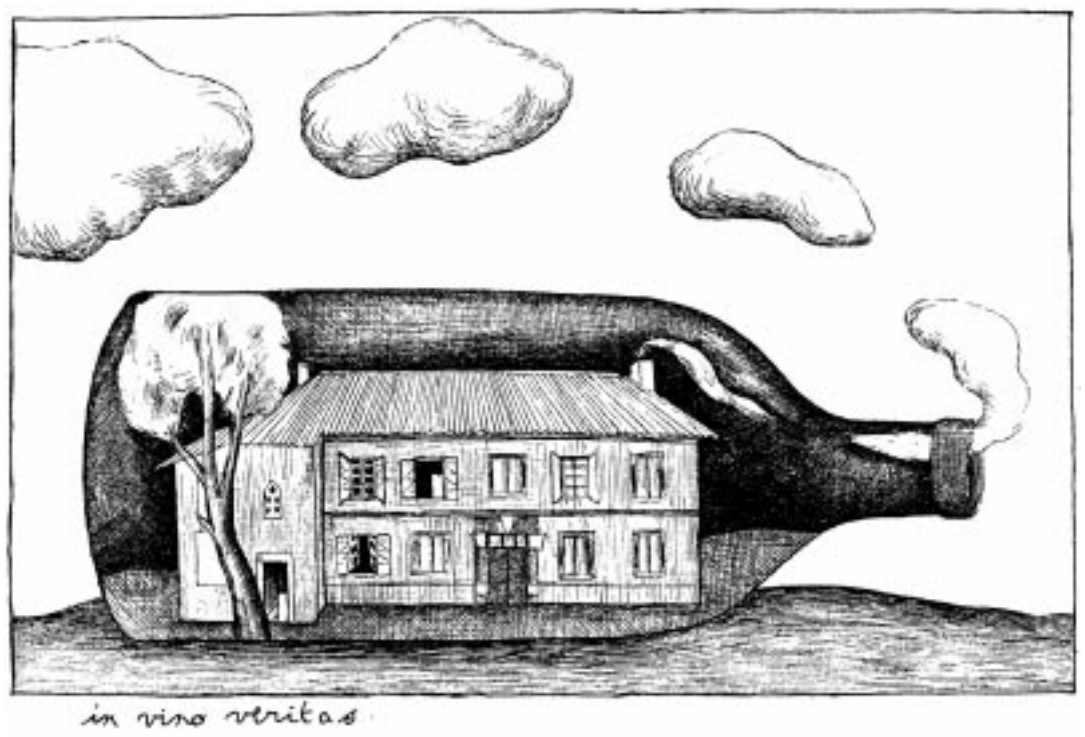

Cornelius Castoriadis et l'esprit d'utopie

DIX TABLES RONDES, cinquante intervenants, trois journées de débats, trois cents spectateurs : organisé par Stephen Bourke, Andreas Kalyvas et Fernando Urribarri, le colloque consacré, au début de ce mois, par la Maison française de Columbia University (New York) à Cornelius Castoriadis, trois ans après sa mort, le 26 décembre 1997, était sans doute le plus bel hommage qu'on pouvait rendre à ce philosophe. L'ouvrage majeur de Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société,* a été publié il y a vingt-cinq ans, au Seuil. C'est donc, une fois de plus, par le détour des Etats-Unis qu'une grande œuvre française se voit enfin reconnue. On ne s'en étonnera pas. En France, la pensée de Castoriadis (fondateur, avec Claude Lefort, du mouvement « Socialisme ou barbarie », dissous en 1966) se voit encore souvent réduite à une variété de « gauchisme » démodé. En Amérique, en revanche, où elle bénéficie, en la personne de David Ames Curtis, d'un remarquable traducteur, elle n'intéresse pas seulement les intellectuels « radicaux » mais, d'une façon plus large, de nombreux chercheurs en sciences sociales.

L'importance de cette pensée, politique de part en part, tient d'abord à la netteté avec laquelle elle rejette le marxisme (Agnès Heller). Résumons le débat : pour Marx, le développement des forces productives – lui-même causé par le progrès indéfini des techniques – ne peut qu'entrer en contradiction avec la structure des rapports de production, immuable au sein d'un mode de production donné. De là la triple certitude de Marx : la contradiction qui est au cœur du capitalisme finira par devenir « ingérable ». Elle sera supprimée par la Révolution. Et c'est grâce au prolétariat que celle-ci adviendra. Certitudes illusoires, observe Castoriadis, puisque le capitalisme n'a pas cessé de se développer depuis la mort de Marx, ni le prolétariat de s'embourgeoiser. La révolution n'a donc rien d'inévitable. Bien pire : là où elle s'est produite, elle a échoué, puisqu'elle n'a donné naissance qu'à un capitalisme d'Etat, au sein duquel une caste bureaucratique a pris la place de l'ancienne bourgeoisie. Cette analyse (qu'il esquissa dès la fin des années 40) n'empêche pas, cependant, Castoriadis de se dire « révolutionnaire », et même « socialiste ». Mais il est clair, pour lui, que « marxisme » et « révolution » sont désormais incompatibles. C'est en ce sens qu'il reste, comme l'a rappelé Dick Howard, le représentant typique d'une tendance qu'on pourrait appeler la « gauche antitotalitaire » (voire la « gauche de la gauche », si cette expression n'évoquait, en France, une famille encore marxisante, celle des disciples de Bourdieu).

Qu'est-ce donc qu'être « révolutionnaire », ici et maintenant ? Réponse : c'est constater que, dans le monde où nous vivons, trop de choses ne vont pas, qui ne peuvent être améliorées qu'au prix d'une transformation radicale des principaux « piliers » sur lesquels ce monde repose. Concrètement, ce dont nous avons besoin, c'est d'un système dans lequel l'organisation de la production serait confiée aux producteurs eux-mêmes – bouleversement qui, en permettant d'éliminer la bureaucratie, ne tarderait pas à produire des effets dans toutes les autres sphères de la vie sociale. Il s'agit, en ce sens, d'un appel à l'autogestion économique, elle-même mise au service d'une revendication de plus grande autonomie personnelle.

L'« IMAGINATION RADICALE »

Notion difficile à définir, l'autonomie selon Castoriadis n'a rien à voir – ainsi que l'ont souligné Francisco Varela et Jean-Pierre Dupuy – avec l'autosuffisance (irréalisable), ni avec la découverte par la raison d'une loi universelle (au sens kantien). Il s'agit plutôt d'une *« plongée radicale dans l'abîme de la liberté »* (Edgar Morin). Athée sans concession, grand admirateur de la démocratie directe de style athénien (Seyla Benhabib), Castoriadis croit que les hommes, étant seuls au monde, n'ont rien de mieux à faire que d'aménager celui-ci conformément à leur besoin profond d'épanouissement total.

Bonne ou mauvaise, une société quelconque n'est, pour lui, rien d'autre que le produit d'une auto-invention collective, d'une « auto-institution » qui n'obéit à aucune « loi » inéluctable (et surtout pas aux prétendues lois de l'économie). Il n'est donc pas besoin de vouloir (artificiellement) l'utopie (mot que le philosophe évitait d'employer). Il suffit de penser que nous lui donnons vie par chacun de nos actes, cette vie étant simplement plus intense lorsque nos actes sont plus conscients. Lorsque, autrement dit, le « je » advient là où était le « ça » – au niveau de la société comme à celui de l'individu. Ce n'est pas un hasard si, d'André Green à Peter Dews en passant par Ernesto Laclau et Fernando Urribarri, plusieurs intervenants ont insisté sur l'intérêt que Castoriadis, freudien convaincu mais antilacanien, portait à la psychanalyse (qu'il pratiqua professionnellement pendant la seconde partie de sa vie). On ne saurait, en effet, penser correctement l'autonomie si l'on néglige de prendre en compte cette réalité que Castoriadis baptisait *« imagination radicale »*, et qu'il définissait comme pouvoir d'inventer non pas des images mais des significations. L'imagination radicale, dont l'inconscient n'est qu'une des réalisations possibles (Urribarri), n'est rien d'autre, finalement, que la puissance humaine à l'œuvre dans la création sociale ou historique : c'est donc d'elle, et d'elle seule, qu'on peut attendre quelque chose comme une « révolution ».

Reste à savoir si celle-ci est encore possible. Castoriadis ne se faisait guère d'illusions. Même s'il préférait la définition aristotélicienne de l'homme *(« animal politique »)* à celle de Marx *(« animal économique »)*, il savait bien que rares sont, dans l'Histoire, les moments où l'homme vit pleinement sa *« politicité »* (Robert Redeker). Philosophe de la créativité, penseur de la nouveauté absolue (Hans Joas), il n'en maintenait pas moins qu'en matière d'organisation économique et politique, tout, ou presque tout, demeure possible. Rien n'est plus roboratif aujourd'hui que cet appel à l'esprit d'utopie.

Christian Delacampagne

FINANCE **Dans une atmosphère de quasi-krach, les valeurs technologiques ont lourdement chuté mercredi 20 décembre. ● LE NASDAQ, la Bourse de la nouvelle économie, a perdu 178,93 points (7,12 %), à 2 332,78 points. Il perd 42,7 % par rapport au 1er janvier. ● TOUTES LES PLACES BOURSIÈRES ont été aussi touchées. Le Dow Jones à Wall Street, le Nikkei à Tokyo et le CAC 40 à Paris ont enregistré des reculs importants et s'inscrivent tous en baisse depuis le début de l'année. ● LA TEMPÊTE boursière provoque des turbulences sur les autres segments de marché. Les taux d'intérêt à long terme refluent. Les cours du pétrole baissent et L'euro remonte. ● LA MONNAIE EUROPÉENNE a retrouvé un cours supérieur à 0,91 dollar. ● LES OPÉRATEURS craignent aujourd'hui que le ralentissement en cours de l'économie américaine se transforme en récession.**

Les valeurs technologiques terminent l'année dans la tourmente

L'indice Nasdaq a perdu, mercredi 20 décembre, plus de 7 %. Le reflux des titres de la nouvelle économie fait baisser l'ensemble des places boursières, tandis que l'euro regagne encore du terrain face au dollar. Les économistes craignent une récession aux Etats-Unis

LA FIN de l'année 1999 avait été marquée par une flambée historique des cours boursiers. En deux mois, l'indice du Nasdaq, la Bourse américaine des valeurs technologiques, avait gagné 33 %. C'est au contraire par une chute record des titres de la nouvelle économie, dans une atmosphère de quasi-krach et de début de panique, que se termine l'an 2000 sur les places financières.

Mercredi 20 décembre, le Nasdaq a perdu 178,93 points, à 2 332,78 points, soit un recul de 7,12 %. Par rapport au sommet qu'il avait atteint le 10 mars, il s'inscrit en baisse de 53,8 % et, par rapport au 1er janvier, de 42,7 %. A Wall Street, l'indice Dow Jones des valeurs traditionnelles a abandonné, de son côté, 2,51 %. La déroute des Bourses américaines provoque de très fortes secousses sur les autres places internationales.

La Bourse de Mexico a terminé, mercredi, en baisse de 4,99 %, et celle de Sao Paulo en recul de 4,65 %. Jeudi, la Bourse de Tokyo a perdu 3,53 %, tandis que les marchés européens ont ouvert en net repli. A Paris, l'indice CAC 40, qui avait déjà cédé 3,23 % la veille, abandonnait 1,22 % après quelques minutes de transactions. Le numéro un mondial du téléphone portable, le finlandais Nokia, perdait près de 6 % jeudi en début de matinée.

La tempête boursière actuelle provoque de violentes turbulences sur les autres segments de marché. C'est ainsi que les investisseurs achètent en masse des emprunts d'Etat, réputés plus sûrs que les actions. Aux Etats-Unis, le rendement du titre à dix ans a reflué, mercredi, de 5,19 %, à 5,03 % – les taux baissent quand le cours des titres s'apprécie. En France, le taux de l'obligation du Trésor à dix ans est tombé à 4,96 %, ce qui ne lui était plus arrivé depuis novembre 1999.

Le marché des changes n'est pas à l'abri des secousses. Le dollar, monnaie vedette des derniers mois, connaît une sérieuse baisse de régime. Face à la devise européenne, il a reculé, jeudi matin, jusqu'à 0,9120 dollar pour 1 euro, son cours le plus faible depuis quatre mois. Même le marché du pétrole est touché. Devant la crainte que la crise boursière ne provoque un ralentissement économique mondial, le cours du baril recule fortement. A New York, il a perdu 8 %, mercredi, à 25,77 dollars.

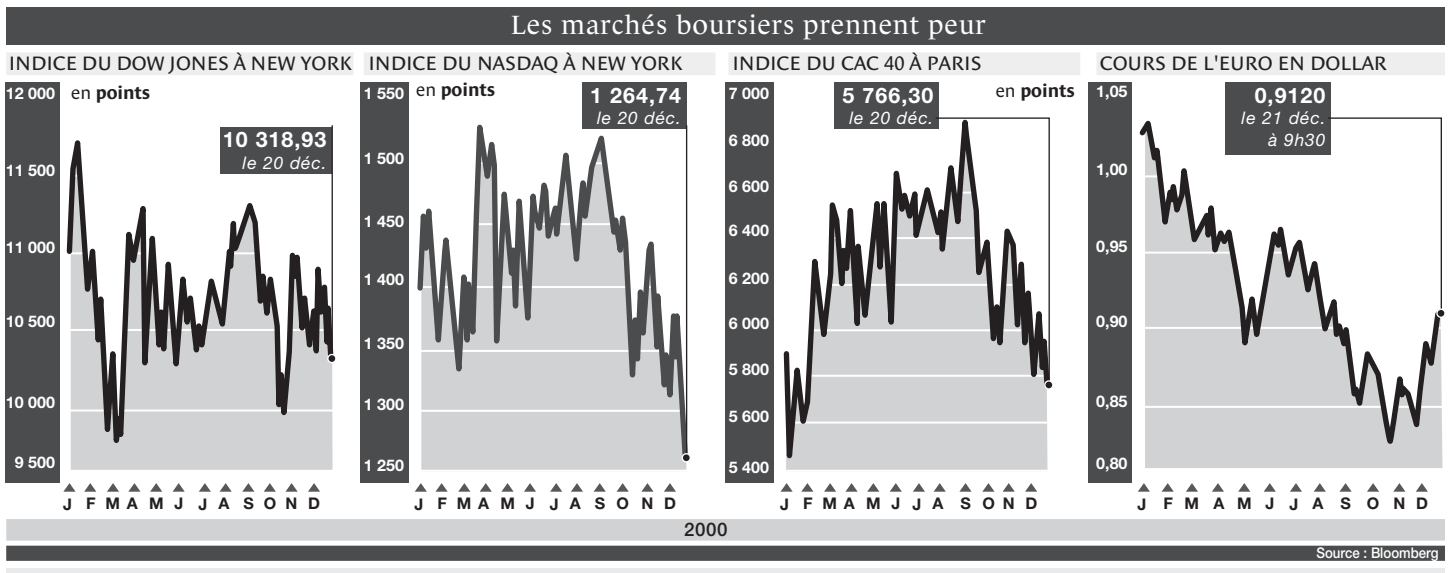

La fin de l'année est difficile sur les places boursières, qui affichent toutes une baisse par rapport au 1er janvier. Illustration de la défiance pour les valeurs technologiques, le Nasdaq a abandonné 42 % en près de douze mois. L'euro poursuit son redressement face au dollar.

UN ESSOUFFLEMENT MARQUÉ

De nombreux analystes avaient expliqué les récents déboires des Bourses américaines par l'imbroglio électoral aux Etats-Unis. D'autres soulignaient qu'une victoire de George W. Bush, favorable aux réductions d'impôts, provoquerait un rebond des cours. Tous se trompaient.

Ce sont davantage des éléments d'ordre économique et monétaire que d'ordre politique qui expliquent la tourmente boursière actuelle. Les investisseurs redoutent que la période d'expansion record de l'économie américaine prenne fin de façon extrêmement brutale, sous la forme d'une récession. Toutes les statistiques publiées récemment outre-Atlantique ont reflété un essoufflement marqué de l'activité. Le rythme annualisé de croissance du produit intérieur brut (PIB), qui s'était établi à 5,6 % au deuxième trimestre, est retombé à 2,4 % au troisième ; les stocks des entreprises ont augmenté de 0,6 % en octobre et leurs ventes ont reculé de 0,2 %, le premier repli depuis juillet ; les ventes au détail, enfin, ont baissé de 0,4 % en novembre, avec un plongeon des ventes d'automobiles (– 2,2 %).

Les dirigeants économiques et politiques américains sont unanimes à reconnaître l'existence d'un ralentissement économique, même si des divergences existent quant à son ampleur. *« L'économie croît moins rapidement (...), mais ceci reflète surtout une modération du rythme antérieur extraordinaire de la croissance »*, juge le secrétaire d'Etat au Trésor, Lawrence Summers. *« J'espère que cette économie demeurera solide,* a pour sa part estimé, mercredi, le futur président George W. Bush. *Mais si ce n'était pas le cas, nous avons un plan dont la pierre angulaire sera un soulagement de la pression fiscale, le libre-échange, la réforme du système de retraite générale et moins de réglementations »*, a-t-il déclaré. Et il a ajouté : *« J'espère que l'économie restera forte, mais je suis aussi réaliste, et mon rôle est d'anticiper et nous agirons en fonction de la situation économique dont nous hériterons. »*

La Réserve fédérale (Fed) a, elle aussi, officiellement pris acte de ce renversement de tendance. Mardi, à l'issue de son comité de politique monétaire, elle a jugé que la balance des risques économiques penchait désormais plus du côté d'un ralentissement excessif que d'une reprise de l'inflation. Ce message a été interprété par les analystes comme le signe que la banque centrale américaine pourrait assouplir sa politique monétaire dès le début de l'année 2001.

Mais les opérateurs boursiers attendaient davantage. Ils espéraient qu'au vu de la chute du Nasdaq le président de la Fed, Alan Greenspan, agirait dans l'urgence, comme il l'avait fait à l'automne 1998, lorsque la faillite du fonds spéculatif Long Term Capital Management (LTCM) avait fait chanceler le système financier mondial.

ASSAINISSEMENT ?

M. Greenspan semble cette fois moins empressé de voler au secours des investisseurs et de baisser ses taux. Il est vrai que de nombreux économistes et commentateurs lui reprochent d'avoir, par une politique monétaire laxiste, par une distribution trop généreuse de liquidités, contribué à la formation d'une gigantesque bulle spéculative, notamment dans le domaine des valeurs Internet. Le titre Amazon. com, le numéro un mondial du commerce en ligne, qui cotait 102 dollars il y a un an jour pour jour, a terminé la séance de mercredi à 16,9 dollars, en baisse de 83 %. Si, pour certains experts, l'éclatement de la bulle représente un assainissement logique et nécessaire, d'autres redoutent les conséquences financières et économiques – sur la santé des établissements bancaires et sur la consommation des ménages – de ce krach.

Les opérateurs sont d'autant plus inquiets qu'ils ne voient pas l'Europe ou le Japon reprendre le rôle de locomotive de l'économie mondiale. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a reconnu, mercredi, que les rigidités structurelles – marché du travail, dépenses publiques – bride nt la croissance et les gains de productivité dans la zone euro. Quant à l'économie du Japon, elle ne s'est, dix ans après, toujours pas remise de l'éclatement de sa propre bulle spéculative !

Pierre-Antoine Delhommais

La chute inexorable des titres Internet

LES VALEURS technologiques ont fortement contribué à la chute des marchés boursiers, mercredi, y compris à la Bourse de Paris, où le titre Alcatel affichait sa plus forte baisse depuis le plongeon de septembre 1998, avec un recul de 12 %. Il est vrai que les mauvaises nouvelles s'accumulent, et que l'euphorie est désormais bien loin.

Le cauchemar a débuté en mars avec la remise en cause de la valorisation stratosphérique des valeurs Internet. Les figures emblématiques de cette « nouvelle économie » ont perdu la confiance des investisseurs : le libraire en ligne Amazon.com a vu son titre passer de 102 à 16 dollars, Yahoo ! ne cote plus que 28 dollars, après avoir valu jusqu'à 250 dollars !

La correction ne s'arrête pas aux valeurs Internet. Le doute s'est instillé sur les performances attendues des marchés des télécommunications et de l'informatique. L'envolée du prix des licences de téléphonie mobile UMTS en Europe a créé une véritable commotion dans le secteur. Analystes et banquiers s'interrogent maintenant sur la rentabilité future des opérateurs, surendettés. Les opérateurs ont vu à leur tour leurs capitalisations boursières fondre. Les doutes sur leur solvabilité et sur leur capacité d'investissement se répercutent sur les équipementiers. Le leader mondial, l'américain Lucent, qui a vu son titre perdre 78 % cette année, a annoncé une révision à la baisse de ses prévisions de ventes pour 2001, et une augmentation de ses risques d'impayés. Il s'apprête à provisionner un milliard de dollars pour faire face à ses coûts de restructuration. Même Cisco, le « chouchou » des boursiers, a reconnu être confronté à l'insolvabilité de ses clients, et a perdu plus de la moitié de sa valeur en quelques mois.

A cela viennent s'ajouter le ralentissement des ventes de micro-ordinateurs aux Etats-Unis et une baisse des dépenses informatiques des entreprises américaines. L'impact ne s'est pas fait attendre. Intel, Microsoft, Dell, parmi d'autres, ont annoncé des performances moins bonnes que prévu.

Laurence Girard

Paul O'Neill, futur secrétaire au Trésor, et la menace de récession

NEW YORK
de notre correspondante

Le président élu George W. Bush a nommé, mercredi 20 décembre, Paul O'Neill, président de la première entreprise d'aluminium mondiale, Alcoa, et homme d'affaires parfaitement rompu aux rouages de Washington, au poste de secrétaire au Trésor de sa future administration, au moment où l'éventualité d'une récession domine le débat économique et où des nuages sombres s'amoncellent sur Wall Street. Le président Bush a nommé par ailleurs son ami de longue date Don Evans au secrétariat au commerce, Ann Veneman à l'agriculture et Mal Martinez au logement, le second Hispanique de son équipe après le juge Al Gonzales.

Présentant Paul O'Neill à la presse, George W. Bush a salué *« son expérience et sa main ferme »*. Le futur secrétaire au Trésor pourrait bien en avoir besoin : les signes d'une décélération de l'économie américaine se multiplient. La hausse des coûts de l'énergie, l'affaiblissement des marchés financiers, la baisse des bénéfices, la baisse de l'indice de confiance des consommateurs, des ventes au détail très décevantes, sont des signes incontestables de ralentissement, même si les économistes, pour la plupart, refusent encore d'en déduire qu'une récession est en vue.

« Nous continuons de penser que le risque de récession est faible, mais l'économie américaine est au milieu de ce que l'on pourrait appeler un atterrissage mouvementé, avec une croissance inférieure à 3 % », estimait mercredi Bruce Steinberg, économiste en chef de Merrill Lynch.

Certains économistes commencent d'ailleurs à mettre M. Bush en garde contre un discours excessif sur la récession qui pourrait avoir un effet psychologique négatif sur les acteurs économiques. A leurs yeux, le futur président et son équipe noircissent délibérément le tableau avec deux intentions : celle de mieux « vendre » leur plan de réductions fiscales, qui se pare alors des vertus de relance de l'économie, et celle de profiter de ce que le président Clinton est encore en place pour un mois pour semer l'idée que c'est sous son administration, et pas avec M. Bush, qu'a commencé la récession.

« NOUS AVONS UN PLAN »

Coïncidence ? Le mot « récession » n'a plus été prononcé mercredi, lorsque M. Bush a nommé M. O'Neill. *« Notre économie montre des signes de ralentissement possible,* a-t-il déclaré. *Nous espérons qu'elle va rester robuste. Mais si elle ne le reste pas, nous avons un plan. »* Ce plan, a-t-il précisé, s'articule autour d'allégements fiscaux, du libre-échange, de la réforme des retraites.

A soixante-cinq ans, sans être passé par Wall Street comme nombre de ses prédécesseurs, M. O'Neill jouit d'une expérience à la fois dans le public et dans le privé. *« C'est un innovateur, quelqu'un qui tire droit, quelqu'un qui est un leader »*, dit de lui George W. Bush. Directeur adjoint au budget dans l'administration Ford, où il a travaillé avec Dick Cheney, le futur vice-président, et avec le général Colin Powell, futur secrétaire d'Etat, Paul O'Neill a passé seize ans à Washington. Il est à la tête d'Alcoa, dont le siège est à Pittsburgh, depuis 1987 et s'apprête à quitter ce poste. Bien que républicain et, de son propre aveu, proche de Dick Cheney qui a imposé sa candidature, il a bonne réputation dans les milieux d'affaires démocrates, où l'on admire sa réussite de chef d'entreprise et la manière dont il a piloté un mastodonte de la « vieille économie » (140 000 employés). Il a participé avec le président Clinton à deux sessions d'un conseil consultatif sur l'environnement. C'est d'ailleurs à l'issue d'un sommet économique réunissant MM. Clinton et Gore, en 1992, que Paul O'Neill a fait des déclarations qui provoquent aujourd'hui des grincements de dents dans l'aile conservatrice du Parti républicain : *« Il est clair... qu'une taxe sur l'essence est nécessaire. »*

Le futur secrétaire au Trésor a tenu à dissiper tout malentendu, mercredi devant M. Bush : *« Je suis ici parce que je suis convaincu que le président élu Bush a les idées qu'il faut sur l'orientation que doit prendre notre économie »*, a-t-il dit. Sous-entendu : le programme fiscal sera appliqué sans états d'âme – s'il est adopté.

Sylvie Kauffmann

La Banque centrale européenne optimiste sur la croissance

FRANCFORT
de notre correspondant

C'est une innovation très attendue, mais dont la Banque centrale européenne (BCE) minimise l'importance. Pour la première fois, mercredi 20 décembre, l'institut d'émission a publié ses *« projections économiques »* pour la zone euro, répondant ainsi à une exigence de transparence formulée de longue date par le Parlement européen et de nombreux économistes. Ces prévisions doivent en principe permettre de mieux cerner les fondements de la politique monétaire menée par la BCE, alors que les marchés financiers et certains experts ne se privent pas pour critiquer la complexité et la confusion des messages en provenance de Francfort.

Pour des premières, les fourchettes divulguées par la banque centrale sur quelques indicateurs au cœur de son processus de décision sont relativement larges. Ainsi la BCE prévoit-elle une inflation comprise entre 2,3 % et 2,5 % cette année. Le rythme de hausse des prix dans la zone euro devrait demeurer soutenu en 2001, entre 1,8 % et 2,8 %, avant de reculer en 2002 entre 1,3 % et 2,5 %. Ces projections confirment que la BCE continuent de considérer que les tensions inflationnistes sont toujours présentes à moyen terme, l'inflation (2,9 % en septembre) risquant de rester supérieure à 2 %, le seuil de référence fixé pour la zone euro. Ces prévisions *« sont lourdement influencées par les développements des prix énergétiques »*, précise la BCE : l'envolée du pétrole, ces derniers mois, aurait contribué pour 1,25 point à l'augmentation des prix cette année. La BCE table aussi sur la poursuite d'une politique salariale modérée.

Par ailleurs, en matière de croissance, l'institut d'émission s'attend à une hausse comprise entre 3,2 % et 3,6 % en 2000, puis à *« un recul léger de la croissance dans les années suivantes, mais elle restera forte »*. La progression du BIP devrait s'échelonner entre 2,6 % et 3,6 % en 2001, puis entre 2,5 % et 3,5 % en 2002. Elle devrait entre autres s'appuyer sur une demande intérieure *« robuste »*, des réductions d'impôts, et des exportations dynamiques, quoique fléchissantes. D'après la BCE, la croissance mondiale sera légèrement au-dessus de 4 % en 2001 et 2002, contre 5 % en 2000 : une hypothèse jugée optimiste, au moment où se confirme le ralentissement américain.

« HAUT DEGRÉ D'INCERTITUDE »

Au-delà de l'importance des statistiques, qui sont du reste en ligne avec les analyses formulées par d'autres organismes internationaux, la BCE cherche à minimiser l'impact de son initiative. Les gardiens monétaires ont longtemps hésité avant de tenir cette promesse de leur président, Wim Duisenberg. Cet exercice n'était pas dans les habitudes des différentes banques centrales nationales membres de l'euro. En Europe, la Banque d'Angleterre fait figure d'exception, avec des prévisions inflationnistes qui jouent un grand rôle dans ses décisions. Les gouverneurs de la BCE ne veulent, eux, surtout pas lier leur politique monétaire à la publication de ces chiffres.

La BCE souligne donc que les projections sont d'une part fondées sur une série *« d'hypothèses conditionnantes »* – prix du pétrole, commerce mondial... – qui peuvent évoluer. Elles sont d'autre part calculées en fonction de taux d'intérêt et de taux de changes stables sur la période, à leur niveau du 9 novembre (un euro valait alors 0,85 dollar, contre 0,91 dollar jeudi matin). Pour garantir sa marge de manœuvre, la BCE met en garde contre *« le haut degré d'incertitude »* entourant son analyse. Aux yeux des gardiens monétaires, ces projections vont jouer un rôle utile, mais limité, dans la stratégie.

Enfin, ces projections ne sont pas, officiellement, placées sous la responsabilité du conseil des gouverneurs, mais sous celle des services économiques de la BCE et de ses homologues nationaux. Reste à savoir si l'exercice sera convaincant. Nombreux sont les experts qui doutent de l'utilité d'un effort de transparence *« où la BCE cherche à en dire le moins possible »*. Après avoir salué cette première, le Parlement européen demande d'ores et déjà *« d'approfondir et d'élargir »* les projections.

Philippe Ricard

Carrefour obtient le feu vert pour la construction d'un centre commercial aux portes de Paris

Ce projet géant provoque une polémique dans la perspective des élections municipales

La Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) de Seine-Saint-Denis a autorisé, mercredi 20 décembre, la construction, d'ici à 2003, d'un nouveau centre commercial de 60 000 m², dont un hypermarché Carrefour de 12 000 m², sur la ZAC de la Porte d'Aubervilliers, au nord de la capitale. Ce projet provoque une levée de boucliers des petits commerçants des arrondissement voisins de Paris.

C'EST UN BEAU CADEAU de Noël que vient de faire la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) de Seine-Saint-Denis à Carrefour. Cette instance, présidée par le préfet et composée de six membres réputés indépendants – des élus, un représentant des consommateurs, un de la chambre des métiers, un de la chambre de commerce –, a autorisé, mercredi 20 décembre, par quatre voix contre deux, la construction d'un nouveau centre commercial en région parisienne, sur les communes d'Aubervilliers et de Saint- Denis, à deux pas du 18 e arrondissement de Paris. Un centre de 60 000 m², avec un hypermarché Carrefour de 12 000 m², installé sur les anciens terrains des Magasins généraux de Paris, au bord du canal Saint-Denis, et qui doit ouvrir ses portes en 2003.

Ce sera le plus grand hypermarché Carrefour au nord de Paris, où le groupe en exploitait neuf jusqu'à ce que sa fusion avec Promodès en 1999 ne l'oblige à céder trois de ses magasins. Il n'y perd pas au change : les trois hypers dont le gouvernement lui a imposé la cession en mai, à Villetaneuse, Villepinte et... Aubervilliers, totalisent 12 300 m², soit autant que le futur magasin, qui bénéficiera de la dynamique d'un centre commercial flambant neuf, regroupant une centaine de boutiques et dessiné par un architecte de renom, Antoine Grumbach.

C'est là que le bât blesse pour les associations de commerçants du voisinage, qui bataillent depuis des mois contre ce projet. La chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), a fait réaliser un sondage cet été auprès de 2 370 commerçants de cinq arrondissements, d'où il est ressorti que 1 100 emplois seraient menacés dans le petit commerce parisien. L'avocate de l'Association de défense mon quartier ma ville Paris Ile-de-France, Michèle Ziller, rappelle que *« la part des surfaces de vente sous contrôle de Carrefour au nord de Paris est passée de 63 % à 79 % après la fusion*, [et que] *la société Carrefour réalise 88 % des ventes de la zone »*.

Me Ziller n'exclut pas de porter l'affaire devant le tribunal administratif : elle considère que Carrefour, viole, en quelque sorte, dans l'esprit sinon dans la lettre, les engagements pris lors de la fusion. Dans son avis imposant au groupe la cession de 34 magasins en France, le Conseil de la concurrence avait assorti sa décision d'une interdiction de déposer toute demande de création de nouvelles surfaces dans les zones concernées pendant trois ans. Mais le dossier d'Aubervilliers avait été déposé auprès de la CDEC de Seine-Saint-Denis avant cet avis, et le centre commercial ne doit ouvrir ses portes qu'en 2003, soit juste dans les délais, observe-t-on chez le distributeur...

L'affaire pourrait prendre un tour politique, à quelques mois des élections municipales. Le principal quartier parisien touché par l'installation de ce nouveau centre commercial est en effet le 18e arrondissement, situé juste au-delà du boulevard périphérique. Un lieu où vont s'affronter Philippe Séguin et Daniel Vaillant, maire socialiste de l'arrondissement depuis 1995 et actuel ministre de l'intérieur. Le candidat RPR, interpellé par les commerçants, a pris position contre le projet. Les élus socialistes de Paris sont, eux, gênés aux entournures, car ledit projet est soutenu avec enthousiasme par leurs alliés de la gauche plurielle, les maires communistes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, Patrick Braouezec et Jack Ralite, sans oublier Jacques Poulet, maire communiste de Villetaneuse et président de la communauté de communes qui regroupe les villes environnantes.

> Philippe Séguin, interpellé par les commerçants du 18e arrondissement, s'est prononcé contre la création de l'hypermarché

Le centre commercial est au coeur de l'aménagement d'une vaste zone de friches industrielles. Au sud, il sera bordé par le futur Parc du Millénaire et ses 110 000 m² de bureaux. La ZAC de la Porte d'Aubervilliers abritera, elle, plus de 200 logements (20 000 m²) et 180 000 m² de bureaux et locaux d'activités. A terme, une nouvelle station de métro doit desservir ce quartier, qui a longtemps été une zone d'entrepôts et d'usines. La ligne 12 doit être prolongée et un projet de *« tramway des universités »* est à l'étude. De l'avis des élus locaux, l'enjeu est plus vaste que le voisinage immédiat du futur centre, puisqu'il concerne tout le réaménagement de la Plaine-Saint-Denis et du nord-est de la région parisienne. Les communes concernées utilisent déjà au maximum l'image du Stade de France, les autoroutes et la proximité de Roissy pour tenter de développer une vaste zone d'activités tertiaires, une « deuxième Défense », avec des loyers plus modérés.

Le vote favorable des élus est le fruit d'*« un travail de deux ans »*, affirme M. Ralite. *« Personnellement, j'ai assisté à 113 réunions sur ce sujet »*, précise-t-il. Un *« accord de co-développement »* a été signé avec Carrefour, EMGP et la Ségécé, les promoteurs du centre commercial. Signé pour douze ans, il prévoit le déblocage de 65 millions de francs pour rénover les centres-ville d'Aubervilliers, de Saint-Denis et de Pantin. M. Ralite rappelle que *« 76 % des habitants d'Aubervilliers font leurs courses à Paris, on ne peut pas toujours dire à la banlieue, envoyez-nous vos clients et ne faites rien ! »*

Les parties ont maintenant deux mois pour décider de faire appel de la décision de la CDEC. Seule la Commission nationale (CNEC), peut revenir sur le feu vert donné mercredi. Le préfet de Seine-Saint- Denis pourrait décider la saisine de la CNEC, mais il faudrait que le gouvernement le lui demande. La loi Raffarin, votée par la droite en 1995, pour arrêter l'expansion des grandes surfaces, a fait l'objet d'une interprétation plus souple de la part de la gauche, comme en témoigne le fort accroissement des surfaces commerciales autorisées par les CDEC depuis 1997.

Sophie Fay et Pascal Galinier

Le dégel de la loi Raffarin

SURFACES COMMERCIALES AUTORISÉES PAR LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES D'ÉQUIPEMENT COMMERCIAL (CDEC)

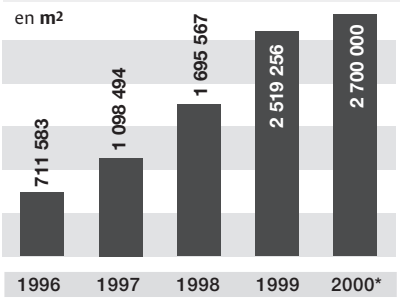

Théoriquement gelé depuis 1996 par la loi Raffarin, qui soumet à l'autorisation de commissions départementales (CDEC) toute création de surface commerciale supérieure à 300 mètres carrés, le développement des grandes surfaces a repris son envol depuis le retour de la gauche au pouvoir. La commission nationale (CNEC), ultime recours, lorsqu'elle est saisie, autorise environ la moitié des mètres carrés demandés.

*PRÉVISIONS — Source : Secrétariat d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat

Un enjeu lourd pour la foncière EMGP

L'aménagement de la ZAC de la porte d'Aubervilliers (23 hectares) repose sur la Compagnie EMGP (ex-Entrepôts et magasins généraux parisiens), société foncière de la Caisse des dépôts et consignations. EMGP a conclu, en décembre 1998, un partenariat avec la foncière Klépierre (BNP Paribas) pour développer le centre commercial, dont la Ségécé, filiale de Klépierre, sera l'opérateur, dans le cadre d'un bail à construction de soixante-dix ans. Cette dernière est aussi chargée de développer le projet de Parc du millénaire, prolongement de la ZAC sur la commune de Paris. Elle a déposé, mercredi 20 décembre, la demande de permis de construire de la première tranche des 110 000 mètres carrés de bureaux prévus à cet endroit. EMGP possède et gère la zone d'activité, située à l'ouest du centre, dans laquelle se trouvent un pôle textile (Thierry Mugler, Kookaï, La City...), des studios d'enregistrement et un pôle nouvelle économie (Fnac.com). Elle possède aussi le Parc de Flandre, côté 19e arrondissement.

SCIENCES ET AVENIR
Théodore Monod
Le scientifique qui cherchait Dieu
98,5 % d'ADN commun
Ce peuple singe qui dérange
L'ancêtre de l'humanité
2 millions d'années plus vieux que Lucy
Sciences et Avenir sur le Web à : http://www.sciences-et-avenir.com

Les locataires de taxis pourraient devenir salariés

La Cour de cassation transforme dans plusieurs secteurs des contrats commerciaux en contrats de travail

LA FIN D'ANNÉE risque d'être difficile pour les sociétés de taxi. Dans un arrêt rendu mardi 19 décembre, la chambre sociale de la Cour de cassation a jugé que les chauffeurs qui louent leur taxi sont en fait salariés. Plusieurs milliers de personnes pourraient être concernées. Si les chauffeurs le demandent, leurs loueurs deviendraient leurs employeurs et devraient, de manière rétroactive, verser les cotisations sociales et de retraite complémentaire qui concernent ces personnes.

Pour la Cour de cassation, même si les parties croient avoir signé un contrat commercial, ce dernier peut se révéler être un contrat de travail. L'affaire concerne un chauffeur de taxi, Mohamed Labbane, qui avait conclu en juin 1993 un *« contrat de location d'un véhicule équipé taxi »* avec la société Bastille taxi. Celle-ci lui louait une voiture pour un mois renouvelable par tacite reconduction moyennant une « redevance ». Lorsque la société résilie le contrat, M. Labanne se tourne vers les prud'hommes pour demander des indemnités de rupture. Pour Bastille taxi, les prud'hommes ne sont pas compétents puisque M. Lalanne n'est pas salarié. Il ne reçoit d'instruction ni sur ses horaires ni sur ses clients. La redevance implique un certain volume de travail mais cela ne signifie pas qu'il soit salarié. Dans son arrêt, la Cour de cassation donne tort à Bastille taxi.

« PRINCIPE DE RÉALITÉ »

La chambre sociale remarque que la redevance due au « loueur » inclut des cotisations Urssaf et que le contrat impose au chauffeur des *« obligations nombreuses et strictes concernant l'utilisation et l'entretien du véhicule »*. Conséquence : *« nonobstant la dénomination et la qualification données au contrat litigieux, l'accomplissement effectif du travail dans les conditions précitées prévues par ledit contrat et les conditions de travail annexées plaçait le "locataire" dans un état de subordination à l'égard du "loueur" et, en conséquence, sous l'apparence d'un contrat de location d'un "véhicule taxi" était en fait dissimulée l'existence d'un contrat de travail »*.

C'est la première fois que la Cour de cassation transforme un contrat de location. Pour le juriste Gérard Couturier, *« c'est le principe de réalité qui l'a emporté. Quand on travaille pour autrui, s'il y a subordination, c'est un contrat de travail »*. Toute dépendance n'entraîne pas obligatoirement subordination *« qui implique un rapport hiérarchique, avec une obligation d'obéissance aux consignes, un contrôle de la tâche effectuée et des sanctions en cas de désobéissance »*, note M. Couturier.

Pierre Borie, directeur général de la société G 7, principale société de taxis, estime que ses contrats sont différents de celui incriminé. En particulier parce qu'ils durent entre un et quatre ans. *« Auparavant, les artisans-taxis gagnaient beaucoup plus que les salariés. Le système de location a permis de diminuer les frais de fonctionnement et de partager les gains entre l'entreprise et les chauffeurs. S'il fallait revenir au salariat, les gens seraient tentés, dans les petites structures d'être payés au forfait qui, dans les années 70, était à l'origine de nombreux abus. »* Pour Michel Levieuge, président de la chambre syndicale des loueurs de taxis, *« la plupart de nos chauffeurs ne veulent pas être salariés. Le système de la location est plus souple . La preuve : il y a à Paris 6 500 locataires et 2 500 salariés. Il reste 1 000 places de salariés non pourvues»*.

Cet arrêt est conforme à une jurisprudence qui, jusqu'ici, concernait d'autres secteurs. Le 15 novembre, la chambre sociale avait donné raison à un chauffeur qui avait conclu des contrats de sous-traitance avec la société Extand. Ce chauffeur, Jean-Luc Mathonnet, était *« soumis dans l'accomplissement de son travail aux ordres et directives de la société Extand qui en contrôlait l'exécution »* et *« était soumis à une obligation d'exclusivité et de non-concurrence »*. Conséquence : il était *« placé à l'égard de l'employeur dans une relation de subordination caractérisant l'existence d'un contrat de travail »*.

Par ailleurs, dix-neuf couples de gérants d'hôtel Formule 1 (groupe Accor) demandent aux prud'hommes de requalifier en contrat de travail le lien commercial qui les lie à l'entreprise. 360 hôtels Formule 1 et Etape Hotel fonctionnent sur le même montage. Le retour au *« principe de réalité »* sera difficile dans de nombreux secteurs.

Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître

Un secteur en majorité artisanal

LES 14 900 TAXIS parisiens en circulation se répartissent en trois grandes catégories. La plus importante est constituée par les artisans : 8 500 taxis sont leur propre patron. Autre acteur important, la Gescop, une sorte de coopérative, rassemblant 1 300 chauffeurs qui sont les actionnaires du groupement. Enfin, les sociétés de taxis représentent environ 5 100 voitures. Cette dernière catégorie est très éclatée, 560 entreprises se partageant ce petit marché. Un acteur émerge cependant : G 7, créé par l'ancien PDG de Canal+, André Rousselet, qui revendique 2 750 voitures. En fait, G 7 possède en propre 747 voitures, qu'il loue à des chauffeurs. Le solde est constitué par des artisans qui adhèrent au système de réservation de la compagnie. Ils n'appartiennent pas directement à G 7 mais, moyennant un droit de 1 800 francs par mois, ils peuvent bénéficier de sa centrale d'appel. Les Taxis bleus fonctionnent sur le même modèle. Les artisans ont créé leur propre système radio en 1990. Il s'agit d'Artaxi, qui compte 450 adhérents.

Deux statuts s'opposent donc dans la profession, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Un artisan ne peut travailler plus de 11 heures par jour, contre 10 heures pour un locataire. La location coûte environ 4 700 francs par semaine. C'est-à-dire que si l'on ajoute les dépenses de carburant (150 francs par jour), c'est environ plus de 900 francs qu'il faut sortir quotidiennement, avant d'avoir « chargé » le premier client. En outre, le loueur empoche 30 % de la recette quotidienne à laquelle il faut ajouter un *« panier fixe »*, qui s'élève à 65 francs par jour. De son côté, l'artisan doit supporter environ 150 000 francs de charges annuelles. La profession considère qu'il faut en moyenne sept ans pour rembourser sa licence.

800 000 FRANCS LA LICENCE

Les autorisations administratives pour exercer la profession de taxi sont délivrées par la préfecture de police. Leur nombre est fixe (14 900), il n'est réévalué qu'exceptionnellement. Par exemple, en 1989, la préfecture a accordé 600 autorisations supplémentaires. En dehors de cette extension de périmètre, les changements ne se font que « place pour place ». En 2000, 457 licences ont ainsi changé de mains. La plupart à l'occasion de départs en retraite, plus exceptionnellement lors de cessation d'activité : on estime que 2 % des artisans sont potentiellement en liquidation judiciaire.

Les licences s'achètent. Pendant très longtemps, ces transactions se faisaient sous le manteau, jusqu'à la loi Pasqua de 1995, qui permet officiellement la *« présentation à titre onéreux d'un successeur »*. Une licence coûte environ 800 000 francs. Cette cession n'est, dans la plupart des cas, pas taxée dans la mesure où un artisan reste sous la barre des 350 000 francs de chiffre d'affaires, en dessous de laquelle on est exempté d'impôt.

S. L.

RTL est reprise en main par son actionnaire en raison de la baisse d'audience

RTL Group impose de nouvelles structures à la station, qui a perdu un million d'auditeurs selon les derniers sondages. Philippe Labro, qui avait pris du recul, est appelé à la rescousse après le départ brutal du directeur général, Stéphane Duhamel

A RTL, les crises, cela ne doit pas durer. *« Constatant qu'il ne bénéficie plus du complet soutien indispensable pour conduire la stratégie de renouvellement des programmes, approuvée par l'ensemble du conseil d'administration au mois de mars 2000, Stéphane Duhamel quitte RTL »* : ainsi s'est achevé, mercredi 20 décembre, l'épisode directorial qui avait commencé fin juin. Aussitôt, une nouvelle organisation a été mise en place et un nouveau directeur général devrait être nommé d'ici le 15 janvier.

Tout commence il y a six mois lors du départ de Jacques Rigaud, qui présidait la station depuis vingt ans et du retrait, pour raisons de santé, de Philippe Labro, chargé de l'antenne. Dès lors, une équipe de quatre personnes, composée de Stéphane Duhamel, Pierre Conte, Jean-Michel Kerdraon et Olivier Mazerolle, se trouve propulsée à la tête de la première radio de France.

COUP D'ÉCLAT

Dans un premier temps, le « G4 », comme on appelle ce quatuor, applique avec enthousiasme la stratégie définie au sommet : s'imposer auprès de l'auditorat des 25-49 ans pour stopper le vieillissement des auditeurs. La première mesure est spectaculaire : Philippe Bouvard, animateur des « Grosses Têtes », émission emblématique de la station, est remercié. Il est remplacé par Christophe Dechavanne.

Ce coup d'éclat se retourne vite contre ses auteurs. Vexé, Philippe Bouvard, qui est aussitôt embauché par Europe 1, multiplie les déclarations contre les dirigeants de RTL et leur stratégie de *« jeunisme »*. Pire, les premiers sondages s'avèrent inquiétants : le 15 novembre, RTL enregistre un recul de 2 ,1 % par rapport à l'automne précédent. Soit un million d'auditeurs perdus. Soucieux de redresser la barre, le « G4 » annonce sans coup férir le départ de Christophe Dechavanne et la suppression des « Grosses Têtes », au début 2001. Mais il n'a pas la solution de rechange.

Longtemps « chouchou » des médias et des annonceurs grâce à ses audiences imbattables, à sa prospérité incontestable et à sa grille de programmes savamment ajustée, RTL se retrouve tout d'un coup dans la rubrique des mauvaises nouvelles. De quoi inquiéter RTL Group, propriétaire à 100 % de la radio et peu habitué à ces remous, d'autant plus gênants que depuis leur mariage, en avril, le groupe germano-luxembourgeois, CLT-UFA et le britannique Pearson ont décidé de s'appeler RTL Group. Cela rend leur relation avec la station française plus repérable, notamment par le marché boursier. En outre, pour ce groupe de communication européen, RTL est à la fois une vitrine et un exemple de rentabilité qu'il n'est pas question de laisser partir à la dérive.

« L'année 2000 aura été une année-record pour RTL, RTL 2 et Fun », précise Stéphane Duhamel. La régie IP, qui commercialise aussi d'autres produits, a enregistré une hausse de 10 % de son chiffre d'affaires. Avec l'arrivée de l'humoriste Laurent Gerra, le retour de l'horoscope et un nouveau concept d'émission pour le milieu de l'après-midi, la nouvelle équipe avait bon espoir de reconquérir des auditeurs et d'obtenir de bons résultats lors du sondage du 15 avril.

Manifestement, l'actionnaire n'a pas eu la patience d'attendre. *« On ne remet pas en question la stratégie, mais plutôt la manière dont elle a été appliquée »*, explique un représentant de RTL Group. Mi-décembre, RTL Group dépêche à Paris Jean-Charles de Keyser, directeur des radios et des télévisions du groupe pour tenter de trouver des solutions (*Le Monde* du 13 décembre). En réalité, cette mission aboutira à la démission de Stéphane Duhamel, qui, déstabilisé, préfère jeter l'éponge. Sans doute, le scénario prévu devait-il être un peu plus lent, ce qui aurait laissé le temps à RTL Group de dénicher son successeur.

A l'occasion du changement d'hommes, le groupe de communication en profite pour installer dans la station française des structures de direction plus conformes à ce qui se passe dans ses autres filiales. C'est notamment le cas du comité permanent, présidé par Jean-Charles de Keyser, *« qui exercera un rôle de préparation des décisions du conseil d'administration, de contrôle et de surveillance de la gestion de la société ». « Au début, il se réunira toutes les semaines, et puis moins souvent lorsque le futur directeur général aura pris ses fonctions. Ce comité doit donner son accord pour les grandes décisions, comme les investissements, les opérations de croissance, etc. »*, explique Rémy Sautter, président du conseil d'administration.

La composition de cette nouvelle structure permet la réapparition de Philippe Labro, vice-président de RTL. *« On m'a demandé et j'ai accepté de faire partie d'un comité non exécutif pour épauler et accompagner le directeur général qui va être nommé »*, explique M. Labro. La capacité de ce dernier à incarner l'image de RTL devrait être bien utile pour relancer la station dans les prochaines semaines. *« Les valeurs de RTL sont inchangées. Il n'y a pas d'exclusive sur les âges et sur les classes »*, affirme-t-il, soucieux d'en appeler à la *« fidélité »* des auditeurs.

Quant aux salariés, informés lors d'un comité d'entreprise extraordinaire mercredi, ils assistent, un peu éberlués et inquiets, à tout ce remue-ménage et redoutent les querelles d'hommes. *« Les salariés réclament la stabilité »*, note un élu du personnel. Un journaliste constate : *« C'est le deuxième départ de Jacques Rigaud »*, faisant allusion à celui qui durant vingt ans était parvenu à tenir l'actionnaire un peu à l'écart de la vie quotidienne de la station.

F. Ch.

PROFIL

L'HOMME DES MISSIONS SPÉCIALES

« C'est drôle de le voir restructurer une antenne où il a débuté comme reporter » : c'est ainsi qu'un de ses anciens amis commente la carrière de Jean-Charles de Keyser, cinquante-deux ans, directeur des radios et télévisions de RTL Group et, depuis le 20 décembre, président du comité permanent de RTL.

Recruté en 1970, ce Belge entre rue Bayard comme correspondant en Belgique et dans le nord de la France. Installé à Bruxelles, il passe, cinq ans plus tard, sur Télé Luxembourg. Il présente notamment le journal de RTL TV Belgique, avant de se diriger vers une carrière plus administrative, à l'intérieur de la CLT, dont il gravit tous les échelons jusqu'à devenir une sorte de spécialiste des missions difficiles et urgentes.

Car Jean-Charles de Keyser a su gagner la confiance d'Albert Frère, puis de Didier Bellens, PDG de RTL Group. Après avoir été directeur des programmes du projet de bouquets satellitaire TPS, il est envoyé en Hongrie pour monter la chaîne RTL KLUB, puis aux Pays-Bas pour redresser trois télévisions et une radio. Il est membre du conseil de surveillance de M6.

Pourtant, M. de Keyser a plus des manières de journaliste que de manager classique. Ce père de trois enfants adore raconter des histoires drôles, notamment les histoires belges, et cultive une image bon enfant. *« C'est aussi un bourreau de travail. C'est un self-mademan, qui s'est entouré d'une équipe à son image »*. Son collaborateur le plus proche est un ancien cameraman. Il a aussi la réputation d'un dénicheur de talents, comme Bibiane Godfroid, spécialiste de la programmation télévisée, actuellement à Canal+, qui a travaillé avec lui. Il reste que le retour de Jean-Charles de Keyser à RTL provoque quelques sarcasmes. *« Cette maison se demande si elle a besoin d'un Belge habitué à faire le ménage en Hongrie pour lui dire ce qu'elle doit faire »*, entend-on dans les couloirs de la station.

F. Ch.

TROIS QUESTIONS À...

STÉPHANE DUHAMEL

1 Vous êtes directeur général démissionnaire de RTL. Comment vivez-vous cette situation ?

J'ai le cœur gros de quitter cette maison dans laquelle j'ai passé plus de dix-sept ans et demi. Mais depuis une semaine, je me rendais compte que, pour des raisons que j'ignore, le temps et la pleine confiance nécessaires au succès n'étaient plus au rendez-vous. Or, ils sont indispensables pour mener une politique de renouvellement des programmes. Dans les médias, comme dans l'ensemble de l'économie, désormais, le premier décideur, c'est l'actionnaire. Ce principe de réalité s'impose à tous.

2 Avez-vous l'impression d'avoir commis des erreurs ?

Oui, j'ai commis des erreurs. Tous ceux qui agissent en commettent. D'abord, j'ai mal géré l'impact du départ de Philippe Bouvard. Deuxième erreur : j'ai annoncé que la baisse d'audience de RTL serait lente et longue, entre douze et dix-huit mois. Je suis aujourd'hui persuadé que la chute brutale que nous constatons ne devrait concerner que deux sondages, celui de novembre et celui de janvier, et que RTL se redressera dès mi-avril, notamment grâce aux innovations de la grille de janvier que j'ai conduite avec l'équipe. Troisième erreur : la communication de crise nécessite un art dans lequel je n'excelle pas. Par ailleurs, sur le plan économique, je note que l'année 2000 aura été une année record pour RTL, RTL 2, Fun Radio et la régie publicitaire, qui étaient sous ma responsabilité durant la dernière période.

3 Ne regrettez-vous pas d'avoir un peu brutalisé les auditeurs ?

La stratégie de renouvellement des programmes et le positionnement de RTL comme radio transgénérationnelle me semblent être toujours d'actualité. Je suis convaincu que l'avenir de RTL se joue là. Traditionnellement, les auditeurs rejettent, dans un premier temps, les changements. Le plus souvent, ils s'y habituent. Ensuite, ils en réclament même parfois bien davantage. RTL est actuellement dans la première phase.

Propos recueillis par Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien *Les Echos* porte son prix de vente de 7 francs à 7,50 francs** (1,14 euro) à partir du 2 janvier 2001. La direction invoque la hausse du prix du papier, la croissance de la pagination et la création de nouveaux suppléments. La précédente augmentation, de 6,50 francs à 7 francs, datait du 2 janvier 1996.

■ **AFP : Jean Burner, 59 ans, rédacteur en chef central adjoint de l'Agence France-Presse,** a été nommé directeur de l'information par le nouveau PDG, Bertrand Eveno. Il remplace Denis Brulet, 50 ans, à ce poste depuis 1998, par ailleurs directeur général adjoint chargé des produits, qui a décidé de quitter l'agence. Ce changement est intervenu peu avant le premier conseil d'administration présidé par M. Eveno, jeudi 21 décembre, consacré au budget 2001.

■ **TÉLÉVISION : le Syndicat national de radiodiffusion et de télévision (CGT)** est devenu la première organisation syndicale du groupe France Télévision, à l'issue des élections au conseil d'administration du 14 décembre. Avec 33,15 % des voix, il devance la CFDT (30,77 %).

■ **Dieter Hahn, numéro deux du holding Kirch,** aurait été désigné successeur de Leo Kirch, fondateur du groupe de télévision privée allemande, selon l'hebdomadaire *Wirtschafswoche*.

■ **AFFICHAGE : Christian Blanc, président de Merrill Lynch France,** a été nommé au conseil de surveillance de la société JC Decaux SA dont le président est Jean-Claude Decaux. Le directoire sera présidé alternativement par Jean-François Decaux et Jean-Charles Decaux, fils du fondateur du groupe.

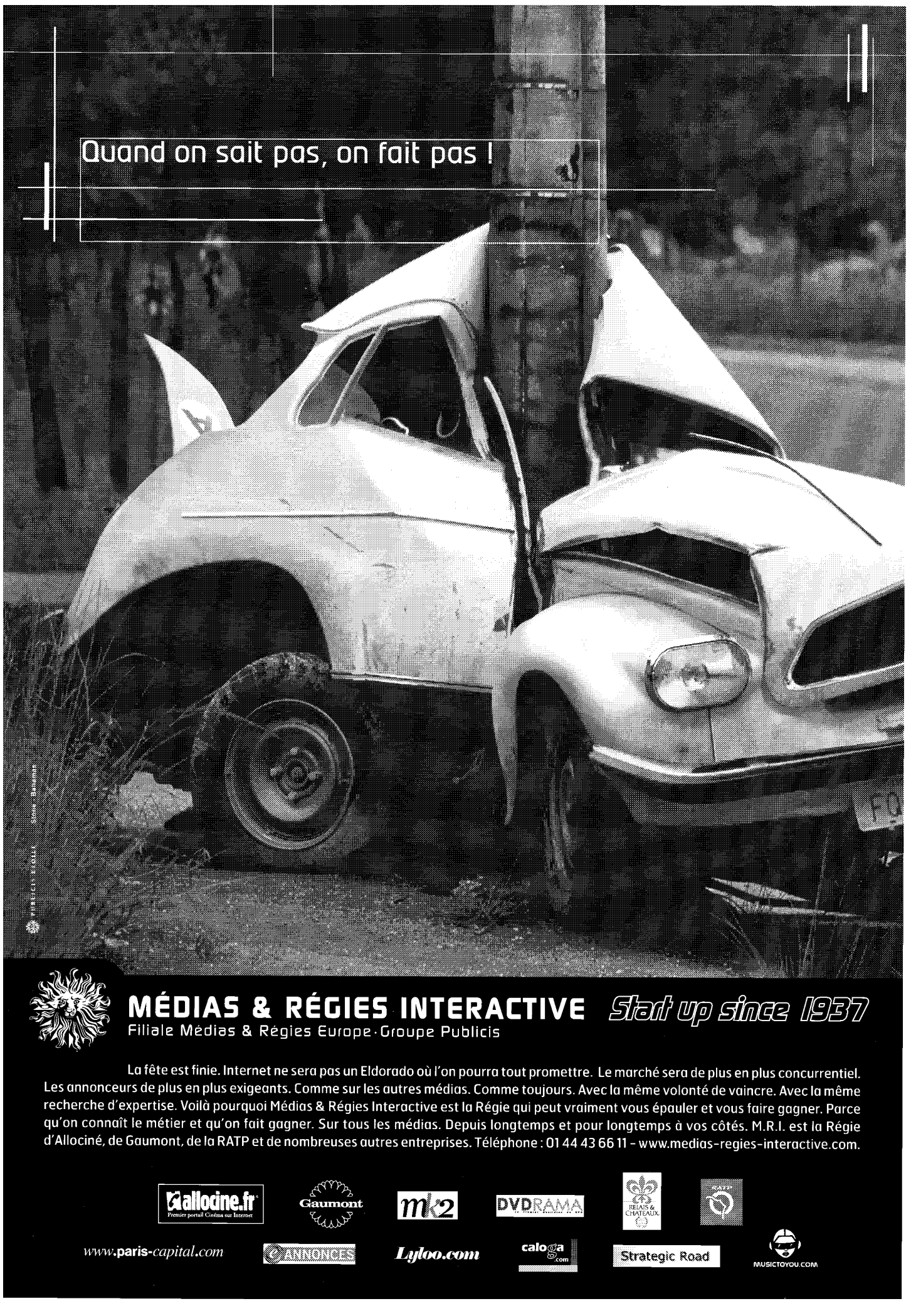

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ENI/LASMO : le pétrolier italien ENI a lancé, jeudi 21 décembre, une offre amicale de 2,7 milliards de livres sterling** (28,62 milliards de francs) sur le britannique Lasmo Plc, supérieure à celle de 2,42 milliards de la société américaine Amerada Hess, formulée en novembre. Le conseil de Lasmo a approuvé l'opération et 25 % des actionnaires se sont déjà engagés à apporter leurs titres à l'offre.

● **ELF ANTARGAZ : la Commission européenne a approuvé la reprise des activités en France d'Elf Antargaz** menée par BNP-Paribas. Paribas Affaires industrielles (PAI) achètera 70 % du capital, l'américain UGI prenant 20 %. Le solde des titres reviendra à la société familiale italienne Medit, elle aussi spécialiste du propane-butane.

● **BRIDGESTONE : le patron du numéro un japonais** des pneumatiques a estimé, mercredi 20 décembre, que le géant automobile américain Ford devra partager les responsabilités de Firestone/Bridgestone dans la série d'accidents qui a récemmemnt causé la mort de 148 personnes aux Etats-Unis. Le dirigeant a notamment cité la presse américaine, qui affirme que seuls 10 % des 1 200 accidents constatés avec le modèle Ford Explorer sont liés à des problèmes de pneus.

● **OPEL : des membres du conseil de surveillance de la filiale européenne de General Motors** ont affirmé que le patron du groupe, Robert Hendry, va démissionner prochainement. Selon le *Wall Street Journal Europe,* Carl-Peter Forster, ancien membre du conseil de surveillance de BMW, pourrait lui succéder.

● **DOW CHEMICAL : le groupe chimique américain** cherche un partenaire pour sa division agrochimique, soit par le biais d'une *« fusion »,* soit au travers d'une *« joint-venture »* à parts égales, a indiqué son patron Michael Parker dans une interview parue jeudi dans l'hebdomadaire économique allemand *Telebörse.*

SERVICES

● **AIR FRANCE : le nouveau bureau du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France**, syndicat majoritaire des pilotes de la compagnie nationale, élu vendredi 15 décembre, a dénoncé l'accord signé par la précédente représentation sur la réduction du temps de travail. En conséquence, la direction va rouvrir le dossier des 35 heures et se donne jusqu'au 31 janvier pour obtenir un accord.

● **UNITED AIRLINES : les autorités antitrust américaines seraient sur le point de s'opposer au projet de rachat d'USAir** par la première compagnie américaine, selon le *Wall Street Journal,* citant des sources proches du dossier. En reprenant USAirways, United contrôlerait près de 30 % du marché américain et la moitié des vols sur l'aéroport Ronald-Reagan (vols intérieurs) de Washington.

● **ALITALIA : l'autorité antitrust italienne a annoncé mercredi l'ouverture d'une enquête** sur la compagnie nationale et cinq autres compagnies aériennes opérant en Italie, suspectées d'entente illégale sur les prix des billets d'avion. L'enquête cherchera à déterminer s'il existe *« un accord ou une entente »* au sujet de l'augmentation des tarifs sur les vols intérieurs observée à la suite de la hausse des prix du kérosène.

FINANCES

● **ASSURANCE : le Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA)** s'est opposé à la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), l'autre fédération patronale de la profession, dans les discussions sur la révision des dispositions de la convention collective régissant le temps de travail, a révélé *La Tribune*. Les négociations, qui étaient sur le point d'aboutir à une durée annuelle de 1 580 heures, pourraient être rompues.

● **HANDELSBANKEN : la première banque suédoise a annoncé mercredi le rachat**, pour 816 millions d'euros, des deux branches de la compagnie suédoise d'assurances SPP, SPP Livfoersaekring (assurance-vie) et SPP Fonder (fonds de pension).

RÉSULTATS

■ **COSTA CROISIÈRES : le croisiériste italien,** numéro un européen et filiale de l'américain Carnival Corporation, a enregistré un bénéfice net en hausse de 17,7 % à 200,3 milliards de lires (103,45 milliards d'euros) au cours de l'exercice 2000 clos fin septembre. Costa a transporté 363 218 vacanciers (contre 361 651 en 1999).

EUROPE

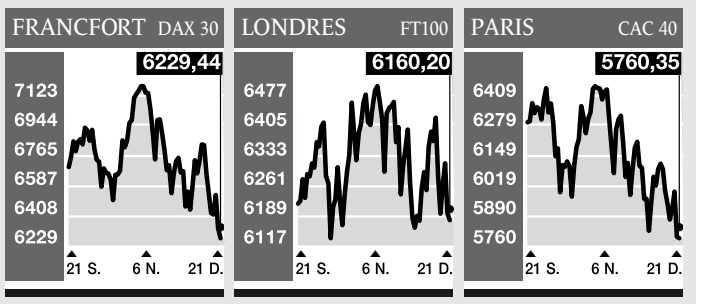

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 21/12	Var. % 20/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4664,22	0,50	– 4,90
EUROPE	STOXX 50	4509,80	– 0,28	– 4,91
EUROPE	EURO STOXX 324	384,04	0,37	– 7,73
EUROPE	STOXX 653	355,45	– 0,36	– 6,33
PARIS	CAC 40	5760,35	– 0,10	– 3,32
PARIS	MIDCAC	2368,78	– 0,79	3,75
PARIS	SBF 120	3906,72	– 0,17	– 3,60
PARIS	SBF 250	3628,53	– 1,16	– 4,78
PARIS	SECOND MARCHÉ	2707,99	– 0,90	11,13
AMSTERDAM	AEX	617,75	– 0,97	– 7,99
BRUXELLES	BEL 20	2993,85	0,01	– 10,38
FRANCFORT	DAX 30	6229,44	– 0,31	– 10,47
LONDRES	FTSE 100	6160,20	– 0,27	– 11,11
MADRID	STOCK EXCHANGE	8980,80	1,31	– 22,85
MILAN	MIBTEL 30	42995,00	– 0,60	....
ZURICH	SPI	7945,80	– 0,60	4,96

AMÉRIQUES

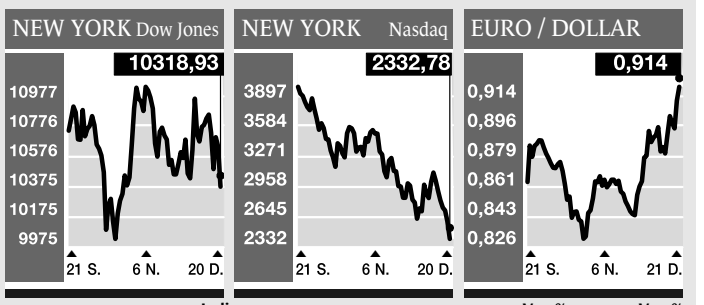

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 20/12	Var. % 19/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10318,93	– 2,51	– 10,25
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1264,74	– 3,13	– 13,92
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2332,78	– 7,12	– 42,67
TORONTO	TSE INDEX	8642,53	– 2,74	2,72
SAO PAULO	BOVESPA	14622,41	....	– 14,45
MEXICO	BOLSA	291,01	– 5,10	– 27,54
BUENOS AIRES	MERVAL	404,68	– 1,80	– 26,48
SANTIAGO	IPSA GENERAL	95,30	– 1,62	– 33,36
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6644,75	– 1,36	22,64

ASIE - PACIFIQUE

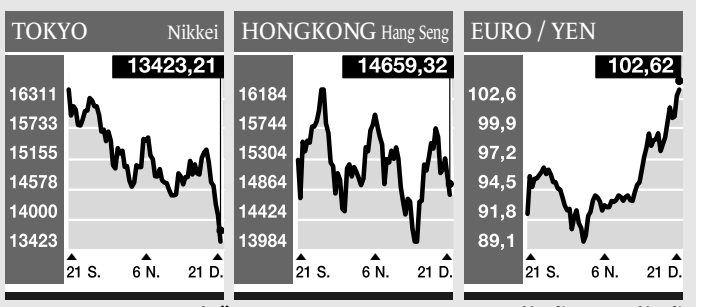

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 21/12	Var. % 20/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13423,21	– 3,53	– 29,11
HONGKONG	HANG SENG	14659,32	– 1,82	– 13,58
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1898,84	– 1,58	– 23,42
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,24	– 0,29	– 50,59
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3133,70	– 1,79	– 0,60
BANGKOK	SET	18,69	– 0,05	– 46,20
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4043,80	– 1,04	– 19,22
WELLINGTON	NZSE-40	1901,41	– 1,46	– 13,83

ÉCONOMIE

Le pétrole à son plus bas niveau depuis avril

LE COURS du *light sweet crude* a chuté de 8 %, soit 2,19 dollars, mercredi 20 décembre, à 25,77 dollars le baril, soit le plus bas niveau depuis avril, sur le marché à terme de New York, en raison des craintes de récession aux Etats-Unis et d'une augmentation des stocks qui ont retrouvé un niveau inférieur de 2 % seulement à celui de 1999.
Le président élu George W. Bush a déclaré à Austin (Texas) mercredi que le moyen le plus rapide de détendre le marché pétrolier *« serait de travailler avec les pays de l'OPEP* (Organisation des pays exportateurs de pétrole) *afin de pouvoir les convaincre d'ouvrir les robinets »*. Les Etats-Unis déploieront *« d'importants efforts diplomatiques pour travailler avec nos amis au Moyen-Orient afin d'avoir là-bas une politique énergétique respectueuse à l'égard de leur ami américain et d'autres démocraties »*, a-t-il ajouté.

■ FRANCE : la consommation des ménages en produits manufacturés est restée dynamique en novembre en augmentant de 0,8 %, à 106,08 milliards de francs, après une hausse confirmée de 1,5 % en octobre, selon les chiffres publiés jeudi 21 décembre par l'Insee. Ce nouvel essor, qui porte les dépenses mensuelles près de leur meilleur niveau de juillet, dépasse les prévisions du consensus qui n'attendaient en moyenne qu'une hausse de 0,3 % en novembre. Sur un an, la consommation en produits manufacturés est en augmentation de 2,9 %. Le dynamisme des dépenses en biens d'équipement (+ 1,9 %) a en fait largement contrasté avec le nouveau repli de 1,3 % des achats d'automobiles qui accusent désormais un recul de 5,6 % sur un an.
■ **Le gouverneur de la Banque de France estime que la croissance française devrait être de l'ordre de 3 % en 2001** et qu'il convenait de rester vigilant sur les prix. *« Une certaine stabilisation du rythme de croissance a pu être observée au troisième trimestre, les perspectives d'activité des industriels, dont les carnets de commandes apparaissent d'après nos enquêtes bien garnis, et le niveau de confiance de nouveau affiché par les ménages indiquent que la croissance devrait rester soutenue »*, a indiqué mercredi 20 décembre Jean-Claude Trichet. *« Dans ces conditions, le produit intérieur brut progresserait de 3,2 % en 2000 et de 3 % environ en 2001 »*, a-t-il ajouté.

■ **La production industrielle française a augmenté de 0,8 % en septembre** après une baisse révisée de 0,1 % en juillet-août, et la production manufacturière (hors énergie et agroalimentaire) a pareillement progressé, de 0,8 % après une baisse de 0,2 %, selon les données CVS publiées mercredi par l'Insee. Sur un an à fin septembre, la production industrielle est en progression de 3,5 % et la production manufacturière en hausse de 3,9 %.
■ **L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) français a augmenté de 0,7 %** au cours du troisième trimestre 2000 et de 1,9 % entre septembre 1999 et septembre 2000, alors que, sur ces douze mois, l'indice des prix a progressé de 2,1 %, selon les résultats définitifs du ministère de l'emploi, publiés jeudi.

■ **ITALIE : les ventes de détail ont progressé de 1,1 % en octobre** par rapport au même mois de 1999, a annoncé jeudi l'Istat, l'Institut national des statistiques italien. La hausse d'octobre est inférieure à la progression de septembre qui avait été de 2,9 % sur douze mois.

■ **ALLEMAGNE : l'indice des prix à la production industrielle a augmenté de 0,2 % en novembre** par rapport à octobre, et de 4,7 % en glissement annuel en novembre, a annoncé jeudi 21 décembre l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. La hausse en glissement annuel est la plus importante enregistrée depuis septembre 1982, date à laquelle elle s'était établie à 4,8 %.

■ **YOUGOSLAVIE : le Fonds monétaire international (FMI) a accepté** la République de Yougoslavie comme 183e membre, a annoncé mercredi une de ses porte-parole.

■ **RUSSIE : le budget 2001, le premier de l'équipe du président Vladimir Poutine, a été définitivement adopté.** Ce budget prévoit pour la première fois depuis l'effondrement de l'URSS en 1991 des recettes et des dépenses à l'équilibre.

■ **JAPON : l'indice industriel général du ministère de l'industrie et du commerce international (MITI)** n'a pas enregistré, en octobre, l'amélioration espérée, ce qui confirme la stagnation de l'économie japonaise. Le MITI a annoncé jeudi que cet indice était resté inchangé sur le mois précédent, alors que les économistes avaient tablé sur une reprise de 0,8 % après un recul de 1,6 % en septembre.

VALEUR DU JOUR

Pernod Ricard se recentre sur les alcools

LA REPRISE d'une partie des alcools de Seagram à peine signée, Pernod Ricard semble décidé à miser à fond sur son nouveau statut de troisième groupe mondial de spiritueux (*Le Monde* du 19 décembre). Pour financer ce rachat de 3,7 milliards d'euros, le groupe a annoncé, mercredi 20 décembre, la cession de tous les actifs en dehors des vins et des spiritueux. Le virage est radical. Ce qui doit être cédé – Pampryl, Orangina, Champomy, les préparations aux fruits pour l'industrie laitière, et les activités de distribution alimentaire – représente pas moins de 50 % du chiffre d'affaires. La mise en vente des activités non stratégiques devrait commencer au début de 2001. Les négociations avec Cadbury-Schweppes pour la reprise d'Orangina sont déjà *« relativement avancées »*, selon le PDG du groupe, Patrick Ricard. Dans la foulée, Pernod Ricard devrait aussi mettre en vente des marques de Seagram qui ne l'intéressent pas.
Les investisseurs, qui s'inquiétaient du poids de l'acquisition de Seagram au lendemain de l'annonce du rachat, ont applaudi la décision de recentrage. Alors que le CAC 40, dans la foulée des autres Bourses, perdait 3,2 %, le titre Pernod Ricard a enregistré une hausse de 9,42 %, à 68,5 euros (son plus haut cours de l'année). En attendant la réalisation des cessions, Pernod Ricard a prévu de souscrire un prêt relais de 1 milliard d'euros pour financer le rachat de Seagram. Cet emprunt, qui sera remboursé au fur et à mesure des ventes d'actifs, sera complété par un prêt de 3,5 milliards d'euros remboursable sur sept ans. Enfin, le groupe a aussi décidé d'émettre pour 500 millions d'euros d'obligations convertibles.
Ce plan de financement dépasse largement le coût d'acquisition des alcools de Seagram. Pernod Ricard explique qu'il entend conserver une marge de manœuvre financière pour *« financer d'autres opérations de croissance externe »*. Le groupe affiche des ambitions élevées. En s'appuyant sur son nouveau portefeuille de marques, il compte se renforcer sur le continent américain et en Asie. Il table sur une marge d'exploitation de 21,5 % en 2002, contre 16,5 % cette année.

Martine Orange

Action Pernod Ricard

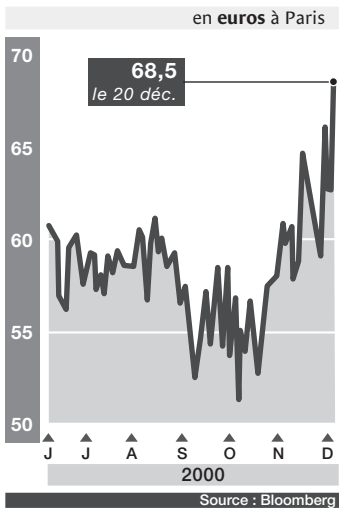

SUR LES MARCHÉS

PARIS

PARIS réduisait ses pertes, en milieu de journée, jeudi 21 décembre. Le CAC 40 cédait 0,08 %, à 5 761,64 points, après avoir ouvert en recul de 1,32 %. La baisse avait été violente, la veille, inspirée par les marchés d'actions aux Etats-Unis, qui subissent les craintes d'un ralentissement économique prononcé et une défiance envers les valeurs technologiques. Le CAC 40 avait perdu 3,23 % pour finir à 5 766,30 points, son plus bas niveau de clôture depuis le 31 janvier.

FRANCFORT

L'INDICE DAX du marché allemand progressait de 0,36 %, à 6 271,38 points, en milieu de séance, jeudi, après avoir lourdement chuté la veille. Francfort avait abandonné 3,56 %, en réaction à la baisse de la place boursière américaine. Les petites valeurs technologiques, rassemblées sur le Neuer Markt, avaient plongé de 9,73 %.

LONDRES

A LA MI-SÉANCE, jeudi, l'indice Footsie cédait 0,87 %, à 6 123,20 points. La Bourse de Londres n'avait pas échappé la veille à la tourmente, perdant 1,88 %.

TOKYO

TOKYO a poursuivi sa chute, jeudi, en tombant à son plus bas depuis janvier 1999. L'indice Nikkei a clôturé à 13 423,21 points, perdant 3,5 % à la suite du nouveau recul du marché américain.

NEW YORK

APRÈS avoir fortement reculé la veille à la suite du statu quo sur les taux de la Réserve fédérale américaine, les indices boursiers ont plongé, mercredi 20 décembre, sous la pression des grandes valeurs technologiques. L'indice du Nasdaq, qui rassemble la plupart des sociétés de haute technologie, a chuté de 178,93 points, perdant l'équivalent de 7,12 %. Le Nasdaq a enregistré sa septième plus forte baisse en pourcentage. Il a fini à 2 332,78 points, son niveau le plus bas en clôture depuis le mois de mars 1999. Le Dow Jones a abandonné 2,51 % pour terminer à 10 318,93 points, son plus bas niveau depuis plus d'un mois et demi. L'indice Standard & Poor's 500 a affiché des résultats tout aussi médiocres, cédant 3,13 %. Il a retrouvé ses niveaux d'octobre 1999, à 1 264,74 points.

TAUX

FUYANT les actions, les investisseurs replaçent leur capitaux sur les marchés obligataires, faisant mécaniquement reculer les rendements. Le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans en France est tombé, jeudi 21 décembre au matin, à 4,95 %.

MONNAIES

LA CHUTE de la Bourse américaine continuait à peser sur le dollar en début de matinée, jeudi, permettant à l'euro de franchir le seuil de 0,91 dollar, à 0,9120 dollar. Contre le yen, le billet vert reculait aussi, à 112,72 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	20/12
COURONNE DANOISE	7,4620
COUR. NORVÉGIENNE	8,1365
COUR. SUÉDOISE	8,7025
COURONNE TCHÈQUE	34,7170
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6510
DOLLAR CANADIEN	1,3807
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0815
DRACHME GRECQUE	340,7500
FORINT HONGROIS	1,6510
ZLOTY POLONAIS	3,8482

Cours de change croisés

21/12 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,89107	0,91435	0,13939	1,47045	0,59966
YEN	112,22500	.....	102,62500	15,64500	165,05000	67,30500
EURO	1,09367	0,97442	.....	0,15245	1,60825	0,65585
FRANC	7,17405	6,39170	6,55957	.....	10,54945	4,30225
LIVRE	0,68006	0,60590	0,62180	0,09475	.....	0,40780
FRANC SUISSE	1,66760	1,48575	1,52475	0,23240	2,45220	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,78	4,71	4,99	5,52
ALLEMAGNE	4,73	4,94	4,84	5,45
GDE-BRETAG.	5,38	5,81	4,93	4,38
ITALIE	4,73	4,90	5,26	5,89
JAPON	0,30	0,44	1,58	2,55
ÉTATS-UNIS	6,47	5,84	5,10	5,43
SUISSE	3,25	3,35	3,47	4,03
PAYS-BAS	4,70	4,90	4,98	5,46

Matières premières

En dollars	Cours 20/12	Var. % 19/12
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1853	– 0,32
ALUMINIUM 3 MOIS	1562,50	– 0,16
PLOMB 3 MOIS	473,50	– 0,11
ETAIN 3 MOIS	5260	– 0,19
ZINC 3 MOIS	1058,50	– 0,33
NICKEL 3 MOIS	6905	– 0,07
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,63	+ 0,33
PLATINE A TERME	154350,00	– 1,01
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	271	....
MAIS (CHICAGO)	218	– 0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	192,50	+ 0,05
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	745	+ 3,33
CAFÉ (LONDRES)	610	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 21/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	9407	89,06	89,03
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	178	95,06	95,06

Pétrole

En dollars	Cours 20/12	Var. % 19/12
BRENT (LONDRES)	23,60	+ 2,74
WTI (NEW YORK)	0,26	....
LIGHT SWEET CRUDE	25,83	– 11,96

Or

En euros	Cours 20/12	Var % 19/12
OR FIN KILO BARRE	9650	+ 0,31
OR FIN LINGOT	9680	+ 0,62
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	55,10	– 0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	55,10	– 0,18
PIÈCE UNION LAT. 20	54,50	– 1,27
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	395	– 0,75
PIÈCE 50 PESOS MEX.	356	– 1,93

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le cours de Bourse de **Siemens** a affiché un net recul en clôture, mercredi 20 décembre, de 6,92 %, à 129,99 euros, malgré l'annonce d'un possible échange de participations avec le japonais Toshiba et d'une marge bénéficiaire de 13 % en 1999-2000 dans sa division portables.

● Le constructeur automobile **BMW** a reculé de 3,65 %, à 34,30 euros, en fin de séance mercredi, en dépit de ventes record en 2000, en hausse de 9 % par rapport à 1999.

● **Freeserve**, qui a signé un accord avec le consortium Camelot pour la vente de billets de loterie sur l'Internet, a abandonné en Bourse, mercredi, 8,5 pence, à 95,5 pence.

● **Vodafone**, qui a annoncé une prise de participation de 15 % dans Japan Telecom, a perdu, mercredi, 9 pence pour finir à 245 pence.

● Gagnant 24 pence, à 567 pence, l'action **Unilever** a profité des indications du groupe sur ses résultats futurs. La société s'attend à une hausse de son bénéfice par action pour 2000 dans le haut d'une fourchette de 8 à 10 %.

● L'action **Banca Intesa** a bien accueilli l'annonce de la cession par le groupe bancaire de 55 % de Banca di Legnano à Banca Popolare di Milano pour 671,4 millions d'euros. Le titre a progressé de 3,21 %, à 4,98 euros.

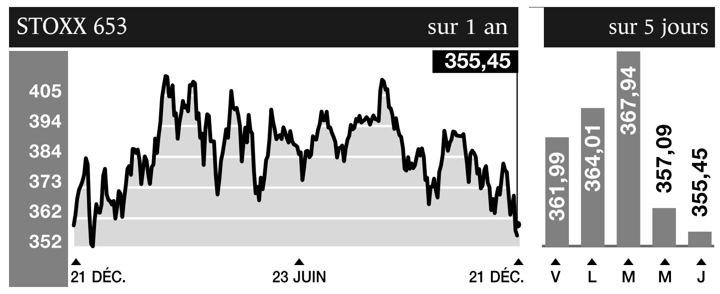

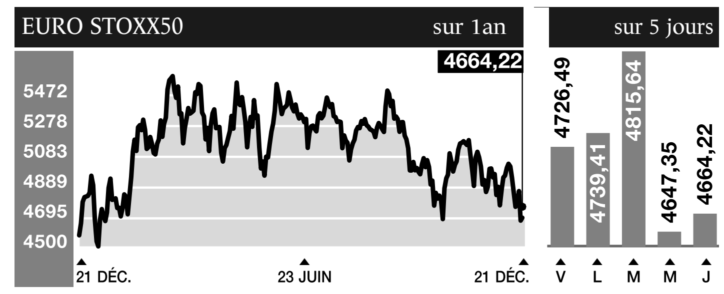

21/12 12 h 40 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
AUTOLIV SDR	SE	16,95	+ 0,68
BASF AG	BE ★	47,10	....
BMW	DE ★	34,05	− 3,54
CONTINENTAL AG	DE ★	16,25	+ 0,31
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	45,70	+ 1,11
FIAT	IT ★	26,27	− 1,05
FIAT PRIV.	IT ★	17,10	− 0,29
MICHELIN	FR ★	37,98	− 0,05
PEUGEOT	FR ★	242,70	− 0,53
PIRELLI SPA	IT ★	3,59	+ 3,76
DR ING PORSCHE	DE ★	3430	− 2,14
RENAULT	FR ★	53,40	+ 0,85
VALEO	FR ★	47,80	....
VOLKSWAGEN	DE ★	51,70	− 0,39
▶ DJ E STOXX AUTO P		213,56	+ 0,74

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ABBEY NATIONAL	GB	19,23	− 0,08
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	23,68	− 1,33
ALL & LEICS	GB	11,26	− 0,71
ALLIED IRISH BA	GB	20,09	+ 0,81
ALPHA BANK	GR	37,24	− 0,78
BCO COMERCIAL P	PT ★	25,98	....
BA HOLDING AG	AT ★	56,25	....
BANK OF IRELAND	GB	15,32	− 0,42
BANK OF PIRAEUS	GR	17,02	− 0,85
BK OF SCOTLAND	GB	12,18	+ 0,27
BANKINTER R	ES ★	38,68	− 0,33
BARCLAYS PLC	GB	33,13	+ 0,25
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	56,80	+ 1,07
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,25	− 0,54
BCA FIDEURAM	IT ★	14,22	− 6,14
BCA INTESA	IT ★	4,97	− 0,20
BCA LOMBARDA	IT ★	10,35	+ 2,48
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,56	− 1,08
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	19,92	− 0,40
BCA P.MILANO	IT ★	5,35	+ 1,13
B.P.VERONA E S.	IT ★	11,93	− 2,61
BCA ROMA	IT ★	1,16	....
BBVA R	ES ★	14,96	+ 1,77
ESPIRITO SANTO	PT ★	17,09	+ 0,12
BCO POPULAR ESP	ES ★	36,60	+ 0,27
B.P.SONDRIO	IT ★	18	....
BCP R	PT ★	5,51	....
BIPOP CARIRE	IT ★	7,08	− 8,17
BNL	IT ★	3,15	− 3,08
BNP PARIBAS	FR ★	92	+ 2,34
BSCH R	ES ★	10,51	+ 1,55
CHRISTIANIA BK	NO	5,96	....
COMIT	IT ★	7,09	− 0,70
COMM.BANK OF GR	GR	50,87	− 0,26
COMMERZBANK	DE ★	28,35	− 0,18
CREDIT LYONNAIS	FR ★	37,85	− 0,71
DANSKE BANK	DK	16,62	− 2,36
DNB HOLDING -A-	NO	5,58	− 0,44
DEUTSCHE BANK N	DE ★	85,60	+ 1,66
DEXIA	BE ★	190,60	+ 0,05
DRESDNER BANK N	DE ★	43,20	− 0,58
EFG EUROBK ERGA	GR	21,04	− 0,55
ERSTE BANK	AT ★	47,10	− 0,74
FOERENINGSSB A	SE	16,26	− 2,08
HALIFAX GROUP	GB	10,66	− 0,15
HSBC HLDG	GB	15,62	− 0,92
IKB	DE ★	15,90	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	45,16	− 0,75
LLOYDS TSB	GB	11,26	− 1,97
NAT BANK GREECE	GR	40,44	+ 0,40
NATEXIS BQ POP.	FR ★	91,40	− 0,44
NORDEA	SE	8,22	....
NORDEA	DK	9,58	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,90	− 1,53
ROYAL BK SCOTL	GB	25,47	+ 0,77
S-E-BANKEN -A-	SE	11,61	− 2,88
SAN PAOLO IMI	IT ★	16,55	− 1,43
STANDARD CHARTE	GB	15,29	− 0,63
STE GENERAL-A-	FR ★	63,90	+ 1,51
SV HANDBK -A-	SE	17,70	− 1,28
SWEDISH MATCH	SE	4,02	+ 0,57
UBS N	CH	171,48	− 0,76
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,50	+ 0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,77	....
▶ DJ E STOXX BANK P		320,10	+ 0,27

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ACERALIA	ES ★	9,14	+ 0,33
ACERINOX R	ES ★	31,80	− 0,78
ALUMINIUM GREEC	GR	43,79	+ 0,03
ANGLO AMERICAN	GB	58,87	− 0,25
ASSIDOMAEN AB	SE	21,37	....
BEKAERT	BE ★	49,51	− 0,82
BILLITON	GB	4,07	− 1,57
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	33,98	− 0,79
BUNZL PLC	GB	6,58	− 0,25
CORUS GROUP	GB	1,04	− 3,03
ELVAL	GR	4,49	− 1,92
ISPAT INTERNATI	NL ★	2,80	+ 3,70
JOHNSON MATTHEY	GB	16,23	− 0,69
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	42,73	− 0,72
METSAE-SERLA -B	FI ★	8	− 1,72
HOLMEN -B-	SE	30,05	− 1,88
OUTOKUMPU	FI ★	7,80	− 1,27
PECHINEY-A-	FR ★	45,71	− 1,17
RAUTARUUKKI K	FI ★	3,65	+ 0,55
RIO TINTO	GB	18,87	− 3,32
SIDENOR	GR	4,89	− 4,58
SILVER & BARYTE	GR	30,81	− 0,85
SMURFIT JEFFERS	GB	1,99	+ 3,36
STORA ENSO -A-	FI ★	12,40	+ 3,77
STORA ENSO -R-	FI ★	11,90	− 0,42
SVENSKA CELLULO	SE	23,04	− 2,20
THYSSENKRUPP	DE ★	16,25	− 1,22
UNION MINIERE	BE ★	38,95	− 1,39
UPM-KYMMENE COR	FI ★	33,90	+ 0,44
USINOR	FR ★	12,80	− 1,99
VIOHALCO	GR	12,91	− 1,23
VOEST-ALPINE ST	AT ★	27,81	− 2,08
J D WETHERSPOON	GB	5,36	+ 0,30
WORMS N	FR ★	17,70	− 0,84
▶ DJ E STOXX BASI P		174,60	− 0,42

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
AIR LIQUIDE	FR ★	155,90	+ 0,58
AKZO NOBEL NV	NL ★	55,95	+ 0,09
BASF AG	DE ★	47,10	....
BAYER AG	DE ★	54,30	− 0,18
BOC GROUP PLC	GB	17,01	+ 1,74
CELANESE N	DE ★	19,30	+ 0,52
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,07	− 0,69
CLARIANT N	CH	374,62	− 1,56
DEGUSSA-HUELS	DE ★	35,30	....
DSM	NL ★	35,25	− 0,56
EMS-CHEM HOLD A	CH	4946,58	....
ICI	GB	8,72	− 0,37
KEMIRA	FI ★	5	− 1,19
LAPORTE	GB	11,08	− 0,29
LONZA GRP N	CH	619,97	+ 0,11
NORSK HYDRO	NO	44,55	+ 1,12
OXFORD GLYCOSCI	GB	24,30	− 2,60
RHODIA	FR ★	14,98	....
SOLVAY	BE ★	58,70	− 1,34
TESSENDERLO CHE	BE ★	30,40	+ 1
KON. VOPAK NV	NL ★	20,65	− 1,20
WS ATKINS	GB	14,69	− 1,20
▶ DJ E STOXX CHEM P		406,46	− 0,48

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
D'IETEREN SA	BE ★	240,10	+ 0,04
AZEO	FR ★	94,10	+ 0,21
GBL	BE ★	260,80	− 0,46
GEVAERT	BE ★	40,10	− 0,99
INCHCAPE	GB	4,37	− 3,57
KVAERNER -A-	NO	7,68	− 1,57
MYTILINEOS	GR	9,51	+ 0,31
UNAXIS HLDG N	CH	230,18	+ 1,16
ORKLA	NO	21,20	+ 0,58
SONAE SGPS	PT ★	1,27	....
TOMKINS	GB	2,37	+ 5,80
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ATLANTIC TELECO	GB	1,62	....
EIRCOM	IR ★	2,95	+ 3,51
BRITISH TELECOM	GB	9,87	− 2,09
CABLE & WIRELES	GB	14,71	− 1,52
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	34,35	− 2,28
E.BISCOM	IT ★	96	+ 1,91
EIRCOM	IE	2,95	+ 3,51
ELISA COMMUNICA	IE	23,30	− 0,85
ENERGIS	GB	7,42	+ 3,62
EQUANT NV	DE ★	28	+ 2,45
EUROPOLITAN HLD	SE	8,96	+ 3,31
FRANCE TELECOM	FR ★	96,30	+ 0,57
HELLENIC TELE (	GR	16,64	− 1,13
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	3,69	− 0,87
KONINKLIJKE KPN	NL ★	13,05	− 0,31
LIBERTEL NV	NL ★	11,30	− 2,59
MANNESMANN N	DE ★	83	+ 2,47
MOBILCOM	DE ★	36,05	+ 0,95
PANAFON HELLENI	GR	7,95	− 0,91
PT TELECOM SGPS	PT ★	9,89	− 0,40
SONERA	FI ★	21,33	+ 1,57
SWISSCOM N	CH	270,08	− 1,92
TELE DANMARK -B	DK	42,21	− 3,37
TELECEL	PT ★	12,22	− 0,41
TELECOM ITALIA	IT ★	12,28	+ 3,98
TELECOM ITALIA	IT ★	6,47	+ 1,41
TELIA	SE	6,09	+ 0,95
T.I.M.	IT ★	8,72	+ 1,51
TISCALI	IT ★	19,40	+ 3,91
VERSATEL TELECO	NL ★	9,05	− 4,74
VODAFONE GROUP	GB	3,99	+ 0,41
▶ DJ E STOXX TCOM P		692,36	+ 0,94

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ACCIONA	ES ★	38,61	+ 0,29
ACS	ES ★	25	+ 3,31
AGGREGATE IND	GB	1,30	....
AKTOR SA	GR	7,57	+ 0,98
AMEY	GB	30,41	− 0,42
UPONOR -A-	FI ★	18,70	....
AUMAR R	ES ★	16,21	− 0,12
ACESA R	ES ★	9,25	− 1,49
BLUE CIRCLE IND	GB	7,55	....
BOUYGUES	FR ★	48,20	+ 2,55
BPB	GB	3,90	+ 0,42
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,63	+ 0,73
BUZZI UNICEM	IT ★	8,89	− 0,67
CARADON	GB	3,18	− 0,51
CRH PLC	GB	30,31	+ 0,86
CIMPOR R	PT ★	26,51	+ 0,34
COLAS	FR ★	55	+ 3,77
GRUPO DRAGADOS	ES ★	12,52	− 1,73
FCC	ES ★	20,34	− 0,78
GROUPE GTM	FR ★	146	− 2,86
GRUPO FERROVIAL	ES ★	14,02	− 0,57
HANSON PLC	GB	7,13	+ 2,09
HEIDELBERGER ZE	DE ★	50,25	− 1,47
HELL.TECHNODO.R	GR	6,10	− 1,42
HERACLES GENL R	GR	13,98	− 7,30
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	20	....
HOLDERBANK FINA	CH	1250,49	− 1,25
IMERYS	FR ★	119,20	− 0,75
ITALCEMENTI	IT ★	8,53	− 2,07
LAFARGE	FR ★	87,50	− 0,34
MICHANIKI REG.	GR	3,61	+ 1,23
PILKINGTON PLC	GB	1,65	− 0,97
RMC GROUP PLC	GB	8,97	− 0,18
SAINT GOBAIN	FR ★	161,10	− 1,35
SKANSKA -B-	SE	45,50	+ 0,25
TAYLOR WOODROW	GB	2,79	− 1,15
TECHNIP	FR ★	135	− 3,57
TITAN CEMENT RE	GR	40,38	− 0,36
WIENERB BAUSTOF	AT ★	18,70	− 1,48
▶ DJ E STOXX CNST P		221,98	+ 0,12

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ACCOR	FR ★	42,69	+ 2,87
ADIDAS-SALOMON	DE ★	63,50	− 2,01
AGFA-GEVAERT	BE ★	23,75	− 1,49
AIR FRANCE	FR ★	23,02	− 1,03
AIRTOURS PLC	GB	3,37	− 0,48
ALITALIA	IT ★	1,87	− 1,58
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	11,30	− 1,31
AUTOGRILL	IT ★	12,36	− 2,75
BANG & OLUFSEN	DK	40,20	− 3,23
BENETTON GROUP	IT ★	2,17	− 2,25
BERKELEY GROUP	GB	11,52	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,63	+ 2,51
BULGARI	IT ★	12,03	− 2,59
CHRISTIAN DIOR	FR ★	48,63	− 1,76
CLUB MED.	FR ★	90,40	− 0,50
DT.LUFTHANSA N	DE ★	26,20	+ 1,16
ELECTROLUX -B-	SE	13,50	− 2,08
EM.TV & MERCHAN	DE ★	6,29	+ 1,45
EMI GROUP	GB	9,14	+ 1,44
EURO DISNEY	FR ★	0,52	....
GRANADA COMPASS	GB	11,37	− 0,71
HERMES INTL	FR ★	148,50	− 3,57
HPI	IT ★	1,33	+ 0,76
HUNTER DOUGLAS	NL ★	26,25	− 2,42
KLM	NL ★	22,30	− 1,11
HILTON GROUP	GB	3,32	+ 1,99
LVMH	FR ★	67,85	− 1,81
MEDION	DE ★	105,20	+ 2,24
MOULINEX	FR ★	4,10	− 0,24
NH HOTELES	ES ★	12,75	− 2,60
P & O PRINCESS	GB	4,42	....
PERSIMMON PLC	GB	3,73	+ 1,32
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	36,14	+ 0,11
PREUSSAG AG	DE ★	38,30	+ 0,52
RANK GROUP	GB	2,82	− 1,69
RYANAIR HLDGS	IE	10,95	− 2,23
SAIRGROUP N	CH	175,44	− 1,48
SAS DANMARK A/S	DK	10,79	− 0,62
SEB	FR ★	56,60	− 0,88
SODEXHO ALLIANC	FR ★	195,90	+ 1,40
TELE PIZZA	ES ★	2,88	− 0,69
THE SWATCH GRP	CH	1199,71	− 3,24
THE SWATCH GRP	CH	246,67	− 2,60
THOMSON MULTIME	PA	46,20	+ 0,65
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,20	− 0,83
WILSON BOWDEN	GB	11,58	....
WM-DATA -B-	SE	4,72	+ 0,24
WOLFORD AG	AT ★	19,19	− 1,29
▶ DJ E STOXX CYC GO P		148,55	− 0,56

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ACTELION N	CH	484,76	− 1,87
ALTANA AG	DE ★	157,50	+ 0,45
ASTRAZENECA	GB	55,48	− 1,58
AVENTIS	FR ★	85,90	+ 0,47
BB BIOTECH	CH	1114,63	− 0,76
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	17,25	− 1,57
ELAN CORP	IE	32,50	+ 0,78
ESSILOR INTL	FR ★	326	+ 1,09
FRESENIUS MED C	DE ★	87,55	+ 4,23
GAMBRO -A-	SE	7,58	....
GLAXO WELLCOME	GB	29,99	− 1,39
H. LUNDBECK	DK	97,83	....
NOVARTIS N	CH	1863,87	− 1,46
NOVO-NORDISK -B	DK	198,20	− 0,74
NYCOMED AMERSHA	GB	8,60	+ 0,19
ORION B	FI ★	21,50	− 1,60
QIAGEN NV	NL ★	36,60	− 5,06
ROCHE HOLDING	CH	12531,33	− 3,11
ROCHE HOLDING G	CH	10684,61	− 0,25
SANOFI SYNTHELA	FR ★	63,20	+ 0,32
SCHERING AG	DE ★	59,95	+ 0,33
SHIRE PHARMA GR	GB	17,59	+ 2,16
SERONO -B-	CH	1015,70	+ 1,32
SMITH & NEPHEW	GB	4,97	− 0,97
SMITHKLINE BEEC	GB	13,64	− 1,17
SSL INTL	GB	7,23	− 0,45
SULZER AG 100N	CH	755,18	− 0,09
SYNTHES-STRATEC	CH	662,84	+ 0,50
UCB	BE ★	38,70	− 0,26
WILLIAM DEMANT	DK	46,10	+ 2,69
ZELTIA	ES ★	13,87	− 4,67
▶ DJ E STOXX HEAL		542,72	− 0,12

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
BG GROUP	GB	4,33	− 1,84
BP AMOCO	GB	8,47	+ 0,19
CEPSA	ES ★	9,09	+ 2,13
COFLEXIP	FR ★	134,10	− 3,80
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57,50	− 1,71
ENI	IT ★	6,57	− 2,67
ENTERPRISE OIL	GB	9,15	+ 2,91
HELLENIC PETROL	GR	10,45	− 1,66
LASMO	GB	3,26	+ 13,56
LATTICE GROUP	GB	2,45	+ 2,03
OMV AG	AT ★	78	− 0,12
PETROLEUM GEO-S	NO	11,74	− 2,05
REPSOL YPF	ES ★	16,57	+ 1,04
ROYAL DUTCH CO	NL ★	63,20	− 1,37
SAIPEM	IT ★	5,51	− 1,61
SHELL TRANSP	GB	8,52	+ 0,77
TOTAL FINA ELF	FR ★	147,70	− 1,20
▶ DJ E STOXX ENGY P		328,67	− 1,46

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
3I GROUP	GB	20,12	+ 0,08
ALMANIJ	BE ★	42	+ 0,12
ALPHA FINANCE	GR	47,13	− 5,39
AMVESCAP	GB	22,03	....
BHW HOLDING AG	DE ★	27,60	+ 0,36
BPI R	PT ★	3,42	− 0,87
BRITISH LAND CO	GB	7,69	− 1,45
CANARY WHARF GR	GB	7,79	+ 1,26
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,25	− 0,26
CATTLES ORD.	GB	4,13	− 1,54
CLOSE BROS GRP	GB	18	+ 2,40
MONTEDISON	IT ★	2,13	− 1,39
COBEPA	BE ★	62,75	− 0,40
CONSORS DISC-BR	DE ★	53,61	+ 1,15
CORP FIN ALBA	ES ★	24,71	+ 1,77
CS GROUP N	CH	199,84	+ 1
DEPFA-BANK	DE ★	77,30	− 0,26
DIREKT ANLAGE B	DE ★	36	+ 3,63
MAN GROUP	GB	10,01	− 0,48
EURAFRANCE	FR ★	739	− 1,73
FORTIS (B)	BE ★	34,16	+ 1,36
FORTIS (NL)	NL ★	34	+ 0,38
GECINA	FR ★	99,10	− 3,32
GIMV	BE ★	49	− 1,86
GREAT PORTLAND	GB	4,47	+ 0,36
HAMMERSON	GB	7,26	− 1,32
ING GROEP	NL ★	83,11	+ 0,19
REALDANMARK	DK	67,01	− 2,02
LAND SECURITIES	GB	13,51	− 1,30
LIBERTY INTL	GB	7,97	+ 0,41
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	110,30	− 3,08
MEDIOBANCA	IT ★	11,88	− 1,66
METROVACESA	ES ★	14,70	+ 0,55
PERPETUAL PLC	GB	59,94	− 2,89
PROVIDENT FIN	GB	15,76	− 0,71
RODAMCO CONT. E	NL ★	39,75	− 0,87
RODAMCO NORTH A	NL ★	39,30	− 1,75
SCHRODERS	GB	21,58	− 0,75
SIMCO N	FR ★	73,05	− 1,28
SLOUGH ESTATES	GB	6,48	− 0,25
UNIBAIL	FR ★	170	+ 1,74
VALLEHERMOSO	ES ★	6,47	− 0,46
WCM BETEILIGUNG	DE ★	15,80	− 1,56
▶ DJ E STOXX FINS P		305,74	+ 0,18

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ALLIED DOMECQ	GB	6,97	− 2,27
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,97	+ 0,20
BASS	GB	11,63	− 0,97
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	45,20	− 3,62
BRAU-UNION	AT ★	41,40	− 0,12
CADBURY SCHWEPP	GB	7,84	+ 0,62
CARLSBERG -B-	DK	59,23	− 0,45
CARLSBERG AS -A	DK	56,55	+ 3,43
DANISCO	DK	41,14	− 1,60
DANONE	FR ★	158,90	− 1,73
DELTA HOLDINGS	GR	11,68	− 2,21
DIAGEO	GB	11,18	+ 0,44
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,81	− 0,14
ERID.BEGH.SAY	FR ★	93,30	+ 0,54
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	45	+ 4,77
COCA COLA HBC	GR	16,67	− 1,56
HELLENIC SUGAR	GR	13,65	− 1,90
KAMPS	DE ★	10,25	− 7,66
KERRY GRP-A-	GB	21,55	− 0,37
MONTEDISON	IT ★	2,81	....
NESTLE N	CH	2468,67	− 0,19
KONINKLIJKE NUM	NL ★	50,40	− 1,47
PARMALAT	IT ★	1,65	− 1,79
PERNOD RICARD	FR ★	72,90	+ 6,42
RAISIO GRP -V-	FI ★	2,21	+ 0,45
SCOTT & NEWCAST	GB	7,53	− 1,69
SOUTH AFRICAN B	GB	7,78	+ 2,56
TATE & LYLE	GB	3,86	+ 0,42
UNIQ	GB	4,15	....
UNILEVER	NL ★	66,30	− 0,30
UNILEVER	GB	8,93	− 2,82
WHITBREAD	GB	8,68	− 1,29
▶ DJ E STOXX F & BV P		256,98	− 0,63

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ABB N	CH	108,66	....
ADECCO N	CH	650,97	− 0,30
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,04	+ 0,33
AGGREKO	GB	6,24	− 0,77
ALSTOM	FR ★	26,37	− 0,49
ALTRAN TECHNO	FR ★	227	+ 3,28
ALUSUISSE GRP N	CH	573,80	....
ASSA ABLOY-B-	SE	19,65	− 3,39
ASSOC BR PORTS	GB	5,96	+ 0,55
ATLAS COPCO -A-	SE	22,98	− 2,44
ATLAS COPCO -B-	SE	22,06	− 3,76
ATTICA ENTR SA	GR	8,29	+ 0,36
BAA	GB	9,70	+ 0,17
BBA GROUP PLC	GB	5,72	− 1,40
BTG	GB	22,32	− 8,13
CIR	IT ★	2,70	− 2,17
CAPITA GRP	GB	6,88	− 5,56
CDB WEB TECH IN	IT ★	7,74	− 6,30
CGIP	FR ★	50,70	− 0,39
CMG	GB	63,83	....
COOKSON GROUP P	GB	2,80	− 1,14
DAMPSKIBS -A-	DK	8174,75	+ 0,99
DAMPSKIBS -B-	DK	9313,86	− 0,57
DAMSKIBS SVEND	DK	12664,17	+ 0,53
E.ON AG	DE ★	61,55	− 0,73
EADS SICO.	FR ★	23,05	+ 0,79
ELECTROCOMPONEN	GB	11,02	+ 0,74
EPCOS	DE ★	88,70	+ 0,23
EUROTUNNEL	FR ★	1,01	− 3,81
EXEL	GB	15,99	− 1,30
F.I. GROUP	GB	4,42	− 0,36
GROUP 4 FALCK	DK	142,72	− 5,33
FINMECCANICA	IT ★	1,25	− 1,57
FINNLINES	FI ★	17,70	− 1,67
FKI	GB	3,50	− 1,37
FLS IND.B	DK	15,14	− 1,74
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	39,72	− 0,72
GAMESA	ES ★	25,49	− 0,04
GKN	GB	11,57	+ 1,28
HAGEMEYER NV	NL ★	22,95	− 2,38
HALKOR	GR	4,94	+ 0,60
HAYS	GB	6,61	+ 5,43
HEIDELBERGER DR	DE ★	68,50	+ 0,44
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	25,80	+ 1,18
IFIL	IT ★	8,23	− 0,72
IMI PLC	GB	3,71	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	23,44	− 0,49
INVESTOR -A-	SE	15,69	− 0,73
INVESTOR -B-	SE	15,69	− 0,73
ISS	DK	69,69	+ 0,97
JOT AUTOMATION	FI ★	2,60	+ 3,17
KINNEVIK -B-	SE	21,09	+ 1,38
COPENHAGEN AIRP	DK	89,12	− 2,06
KONE B	FI ★	73,70	....
LEGRAND	FR ★	205,20	− 0,73
LINDE AG	DE ★	50,50	+ 0,20
MAN AG	DE ★	29	....
MG TECHNOLOGIES	DE ★	12,30	− 1,68
WARTSILA CORP A	FI ★	18,95	....
METSO	FI ★	10,80	− 2,26
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,83	+ 1,02
NETCOM -B-	SE	42,86	+ 1,36
NKT HOLDING	DK	231,84	− 0,57
EXEL	GB	15,99	− 1,30
PACE MICRO TECH	GB	7,97	+ 3,58
PARTEK	FI ★	12,75	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,80	− 1
PERLOS	FI ★	21,30	− 0,88
PREMIER FARNELL	GB	7,11	− 0,23
RAILTRACK	GB	14,42	+ 0,23
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	14,85	+ 2,41
RENTOKIL INITIA	GB	3,40	+ 2,94
REXAM	GB	3,43	− 1,40
REXEL	FR ★	87,50	+ 0,75
RHI AG	AT ★	21	+ 0,72
RIETER HLDG N	CH	309,99	+ 0,21
ROLLS ROYCE	GB	3,08	− 1,04
SANDVIK	SE	25,80	− 1,54
SAURER ARBON N	CH	461,02	− 1,55
SCHNEIDER ELECT	FR ★	77,45	− 0,06
SEAT PAGINE GIA	IT ★	2,32	+ 0,87
SECURICOR	GB	2,51	+ 1,31
SECURITAS -B-	SE	17,58	− 6,13
SERCO GROUP	GB	8,84	− 1,62
SGL CARBON	DE ★	58,20	− 2,68
SHANKS GROUP	GB	3,55	− 2,23
SIDEL	FR ★	47,65	− 3,54
INVENSYS	GB	2,49	− 3,14
SINGULUS TECHNO	DE ★	35,60	− 5,07
SKF -B-	SE	15,91	....
SMITHS GROUP	GB	12,67	+ 0,39
SOPHUS BEREND -	DK	26,13	− 4,88
SPIRENT	GB	9,54	− 3,28
T.I.GROUP PLC	GB	6,58	....
TECAN GROUP N	CH	1160,14	− 1,18
TELEFONICA	ES ★	17,77	+ 0,97
TPI	ES ★	6,38	+ 1,43
THALES	FR ★	54,50	+ 3,22
TOMRA SYSTEMS	NO	19,66	− 1,84
TRAFFICMASTER	GB	6,30	+ 2,37
UNAXIS HLDG N	CH	230,18	+ 1,16
VA TECHNOLOGIE	AT ★	32,17	− 14,21
VEDIOR NV	NL ★	12,50	− 5,66
VESTAS WIND SYS	DK	56,29	− 2,33
VIVENDI ENVIRON	FR ★	44,80	− 4,11
VOLVO -A-	SE	17,35	+ 0,67
VOLVO -B-	SE	17,98	+ 1,95
▶ DJ E STOXX IND GO P		493,19	− 0,32

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
AEGIS GROUP	GB	2,15	− 1,48
AEGON NV	NL ★	44,30	+ 0,50
AGF	FR ★	70,55	+ 0,86
ALLEANZA ASS	IT ★	16,40	+ 4,26
ALLIANZ N	DE ★	383	+ 1,46
ASR VERZEKERING	NL ★	105	+ 0,05
AXA	FR ★	147,40	− 0,87
BALOISE HLDG N	CH	1141,01	− 0,69
BRITANNIC	GB	16,38	+ 0,10
CGNU	GB	17,66	+ 2,16
CNP ASSURANCES	FR ★	40,11	+ 0,22
CORP MAPFRE R	ES ★	19,80	− 1
ERGO VERSICHERU	DE ★	178	− 0,56
ETHNIKI GEN INS	GR	16,10	+ 0,09
EULER	FR ★	54,25	− 1
CODAN	DK	76,39	− 0,87
FORTIS (B)	BE ★	34,16	+ 1,36
GENERALI ASS	IT ★	40,45	− 1,10
GENERALI HLD VI	AT ★	181	− 0,55
INDEPENDENT INS	GB	6,29	+ 0,78
INTERAM HELLEN	GR	15,69	− 4,72
IRISH LIFE & PE	GB	13,07	− 0,37
FONDIARIA ASS	IT ★	5,67	− 1,22
LEGAL & GENERAL	GB	2,93	....
MEDIOLANUM	IT ★	12,70	− 2,16
MUENCH RUECKVER	DE ★	353,50	− 1,53
POHJOLA GRP.B	FI ★	44,95	− 0,11
PRUDENTIAL	GB	17,53	− 0,28
RAS	IT ★	15,03	+ 2,24
ROYAL SUN ALLIA	GB	9,20	+ 1,25
SAI	IT ★	20,15	− 1,27
SAMPO -A-	FI ★	55,50	....
SWISS RE N	CH	2499,67	+ 0,91
SCOR	FR ★	56,75	+ 3,56
SKANDIA INSURAN	SE	17,29	+ 2,03
ST JAMES'S PLAC	GB	6,53	− 2,18
STOREBRAND	NO	7,56	+ 2,50
ROYAL SUN ALLIA	GB	9,20	+ 1,25
SWISS LIFE REG	CH	886,43	− 0,15
TOPDANMARK	DK	20,77	− 3,13
ZURICH FINL SVC	CH	645,03	+ 1,03
ZURICH FINL SVC	CH	645,03	+ 1,03
▶ DJ E STOXX INSU P		449,21	− 0,09

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
MONDADORI	IT ★	9,25	− 2,94
B SKY B GROUP	GB	17,97	− 0,27
CANAL PLUS	FR ★	3,72	− 2,87
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,25	− 0,26
CARLTON COMMUNI	GB	9,78	+ 1,51
DLY MAIL & GEN	GB	13,77	+ 0,59
ELSEVIER	NL ★	14,73	+ 0,14
EMAP PLC	GB	13,09	+ 0,37
FUTURE NETWORK	GB	2,40	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	9	− 1,64
GWR GROUP	GB	10,16	− 0,48
HAVAS ADVERTISI	FR ★	15,40	+ 0,98
INDP NEWS AND M	IR ★	2,87	− 1,03
INFORMA GROUP	GB	10,01	− 1,75
LAGARDERE SCA N	FR ★	60,60	− 0,33
LAMBRAKIS PRESS	GR	15,26	− 2,53
M6 METROPOLE TV	FR ★	38,06	− 2,41
MEDIASET	IT ★	12,35	− 2,29
NRJ GROUP	FR ★	27,22	+ 0,81
PEARSON	GB	27,30	+ 7,26
PRISA	ES ★	18,34	− 0,33
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	28,10	− 6,33
PT MULTIMEDIA R	PT ★	28,30	− 0,39
PUBLICIS GROUPE	FR ★	36	− 0,14
PUBLIGROUPE N	CH	484,10	+ 2,09
REED INTERNATIO	GB	10,64	+ 1,86
REUTERS GROUP	GB	18,50	− 4,19
RTL GROUP	LU ★	88,50	+ 4,73
SMG	GB	4,36	− 0,37
SOGECABLE R	ES ★	21,15	+ 0,24
TAYLOR NELSON S	GB	3,95	− 1,21
TELEWEST COMM.	GB	1,72	....
TF1	FR ★	53,65	+ 2,88
TRINITY MIRROR	GB	7,37	− 0,87
UTD BUSINESS ME	GB	13,79	− 2,18
UNITED PAN-EURO	NL ★	10,20	− 0,49
VIVENDI UNIVERS	FR ★	71,75	− 1,03
VNU	NL ★	49,57	− 1,35
WOLTERS KLUWER	NL ★	27,60	....
WPP GROUP	GB	13,45	− 2,47
▶ DJ E STOXX MEDIA P		410,67	− 0,65

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
AHOLD	NL ★	33,40	− 0,89
ALTADIS -A-	ES ★	16	+ 0,69
AMADEUS GLOBAL	ES ★	8,23	− 3,06
ATHENS MEDICAL	GR	8,22	− 2,95
AUSTRIA TABAK A	AT ★	58,58	− 0,96
AVIS EUROPE	GB	3,29	− 1,93
BEIERSDORF AG	DE ★	111,75	− 1,28
BIC	FR ★	40,15	− 2,07
BRIT AMER TOBAC	GB	8,65	+ 2,69
CASINO GP	FR ★	104,90	+ 0,29
RICHEMONT UNITS	CH	2704,13	+ 0,66
CLARINS	FR ★	85,55	− 0,52
DELHAIZE	BE ★	50,60	+ 1,40
COLRUYT	BE ★	45,99	− 1,35
FIRSTGROUP	GB	3,99	+ 2,07
FREESERVE	GB	1,64	+ 5,21
GALLAHER GRP	GB	6,97	− 0,46
GIB	BE ★	43,03	− 0,16
GIVAUDAN N	CH	279,65	+ 0,47
HENKEL KGAA VZ	DE ★	65,80	+ 1,23
IMPERIAL TOBACC	GB	11,58	+ 0,85
JERONIMO MARTIN	PT ★	12,25	− 0,08
KESKO -B-	FI ★	10,56	− 0,19
L'OREAL	FR ★	88,90	+ 2,18
LAURUS NV	NL ★	9,25	− 2,12
MORRISON SUPERM	GB	3	+ 1,09
RECKITT BENCKIS	GB	14,60	− 0,88
SAFEWAY	GB	4,86	− 0,99
SAINSBURY J. PL	GB	6,56	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,04	+ 3,23
T-ONLINE INT	DE ★	13,20	+ 0,99
TERRA LYCOS	ES ★	12,06	+ 4,87
TESCO PLC	GB	4,63	+ 0,35
TNT POST GROEP	NL ★	26	− 1,55
WANADOO	FR ★	8,82	+ 3,89
WORLD ONLINE IN	NL ★	9,60	+ 7,26
▶ DJ E STOXX N CY G P		428,70	+ 0,53

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ALLIANCE UNICHE	GB	9,12	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	35,50	+ 0,28
BOOTS CO PLC	GB	10,24	+ 1,28
BUHRMANN NV	NL ★	26,50	− 1,85
CARREFOUR	FR ★	64,35	+ 1,10
CASTO.DUBOIS	FR ★	255	....
CC CARREFOUR	ES ★	10,66	− 3,09
CHARLES VOEGELE	CH	146,75	+ 0,23
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	240,10	+ 0,04
DEBENHAMS	GB	4,62	+ 1,79
DIXONS GROUP	GB	3,63	+ 4,67
GAL LAFAYETTE	FR ★	176,50	+ 0,28
GEHE AG	DE ★	38,20	− 2,55
GREAT UNIV STOR	GB	8,38	+ 0,98
GUCCI GROUP	NL ★	93,85	+ 0,11
HENNES & MAURIT	SE	16,83	+ 1,74
KARSTADT QUELLE	DE ★	32,30	− 3
KINGFISHER	GB	7,58	+ 0,65
MARKS & SPENCER	GB	3,05	− 2,08
MATALAN	GB	11,18	....
METRO	DE ★	46	+ 1,77
NEXT PLC	GB	12,44	− 0,26
PINAULT PRINT.	FR ★	217,40	+ 0,98
SIGNET GROUP	GB	0,89	− 1,79
VALORA HLDG N	CH	216,99	....
VENDEX KBB NV	NL ★	13,06	− 2,10
W.H SMITH	GB	6,82	+ 0,96
WOLSELEY PLC	GB	7,03	+ 0,70
▶ DJ E STOXX RETL P		342,58	+ 0,37

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
AIXTRON	DE ★	107,50	− 0,46
ALCATEL-A-	FR ★	61,10	+ 2,69
ALTEC SA REG.	GR	8,22	− 1,93
ARC INTERNATION	GB	3,76	− 2,52
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	24,10	+ 1,69
BAAN COMPANY	NL ★	2,60	....
BALTIMORE TECH	GB	5,72	+ 1,44
BOOKHAM TECHNOL	GB	17,32	+ 3,79
SPIRENT	GB	17,41	....
BAE SYSTEMS	GB	5,93	+ 0,83
BROKAT	DE ★	24,30	− 4,71
BULL	FR ★	4,50	− 4,26
BUSINESS OBJECT	FR ★	70,35	+ 1,52
CAP GEMINI	FR ★	168,30	− 1,75
COLT TELECOM NE	GB	24,22	+ 1,36
COMPTEL	FI ★	14,25	+ 2,52
DASSAULT SYST.	FR ★	74,20	+ 0,27
DIALOG SEMICOND	GB	89,10	....
ERICSSON -B-	SE	12,47	+ 2,84
F-SECURE	FI ★	6,15	− 0,81
FILTRONIC	GB	6,14	− 3,07
FINMATICA	IT ★	36,90	+ 1,37
GETRONICS	NL ★	6,04	+ 5,78
GN GREAT NORDIC	DK	17,96	− 5,63
INFINEON TECHNO	DE ★	41,10	− 0,60
INFOGRAMES ENTE	FR ★	18,63	− 2,36
INTRACOM R	GR	24,77	− 0,24
KEWILL SYSTEMS	GB	5,48	− 1,74
LOGICA	GB	27,09	+ 1,46
LOGITECH INTL N	CH	232,49	+ 6,17
MARCONI	GB	11,49	+ 0,28
MISYS	GB	9,88	− 4,39
NOKIA	FI ★	48,59	+ 1,23
OCE	NL ★	16,90	− 1,74
OLIVETTI	IT ★	2,74	+ 0,37
PSION	GB	4,54	− 1,41
SAGE GRP	GB	5,38	+ 4,40
SAGEM	FR ★	136,90	− 1,44
SAP AG	DE ★	119	+ 0,42
SAP VZ	DE ★	149	+ 2,76
SEMA	GB	4,54	− 3,78
SEZ HLDG N	CH	494,66	− 4,46
SIEMENS AG N	DE ★	134,70	+ 2,82
MB SOFTWARE	DE ★	3,63	− 1,89
SPIRENT	GB	9,54	− 3,28
STMICROELEC SIC	FR ★	48,90	+ 2,49
TECNOST	IT ★	3,07	+ 3,02
TELE 1 EUROPE	SE	5,63	− 2
THINK TOOLS	CH	205,78	− 9,30
THUS	GB	0,97	+ 1,69
TIETOENATOR	FI ★	29	....
▶ DJ E STOXX TECH P		815,33	+ 1,49

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
ACEA	IT ★	11,21	− 3,78
AEM	IT ★	3,09	− 1,28
ANGLIAN WATER	GB	9,78	....
BRITISH ENERGY	GB	3,92	− 1,63
CENTRICA	GB	3,97	− 1,21
EDISON	IT ★	11,19	− 0,71
ELECTRABEL	BE ★	243,50	+ 0,21
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,41	+ 1,79
ENDESA	ES ★	18,55	+ 4,51
ENEL	IT ★	3,99	....
EVN	AT ★	31,34	− 0,38
FORTUM	FI ★	4,21	− 0,24
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,90	− 1,49
HIDRO CANTABRIC	ES ★	20,50	+ 0,10
IBERDROLA	ES ★	13,72	+ 2,62
INNOGY HOLDINGS	GB	3,05	− 1,05
ITALGAS	IT ★	5,26	....
KELDA	GB	5,85	− 5
NATIONAL GRID G	GB	9,69	+ 0,17
INTERNATIONAL P	GB	4,05	− 0,40
OESTERR ELEKTR	AT ★	99,81	− 0,08
PENNON GROUP	GB	10,42	− 0,31
POWERGEN	GB	9,80	− 0,98
SCOTTISH POWER	GB	8,13	+ 1,83
SEVERN TRENT	GB	11,53	+ 0,28
SUEZ LYON EAUX	FR ★	191,90	+ 0,73
SYDKRAFT -A-	SE	16,72	− 6,13
SYDKRAFT -C-	SE	17,24	....
THAMES WATER	GB	19,52	....
FENOSA	ES ★	19,95	− 0,25
UNITED UTILITIE	GB	10,64	+ 1,08
VIRIDIAN GROUP	GB	10,68	+ 0,92
▶ DJ E STOXX PO SUP P		324,02	+ 0,70

EURO NOUVEAU MARCHÉ

21/12 12 h 40 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 20/12
AIRSPRAY NV	16,50	....
ANTONOV	0,38	+ 15,15
C/TAC	3,42	+ 5,23
CARDIO CONTROL	3,75	+ 2,74
CSS	23,90	....
HITT NV	6,25	− 2,34
INNOCONCEPTS NV	20	....
NEDGRAPHICS HOLD	14	+ 1,45
SOPHEON	2,70	− 1,82
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	2,35	− 5,24
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	4,85	− 1,02

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 20/12
ARTHUR	6	+ 20
ENVIPCO HLD CT	0,74	....
FARDIS B	20,50	....
INTERNOC HLD	0,60	− 3,23
INTL BRACHYTHER B	9,10	....
LINK SOFTWARE B	4,50	− 7,41
PAYTON PLANAR	0,70	+ 40

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 20/12
UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	107,50	− 0,46
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,20	− 1,94
BB BIOTECH ZT-D	109,30	− 1,53
BB MEDTECH ZT-D	17,80	− 5,32
BERTRANDT AG	9,50	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	6,30	+ 5

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● **Dassault Systèmes,** qui faisait son entrée dans les valeurs de l'indice CAC 40, jeudi 21 décembre, reculait de 0,81 % à 73,4 euros, au lendemain d'une perte de 4,88 %. Son président a déclaré s'attendre que l'Etat vende ses 16 % au second semestre 2001.

● **L'action Alcatel,** qui avait plongé de 12,24 % mercredi, emportée par la vague de vente généralisée des actions technologiques, débutait, jeudi, en baisse de 1,76 % à 58,45 euros.

● La société de services informatiques **Europstat,** délaissée comme l'ensemble des valeurs technologiques, perdait 13,31 % à 9,05 euros, en début de séance jeudi. Elle va par ailleurs proposer le 29 décembre à ses actionnaires de se renommer « Umanis ».

● L'opérateur téléphonique Cegetel s'est dit capable de financer seul l'acquisition d'une licence de troisième génération de téléphonie mobile (UMTS), grâce à de l'endettement et à la cession de 55 % de AOL France. Le groupe **Vivendi Universal**, l'actionnaire de Cegetel, perdait 1,79 % en Bourse, jeudi matin, à 71,2 euros.

● L'assureur français **AGF** et la **Société générale** étaient en légère hausse de 0,07 % à 70 euros et de 0,08 % à 63 euros, après l'annonce de la constitution d'une société commune dans le domaine des produits dérivés d'assurance.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 21 DÉCEMBRE **Cours à 12 h 30**

Dernier jour de négociation des OSRD : 21 décembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❯	42,49	278,72	+2,39	41,50
AGF	❯	70	459,17	+0,07	69,95
AFFINE(EXIMM		36,60	240,08	+0,03	...
AIR FRANCE G	❯	23,04	151,13	−0,95	23,26
AIR LIQUIDE	❯	154,90	1016,08	−0,06	155
ALCATEL	❯	60,50	396,85	+1,68	59,50
ALCATEL O		51,90	340,44	−0,19	...
ALSTOM	❯	26,27	172,32	−0,87	26,50
ALTRAN TECHN	❯	229,20	1503,45	+4,28	219,80
ATOS CA	❯	73,70	483,44	−2,90	75,90
ARBEL		...	...	...	...
AVENTIS	❯	85,85	563,14	+0,41	85,50
AXA	❯	147,20	965,57	−1,01	148,70
AZEO(EXG.ET	❯	91,30	598,89	−2,77	93,90
BAIL INVESTI	❯	117,20	768,78	−1,10	118,50
BAZAR HOT. V		...	...	...	...
BIC	❯	40	262,38	−2,44	41
BIS		...	...	...	...
BNPPARIBAS	❯	91,35	599,22	+1,61	89,90
BOLLORE	❯	200	1311,91	+0,76	198,50
BOLLORE INV.		40,50	265,66	+1,25	...
BONGRAIN		37,45	245,66	...	...
BOUYGUES	❯	48,40	317,48	+2,98	47
BOUYGUES OFF	❯	47,33	310,46	−0,36	47,50
BULL#	❯	4,51	29,58	−4,04	4,70
BUSINESS OBJ	❯	70,10	459,83	+1,15	69,30
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		78,60	515,58	...	...
CANAL +	❯	3,70	24,27	−3,39	3,83
CAP GEMINI	❯	169	1108,57	−1,34	171,30
CARBONE-LORR	❯	49,98	327,85	−2	51
CARREFOUR	❯	64,25	421,45	+0,94	63,65
CASINO GUICH	❯	104,70	686,79	+0,10	104,60
CASINO GUICH		67,20	440,80	−1,54	...
CASTORAMA DU	❯	267,10	1752,06	−1,98	272,50
CEA INDUSTRI		181	1187,28	+1,63	...
CEGID (LY)		69,75	457,53	−1,76	...
CFF.RECYCLIN		38,85	254,84	+0,21	...
CGIP	❯	51	334,54	+0,20	50,90
CHARGEURS		68,90	451,95	...	...
CHRISTIAN DA		71	465,73	−1,39	...
CHRISTIAN DI	❯	48,75	319,78	−1,52	49,50
CIC -ACTIONS		117,30	769,44	+0,26	...
CIMENTS FRAN	❯	51,45	337,49	−0,68	51,80
CLARINS	❯	87	570,68	+1,16	86
CLUB MEDITER	❯	90,45	593,31	−0,44	90,85
CNP ASSURANC	❯	40,20	263,69	+0,45	40,02
COFACE	❯	114	747,79	−0,87	115
COFLEXIP	❯	134,10	879,64	−3,80	139,40
COLAS	❯	54,90	360,12	+3,58	53
CONTIN.ENTRE		42,20	276,81	+0,48	...
CPR	❯	56,10	367,99	−3,28	58
CRED.FON.FRA		11,41	74,84	−0,26	...
CREDIT LYONN	❯	38,02	249,39	−0,26	38,12
CS COM.ET SY		21,10	138,41	−4,74	...
DAMART		78,20	512,96	−2,74	...
DANONE	❯	158,50	1039,69	−1,98	161,70
DASSAULT-AVI		214,20	1405,06	+0,09	...
DASSAULT SYS	❯	74,30	487,38	+0,41	74
DE DIETRICH	❯	66,85	438,51	−0,45	67,15
DEVEAUX(LY)#		81,20	532,64	−1,34	...
DEV.R.N-P.CA		13,87	90,98	−5	...
DMC (DOLLFUS		13,60	89,21	−2,86	...
DYNACTION		29,71	194,88	+0,03	...
EIFFAGE	❯	67,10	440,15	+0,15	67
ELIOR	❯	13,13	86,13	−0,91	13,25
ELEC.MADAGAS		22,60	148,25	−0,22	...
ENTENIAL(EX		28,80	188,92	−0,52	...
ERAMET	❯	43,50	285,34	−2,25	44,50
ERIDANIA BEG	❯	94	616,60	+1,29	92,80
ESSILOR INTL	❯	328,60	2155,47	+1,89	322,50
ESSO		61	400,13	−0,08	...
EULER	❯	54,25	355,86	−1	54,80
EURAFRANCE	❯	733	4808,16	−2,53	752
EURO DISNEY	❯	0,52	3,41	...	0,52
EUROTUNNEL	❯	1,02	6,69	−2,86	1,05
FAURECIA	❯	42,71	280,16	−1,79	43,49
FIMALAC SA C	❯	36,20	237,46	−2,43	37,10
F.F.P. (NY)		75	491,97	−1,32	...
FINAXA		118,20	775,34	−4,91	...
FIVES-LILLE		106	695,31	+0,09	...
FONC.LYON.#		29,50	193,51	...	...
FRANCE TELEC	❯	95,60	627,09	−0,16	95,75
FROMAGERIES		425	2787,82	+0,24	...
GALERIES LAF	❯	177	1161,04	+0,57	176
GAUMONT #		41,02	269,07	−6,35	...
GECINA	❯	99,10	650,05	−3,32	102,50
GEOPHYSIQUE	❯	67,90	445,39	−1,59	69
GFI INFORMAT	❯	26	170,55	−2,26	26,60
GRANDVISION	❯	19,22	126,07	+0,73	19,08
GROUPE ANDRE		133	872,42	−1,85	...
GROUPE GASCO		80,35	527,06	−0,19	...
GR.ZANNIER (		56,10	367,99	+2,84	...
GROUPE GTM		146	957,70	−2,86	...
GROUPE PARTO		56,40	369,96	+2,55	...
GUYENNE GASC	❯	87,65	574,95	−1,52	89
HAVAS ADVERT	❯	15,48	101,54	+1,51	15,25
IMERYS	❯	119,60	784,52	−0,42	120,10
IMMOBANQUE		116	760,91	+0,78	...
IMMEUBLES DE		...	...	...	...
INFOGRAMES E	❯	19,09	125,22	+0,05	19,08
IM.MARSEILLA		3300	21646,58	+3,13	...
INGENICO	❯	27	177,11	−1,60	27,44
ISIS	❯	76,05	498,86	+0,53	75,65
KAUFMAN ET B	❯	18,60	122,01	−1,27	18,84
KLEPIERRE	❯	98	642,84	−0,61	98,60
LAFARGE	❯	87,50	573,96	−0,34	87,80
LAGARDERE	❯	60,50	396,85	−0,49	60,80
LAPEYRE	❯	60,60	397,51	+1	60
LEBON (CIE)		51,30	336,51	−3,02	...
LEGRAND	❯	204,30	1340,12	−1,16	206,70
LEGRAND ADP		114,70	752,38	−2,71	...
LEGRIS INDUS	❯	42,42	278,26	−1,35	43
LIBERTY SURF	❯	7,18	47,10	−0,97	7,25
LOCINDUS		112,80	739,92	+0,53	...
L'OREAL	❯	89,45	586,75	+2,82	87
LOUVRE #		63	413,25	−3,82	...
LVMH MOET HE	❯	67,20	440,80	−2,75	69,10
MARINE WENDE	❯	90	590,36	−1,53	91,40
MAUREL ET PR		9,55	62,64	−5,16	...
METALEUROP		5,20	34,11	−2,44	...
MICHELIN	❯	37,95	248,94	−0,13	38
MONTUPET SA		19,82	130,01	−2,60	...
MOULINEX		4,10	26,89	−0,24	...
NATEXIS BQ P	❯	91,40	599,54	−0,44	91,80
NEOPOST	❯	23,65	155,13	+2,60	23,05
NORBERT DENT		17,94	117,68	+0,22	...
NORD-EST		26,55	174,16	+0,57	...
NRJ GROUP	❯	27,02	177,24	+0,07	27
OBERTHUR CAR	❯	17,30	113,48	−3,89	18
OLIPAR		6,65	43,62	...	...
OXYG.EXT-ORI		362	2374,56	+0,56	...
PECHINEY ACT	❯	45,61	299,18	−1,38	46,25
PECHINEY B P		45,10	295,84	−0,88	...
PENAUILLE PO	❯	64	419,81	+1,59	63
PERNOD-RICAR	❯	72,50	475,57	+5,84	68,50
PEUGEOT	❯	241	1580,86	−1,23	244
PINAULT-PRIN	❯	218,40	1432,61	+1,44	215,30
PLASTIC OMN.	❯	107,80	707,12	+0,94	106,80
PSB INDUSTRI		73	478,85	+0,07	...
PUBLICIS GR	❯	35,99	236,08	−0,17	36,05
REMY COINTRE	❯	40,10	263,04	−1,47	40,70
RENAULT	❯	53,35	349,95	+0,76	52,95
REXEL	❯	87,45	573,63	+0,69	86,85
RHODIA	❯	14,91	97,80	−0,47	14,98
ROCHETTE (LA		5,66	37,13	+1,07	...
ROYAL CANIN	❯	106,80	700,56	−1,57	108,50
ROUGIER #		62	406,69	...	...
RUE IMPERIAL		1965	12889,56	+0,67	...
SADE (NY)		46,13	302,59	−1,85	...
SAGEM S.A.	❯	136,30	894,07	−1,87	138,90
SAGEM ADP		82,65	542,15	+1,91	...
SAINT-GOBAIN	❯	160,90	1055,43	−1,47	163,30
SALVEPAR (NY		62,10	407,35	−1,43	...
SANOFI SYNTH	❯	63,05	413,58	+0,08	63
SCHNEIDER EL	❯	76,90	504,43	−0,77	77,50
SCOR	❯	56,75	372,26	+3,56	54,80
S.E.B.	❯	56,30	369,30	−1,40	57,10
SEITA	❯	43,10	282,72	−0,12	43,15
SELECTIBAIL(		15,01	98,46	−0,27	...
SIDEL	❯	47,70	312,89	−3,44	49,40
SILIC CA		161,70	1060,68	+0,94	...
SIMCO	❯	73,05	479,18	−1,28	74
SKIS ROSSIGN		16,80	110,20	−1,18	...
SOCIETE GENE	❯	63,85	418,83	+1,43	62,95
SODEXHO ALLI	❯	194,40	1275,18	+0,62	193,20
SOGEPARC (FI		83	544,44	+0,61	...
SOMMER ALLIB	❯	56,60	371,27	...	56,60
SOPHIA	❯	30	196,79	...	30
SOPRA #	❯	65,90	432,28	−5,79	69,95
SPIR COMMUNI	❯	71,70	470,32	−0,62	72,15
SR TELEPERFO	❯	35,65	233,85	−0,97	36
STUDIOCANAL		10	65,60	...	...
SUCR.PITHIVI		300	1967,87	−0,33	...
SUEZ LYON.DE	❯	191	1252,88	+0,26	190,50
TAITTINGER		738	4840,96	−2,89	...
TF1	❯	53,95	353,89	+3,45	52,15
THALES (EX.T	❯	54,40	356,84	+3,03	52,80
TECHNIP	❯	135,30	887,51	−3,36	140
THOMSON MULT	❯	46,59	305,61	+1,50	45,90
TOTAL FINA E	❯	149	977,38	−0,33	149,50
TRANSICIEL #	❯	39,40	258,45	−1,75	40,10
UBI SOFT ENT	❯	34,05	223,35	−3,95	35,45
UNIBAIL	❯	172	1128,25	+2,93	167,10
UNILOG	❯	81,20	532,64	−6,18	86,55
USINOR	❯	12,76	83,70	−2,30	13,06
VALEO	❯	47,74	313,15	−0,13	47,80
VALLOUREC	❯	54,90	360,12	−0,36	55,10
VIA BANQUE		31,95	209,58	+0,16	...
VICAT		56	367,34	−1,75	...
VINCI	❯	64,85	425,39	+1,65	63,80
VIVENDI ENVI	❯	44,69	293,15	−4,35	46,72
VIVENDI UNIV	❯	71,80	470,98	−0,97	72,50
WANADOO	❯	8,83	57,92	+4	8,49
WORMS (EX.SO		17,70	116,10	−0,84	...
ZODIAC	●❯	280,90	1842,58	+1,33	281
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		650	4263,72	−1,81	...
AMERICAN EXP		56,50	370,62	−3,25	...
AMVESCAP EXP		23,50	154,15	−6	...
ANGLOGOLD LT		31,90	209,25	+0,31	...
A.T.T. #		19,70	129,22	−10,62	...
BARRICK GOLD		18,80	123,32	...	...
COLGATE PAL		64,20	421,12	+1,02	...
CROWN CORK O		5,90	38,70	+1,20	...
DE BEERS #		28,80	188,92	−1,67	...
DIAGO PLC		10,97	71,96	+0,64	...
DOW CHEMICAL		...	...	...	...
DU PONT NEMO		48,60	318,80	+0,91	...
ECHO BAY MIN		0,46	3,02	−4,17	...
ELECTROLUX		13,01	85,34	−0,54	...
ELF GABON		130,50	856,02	−1,14	...
ERICSSON #	❯	12,35	81,01	+1,73	12,14
FORD MOTOR #		24	157,43	−2,04	...
GENERAL ELEC		50,80	333,23	−4,69	...
GENERAL MOTO		53,50	350,94	−2,73	...
GOLD FIELDS		3,82	25,06	+5,82	...
HARMONY GOLD		4,97	32,60	+2,47	...
HITACHI #		9,96	65,33	−0,50	...
HSBC HOLDING	❯	15,40	101,02	−1,28	15,60
I.B.M.	❯	94,15	617,58	+0,64	93,55
I.C.I.		8,47	55,56	−3,75	...
ITO YOKADO #		50,20	329,29	+0,20	...
I.T.T. INDUS		36,92	242,18	−0,54	...
KINGFISHER P	❯	7,48	49,07	+0,81	7,42
MATSUSHITA		24,50	160,71	−7,79	...
MC DONALD'S		33,62	220,53	−6,35	...
MERK AND CO		101	662,52	−3,16	...
MITSUBISHI C		7,43	48,74	−9,83	...
NESTLE SA #	❯	2437,50	15988,95	−0,33	2445,50
NORSK HYDRO		41,57	272,68	−1,75	...
PFIZER INC		51,30	336,51	−2,47	...
PHILIP MORRI		47,79	313,48	−1,04	...
PROCTER GAMB		78,10	512,30	−4,70	...
RIO TINTO PL		18,55	121,68	−3,89	...
SCHLUMBERGER		81,50	534,60	−4,17	...
SEGA ENTERPR		9	59,04	−0,11	...
SEMA GROUP #	❯	4,60	30,17	+1,77	4,52
SHELL TRANSP		8,38	54,97	−0,59	...
SONY CORP. #	❯	75,95	498,20	−2,19	77,65
T.D.K. #		114,90	753,69	−1,79	...
TOSHIBA #		7,29	47,82	−4,33	...
UNITED TECHO		81,35	533,62	+0,06	...
ZAMBIA COPPE		0,43	2,82	−2,27	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 21 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		11,50	75,44	−2,54
AB SOFT		5,10	33,45	−0,97
ACCESS COMME		9,20	60,35	−4,96
ADL PARTNER		21	137,75	...
ALGORIEL #		6,25	41	−7,95
ALPHAMEDIA		3	19,68	−1,64
ALPHA MOS #		8	52,48	−4,76
ALTAMIR & CI		138	905,22	−6,50
ALDETA	♦	4,68	30,70	...
ALTI #		8,99	58,97	+2,74
ALTI ACT.NOU	♦	12,35	81,01	...
A NOVO #		198,20	1300,11	−0,40
ARTPRICE COM		10,58	69,40	−3,82
ASTRA		0,84	5,51	+5
AUFEMININ.CO		5,05	33,13	−2,32
AUTOMA TECH		11,10	72,81	−0,89
AVENIR TELEC	❯	5,40	35,42	−5,10
AVENIR TELEC		1,90	12,46	−5
BAC MAJESTIC		11,96	78,45	−3,94
BARBARA BUI		16	104,95	...
BCI NAVIGATI		23,50	154,15	−3,29
BELVEDERE		11,60	76,09	−7,13
BOURSE DIREC		5,27	34,57	−10,37
BRIME TECHNO		47	308,30	−8,74
BRIME TECHN	♦	2,80	18,37	...
BUSINESS INT		5,20	34,11	...
BVRP ACT.DIV		37,11	243,43	−4,48
BVRP ACT.NV.	♦	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES	♦	3,40	22,30	...
CALL CENTER		21	137,75	+1,94
CAST		17,07	111,97	−14,65
CEREP		84	551	−1,18
CHEMUNEX #		0,95	6,23	−1,04
CMT MEDICAL		15,85	103,97	...
COALA #		19	124,63	−13,24
COHERIS ATIX		28,66	188	−8,05
COIL		22	144,31	...
CION ET SYS.		3,70	24,27	−3,90
CONSODATA #		35	229,58	−5,38
CONSORS FRAN		6,55	42,97	−2,96
CROSS SYSTEM		13,50	88,55	−6,90
CRYO #		13,09	85,86	−3,75
CRYONETWORKS.		10,81	70,91	−9,92
CYBERDECK #		2,02	13,25	...
CYBER PRES.P		20,70	135,78	−9,21
CYBERSEARCH		4,25	27,88	−1,16
CYRANO #		1,72	11,28	+5,52
DALET #		20	131,19	+4,71
DATATRONIC		12,60	82,65	−5,83
DESK #		2,45	16,07	...
DESK BS 98	♦	0,10	0,66	...
DEVOTEAM #	❯	54,95	360,45	−0,45
DMS #		10,50	68,88	−1,87
D INTERACTIV		84,40	553,63	−5,49
DIOSOS		42,10	276,16	+0,72
DURAND ALLIZ		0,76	4,99	+1,33
DURAN DUBOI		24,95	163,66	−0,80
DURAN BS 00	♦	3,44	22,56	...
EFFIK #		11,05	72,48	−1,34
EGIDE #		515	3378,18	+7,29
EMME(JCE 1/1		9,10	59,69	+1
ESI GROUP		50,05	328,31	−0,99
ESKER		7	45,92	−6,79
EUROFINS SCI		34,10	223,68	−3,40
EURO.CARGO S	♦	11,39	74,71	...
EUROPSTAT #	❯	9,90	64,94	−5,17
FIMATEX #	❯	5,90	38,70	−6,35
FI SYSTEM #	❯	10,60	69,53	+9,28
FI SYSTEM BS	♦	1,98	12,99	...
FLOREANE MED		8,05	52,80	−1,83
GAMELOFT COM		5,60	36,73	−3,45
GAUDRIOT #		33	216,47	−2,08
GENERIX #		21,09	138,34	−5
GENESYS #		52,65	345,36	+1,15
GENESYS BS00		10,51	68,94	−4,37
GENSET	❯	45,50	298,46	−10,17
GL TRADE #		31,50	206,63	−1,56
GUILLEMOT #		38	249,26	−3,77
GUILLEMOT AC	♦	45,50	298,46	...
GUYANOR ACTI		0,27	1,77	+3,85
HF COMPANY		65,30	428,34	...
HIGH CO.#		75,60	495,90	−5,50

(Publicité)

Valeurs		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
HIGHWAVE OPT	❯	131,50	862,58	−0,38
HIMALAYA		12,75	83,63	−2,67
HI MEDIA		3,70	24,27	−3,90
HOLOGRAM IND		80,10	525,42	−8,98
HUBWOO.COM		13,30	87,24	+0,30
IB GROUP.COM		20,10	131,85	−4,69
IDP		3,08	20,20	+3,01
IDP BON 98 (	♦	1,07	7,02	...
IGE +XAO		13,50	88,55	−10
ILOG #		28,40	186,29	−3,73
IMECOM GROUP	♦	1,33	8,72	...
INFOSOURCES		2,71	17,78	−9,06
INFOSOURCE B	♦	7,49	49,13	...
INFOTEL #		35	229,58	−5,41
INFO VISTA		23,60	154,81	−1,67
INTEGRA NET	❯	6,05	39,69	−0,82
INTEGRA ACT		...	...	...
INTERCALL #		1,18	7,74	−1,67
IPSOS #		105,40	691,38	+3,33
IPSOS BS00		7	45,92	−3,98
IT LINK		8,90	58,38	−2,52
IXO		5,88	38,57	−0,17
JOLIEZ-REGOL	♦	1,18	7,74	...
JOLIEZ-REGOL	♦	0,03	0,20	...
KALISTO ENTE		12,72	83,44	−10,23
KEYRUS PROGI		2,30	15,09	−8,73
KAZIBAO		1,19	7,81	...
LACIE GROUP		6,11	40,08	−4,38
LEXIBOOK #	♦	18,90	123,98	...
LINEDATA SER		28	183,67	+1,23
MEDCOST #		6,50	42,64	−7,28
MEDIDEP #		62,25	408,33	−2,12
METROLOGIC G		71,45	468,68	−1,85
MICROPOLE		8,90	58,38	−5,82
MONDIAL PECH		5,79	37,98	+0,70
MULTIMANIA #		8,80	57,72	+0,46
NATUREX	♦	11,50	75,44	...
NET2S #		25	163,99	−3,47
NETGEM	❯	18,27	119,84	+0,83
NETVALUE #		3,99	26,17	−10,34
NEURONES #		2,75	18,04	+10,44
NICOX #		73,45	481,80	−5,10
OLITEC		40,50	265,66	−3,57
OPTIMA DIREC	♦	6,29	41,26	...
OPTIMS #		3,42	22,43	−0,87
OXIS INTL RG		0,74	4,85	−2,63
PERFECT TECH		67	439,49	−4,01
PERF.TECHNO		8,20	53,79	−2,38
PHARMAGEST I		17,02	111,64	−9,47
PHONE SYS.NE		7	45,92	...
PICOGIGA		26	170,55	−1,70
PROSODIE #		50,50	331,26	−0,98
PROSODIE BS	♦	24,84	162,94	...
PROLOGUE SOF		8,52	55,89	−1,50
PROXIDIS		1,25	8,20	...
QUALIFLOW		29,50	193,51	−1,67
QUANTEL		4,50	29,52	−1,96
QUANTUM APPL		2,70	17,71	...
R2I SANTE		9,50	62,32	...
RECIF #		28,10	184,32	−5,39
REPONSE #		40	262,38	...
REGINA RUBEN		8	52,48	...
RIBER #		18,35	120,37	−4,87
RIGIFLEX INT		105,90	694,66	−0,56
RISC TECHNOL		9,80	64,28	−8,33
SAVEURS DE F		13,50	88,55	+0,75
GUILLEMOT BS	♦	15,80	103,64	...
SELF TRADE		5,45	35,75	+0,93
SILICOMP #		46,50	305,02	−7,09
SITICOM GROU		28	183,67	−2,78
SODITECH ING		11,10	72,81	...
SOFT COMPUTI		15,50	101,67	−4,91
SOI TEC SILI	❯	24,55	161,04	−7,36
SOI TEC BS 0	♦	20	131,19	...
SQLI		5,01	32,86	−7,22
STACI #		6,30	41,33	−2,33
STELAX		0,55	3,61	−1,79
SYNELEC #		15,80	103,64	−1,25
SYSTAR #		23,10	151,53	+2,21
SYSTRAN		4,11	26,96	−8,67
TEL.RES.SERV		11	72,16	+0,46
TELECOM CITY		3,65	23,94	+0,55

SECOND MARCHÉ

JEUDI 21 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		45	295,18	...
ARKOPHARMA #		140,60	922,28	−1,61
CNIM CA#		55,90	366,68	−0,36
FINACOR		12,50	81,99	...
GFI INDUSTRI		25,55	167,60	+2,20
LAURENT-PERR		30,10	197,44	+4,15
M6-METR.TV A	❯	39	255,82	...
HERMES INTL	❯	149,80	982,62	−2,73
RALLYE (LY)	❯	60,60	397,51	+1
MANITOU #		97,25	637,92	+0,88
ALTEN (SVN)	❯	137	898,66	−7,43
APRIL S.A.#(		200,50	1315,19	−0,25
BENETEAU CA#		130,90	858,65	+1,47
STERIA GROUP		104	682,20	+0,97
PINGUELY HAU		27,20	178,42	+0,37
UNION FIN.FR		159	1042,97	−1,55
CEGEDIM #		43,90	287,97	−0,23
FINATIS(EX.L		114,40	750,41	+4,95
AB GROUPE		41	268,94	...
MARIONNAUD P		130	852,74	+0,78
RODRIGUEZ GR		310,50	2036,75	−3,24
PIERRE VACAN		60,30	395,54	−3,21
EXPAND S.A.		41,05	269,27	−8,74
C.A. PARIS I		221	1449,66	−1,34
JET MULTIMED		66	432,93	−5,04
FININFO		37	242,70	−2,63
MANUTAN INTE		48,62	318,93	...
LECTRA SYST		9,70	63,63	−2,90
DANE-ELEC ME		7	45,92	−2,78
SOLERI		300,10	1968,53	−3,19
ALGECO #		109,90	720,90	−1,26
SECHE ENVIRO		94	616,60	−2,03
AUBAY		16,31	106,99	−3,38
GROUPE J.C.D		130	852,74	−1,44

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 20 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,13	191,08	20/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	31,47	206,43	20/12

BNP PARIBAS — 3615 BNP 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)

BNP MONÉ COURT TERME	2404,93	15775,31	20/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	13218,02	86704,53	20/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11847,26	77712,93	20/12
BNP MONÉ TRÉSORERIE	150170,84	985056,14	20/12
BNP OBLIG. CT	166,01	1088,95	20/12
BNP OBLIG. LT	34,37	225,45	20/12
BNP OBLIG. MT C	147,08	964,78	20/12
BNP OBLIG. MT D	137,57	902,40	20/12
BNP OBLIG. SPREADS	177,66	1165,37	20/12
BNP OBLIG. TRÉSOR	1890,23	12399,10	20/12
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1764,51	11574,43	20/12

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)

BP OBLI CONVERTIBLES	326,56	2142,09	20/12
BP OBLI HAUT REND.	109,49	718,21	19/12
BP MEDITERRANÉE DÉV.	97,34	638,51	19/12
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	189,17	1240,87	19/12
BP OBLIG. EUROPE	50,17	329,09	20/12
BP SÉCURITÉ	99111,83	650130,99	20/12
EUROACTION MIDCAP	182,95	1200,07	18/12
FRUCTI EURO 50	129,31	848,22	20/12
FRUCTIFRANCE C	104,46	685,21	20/12
FRUCTIFONDS FRANCE NM	375,55	2463,45	20/12

CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com

LIVRET B. INV.D PEA	226,39	1485,02	19/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	503,17	3300,58	19/12
NORD SUD DÉVELOP. D	408,40	2678,93	19/12

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)

ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	60,05	393,90	19/12
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	81,47	534,41	19/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,96	144,05	19/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,17	276,62	19/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	53,98	354,09	19/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	51,74	339,39	19/12
ÉCUR. EXPANSION C	14184,58	93044,75	19/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,63	266,52	19/12
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	64,91	425,78	19/12
ÉC. MONÉT.C	216,69	1421,39	19/12
ÉC. MONÉT.D	186,87	1225,79	19/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	174,82	1146,74	19/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	272,37	1786,63	19/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,16	184,72	19/12
GÉOPTIM C	2199,54	14428,04	19/12
HORIZON C	578,53	3794,91	19/12
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,99	98,33	19/12
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,75	254,18	19/12
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,46	219,48	19/12
ÉCUREUIL VITALITÉ C	46,57	305,48	19/12

INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)

ATOUT CROISSANCE	541,96	3555,02	20/12
ATOUT FONCIER	335,66	2201,79	20/12
ATOUT FRANCE ASIE D	93,54	613,58	20/12
ATOUT FRANCE EUROPE	227,35	1491,32	20/12
ATOUT FRANCE MONDE	56,06	367,73	20/12
ATOUT FUTUR C	246,14	1614,57	20/12
ATOUT FUTUR D	227,94	1495,19	20/12
ATOUT SÉLECTION	129,47	849,27	20/12
COEXIS	332,74	2182,63	20/12
DIÈZE	468,08	3070,40	20/12
EURODYN	642,54	4214,79	20/12
INDICIA EUROLAND	143,26	939,72	19/12
INDICIA FRANCE	490,44	3217,08	19/12
INDOCAM AMÉRIQUE	50,28	329,82	20/12
INDOCAM ASIE	22,10	144,97	20/12
INDOCAM MULTI OBLIG	171,96	1127,98	20/12
INDOCAM ORIENT C	36,60	240,08	20/12
INDOCAM ORIENT D	32,60	213,84	20/12
INDOCAM JAPON	180,61	1184,72	20/12
INDOCAM STR. 5-7 C	333	2184,34	19/12
INDOCAM STR. 5-7 D	219,01	1436,61	19/12
OBLIFUTUR C	96,52	633,13	20/12
OBLIFUTUR D	83,07	544,90	20/12
REVENU-VERT	171,66	1126,02	20/12
UNIVERS ACTIONS	67,02	439,62	20/12
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,49	272,16	20/12
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	98,27	644,61	19/12
INDOCAM VAL. RESTR.	323,93	2124,84	19/12
MASTER ACTIONS	52,94	347,26	18/12
MASTER OBLIGATIONS	29,82	195,61	18/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,68	142,21	19/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,79	136,37	19/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,13	132,04	19/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,83	123,52	19/12
OPTALIS EXPANSION C	18,51	121,42	19/12
OPTALIS EXPANSION D	18,38	120,56	19/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,81	116,83	19/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,09	105,54	19/12
PACTE SOL. LOGEM.	75,67	496,36	19/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,46	527,78	19/12
UNIVAR C	185,96	1219,82	22/12
UNIVAR D	183,24	1201,98	22/12

CIC Crédit Industriel et Commercial

CIC CONVERTICIC	6,06	39,75	20/12
CIC EPARCIC	414,24	2717,24	07/12
CIC FINUNION	168,14	1102,93	20/12
CIC FRANCIC	39,59	259,69	20/12
CIC MONDE PEA	36,84	241,65	20/12
CIC OBLI LONG TERME	7,37	48,34	07/11
CIC PIERRE	35,62	233,65	19/12
EUROCIC LEADERS	506,34	3321,37	20/12
MENSUELCIC	1427	9360,51	20/12
RENTACIC	23,40	153,49	20/12
UNION AMÉRIQUE	611,74	4012,75	20/12

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

EURCO SOLIDARITÉ	223,04	1463,05	20/12
LION 20000 C/3 11/06/99	950,81	6236,90	20/12
LION 20000 D/3 11/06/99	830,08	5444,97	20/12
SICAV 5000	202,47	1328,12	20/12
SLIVAFRANCE	352,32	2311,07	20/12
SLIVARENTE	39,58	259,63	20/12
SLIVINTER	182,78	1198,96	20/12
TRILION	738,84	4846,47	20/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	215,39	1412,87	20/12
ACTILION DYNAMIQUE D *	207,55	1361,44	20/12
ACTILION PEA DYNAMIQUE	85,56	561,24	20/12
ACTILION ÉQUILIBRE C *	192,98	1265,87	20/12
ACTILION ÉQUILIBRE D *	184,48	1210,11	20/12
ACTILION PRUDENCE C *	175,59	1151,79	20/12
ACTILION PRUDENCE D *	167,53	1098,92	20/12
INTERLION	221,73	1454,45	20/12
LION ACTION EURO	113,67	745,63	20/12
LION PEA EURO	114,26	749,50	20/12

Crédit Mutuel FINANCE

CM EURO PEA	27,25	178,75	20/12
CM EUROPE TECHNOL	7,49	49,13	20/12
CM FRANCE ACTIONS	44,46	291,64	20/12
CM MID. ACT. FRANCE	36,76	241,13	20/12
CM MONDE ACTIONS	376,93	2472,50	20/12
CM OBLIG. LONG TERME	102,94	675,24	19/12
CM OPTION DYNAM.	35,98	236,01	20/12
CM OPTION ÉQUIL.	55,32	362,88	20/12
CM OBLIG. COURT TERME	157,83	1035,30	19/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	324,91	2131,27	19/12
CM OBLIG. QUATRE	162,72	1067,37	19/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,08	125,16	20/12

LCF E. DE ROTHSCHILD

AMÉRIQUE 2000	158,42	1039,17	20/12
ASIE 2000	77,65	509,35	20/12
NOUVELLE EUROPE	265,28	1740,12	20/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3450,77	22635,57	20/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3280,13	21516,24	20/12
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	332,90	2183,68	20/12
ST-HONORÉ FRANCE	65,49	429,59	20/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	123,32	808,93	20/12
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	168,31	1104,04	20/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	407,99	2676,24	20/12
ST-HONORÉ WORLD LEAD	111,12	728,90	20/12
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	41,96	275,24	20/12

Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK

STRATÉGIE IND. EUROPE	259,09	1699,52	19/12
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7738,89	50763,79	19/12
STRATÉGIE INDICE USA	10660,73	69929,80	19/12

LA POSTE — www.lapostefinance.fr Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)

ADDILYS C	103,31	677,67	19/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	32,31	211,94	19/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,68	207,81	19/12
AMPLITUDE EUROPE C	41,98	275,37	19/12
AMPLITUDE EUROPE D	40,75	267,30	19/12
AMPLITUDE MONDE C	287,52	1886,01	19/12
AMPLITUDE MONDE D	260,22	1706,93	19/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	21,94	143,92	19/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	21,29	139,65	19/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	53,24	349,23	20/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	128,53	843,10	20/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	40,88	268,16	19/12
GÉOBILYS C	114,82	753,17	19/12
GÉOBILYS D	105,61	692,76	19/12
INTENSYS C	19,88	130,40	19/12
INTENSYS D	17,27	113,28	19/12
KALEIS DYNAMISME C	250,46	1642,91	19/12
KALEIS DYNAMISME D	243,59	1597,85	19/12
KALEIS DYNAMISME FR C	92,84	608,99	20/12
KALEIS ÉQUILIBRE C	211,36	1386,43	19/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	204,76	1343,14	19/12
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,62	1256,94	19/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,23	1215,03	19/12
KALEIS TONUS C	88,58	581,05	20/12
LATITUDE C	24,82	162,81	19/12
LATITUDE D	21,22	139,19	19/12
OBLITYS D	107,95	708,11	19/12
PLÉNITUDE D PEA	50,16	329,03	19/12
POSTE GESTION C	2521,51	16540,02	19/12
POSTE GESTION D	2310,70	15157,20	19/12
POSTE PREMIÈRE	6855,29	44967,75	19/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40633,67	266539,40	19/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	8713,59	57157,40	19/12
PRIMIEL EUROPE C	90,23	591,87	19/12
REVENUS TRIMESTRIELS	779,31	5111,94	19/12
THÉSORA C	178,98	1174,03	19/12
THÉSORA D	151,57	994,23	19/12
TRÉSORYS C	45597,93	299102,81	19/12
SOLSTICE D	357,02	2341,90	19/12
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	97,22	637,72	19/12
DÉDIALYS MULTI-SECT	82,46	540,90	19/12
DÉDIALYS SANTÉ	102,09	669,67	20/12
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	76,26	500,23	19/12
DÉDIALYS TELECOM	75,22	493,41	20/12
POSTE EUROPE C	87,99	577,18	19/12
POSTE EUROPE D	84,44	553,89	19/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	189,48	1242,91	19/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	173,94	1140,97	19/12

SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)

CADENCE 1 D	156,08	1023,82	20/12
CADENCE 2 D	154,03	1010,37	20/12
CADENCE 3 D	152,48	1000,20	20/12
CONVERTIS C	252,59	1656,88	20/12
INTEROBLIG C	56,94	373,50	20/12
INTERSÉLECTION FR. D	92,51	606,83	20/12
SÉLECT DÉFENSIF C	193,75	1270,92	20/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	281,61	1847,24	20/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	182,09	1194,43	20/12
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	181,76	1192,27	20/12
SÉLECT PEA 1	252,79	1658,19	20/12
SG FRANCE OPPORT. C	537,82	3527,87	20/12
SG FRANCE OPPORT. D	503,58	3303,27	20/12
SOGENFRANCE C	595,70	3907,54	20/12
SOGENFRANCE D	536,81	3521,24	20/12
SOGEOBLIG C	107,23	703,38	20/12
SOGÉPARGNE D	44,15	289,61	20/12
SOGEPEA EUROPE	286,27	1877,81	20/12
SOGINTER C	76,34	500,76	20/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,79	129,81	19/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	64,34	422,04	19/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	43,44	284,95	20/12
DÉCLIC BOURSE PEA	60,77	398,63	19/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,31	120,11	19/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,52	114,92	19/12
DÉCLIC PEA EUROPE	30,38	199,28	19/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	77,39	507,65	19/12
SOGINDEX FRANCE C	657,41	4312,33	19/12
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Depuis plus de deux mois, des volontaires s'activent dans le nord de l'Ouganda pour lutter contre le virus Ebola, responsable d'une épidémie qui, à ce jour, a déjà fait 156 morts. ● LA DERNIÈRE VICTIME, décédée le mardi 5 décembre, le docteur Matthew Lukwiya, dirigeait la lutte dans ce pays. ● A CE JOUR, on dénombre quatorze morts chez les soignants ayant pris en charge les malades infectés. ● CE VIRUS provoque une fièvre hémorragique conduisant à une mort quasi certaine. On ne dispose, à ce jour, d'aucune parade contre cet agent de probable origine africaine. Des chercheurs américains (NIH, Bethesda) viennent cependant de faire une percée avec la mise au point d'un vaccin qui protégerait des primates exposés à une souche particulière du virus. Cette avancée est cependant insuffisante pour espérer développer rapidement un vaccin permettant de protéger l'homme.**

Un vaccin américain protège désormais l'animal de la fièvre d'Ebola

Biologistes et médecins sont mobilisés pour trouver des traitements contre certaines maladies à virus aux effets foudroyants. Les outils mis à la disposition des laboratoires sont de plus en plus nombreux mais les recherches avancent lentement

CETTE ANNÉE, le virus Ebola a fait un grand nombre de morts en Ouganda. Un autre, qui lui est apparenté, le virus de Marburg, fait aussi des ravages en République démocratique du Congo (RDC). Des ravages terribles car la progression de ces infections mortelles est trop rapide pour que se déclenchent dans l'organisme des réponses immunitaires efficaces. En plus, il n'existe actuellement aucun remède disponible. La mise au point de vaccins préventifs est donc une priorité pour les médecins et les services de santé. Un progrès vient d'être fait dans ce domaine par des chercheurs américains du National Institute of Health (NIH), qui ont conçu un vaccin qui protège des primates non humains d'une infection par Ebola et permet d'espérer qu'un vaccin humain soit un jour disponible.

L'infection de l'organisme par le virus Ebola provoque une fièvre hémorragique chronique qui conduit à une mort quasi certaine en quelques jours. Cet agent très virulent, qui se transmet de proche en proche par contact avec le sang, la salive, le mucus ou les larmes, semble provoquer l'essentiel de ses dégâts au niveau du foie et de certains globules blancs, les neutrophiles. Normalement, ces neutrophiles déclenchent, en cas d'attaque de l'organisme, des réactions inflammatoires locales pour lutter contre l'envahisseur. On pense donc que leur élimination par Ebola pourrait aider le virus à échapper aux défenses mises en place par notre système immunitaire. Mais il semble aussi que le virus agisse à un autre niveau en affectant les cellules qui délimitent les vaisseaux sanguins, les cellules endothéliales, ce qui pourrait expliquer les phénomènes hémorragiques liés à cette infection.

Comme la progression fulgurante du virus ne laisse pas suffisamment de temps à nos défenses naturelles pour se mettre en place, et en l'absence de traitement efficace, les efforts des chercheurs sont essentiellement centrés sur la vaccination. Des vaccins contre le virus Ebola ont été mis au point chez les rongeurs. Mais ils ne protègent pas les primates. Un autre vaccin contre le virus de Marburg a donc été produit pour ces espèces, mais il n'est pas efficace à 100 % et n'a pas encore été testé chez l'homme. De plus, il ne semble pas protéger les primates d'une infection par Ebola.

Une avancée significative semble pourtant avoir été faite récemment par des chercheurs du National Institute of Health à Bethesda, Maryland. Dans le numéro du 30 novembre de la revue *Nature*, ils décrivent un nouveau vaccin destiné à se protéger contre Ebola et qui a été testé chez des primates. Les quatre animaux vaccinés ont survécu à l'injection d'une dose mortelle de la souche la plus virulente du virus, la souche du Zaïre, et ce pendant une période de plus de six mois. Tous ont développé une réponse immunitaire efficace et ont éliminé toute trace du virus mortel en moins de deux semaines. Quant aux animaux témoins, les non-vaccinés, ils sont morts en moins d'une semaine.

OPTIMISME MODÉRÉ

Selon les chercheurs du NIH, leur vaccin devrait être efficace contre les trois souches du virus Ebola, puisque l'ADN qui a été utilisé pour déclencher le processus d'immunisation code pour une protéine présente dans chacune des trois souches.

Prudents, ils demandent toutefois un peu de temps pour vérifier totalement cette hypothèse. Malgré le succès obtenu par cette équipe américaine, la communauté scientifique a accueilli cette nouvelle avec un optimisme modéré. La polémique entre les chercheurs tient au fait que la dose virale à laquelle les animaux vaccinés ont survécu est faible, comparée aux doses énormes auxquelles le personnel médical qui traite des patients atteints par le virus en Afrique est exposé. Il paraît donc clair que, pour convaincre, les Américains devront mener de nouvelles expériences avec des doses plus élevées avant que l'on puisse envisager des applications cliniques de ce vaccin.

« Nos résultats montrent qu'une stimulation adéquate de notre système immunitaire lui permet de nous protéger d'une infection par le virus Ebola », explique Gary J. Nabel, qui est à l'origine de ces travaux. *« Nous sommes maintenant en train de régler les problèmes de production et de sécurité avant de passer à des essais cliniques. »* Il faudra d'abord s'assurer que le vaccin est efficace. Si, comme Gary J. Nabel et ses collègues le croient, les anticorps produits par les animaux vaccinés sont à l'origine de leur protection, il devrait alors être possible de protéger des animaux non vaccinés en leur transférant des anticorps d'animaux vaccinés. Nancy Sullivan, qui a réalisé ce travail dans l'équipe de Gary Nabel, explique qu'elle va *« en effet tenter de manipuler le système immunitaire et de faire de telles expériences de transfert pour comprendre comment* [son] *vaccin marche ».*

Viktor Volchkov, de l'université Claude-Bernard de Lyon, douche cependant les enthousiasmes. *« Des vaccins efficaces à 100 % chez la souris et chez le cochon d'Inde n'ont,* dit-il, *jamais marché chez le singe, alors, même si le vaccin de Nabel protège des singes de façon efficace, il n'est pas évident qu'il marche chez l'homme. »*

Valérie Depraetere

Apparition des virus Ebola et Marburg en Afrique

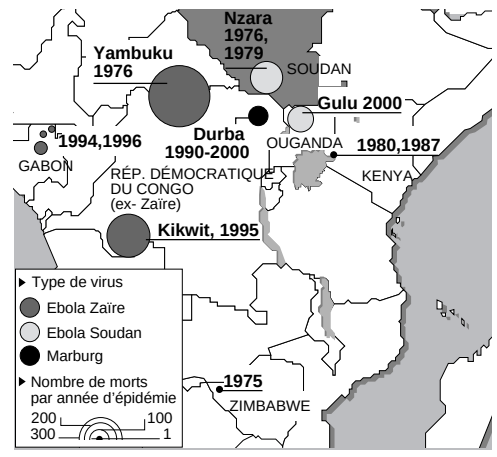

▶ VIRUS EBOLA

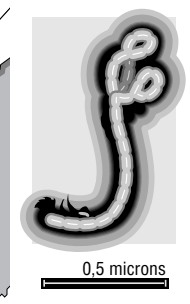

▶ LE VIRUS EN CHIFFRES

Année	Pays	Type de virus	nombre de morts*	%
1976	Rép. Congo	Zaïre	318	88
1976	Soudan	Soudan	284	53
1979	Soudan	Soudan	34	65
1994	Gabon	Zaïre	44	63
1995	Rép. Congo	Zaïre	315	81
1996	Gabon	Zaïre	97	67
1996	Rép.Sud Afr.	Zaïre	2	50
2000	Ouganda	Soudan	281	32

Source : El pais/Nature

* Dernier bilan provisoire

Une probable origine africaine

● **Origine :** le virus Ebola est sans doute d'origine africaine. Certes, un virus apparenté à Ebola a été décrit à Marburg, en Allemagne, et à Belgrade, en Yougoslavie, en 1967, mais il avait été importé d'Ouganda. Récemment, il a réémergé en République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Une souche du virus Ebola y était apparue auparavant ainsi qu'une autre au Soudan. Une troisième a été identifiée en 1995 en Côte d'Ivoire, et des résurgences de la souche originaire du Zaïre et du Soudan ont été décrites depuis au Gabon, au Congo et plus récemment en Ouganda.

● **Le « réservoir »** du virus n'a toujours pas été identifié. Des singes verts importés d'Ouganda vers l'Allemagne et la Yougoslavie semblent à l'origine de la première épidémie, mais ces animaux ne seraient pas le réservoir habituel du virus. La source des autres épidémies de Marburg ou d'Ebola est inconnue. On soupçonne les chauves-souris ou peut-être des insectes d'être à l'origine de la dernière épidémie de Marburg en RDC.

Chasseurs de virus dans le nord de l'Ouganda

GULU
de notre envoyé spécial

Ce sont de bien étonnants chasseurs qui, depuis plus de deux mois, s'activent dans le nord de l'Ouganda. Des chasseurs courageux et armés d'une patience digne d'admiration. Des villages du bush aux hôpitaux de Gulu et Lacor, ils pistent le virus Ebola, responsable d'une épidémie qui, à ce jour, a déjà fait 156 morts sur 399 cas signalés dans le pays. La 156e victime étant le docteur Matthew Lukwiya, spécialiste ougandais qui dirigeait la lutte contre le virus Ebola dans son pays depuis le début de l'épidémie, en septembre.

Ces derniers jours, les autorités de Kampala se voulaient optimistes, estimant que le mal est *« sous contrôle ».* Certains observateurs sur place demandent toutefois encore quelques semaines avant de crier victoire : à Gulu, épicentre de l'épidémie, de nouveaux cas sont identifiés chaque jour et les mesures sanitaires se révèlent parfois insuffisantes. Trois infirmiers de l'hôpital voisin de Lacor ont ainsi été contaminés et l'intendant de l'établissement est décédé le 4 décembre. Le virus a déjà fait quatorze morts chez les soignants ayant pris en charge les malades infectés. L'étendue du mal demeure difficile à évaluer précisément.

UN DISPOSITIF EFFICACE

Dans l'ensemble, les spécialistes étrangers saluent la réaction des autorités ougandaises. Rien de comparable, à les entendre, avec la pagaille qui avait régné au Zaïre, en avril 1995 (244 morts). *« Le ministère de la santé a bien pris les choses en main. C'est impressionnant, ils sont très forts »,* assure Catherine Bachy, coordinatrice de Médecins sans frontières (MSF) à Gulu. De fait, les autorités ougandaises ont rapidement mis en place un dispositif efficace, en liaison avec les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des organisations non gouvernementales (ONG) telles que MSF ou Action contre la faim (ACF).

Sur le terrain, au plus près de la population, des correspondants locaux ont été désignés, des *« scouts »* comme on les appelle à Gulu. Dès qu'ils notent un cas suspect (fièvres, frissons, maux de tête, anorexie, puis nausées, vomissements, maux de gorge, etc.) dans leur voisinage, ils alertent le niveau supérieur de la pyramide – des équipes mobiles, composées d'Ougandais. Sitôt l'alerte donnée par un *« scout »,* un groupe mobile se déplace, établit un premier diagnostic et décide d'une éventuelle hospitalisation. Etudiants, élèves infirmières, secouristes, ils sont ainsi plus d'une centaine, volontaires rémunérés, à courir les faubourgs et les villages du nord. La tâche est titanesque : surveiller 400 000 habitants !

N'y aurait-il donc aucun danger à défier Ebola ? *« Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? »,* réplique une future infirmière. *« Ils font un boulot extraordinaire, je les admire »,* confiait, fin octobre, Bernadette Gergonne, une épidémiologiste de l'association Epicentre, venue renforcer la mission de MSF.

Des consignes ont été données : notamment celle de ne pas toucher les malades car le virus se transmet par un contact physique étroit (sang, salive, larme, sperme...) avec une personne présentant les symptômes du mal. Chaque malade « potentiel », c'est-à-dire dans l'attente d'un diagnostic établi par un médecin, est interrogé. Depuis quand est-il souffrant ? Qui a-t-il côtoyé ? Qui l'a soigné ? Des listes sont établies. Les personnes répertoriées font l'objet d'une mise en alerte durant toute la période d'incubation (2 à 21 jours) et sont hospitalisées au moindre soupçon. Dans les hôpitaux, les médecins vêtus de blouses vertes, un masque sur le visage, les mains gantées, interrogent les malades pour affiner leur connaissance des symptômes. Quant aux experts de l'OMS et du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta (Etats-Unis), ils collectent et exploitent les informations recueillies lors des étapes précédentes. Le départ prochain de l'équipe de CDC pourrait toutefois ralentir ce processus d'enquête.

Le jour où l'épidémie pourra être effectivement maîtrisée, une autre traque devrait s'engager. En sens inverse cette fois, pour savoir d'où est venu le mal. Diverses hypothèses ont été avancées, notamment celle d'une contamination collective lors de l'inhumation, le 17 septembre, d'une femme dont le corps, selon la tradition locale, avait été toiletté par plusieurs personnes. Autre piste : la mort, le 8 août, d'un médecin que son entourage jugeait pourtant en *« pleine santé ».* Mais seule une enquête approfondie permettrait de remonter la chaîne de contamination, avec l'espoir, bien mince, de découvrir son réservoir naturel. Un secret qu'Ebola n'a jamais livré.

Philippe Broussard

L'art difficile et subtil de la fabrication des vaccins

IL Y A des maladies comme la rougeole qu'on ne peut avoir qu'une fois. Tout simplement parce que notre système immunitaire a de la mémoire. Lorsqu'il est exposé à un pathogène, il produit et stocke des « cellules mémoires » qui, même plusieurs années plus tard, sont réactivées dès qu'elles sont en contact avec ce même pathogène. Ce processus d'activation est rapide et permet à l'organisme d'éliminer l'agent pathogène de façon bien plus efficace qu'à la première « rencontre », avant même que les premiers symptômes de l'infection ne se manifestent.

C'est sur la base de ce phénomène que les principes de la vaccination ont été mis au point et développés au siècle dernier par Louis Pasteur et Edward Jenner. Aujourd'hui, les protocoles utilisés sont toujours des variations sur le même thème : du matériel d'origine pathogénique est injecté de façon à provoquer une réponse immunitaire spécifique et à marquer la mémoire de notre système de défense.

De nos jours, les stratégies de vaccination mettent en jeu des technologies allant de l'approche centenaire de modification (et d'atténuation) du pathogène à des techniques de pointe faisant appel àdes manipulations génétiques. Mais tous les vaccins, les tout premiers comme les plus récents, ont un but commun ; provoquer une réponse immunitaire destinée à prévenir l'infection ou à en limiter les effets.

LES OUTILS MODERNES

Pour certains autres, on utilise cependant une forme apparentée et moins dangereuse du pathogène pour induire une réponse qui sera pourtant efficace contre un « cousin » plus virulent. L'utilisation du bacille Calmette-Guérin (BCG) a permis ainsi d'immuniser contre la tuberculose.

Les outils de la biologie moléculaire moderne permettent maintenant soit de modifier génétiquement des pathogènes de façon à en atténuer la virulence, soit de créer des virus hybrides. Ainsi le virus de la grippe est-il dérivé d'un virus qui a la propriété de « pousser » facilement dans les œufs, ce qui en facilite la production. Chaque année, on l'adapte par ajout de gènes qui codent pour les protéines de surface des virus de la grippe qui circulent cette année-là.

Comme notre système immunitaire reconnaît essentiellement des protéines ou des fragments de protéines, des protéines bactériennes ou virales produites *in vitro* sont souvent utilisées de préférence au pathogène entier. De même, des protéines dont on sait qu'elles sont fortement exprimées à la surface de cellules cancéreuses peuvent être ciblées dans des approches de vaccination anticancéreuse.

Les chercheurs peuvent aussi injecter de l'ADN qui code pour ces protéines plutôt que les protéines elles-mêmes. Dans ce cas, la protéine correspondante est fabriquée *in vivo* dès que l'ADN injecté est entré dans les cellules, plutôt que produite *in vitro* avant l'injection. C'est plus facile et moins coûteux. Cet ADN vaccinal peut aussi être administré par voie orale à l'aide d'une plante génétiquement modifiée.

CELLULES TUEUSES

Des observations empiriques vieilles de plus d'un siècle montrent qu'un vaccin est plus efficace si du matériel non spécifique, appelé « adjuvant », est coinjecté avec le matériel d'origine pathogénique. L'adjuvant peut être alors une protéine ou un pathogène atténué. Dans le cas de vaccins à ADN, des structures de l'ADN suffisent à induire une activation non spécifique et à mimer l'effet de l'adjuvant. On peut aussi inclure dans le vaccin un gène qui code pour certaines protéines humaines, les cytokines, qui augmentent naturellement les réactions immunitaires.

Pour des vaccins préventifs, il faut détruire le pathogène avant qu'il n'infecte les cellules du patient : la réponse immunitaire doit donc être ciblée contre une protéine de surface du virus ou de la bactérie. Mais, pour des vaccins destinés à limiter une infection chez un individu déjà atteint, il faut détruire les cellules infectées avant que le pathogène ne soit libéré et n'infecte d'autres cellules. Dans ce cas, le vaccin doit donc être ciblé contre une protéine qui est exprimée dans les premiers stades de l'infection cellulaire.

Quoi qu'il en soit, les vaccins doivent être fabriqués dans le souci de manipuler notre système immunitaire et de provoquer la réponse immunitaire la plus adaptée. Les deux composants majeurs de notre système immunitaire, les anticorps (produits par les cellules B) et les cellules T (les cellules tueuses et les cellules helper), peuvent être mis à contribution de façon sélective. Les anticorps reconnaissent la forme des protéines dans leur ensemble, par exemple à la surface du pathogène ; ils sont donc les plus appropriés pour concevoir un vaccin préventif. Les cellules T, elles, reconnaissent un fragment de protéine, après qu'elle a été dégradée dans une cellule. Les cellules tueuses sont donc plus utiles pour éliminer des cellules infectées. Les cellules helper facilitent la production d'anticorps par les cellules B.

Pour certaines affections, des vaccins efficaces ont été obtenus de façon relativement empirique. Pour d'autres, les tentatives passées ont échoué et il semble que seule une compréhension exhaustive de la biologie du parasite peut conduire au succès. Mais cela devrait prendre du temps.

V. De.

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde,* d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

L'AS Monaco s'approche de la relégation en deuxième division

Monaco, champion de France en titre, qui a subi à Marseille sa dixième défaite de la saison, se rapproche de la zone de relégation. Le remplacement attendu de l'entraîneur Claude Puel risque d'aggraver les tensions au sein du club

Georges Weah a marqué les deux buts de la victoire de l'Olympique de Marseille contre l'AS Monaco, mercredi 20 décembre, en match avancé de la 22e journée du championnat de France. Les Monégasques, champions de France en titre, se rapprochent de la zone de relégation. Le remplacement attendu de l'entraîneur Claude Puel risque d'aggraver les tensions entre les joueurs et la direction. A Marseille, après deux mois de tension sanctionnés par les évictions du président délégué Yves Marchand et de l'entraîneur Abel Braga, Robert Louis-Dreyfus président du club, a annoncé, mercredi 20 décembre, les grandes lignes d'une nouvelle étape destinée à sortir le club phocéen de la crise. En Coupe de France, le tirage des 32es de finale a réservé un choc prometteur entre les amateurs de Calais, finalistes en 2000 et Sedan en tête du championnat de France.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Sept mois après la conquête de son septième titre de champion de France, l'AS Monaco souffre de sinistrose aiguë. Triste constat. L'équipe talentueuse qui avait dominé la saison 1999-2000 s'est progressivement consumée. Tour à tour protecteur puis accusateur, l'entraîneur, Claude Puel, a tenté de réveiller sa troupe engourdie. Volontiers conservateur, il a forcé sa nature en redistribuant les rôles et en remodelant son système tactique. En vain.

Dernière désillusion, le champion de France s'est incliné (1-2), mercredi 20 décembre, au stade vélodrome face à Marseille après avoir mené au score grâce au but de Marco Simone (16e minute). Pour ne pas avoir profité du désarroi d'un adversaire guère plus vaillant, le club de la Principauté a subi son dixième revers de la saison au terme d'une partie disputée dans un bon esprit. Deux buts de George Weah (33e et 58e), révélé par l'AS Monaco au début des années quatre vingt dix, ont permis à l'OM de renverser une situation compromise avec la complicité d'une défense adverse laxiste. *« Deux buts bêtes »*, résumera Claude Puel dont l'éviction semble scellée.

Avec un piètre capital de 26 points en 22 rencontres, Monaco émerge désormais dans la catégorie des candidats à la relégation en deuxième division. Une hérésie pour un nanti du football professionnel qui a consacré plus de 250 millions de francs au recrutement en juin 2000.

Le précédent intermède provençal, le 7 avril, avait dérapé en pugilat. Avant le coup d'envoi de la rencontre, une gifle cinglante d'un Marseillais avait marbré le visage de Marco Simone. A la mi-temps, le meneur de jeu de l'ASM, Marcelo Gallardo, avait été roué de coups dans le couloir menant aux vestiaires. Choqué et tuméfié, l'Argentin n'avait pu reprendre le cours du match. L'un des belligérants, l'entraîneur adjoint de l'OM, Christophe Galtier, fut suspendu pour six mois par la commission de discipline de la Ligue nationale de football.

Le président monégasque, Jean-Louis Campora, avait multiplié les déclarations pour signifier son courroux et encouragé publiquement ses deux joueurs à porter plainte. *« Il est inadmissible qu'un éducateur* (NDLR : Christophe Galtier) *se laisse aller à un comportement pareil, nous allons demander réparation »*, avait fustigé M. Campora. Il se fit nettement plus discret le jour où il intima à ses deux employés l'ordre de renoncer à leur action judiciaire. La raison de ce revirement ? Les affaires, bien sûr. Contre l'avis des joueurs, M. Campora a négocié pendant l'été l'arrivée du gardien de but marseillais Stéphane Porato. Devaient suivre dans le même mouvement, le défenseur Sébastien Pérez et le milieu de terrain Peter Luccin. Il a fallu une intervention énergique du Prince Albert pour stopper cette étrange migration en provenance d'un club honni mais il était trop tard pour éviter une cassure entre l'effectif et la direction.

La déception d'un recrutement trop « léger » à l'inverse des départs importants de Fabien Barthez (Manchester United), Sabri Lamouchi (Parme), Willy Sagnol (Bayern Munich) et de David Trezeguet (Juventus Turin) devait consacrer le divorce. On comprend mieux dès lors l'impuissance de Claude Puel, confronté de surcroît à des dissensions dans son effectif entre les joueurs qui ont défendu Marcelo Gallardo lors de son altercation au stade vélodrome et les « passifs ».

Pour leur retour sur les « lieux du crime », les Monégasques avaient promis d'unir leurs efforts. Le stratège argentin et l'attaquant italien ont été accueillis par une bordée d'injures. Loin de les décontenancer, la réception a paru les stimuler.

EN PROIE AU DOUTE

Dans une position moins offensive qu'à l'accoutumée, Gallardo a pris la maîtrise du milieu de terrain. Quant à Simone, il a conclu sa première occasion de but d'une frappe croisée imparable. Mais on ne déroge pas par enchantement à ses funestes habitudes. Une erreur individuelle, une de plus cette fois au débit de Francisco Da Costa, a servi de prélude au festival libérien de Weah qui a fait la décision à lui seul. En usant d'un engagement physique supérieur mais toujours dans les limites de la correction, l'OM n'a été en danger que sur un coup-franc de Gallardo renvoyé par la transversale (87e).

« Au début, nous étions bien en place, après notre but, il fallait continuer de presser les Marseillais au lieu de reculer, a commenté Claude Puel. *Ce qui nous arrive est le lot des équipes en proie au doute. C'est dommage car l'OM était prenable »*. Ultime regret d'un entraîneur résigné : *« Pour ce qui est de mon avenir, je ne dirai rien. Vous saurez tout demain ou dans les jours à venir. Il faudra bien faire évoluer les choses d'une manière ou d'une autre »*. Les joueurs ont réaffirmé leur *« soutien total »* au technicien en sursis. Pourquoi, alors ne pas l'avoir pas manifesté sur les terrains ?

Elie Barth

■ **Le coup d'envoi de Marseille-Monaco** a été donné par Geoffrey Dilly, un supporteur troyen de l'OM qui avait été grièvement blessé le 13 octobre au Parc des Princes lors de la rencontre entre le Paris SG et l'Olympique de Marseille. Le jeune homme avait été touché par un siège projeté par un supporteur parisien qui a été depuis identifié et placé en détention.

Un choc Sedan-Calais en Coupe de France

Plus d'un an après le glorieux parcours qui leur avait valu une place en finale de la Coupe de France, les joueurs du club amateur de Calais (CFA) rencontreront Sedan, premier du championnat de France de première division, en 32es de finale de la compétition, en janvier. Finalistes malheureux contre Nantes (2-1) après avoir éliminé deux clubs de D1 (Bordeaux et Strasbourg) et deux équipes D2 (Cannes et Lille), les Calaisiens pensent être capables de *« rééditer un bon coup »*. Calais recevant, ses dirigeants seraient favorables à jouer la rencontre au stade Bollaert de Lens, terre de leurs exploits face à Strasbourg et Bordeaux. Mais Lens recevra Troyes lors du même tour.

Nantes, tenant du trophée, se déplacera sur la pelouse d'un club de National, Pacy-sur-Eure. Outre Lens-Troyes, deux autres rencontres entre clubs de première division opposeront Auxerre à Lille et Rennes à Guingamp. Les plus petits clubs de la compétition, Annonay et Issoire (ligue), recevront Bastia et Bordeaux, deux clubs de première division. Les 32es de finale seront joués les 20 et 21 janvier 2001.

L'OM va animer le marché hivernal des transferts

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

En s'imposant face à l'AS Monaco, l'Olympique de Marseille s'est offert un répit bienvenu après deux mois de tension sanctionnés par les évictions du président délégué Yves Marchand et de l'entraîneur Abel Braga. Robert Louis-Dreyfus assume désormais pleinement son rôle d'actionnaire principal. Il a annoncé, mercredi 20 décembre, les grandes lignes d'une nouvelle étape destinée à sortir l'OM de la crise.

● **La politique générale du club.** Robert Louis-Dreyfus a rappelé qu'il n'entendait pas quitter l'OM malgré les résultats décevants et la frustration des supporteurs. Il compte s'investir pendant la courte trêve destinée à rééquilibrer l'effectif. Même si la situation financière ne prête pas, selon lui, à inquiétude, M. Louis-Dreyfus assurera les engagements, mais dans un cadre bien précis. Autrement dit : il faudra se séparer de plusieurs joueurs avant de renforcer le groupe. Après avoir injecté 600 millions de francs sans gagner un seul titre, le président de l'OM ne souhaite pas prêter davantage le flanc à ses détracteurs, qui présentent son action comme *« une catastrophe industrielle »*. Le développement du marché des produits dérivés sera poursuivi. M. Louis-Dreyfus continuera à militer pour une commercialisation privée des droits de retransmission des rencontres de l'OM. Mais il ne soutiendra pas les présidents, qui réclament une ouverture vers le marché boursier, dont il juge l'intérêt pour les clubs français aléatoire en l'état actuel.

● **Les renforts.** *« Deux ou trois joueurs seront engagés cet hiver »*, a indiqué le président. Le premier a déjà donné son accord. Il s'agit du milieu de terrain yougoslave Albert Nadj (26 ans), qui a été prêté par son club, Oviedo (huitième du championnat d'Espagne) jusqu'en juin 2001, moyennant une indemnité de deux millions de francs. Si l'international fait l'affaire, il sera recruté dans six mois pour 16 millions de francs. Le nouvel entraîneur, Javier Clemente, réclame en priorité un joueur qui occuperait le couloir gauche. Il serait également sur la piste d'un meneur de jeu, qui ne sera pas le Parisien Ali Benarbia : Robert Louis-Dreyfus n'en veut pas.

● **Les départs.** *« Cinq ou six joueurs seront appelés à nous quitter »*, a précisé le président avant de se raviser une heure plus tard par le biais d'une note distribuée à la presse. *« L'effectif sera allégé de trois à cinq joueurs »*, a-t-il rectifié en prenant soin d'ajouter : *« Leroy, Gallas, Camara et Marcelinho, notamment, resteront à l'OM .»* Dans sa première version, M. Louis-Dreyfus avait assuré qu'on ne pouvait pas garder des joueurs contre leur gré et que, si des offres devaient se présenter, elles seraient étudiées. En clair, la direction ne s'opposera pas à un transfert d'un titulaire si l'offre est alléchante. Le milieu de terrain Adriano, qui n'a jamais convaincu, est le premier partant sous forme d'un prêt *« à un très grand club brésilien »*. L'attaquant Cyrille Pouget et le milieu de terrain Frédéric Brando sont invités à exercer leurs talents ailleurs. Le RC Strasbourg serait preneur. Le défenseur Patrick Blondeau et le milieu de terrain Michaël Marsiglia figurent aussi parmi les partants probables. Le but recherché étant d'alléger une masse salariale en totale inadéquation avec le classement de l'équipe.

E. B.

DÉPÊCHES

■ **SKI ALPIN : Janica Kostelic reste invaincue en slalom** depuis le début de la saison après sa victoire, mercredi 20 décembre, dans le slalom de Sestrières. En tête à l'issue de la première manche, la Croate de 18 ans a devancé la Norvégienne Trine Bakke et l'Américaine Kristina Koznick. La première Française, Christel Saïoni, est sixième. Sérieusement blessée au genou droit il y a un an, Janica Kostelic est confortablement en tête du classement de la Coupe du monde de slalom avec 400 points. Sa dauphine, l'Allemande Martina Ertl (210 pts), a été disqualifiée à l'issue de la première manche en raison d'une largeur de ski non réglementaire.

■ **LOTO : résultats des tirages no 102 effectués mercredi 20 décembre . Premier tirage :** 1, 7, 9, 35, 40, 41 ; numéro complémentaire : 31. Rapports pour 6 numéros : 5 922 685 F (902 907 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 122 515 F (18 677 €) ; 5 numéros : 6 880 F (1 048 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 274 F (41,77 €) ; 4 numéros : 137 F (20,88 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). **Second tirage :** 7, 21, 24, 25, 28, 36 ; numéro complémentaire : 11. Rapports pour 6 numéros : 12 773 890 F (1 947 366 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 122 515 F (18 677 €) ; 5 numéros : 5 040 F (768 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 220 F (33,53 €) ; 4 numéros : 110 F (16,76 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 3 numéros : 12 F (1,82 €).

Allen Iverson installe Philadelphie parmi les leaders de la NBA

NEW YORK
correspondance

Rien ne semble prédisposer Allen Iverson aux joutes musclées de la NBA, la Ligue professionnelle de basket nord-américaine. Bien sûr, on remarque les longs bras couverts de tatouages et les grandes mains, mais l'homme paraît chétif. Dans les vestiaires des Philadelphie Sixers, ses coéquipiers ont tous le muscle saillant et le port altier. Le contraste avec les 183 « petits » centimètres pour 72 kilos d'Allen Iverson est frappant.

Spécialiste des dribbles chaloupés et des changements de rythme, ce farfadet insaisisable est le moteur d'une équipe de Philadelphie qui est la surprise de ce début de championnat NBA. Après avoir débuté la saison par une série de dix victoires consécutives, les Sixers présentaient toujours, mercredi 20 novembre, le meilleur rapport victoires/défaites de la Ligue américaine, avec 18 succès pour 6 échecs. La raison de cette progression est simple : Allen Iverson, à vingt-cinq ans, est enfin devenu un adulte responsable.

Une maturation inespérée il y a de cela seulement cinq mois. En juillet, la cote d'Iverson chez les dirigeants de Philadelphie était au plus bas. Le joueur faisait preuve d'un dilettantisme insupportable, avec un total de cinquante retards ou absences à l'entraînement. Et aggravait son cas par un attrait pour le jeu personnel, qui avait fini par énerver ses coéquipiers, son entraîneur, Larry Brown, et le président des Sixers, Pat Croce.

La rumeur selon laquelle Philadelphie voulait transférer son joueur-vedette s'était répandue. L'effet a été immédiat sur Allen Iverson. *« Je me suis promis de changer, de ne plus donner le bâton pour me faire battre. J'ai regardé avec stupeur le nombre d'entraînements que j'avais manqués. C'était vraiment stupide de ma part. »* Inquiet, le joueur a demandé un entretien à Pat Croce. *« Il était énervé*, se souvient le président des Sixers. *Je lui ai expliqué qu'il avait son avenir entre ses mains. A partir de maintenant, il devait suivre les ordres de Larry Brown. »*

RÉVEIL SALUTAIRE

La simplicité n'a jamais fait partie de l'univers d'Allen Iverson. Adolescent, en un seul été, il a vu huit de ses amis proches se faire tuer. A l'âge de dix-sept ans, il a passé quatre mois en prison à la suite d'une bagarre dans un bowling. Il faudra l'intervention de personnalités comme le Révérend Jessie Jackson et le réalisateur Spike Lee pour qu'il soit libéré. Actuellement, son père purge une peine de neuf ans de prison pour braquage et le joueur lui-même a déjà été arrêté en possession de marijuana et d'armes à feu.

Le réveil a été brutal mais salutaire. Décidé à rentrer dans le rang, Allen Iverson a dû se remettre en question. *« J'entame ma cinquième année en NBA et je n'ai toujours pas remporté de titre. Il fallait que j'arrête de me comporter comme un gamin. »* Auteur d'une moyenne de 21,5 points par match, Allen Iverson a conservé son style unique : attaquant le panier sans retenue, ne sachant pas toujours – de son propre aveu – ce qu'il va faire une fois en l'air, il adopte souvent en suspension d'étranges positions de contorsionniste.

Mais, désormais, il a appris à partager, à faire confiance à ses coéquipiers. *« Même Michael Jordan a appris à passer la balle*, commente Larry Brown. *Allen commence enfin à comprendre cet aspect du jeu. »* Le leader des Sixers n'est pas devenu un saint pour autant, mais Larry Brown se refuse à envisager une rechute : *« Je pense réellement que ce gamin a mûri. Je ne le vois pas retomber dans ses travers. »* A la recherche de nouvelles stars pour entretenir l'intérêt des médias, du public et des sponsors, les responsables du championnat NBA croisent les doigts pour que l'entraîneur d'Allen Iverson voie juste.

Pascal Giberné

Parce qu'un autre monde est possible

Politis, change

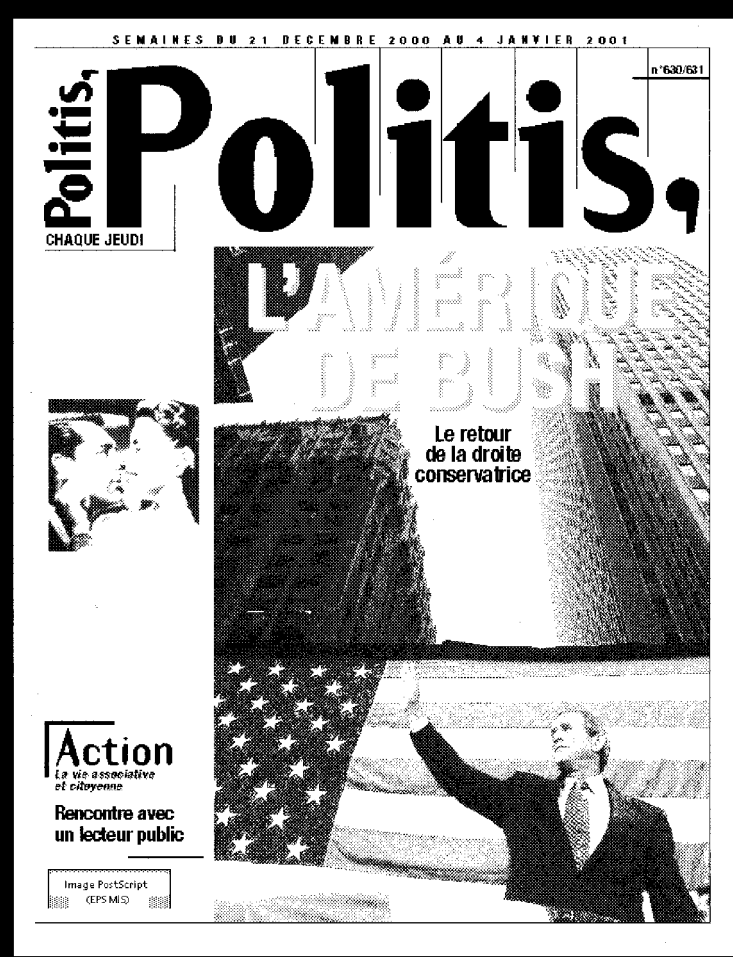

Chaque jeudi chez votre marchand de journaux

NOUVELLE FORMULE

Les enfants saisis par les jouets interactifs

De la chouette qui pond un œuf à la poupée qui n'oublie jamais un anniversaire, les cadeaux de Noël 2000 sont truffés de logiciels et de capteurs sensoriels

DESSIN : ERIC GIRIAT

LUNDI 25 décembre au matin, il est vraisemblable que Mummy Lovies aura fait son nid au pied de quelque 500 000 sapins à travers l'Hexagone. Pour ceux qui viennent de passer trois mois à l'isolement sans les publicités de la télévision, ou qui ignorent tout de ce dont rêvent les petites filles de 3 à 6 ans, précisons que ce nom mièvre désigne la fameuse « peluche qui pond un œuf si on est gentil avec elle ». Non, il ne s'agit pas d'un support métaphorique pour cours d'éducation sexuelle à destination des tout-petits, chapitre procréation, mais du numéro un au hit-parade des ventes de jouets « premier âge » pour ce dernier Noël du siècle.

La firme Tomy, qui le commercialise en France, le présente – n'en déplaise aux ornithologues – comme une chouette. Une chouette au pelage d'un discret bleu électrique (on peut la préférer en turquoise, prune ou rose fluo), surmontée d'une petite antenne qui clignote lorsque – au terme d'un bref suspense rythmé par un tintement de clochette – l'œuf sort par césarienne de son ventre. Le processus, relevant du croisement génétique du monstre d'Alien et d'un kangourou, est déclenché par des câlins. D'une voix flûtée – quoique vaguement métallique – la maman volatile appelle : *« Mon bébé ? »*, tout en se dandinant mollement.

Ce qu'il faut faire alors pour lui donner satisfaction et ainsi s'éviter une litanie de *« Mon bébé ? »*, il suffit de le demander à n'importe quelle fillette de 4 ou 5 ans. Elle, elle saura. D'autant plus qu'elle a certainement reçu l'année dernière un Furby, petite bestiole aux tons fauves rappelant un Gremlin avant sa mutation en forcené, par qui la peluche interactive est arrivée en masse sur le marché français. L'an passé il s'en est en effet vendu 900 000 exemplaires, ce qui est peu comparé aux 15 millions écoulés aux États-Unis, mais qui n'est quand même pas mal rapporté à la population française qui compte environ 2 274 000 moins de 3 ans.

La première poupée interactive est apparue aux Etats-Unis voilà douze ans. Elle coûtait à peu près

> L'an dernier, le Furby, petite bestiole aux tons fauves rappelant un Gremlin avant sa mutation en forcené, s'est vendu en France à 900 000 exemplaires

125 dollars. Aujourd'hui, on en trouve outre-Atlantique pour moins de 25 dollars. *« L'écart entre l'apparition d'une nouvelle technologie et sa vulgarisation s'est énormément réduit,* explique Serge Azoulay, le PDG des jouets Lansay. *Il y a dix ans, il fallait quatre à cinq ans ; dorénavant, il n'en faut qu'un. Auparavant, on sortait un jouet à 10 000 ou 15 000 pièces, mais pas à 300 000 ou 400 000. Donc les prix baissent. »*

Produit vedette de la firme, Miss Lansay est d'une sophistication extrême grâce à un logiciel qui occupe 40 mégaoctets (soit cinq fois plus qu'un Palm Pilot). Ladite Miss aurait pu, assurent ses concepteurs, s'écouler cette année à 40 000 pièces, mais seules 20 000 ont pu être disponibles : les industriels du DVD et de la téléphonie, gros consommateurs de composants électroniques, auraient été servis en premier, au détriment du monde du jouet.

Tous les fabricants de ce secteur ont été amenés à introduire des puces dans leur production, y compris les traditionnels jouets en bois. Rien de surprenant à cela pour Bruno Bokanowski, rédacteur en chef de *La Revue du jouet : « L'enfant vient au monde dans un univers électronique. Le jouet, logiquement, s'est mis au niveau du degré d'apprentissage de l'enfant. »* Robots, peluches et poupées se doivent donc, dorénavant, d'être interactifs, c'est-à-dire truffés de logiciels et de capteurs sensoriels, tactiles et de reconnaissance vocale. *« Interactifs, c'est un bien grand mot pour des objets qui n'ont que des fonctions figées,* corrige le journaliste spécialisé. *Les professionnels parlent de peluche ou poupée à fonctions. Même s'il y en a 2 000, comme c'est le cas pour les nouveaux chiens robots. »*

On aura noté que cette nouvelle espèce qui va envahir le marché l'an prochain est donc parfois dotée de plus de « fonctions » que les authentiques quadrupèdes à pelage et en os. A l'exception, principalement, de celles, justement, qui obligent à la promenade quotidienne.

Tous les professionnels voient dans l'interactivité un supplément de valeur ludique. *« Faux !,* proteste Marc Lévy, psychanalyste, *les fonctions de ces poupées sont trop définies pour permettre le fantasme. Plus c'est précis, moins on peut jouer. Ce genre d'objets répond surtout à la problématique de l'avoir. C'est comme les adultes qui sont fiers de montrer leur appareil photo sophistiqué. »* Comme en écho, nombreux sont les parents qui assurent que leurs enfants se sont vite lassés de la petite merveille technologique reçue pour un Noël précédent.

Ainsi de Valentine et de sa sœur Victoria qui, d'après Isabelle, leur maman, *« se sont bien amusées au début avec leur Furby, mais l'ont laissé tomber au bout de deux mois. Elles le ressortaient seulement pour le montrer aux copines »*. Il n'empêche que la plus jeune, 9 ans, attend impatiemment cette année son Pikachu *« qui parle et qui a des joues qui s'allument »*. *« Ces peluches, ça tourne vite en boucle »*, maugrée Laetitia, jeune maman qui ne peut retenir un *« ces Lovies, c'est affreux ! »*. Mais que va recevoir pour Noël, sa petite Clara de 3 ans et demi ? Une Maman Lovies et ses bébés ! Elle les recevra de sa marraine, Ingrid, qui apprécie *« leur côté dialogue avec les enfants. Quand une petite fille se sent seule, elle a quelqu'un à qui parler, à qui se confier. Ce ne sont plus seulement des jouets, ce sont presque des personnes. »*

Une confusion que l'on n'apprécie guère à La Cause des bébés, association qui regroupe des psychanalystes spécialisés dans la petite enfance. *« En principe, on apprend aux enfants à ne pas prendre les humains pour des objets*, explique les responsables. *Evitons de leur demander de prendre les objets pour des êtres vivants. »*

Si les chiffres prouvent l'indiscutable progression des ventes de compagnons interactifs, Joël-Yves Le Bigot, consultant et fondateur de l'Institut de l'enfant, remarque : *« Les jeux de magiciens se vendent de plus en plus, les sites Web de prestidigitation sont énormément consultés par les enfants. »* Le retour d'une saine... manipulation ?

B. Sch.

Dans les vitrines

● **Mummy Lovies et Baby Lovies.** Une maman chouette en peluche aux réactions aléatoires. Elle parle, chante, roule des yeux, mange, se trémousse et pond un œuf. Il en sort un Baby Lovies (un modèle sur 12 est doté de jumeaux), auquel on peut procurer 6 « frères » que la Mummy reconnaît. Tomy. Environ 300 F, 45,73 €, avec un œuf ; le Baby Lovies seul : environ 70 F, 10,67 €. A partir de 3 ans.

● **Furby.** Petite peluche façon Gremlin gentil qui, entre autres, apprend à parler français et « furbish ». Hasbro. Environ 260 F, 39,63 €. A partir de 3 ans.

● **Spiky**. Perroquet en peluche éducatif qui parle et initie aux chiffres à travers des jeux déclenchés par liaison infrarouge. v tech. Environ 300 F, 45,73 €. De 3 à 6 ans.

● **Mon Bébé à moi**. Poupon à reconnaissance vocale dont les douze fonctions donnent dans le réalisme exigeant. Fourni avec huit accessoires parfois indispensables à sa santé. Berchet. Environ 430 F, 65,55 €. A partir de 3 ans.

● **Miss Lansay**. Poupée qui, une fois programmée en fonction de l'enfant, souhaite bon anniversaire à la bonne date, co-invente des histoires, conseille, réagit à ses accessoires à partir d'un bagage de 1 000 phrases. Lansay. Environ 500 F, 76,22 €. A partir de 5 ans.

● **Pikachu**. Peluche de la famille Pokémon, s'illumine et bouge en parlant. Hasbro. Environ 200 F, 30,48 €. A partir de 3 ans.

● **Poo Chi**. Chien robot aux oreilles roses, qui danse, chante ou mange son os, exprimant son humeur à travers son regard. Hasbro. Moins de 200 F, 30,48€. A partir de 5 ans.

● **Robotichien**. Le chien robot qui n'obéit qu'à son maître, dont il reconnaît la voix. Fisher-Price. Environ 870 F, 132,63 €. A partir de 5 ans.

La meute des chiens robots à la conquête du marché français

LES FRANÇAIS doivent le savoir : 2001 sera l'année du Chien. Pas au sens où l'entendent les adeptes du calendrier chinois, mais à celui qu'espèrent les fabricants de cyberjouets. A peu près tous misent en effet sur un engouement du public pour les Médor robots. Engouement qui devrait d'ailleurs s'étendre à d'autres animodroïdes familiers. Nos amies les bêtes à puces étaient certes déjà représentées depuis l'année dernière par quelques spécimens plus ou moins exotiques. Mais l'évolution de l'espèce animale high-tech telle que la prévoient les industriels du jouet doit connaître un bond quantitatif digne de sidérer tout darwinien orthodoxe.

Le phénomène serait d'une telle ampleur que certaines grandes surfaces envisagent d'ores et déjà de créer un nouveau rayon : à l'instar de l'espace dévolu aux poupées, on en réserverait un autre pour les chiens robots. *« Il y a longtemps qu'on n'a pas connu une tendance aussi forte et large »*, note Karen Azoulay, directrice de la communication de la société Lansay. Population principalement concernée : les 4-10 ans.

Le fameux Aibo de Sony – chien robot inaugural et produit de très haute technologie – se retrouvera donc bientôt doté sous nos latitudes, par concurrents interposés, d'une descendance nombreuse et variée. Laquelle sera proposée à des prix dix à quinze fois inférieurs à celui du premier de la lignée, que son coût dépassant les 15 000 F a rendu inaccessible aux bourses des aspirants maîtres-cyber-chiens.

WEBWEB ET SAC@PUCES

Le Salon du jouet, en avril 2001, résonnera des jappements d'une multitude de chiens interactifs tout joyeux de se lancer à la conquête du marché français. Dog.com, vedette de Tomy-France, passera progressivement de son ouaf-ouaf convenu au langage humain, adoptant des personnalités différentes au gré d'événements dont ses capteurs auront le secret.

A ses côtés et sortant de la même maison, Sac@puces.com fera le geste bien connu de la patte arrière pour se débarrasser de ses parasites artificiels, répondant ainsi à l'un des 795 scripts élaborés par ses concepteurs. Fort de sa médaille de numéro un des ventes depuis trois mois aux Etats-Unis, Webweb compte bien séduire les Français, à l'aide, entre autres, de ses tours de magi... chien. Un site Internet lui sera dédié, prodiguant des conseils d'utilisation et permettant un complément d'activités.

Chez Lansay, sous les couleurs duquel est présenté cet animal de concours, on prévoit la création sur le Web d'un groupe de discussion pour que les adeptes du chien maison puissent s'échanger des « tips », ces trucs qui accompagnent aujourd'hui tous les jeux vidéo sophistiqués. Le marché visé est d'un âge largement supérieur à 10 ans...

La horde high-tech se composera également de Robotichien et d'I-Cybie, qui tous deux obéissent à la voix de leur maître ; de Super Poo Chi, dont la singularité première est l'habillage transparent, tranchant avec celui de ses congénères tous caparaçonnés de plastique gris métallisé ; de Cyberdog, qui a pour lui d'être parmi les moins chers. La liste n'est pas close, d'autant que certains de ces cadors seront entourés d'une meute avec laquelle ils entretiendront des relations complexes, tandis que d'autres disposeront d'une progéniture à laquelle ils se devront de répondre. Il va de soi que tout ce petit monde électronique remue la queue, fait des mines et du bruit et reste propre.

Du prix que l'on sera disposé à payer dépendront la quantité et les qualités des facéties, plus ou moins teintées d'anthropomorphisme, dispensées par ces machines à quatre pattes. Leur premier prix restant sous la barre des 200 F, la prolifération est censée atteindre tous les foyers. Et pour ceux qui n'aiment pas les chiens, il y aura Catweb, comme son nom l'indique, Cocoweb, qui parle comme les enfants aiment entendre les perroquets parler, Lezzim@mbo le caméléon qui maîtrise six danses latino-américaines...

Alors, adieu chiens, chats, hamsters et poissons rouges ? *« Qu'on ne s'y trompe pas,* s'insurge Joël-Yves Le Bigot, de l'Institut de l'enfance, *la France est le pays où il y a le plus d'animaux domestiques. De même que le Tamagoochi n'a pas marché ici, de même ces bestioles virtuelles vont faire un flop. »* Chez Lansay, on compte écouler 50 000 Webweb dès le mois d'avril et atteindre 400 000 pièces à la fin 2001.

B. Sch.

Myriam Szejer, pédopsychiatre et psychanalyste, présidente de l'association La cause des bébés

« Avec ces jouets, c'est l'objet qui devient tout-puissant »

« Voyez-vous une différence dans la façon dont les enfants jouent avec les poupées ou peluches traditionnelles et celles qui sont interactives ?

– Ces poupées interactives ne sont plus vraiment des jouets. Ce sont des machines qui sollicitent l'enfant et expriment des exigences. Ce n'est plus l'enfant qui décide que la poupée a envie de manger, il doit au contraire répondre à la demande. Il ne peut pas l'abandonner. Normalement, lorsqu'un enfant joue, il est dans la toute-puissance, or, avec ces jouets-là, la toute-puissance est inversée : c'est l'objet qui devient tout-puissant. La machine est programmée pour que l'enfant ne puisse pas s'en passer. Dès lors, l'espace fantasmatique du jeu n'est pas respecté. Or, pour l'enfant, le jeu est sérieux. Il est donc particulièrement vulnérable au leurre. Avec la poupée interactive, la petite fille ne "joue" plus à la maman : elle "est" la maman de cet objet qui ne la lâche pas. On produit ainsi de la dépendance expérimentale ; on suscite un comportement toxicomaniaque.

– N'êtes-vous pas un peu alarmiste ? Ces jouets sont censés mettre l'enfant en harmonie avec son environnement technologique...

– On est toujours alarmiste quand on veut faire de la prévention, puisque les symptômes ne sont pas encore là.. Mais on a vu un désespoir total chez des enfants lorsque leur Tamagoochi mourait. Mettre les enfants en harmonie avec leur environnement, d'accord, mais à quel prix ? Si l'environnement technologique, c'est la robotisation de l'enfant et son dressage, c'est beaucoup trop cher payé pour le confort moderne.

– Comment expliquez-vous l'énorme succès de ces jouets auprès des enfants ?

– Les petits, à qui ces jouets sont destinés, aiment jouer au papa et à la maman : c'est ainsi qu'ils se structurent. Ces objets, en tant que leurres, les attrapent là où ils sont demandeurs. Il y a un effet de séduction du leurre, qui s'avère efficace. L'enfant s'identifiant au parent qui donne de l'amour, il fait comme s'il était le bon papa ou la bonne maman, mais il va se retrouver piégé puisque la machine risque de le transformer en mauvais papa, ou maman, sans qu'il l'ait décidé. La culpabilité ainsi engendrée peut dès lors s'avérer ravageuse. Le succès de ces jouets constitue une épidémie qui pourrait être normale : les enfants veulent avoir les mêmes jeux. Mais cette fois, chacun d'entre eux reste intoxiqué et demeure plus longtemps contagieux, d'où l'ampleur du phénomène.

– Ces jouets pénètrent massivement la vie des petits. Pensez-vous que cela nécessite une démarche particulière de la part des parents ?

– Il y a déjà un progrès : ces machines ne meurent plus. Il reste qu'elles opèrent une récupération perverse d'un jeu nécessaire au développement des enfants. Les plus grands, disons à partir de 12 ans, eux, prennent ces objets avec humour, ce que les petits ne savent pas encore faire. On peut espérer que les fabricants permettront aux enfants de les programmer eux-mêmes. Ces derniers sortiraient ainsi de leur soumission pour redevenir maîtres du jeu. En attendant, je conseille aux parents de s'armer d'un tournevis. Ils pourront ainsi enlever les piles quand nécessaire et au moins aider leurs rejetons à reprendre le dessus sur la machine... »

Propos recueillis par Bernard Schalscha

Très fort vent d'autan

VENDREDI. La dépression située au sud de l'Espagne dirige sur le pays un flux de sud-est. Le temps sera perturbé sur les régions proches du golfe du Lion et le vent d'autan soufflera très fort. Sur le reste du pays, le soleil sera bien présent, mais on observera quelques gelées au petit matin, en particulier sur le Nord-Est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur ces régions, le soleil brillera tout au long de la journée. Le vent de sud-est soufflera jusqu'à 70 km/h le long des côtes bretonnes. Il fera de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brumes ou les brouillards du matin laisseront rapidement place au soleil. On observera quelques gelées en fin de nuit. Il fera de 5 à 7 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Au lever du jour, les températures seront négatives et quelques brouillards givrants seront présents. Dans la journée, le soleil s'imposera, mais les températures seront comprises entre 2 et 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur l'est de Midi-Pyrénées, le temps sera pluvieux et le vent d'autan soufflera très fort avec des rafales jusqu'à 110 ou 120 km/h. Sur les autres régions, nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Il fera entre 13 et 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les bancs de brouillard laisseront rapidement place à un beau soleil. Il fera de 7 à 12 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, le temps sera médiocre avec des pluies soutenues, des orages et un vent d'autan soufflant jusqu'à 120 km/h en rafales. Il neigera au-dessus de 1 500 mètres sur les Pyrénées-Orientales. Sur les autres régions, les passages nuageux alterneront avec de belles périodes ensoleillées. Il fera de 12 à 14 degrés.

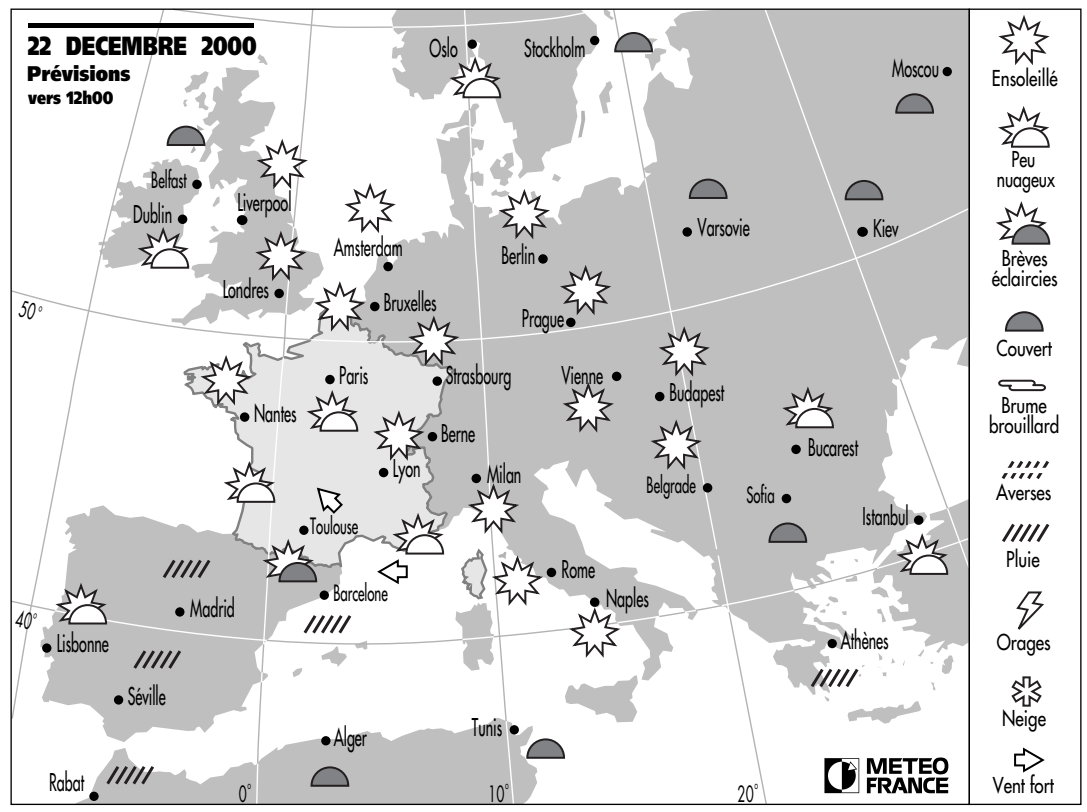

(Publicité)

PRIX D'AMIS OU DE BANDITS ?

ARNAQUE?

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris. www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 22 DECEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	7/13	S
BIARRITZ	10/16	N
BORDEAUX	9/14	N
BOURGES	3/10	S
BREST	8/11	S
CAEN	4/7	S
CHERBOURG	6/9	S
CLERMONT-F.	4/11	S
DIJON	-3/5	S
GRENOBLE	-2/8	S
LILLE	-4/1	S
LIMOGES	6/11	S
LYON	1/9	S
MARSEILLE	8/13	C
NANCY	-4/4	S
NANTES	7/12	S
NICE	7/12	S
PARIS	1/5	S
PAU	9/15	N
PERPIGNAN	11/14	P
RENNES	6/11	S
ST-ETIENNE	0/8	S
STRASBOURG	-4/3	S
TOULOUSE	11/14	N
TOURS	5/10	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/28	P
FORT-DE-FR.	23/28	S
NOUMEA	22/28	S
PAPEETE	24/29	P
POINTE-A-PIT.	23/29	S
ST-DENIS-RÉ.	24/30	S
EUROPE		
AMSTERDAM	-2/3	S
ATHENES	3/7	P
BARCELONE	8/14	P
BELFAST	6/8	C
BELGRADE	-7/-1	S
BERLIN	-6/2	S
BERNE	-8/5	S
BRUXELLES	0/4	S
BUCAREST	-8/-2	S
BUDAPEST	-6/-2	S
COPENHAGUE	-2/1	C
DUBLIN	6/10	S
FRANCFORT	-2/5	S
GENEVE	0/8	S
HELSINKI	-6/2	C
ISTANBUL	2/5	S
KIEV	-7/-6	C
LISBONNE	11/13	S
LIVERPOOL	4/8	S
LONDRES	3/7	S
LUXEMBOURG	-3/4	S
MADRID	4/9	P
MILAN	-3/6	S
MOSCOU	-10/-7	C
MUNICH	-13/4	S
NAPLES	5/13	S
OSLO	-7/4	S
PALMA DE M.	6/17	C
PRAGUE	-9/-3	S
ROME	1/11	S
SEVILLE	9/15	P
SOFIA	-5/0	C
ST-PETERSB.	-7/-2	C
STOCKHOLM	-3/2	C
TENERIFE	13/17	S
VARSOVIE	-6/-4	C
VENISE	-3/5	S
VIENNE	-5/-3	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/26	P
BUENOS AIR.	16/30	S
CARACAS	22/27	S
CHICAGO	-22/-13	S
LIMA	19/24	S
LOS ANGELES	12/18	S
MEXICO	6/17	S
MONTREAL	-9/-5	C
NEW YORK	-5/3	C
SAN FRANCIS.	9/13	S
SANTIAGO/CHI	12/27	S
TORONTO	-9/-5	C
WASHINGTON	-9/0	S
AFRIQUE		
ALGER	6/19	C
DAKAR	20/26	C
KINSHASA	21/27	P
LE CAIRE	11/19	S
NAIROBI	15/27	S
PRETORIA	19/26	S
RABAT	12/16	P
TUNIS	8/16	C
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/31	S
BEYROUTH	13/18	S
BOMBAY	17/32	S
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	17/24	S
HANOI	13/22	S
HONGKONG	11/19	S
JERUSALEM	11/18	S
NEW DEHLI	4/24	S
PEKIN	-3/3	S
SEOUL	-2/5	S
SINGAPOUR	25/30	P
SYDNEY	22/32	S
TOKYO	5/9	C

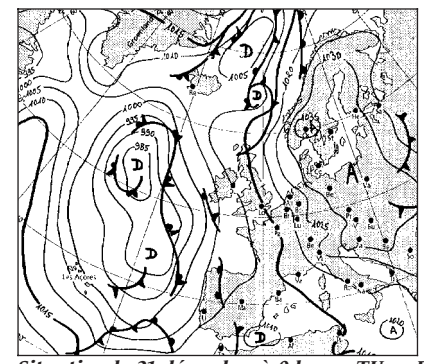

Situation le 21 décembre à 0 heure TU

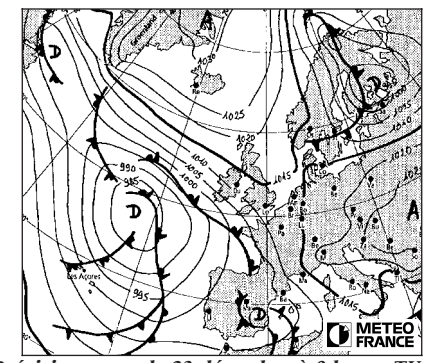

Prévisions pour le 23 décembre à 0 heure TU

CULTES

Les horaires des offices de Noël à Paris

***NOUS PUBLIONS** ci–dessous les horaires des offices de la nuit et du jour de Noël, lundi 25 décembre, dans quelques grands lieux de culte de Paris. L'ensemble des informations sont disponibles sur le site Internet www.catholique-paris.com.*

● **CULTE CATHOLIQUE**

– **Saint-Eustache** (1er). Dimanche 24 : veillée et messe à 22 h 30.

Lundi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures, 18 heures.

– **Saint-Germain-l'Auxerrois** (1er). Dimanche 24 : veillée et messe à 22 heures.

Lundi 25 : messes à 10 heures, 11 h 15, 17 h 30 et 21 h 15.

– **Saint-Leu/Saint-Gilles** (1er). Dimanche 24 : messe de la nuit à 23 heures.

Lundi 25 : messe à 11 heures.

– **Notre-Dame-de-Paris** (4e). Dimanche 24 : veillée à 22 heures. A 24 heures, messe de minuit celébrée par le cardinal Lustiger.

Lundi 25 : messes à 8 heures, 8 h 45, 11 h 30, 18 h 30.

– **Saint-Gervais/Saint–Protais** (4e). Dimanche 24 : vigile de la Nativité à 22 heures. Messe de la nuit à 23 heures.

Lundi 25 : messes à 8 heures, 11 heures, 18 h 30.

– **Saint-Louis-en-l'Ile** (4e). Dimanche 24 : veillée et messe à 23 h 30.

Lundi 25 : messes à 9 h 30 et 11 heures.

– **Saint-Merry** (4e). Dimanche 24 : messe de la nuit à 22 heures. Lundi 25 : messes à 10 heures et 11 h 15.

– **Saint-Etienne-du-Mont** (5e). Dimanche 24 : messe de la nuit à 24 heures.

Lundi 25 : messes à 11 heures et 18 h 45.

– **Saint-Jacques-du-Haut-Pas** (5e). Dimanche 24 : messe à 21 heures.

Lundi 25 : messes à 10 heures, 11 h 15.

– **Saint-Médard** (5e). Dimanche 24 : veillée et messe de la nuit à 23 h 15.

Lundi 25 : messes à 10 heures, 11 h 30 et 19 heures.

– **Saint-Séverin/Saint-Nicolas** (5e). Dimanche 24 : vigile à 21 heures. Messe de la nuit à 22 heures. Messe en grégorien à 24 heures.

Lundi 25 : messes à 10 heures, 12 heures, 18 heures et 19 h 30.

– **Saint-Germain-des-Prés** (6e). Dimanche 24 : veillée et messe à 22 h 30.

Lundi 25 : messes à 9 heures, 10 h 30 et 19 heures.

– **Saint-Sulpice** (6e). Dimanche 24 : veillée et messe à 24 heures.

Lundi 25 : messes à 7 heures, 9 heures, 10 h 30, 12 h 05 et 18 h 45.

– **Saint-François-Xavier** (7e). Dimanche 24 : veillée et messe à 23 h 30.

Lundi 25 : messes à 9 heures (grégorien), 10 h 15, 11 h 30 et 18 h 30.

– **Saint-Augustin** (8e). Dimanche 24 : messe à 23 h 30.

Lundi 25 : messes à 11 heures et 18 h 30.

– **Sainte-Madeleine** (8e). Dimanche 24 : veillée et messe à 22 h 30.

Lundi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures, 12 h 30 et 18 heures.

– **Saint-Louis d'Antin** (9e). Dimanche 24 : messe de la nuit à 21 h 30.

Lundi 25 : messes à 9 h 30, 10 h 30, 12 heures, 18 h 30 et 21 heures.

– **Sainte-Trinité** (9e). Dimanche 24 : concert à 23 heures. Messe de la nuit à 24 heures.

Lundi 25 : messes à 9 heures, 11 heures et 19 heures.

– **Saint-Laurent** (10e). Dimanche 24 : veillée et messe à 22 heures.

Lundi 25 : messes à 9 h 30 et 11 heures.

– **Saint-Ambroise** (11e). Dimanche 24 : veillée et messe à 23 heures.

Lundi 25 : messes à 9 heures, 11 heures et 18 h 30.

– **Saint-Hippolyte** (13e). Dimanche 24 : veillée et messe à 21 h 30.

Lundi 25 : messe à 10 h 30.

– **Notre-Dame-du-Travail** (14e). Dimanche 24 : veillée et messe à 22 h 30.

Lundi 25 : messe à 11 heures.

– **Saint-Jean-Baptiste de Grenelle** (15e). Dimanche 24 : messe de la nuit à 23 heures.

Lundi 25 : messes à 9 heures, 11 heures, 12 h 15 et 18 h 30.

– **Saint-Lambert de Vaugirard** (15e). Dimanche 24 : veillée et messe de la nuit à 23 h 30.

Lundi 25 : messes à 10 h 15, 11 h 45 et 18 heures.

– **Notre-Dame d'Auteuil** (16e). Dimanche 24 : veillée et messe à 23 h 30.

Lundi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures et 18 h 30.

– **Saint-Pierre de Chaillot** (16e). Dimanche 24 : messe de la nuit à 24 heures.

Lundi 25 : messe à 11 heures.

– **Saint-Ferdinand/Sainte-Thérèse** (17e).

Dimanche 24 : messe de la nuit à 24 heures.

Lundi 25 : messes à 9 heures, 11 heures, 12 h 30 et 18 h 30.

– **Notre-Dame de Clignancourt** (18e).

Dimanche 24 : messe de la nuit à 24 heures.

Lundi 25 : messes à 9 heures, 10 h 15, 11 h 30 et 18 h 30.

– **Sacré-Cœur de Montmartre** (18e). Dimanche 24 : veillée à 23 heures, puis messe à 24 heures.

Lundi 25 : messe à 11 heures.

– **Sainte-Colette des Buttes-Chaumont** (19e). Dimanche 24 : veillée à 21 heures. Messe de la nuit à 22 heures.

Lundi 25 : messe à 11 heures.

– **Saint-Gabriel** (20e). Dimanche 24 : veillée et messe à 22 heures.

Lundi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures et 18 heures.

– **Saint-Germain de Charonne** (20e). Dimanche 24 : veillée et messe à 21 heures.

Lundi 25 : messes à 9 heures, 11 heures et 18 h 30.

– **Saint-Jean-Bosco** (20e). Dimanche 24 : veillée et messe à 21 heures.

Lundi 25 : messe à 11 heures.

● **CULTE RÉFORMÉ**

– **Eglise du Luxembourg** (6e). Dimanche 24 : à 21 heures, veillée de Noël.

Lundi 25 : à 10 h 30, culte de Noël.

– **Eglise du Saint-Esprit** (8e). Dimanche 24 : à 18 h 30, récital d'orgue ; à 19 heures, culte de la veillée de Noël.

Lundi 25 : à 10 h 30, culte de Noël avec Sainte Cène.

– **Eglise d'Auteuil** (16e). Dimanche 24 : à 18 h 30, veillée.

Lundi 25 : à 10 h 30, culte de Noël.

– **Eglise de l'Annonciation** (16e). Dimanche 24 : à 19 h 30, veillée de Noël. Lundi 25 : à 10 h 30, culte de Noël.

– **Eglise des Batignolles** (17e). Dimanche 24 : à 19 heures, veillée de Noël.

Lundi 25 : à 10 h 30, culte de Noël.

– **Eglise de l'Etoile** (17e). Dimanche 24 : à 20 h 30, veillée musicale de Noël.

Lundi 25 : à 10 h 30, culte de Noël.

● **CULTE ANGLICAN**

– **Saint-Georges** (16e). Dimanche 24 : à 22 h 30, bénédiction de la crèche, messe de minuit et chants traditionnels. Lundi 25 : à 10 h 30, messe solennelle.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 305

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

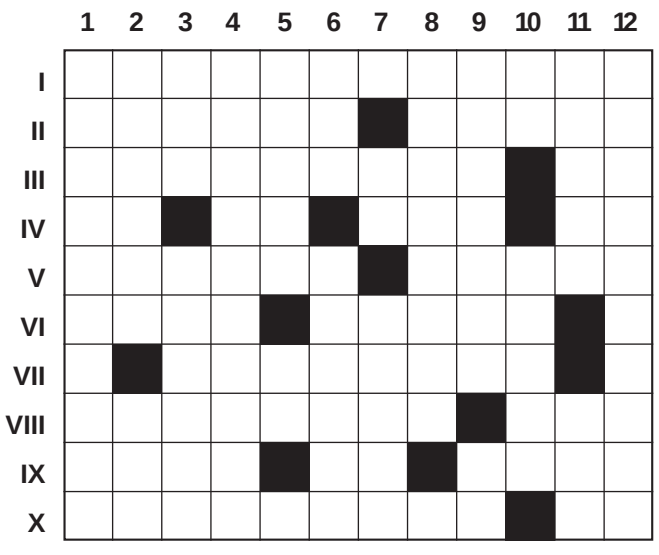

HORIZONTALEMENT

I. Oblige à lever le pied. - II. Moment historique. Logement peu accueillant. - III. On aurait bien fait d'y laisser le bétail. Dans le vide. - IV. Dans le corridor. En France. Dressé pour le vainqueur. Au bout du corridor. - V. Qui devraient rendre service. Passe à l'huile. - VI. Fait tout à moitié. Secoué de l'intérieur. - VII. Qui restent en dehors de toute logique. - VIII. Fait souffrir le chien après une longue promenade. Descend brutalement. - IX. Arrivée en grand nombre. Sa fin ne va pas tarder. Fin. - X. Registre musical. Le strontium.

VERTICALEMENT

1. Inspire dégoût et répulsion. - 2. Réservé au spectateur. Basses eaux. - 3. Ensemble. Illustrés pour être facilement compris. - 4. Répartis harmonieusement. - 5. Débarquée d'Angleterre pour s'occuper de nos enfants. Structure d'entreprise. - 6. Boisson vraiment anglaise. Empêchât la destruction. - 7. Perd les pédales quand on le double. Comme un bel épi. - 8. Sécrété par les glandes endocrines. - 9. Fait naître. Pour aller droit sur la planche. - 10. Plusieurs fois dans l'erreur. Exploit du passé qui inspira les poètes. - 11. Engage même si elle est libre. Associés aux autres. - 12. Une fois au courant, il évite l'alternance.

Philippe Dupuis

Solution du n° 00 - 304

Horizontalement

I. Exclusivités. - II. Pilote. Inouï. - III. Lait. Crainte. - IV. Une. Otent. - V. Néron. Idée. - VI. Hot. Irisées. - VII. Ere. GIE. Elca (calé). - VIII. Us. Passe. CAC - IX. Séisme. Raout. - X. Eclairagiste.

Verticalement

1. Eplucheuse. - 2. Xi'an. Orsec. - 3. Cliente. Il. - 4. Lot. PSA. - 5. Ut. Origami. - 6. Sectoriser. - 7. Reniés. - 8. Vian. Erg. - 9. Initiée. Aï. - 10. Ton. Delcos. - 11. Eut (tué). Escaut. - 12. Siège. Acte.

L'ART EN QUESTION

N° 201

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« Une immersion dans la nature »

***« FAIRE** quelque chose en aluminium me travaillait depuis longtemps et je crois que c'était vraiment l'occasion. J'ai toujours eu quelques regrets de constater la discordance entre le plâtre qu'on réalise avant la fonte, et la fonte en bronze : il y a toujours un moment où l'on s'écarte du plâtre. C'est quelquefois très bien, mais c'est parfois dommage... Avec l'aluminium, ça ne s'est pas produit »,* explique Paul Rebeyrolle au sujet de la sculpture monumentale de *Prométhée* commandée pour illustrer *La Psychanalyse du feu* de Bachelard, et installée en 1998 dans les Ardennes face à la centrale nucléaire de Chooz.

Photographe, mais aussi cinéaste pour cette rencontre exceptionnelle, Gérard Rondeau, ami et complice du peintre, a pénétré dans le secret de son atelier. Dans ce film, *Rebeyrolle ou le Journal d'un peintre* (disponible en cassette vidéo), l'artiste a accepté pour la première fois d'être filmé, et parle de sa peinture dont il dit qu'elle est naturaliste : *« Le réalisme, pour moi, est un peu une copie de la nature, tandis que le naturalisme est une immersion dans la nature. »*

Prométhée fut enchaîné au sommet du Caucase pour avoir apporté le feu aux hommes. Qui le délivra ?

– Atlas ?
– Héraclès ?
– Zeus ?

Réponse dans *Le Monde* du 29 décembre.

GÉRARD RONDEAU

Paul Rebeyrolle (1926) dans les fonderies Bonvicini à Vérone, assis devant « Prométhée », photographié par Gérard Rondeau en septembre 1997.

Réponse du jeu n°200 paru dans *Le Monde* du 15 décembre.

En 1916, Vaslav Nijinski réalise sa dernière création pour les Ballets russes, il s'agit de *Till Eulenspiegel*, mis en musique par Richard Strauss (Serge Lifar est le dernier danseur étoile de Diaghilev).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE La douzième édition du festival Africolor se tient à Saint-Denis, au Théâtre Gérard-Philipe, du 22 au 24 décembre. Créée en 1989 dans l'idée d'offrir une nuit de Noël alternative aux Africains musulmans de Paris, cette manifestation est une des dernière à s'intéresser aux cultures musicales africaines. ● CURIEUX de tous les aspects d'une saga allant de l'Afrique de l'Ouest à l'océan Indien, mais traditionnellement centré sur le Mali, le festival fait cette année un crochet par la Réunion, le temps d'un hommage au poète et compositeur Alain Peters, disparu en 1995. Ce multi-instrumentiste de génie a terminé sa vie dans une marginalité voulue, après avoir été une pop star locale. ● LE PUBLIC de Saint-Denis pourra également voir sur scène le Malien Issa Bagayogo, alias « Techno Issa », grande vedette de Bamako, qui veut voir dans son invitation parisienne la fin de sa galère.

Le temps d'un hommage, Africolor se tourne vers l'océan Indien

La douzième édition du festival de Saint-Denis, consacré aux cultures musicales africaines, doit s'ouvrir le 22 décembre pour trois nuits de fête. Très apprécié par la communauté malienne d'Ile-de-France, ce rendez-vous doit honorer le poète et compositeur réunionnais Alain Peters, mort en 1995

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

Entre Saint-Denis de la Réunion et Saint-Denis Basilique, on perçoit l'effet d'une résurrection. Dans la capitale réunionnaise repose Alain Peters, mort, le 12 juillet 1995, à quarante-deux ans, détruit par l'alcool. Dans la ville de Seine-Saint-Denis se tient, du 22 au 24 décembre, le festival Africolor – créé en 1989 par Philippe Conrath, ancien journaliste à *Libération* –, qui rend cette année hommage au musicien réunionnais.

Auteur-compositeur et marginal d'exception, le multi-instrumentiste Alain Peters n'avait quasiment pas publié de disques solo de son vivant. Il aurait pu rester l'un des secrets les mieux gardés de la culture insulaire sans les recherches du label Takamba, créé par le pôle régional des musiques actuelles de la Réunion : il y a un an, il éditait *Parabolér*, recueil de chansons d'une grâce bouleversante. Depuis, les signes de reconnaissance n'ont pas cessé.

Dans l'île, où une rue et un centre d'action sociale portent désormais son nom, les textes et mélodies de Peters s'ancrent dans la mémoire collective. En métropole, pour la première fois, des musiciens « historiques » de la Réunion – Loy Ehrlich, Danyèl Waro, René Lacaille, Joël Gonthier –, qui ont aussi été quelques-uns de ses amis proches, se regroupent, deux jours avant Noël, au Théâtre Gérard-Philipe, pour un concert en son honneur.

BERNARD LESAING

CATHERINE MILLET

CATHERINE MILLET

Alain Peters (photo du haut), poète et compositeur réunionnais rebelle et méconnu, honoré le 23 décembre à Saint-Denis. Ci-dessus : Neba Solo, joueur de balafon de Mali Dambe Foly, dont le directeur musical est Abdoulaye Diabaté (à droite).

Un statut de pop star locale avait précédé les choix de marginalité d'Alain Peters. Instrumentiste précoce, formé dans les orchestres de bal, le jeune cagnar du Chaudron (les petits durs du quartier chaud de la capitale réunionnaise) s'était très vite passionné pour le rock. Descendant d'une légendaire lignée de musiciens insulaires, René Lacaille fut son complice de la première heure. *« Sans Alain,* se souvient ce jazzman globe-trotter, *je serais sans doute resté un musicien de séga ou de rumba. Il m'a fait découvrir les Beatles, Hendrix, King Crimson. A la Réunion, nous étions les premiers à jouer cette musique. »* Et à adopter son mode de vie. Zamal, le chanvre local, et rhum font alors office de LSD et de bourbon. Parmi les groupes de reprise menés, à l'époque, par Peters : Satisfaction, Pop Décadence. A la fin des années 70, la vogue du disco et les premiers DJ enterrent les groupes de bal.

Cette remise en question aiguillera Peters vers la redécouverte d'un patrimoine local qui le révélera à lui-même. Depuis toujours, le musicien noircit des cahiers de textes et de poèmes, écrits en français sous l'influence conjuguée de Victor Hugo et de son père, diacre et brillant conteur. A l'époque, la Réunion de Michel Debré bouillonne d'une quête identitaire et de créolité trop longtemps réprimée. A l'initiative d'Alain Gili, agitateur culturel, membre de l'Association des écrivains réunionnais (Ader), de jeunes musiciens locaux rencontrent le poète Jean Albany.

Alain Peters a le coup de foudre pour cette parole créole à la fois précieuse et populaire. En 1977, il participe à l'enregistrement de *Chante Albany* et décide d'écrire dans sa langue natale. Pour Alain Gili, *« sa poésie, très influencée par Albany, adoptait en plus l'intimisme de la confession et une mélancolie propre à une condition créole, inadaptée à la modernité ».* Le chanteur, lui, se définissait ainsi : *« Moinpas in beau parolér, moin jus'in parabolér »* (« Je ne suis pas un bon parolier, je suis juste un parabolier »).

Sa rencontre avec Loy Ehrlich aura un impact décisif. Précurseur, avec son groupe de fusion jazz, WestAfrican Cosmos, de ce qu'on n'appelait pas encore world music, ce hippie parisien sympathise avec Alain Peters dès son arrivée dans l'ex-île Bourbon. Paradoxalement, c'est lui qui l'initie aux musiques du continent noir. *« J'avais rapporté des instruments d'Afrique,* se rappelle ce musicien polyvalent qui tourne aujourd'hui avec le Hadouk Trio, aux côtés de Didier Malherbe et Steve Shehan. *J'ai offert à Alain une takamba, une espèce de luth à trois cordes, qui est devenu son instrument fétiche. Depuis des années, il jouait de la guitare et de la basse électriques. »*

Sur la scène d'Africolor, on retrouvera la takamba, mais aussi des instruments grecs, boliviens. Témoins des multiples périples de Loy Ehrlich et René Lacaille. A leurs côtés, les percussions de bois et de peau du maloya de Danyél Waro et ses musiciens. Dès son arrivée à la Réunion, Ehrlich est fasciné par les scansions hypnotiques de cette musique qui lui rappelle les gnawas marocains. Pour Peters, comme pour nombre de jeunes îliens, cette danse de transe, ce chant incantatoire hérités de la culture des esclaves et des Indiens malabars sera le meilleur moyen d'exprimer une révolte et des racines. Décidés à donner une modernité aux instruments traditionnels, les deux amis fondent Carrousel, groupe-clé de la scène insulaire de l'époque.

« LA LIBERTÉ À TOUT PRIX »

Chanteur extatique, poète militant, Danyèl Waro sera l'interprète le plus intense de ce renouveau du maloya. En Alain Peters, il verra à la fois un frère et son antinomie. *« Alain était un rebelle,* explique-t-il. *Un artiste réfractaire à toute forme d'ordre, d'appareil, de groupe. Il refusait d'être un messager. J'avais un projet, une démarche politique qui demandaient une rigueur, un mode de vie sans alcool ni fumée. Alain cherchait la liberté à tout prix, au-delà des principes, en se laissant aller, en se remettant, peut-être, dans les mains d'un Dieu qui pouvait le sauver, sans y croire vraiment. »* Au Théâtre Gérard-Philipe, Waro chantera *Complainte de Satan, Waïo man-man !* et *Moin ticrois pi,* le reste de ce choix de reprises étant chanté par Tikok Vellaye, un membre de son groupe. *« Alain ne jouait pas de pur maloya ou de pur séga,* soutient Danyél Waro, *il faisait son cari à lui, où s'incarnait l'âme réunionnaise. »*

En 1980, la mort du père de Peters le précipite un peu plus sur la mauvaise pente. Ingérable, il est congédié de Carrousel. Accompagné de sa takamba, il choisit de plus en plus la rue et les bars comme lieux de vagabondage et d'expression. Il est pourtant au mieux de sa forme artistique comme le prouvent onze des vingt morceaux de *Parabolér*, enregistrés, en 1981, sur un magnétophone quatre pistes. Avec une infinie modestie de moyens – Peters chante et joue de tous les instruments –, ces chansons magnifiques résonnent d'un désespoir latent et des échos de l'autodestruction. Rétif aux contraintes du showbiz, incompris par les maisons de disques locales, Peters attendra plusieurs années avant de voir cet enregistrement publié sous la forme d'une cassette, *Mangé pou le cœur,* financée par l'association Village Titan.

Malgré l'aide de ses proches, la chute sera, après cela, inexorable. Une cure de désintoxication, un voyage en France (son unique séjour en métropole), quelques maquettes enregistrées à cette occasion avec Loy Ehrlich, n'y changeront rien. En 1994, à la Réunion, pour les retrouvailles du groupe Carrousel, Alain Peters remonte sur scène le temps de trois morceaux. Bouffi, un bras dans le plâtre, la mémoire esquintée, il fait pourtant, d'après Ehrlich, *« briller une flamme au fond de ses yeux »*, et obtient un triomphe qui sera un adieu.

Stéphane Davet

★ *Parabolér* est distribué par PSB, 118, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 01-42-00-63-78.

Au programme

● **Africolor,** au Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, Saint-Denis (93), M° Saint-Denis-Basilique, cafés littéraires à 19 heures, concerts à 20 h 30 (30 F et 50 F). Tél. : 01-48-13-70-00.
● **Vendredi 22 décembre :** café littéraire avec Africulture ; concert avec Elima Percussions (Congo), Moïra, Mali Dambe Foly (création avec Abdoulaye Diabaté, Moriba Koïta.)
● **Samedi 23 décembre :** café littéraire autour de la Réunion et des Comores (avec Danyèl Waro et Baco) ; concert-hommage au poète et compositeur réunionnais Alain Peters, avec Danyèl Waro, Loy Ehrlich, Tikok Vellaye, Joël Gonthier, Bernard Marka, René Lacaille Quartet, Baco et le groupe Hiriz.
● **Dimanche 24 décembre** : café littéraire avec Moussa Konaté, écrivain, directeur des Editions du Figuier à Bamako ; nuit de Noël avec François Dembélé & Cauris, Issa Bagayogo, Sibiri Samaké, La Main Sidibé, Mamou Sidibé, *Mali Dambe Foly* ; concerts acoustiques au cinéma L'Ecran jouxtant le Théâtre Gérard-Philipe. Exposition de photographies de Samy Nja Kwa.

Issa Bagayogo, alias « Techno Issa », vedette de Bamako à Paris

Le chanteur et musicien malien jouera du « kamalé n'goni » à Saint-Denis, le 24 décembre

ENFIN PARIS ! Issa Bagayogo en rêvait depuis si longtemps, on lui en avait tellement parlé. Au village d'abord, où il cultivait le mil, jouant parfois, comme son père,

PORTRAIT

Ancien chauffeur sans permis, il a connu la galère avant le succès de « Sya », en 1998

du *daro*, une cloche martelée pour encourager les travailleurs dans les champs. Puis à Bamako où, en 1991, il part tenter de gagner sa vie avec son nouvel instrument de prédilection, un *kamalé n'goni* (harpe luth à six cordes montées sur un bambou et une calebasse), auquel il s'était initié en écoutant jouer son oncle, et qu'il a apporté à Saint-Denis, où il doit jouer le 24 décembre, dans le cadre du festival Africolor. *« Pour moi, Paris, cela signifie l'autre bout du monde. M'y retrouver aujourd'hui, c'est le signe que la galère est peut-être vraiment finie. »*

Issa Bagayogo dit *« peut-être »* parce qu'il sait que les écueils, les embûches ont vite fait de surgir pour brouiller les certitudes, parce que les désillusions, il connaît. Au Mali, chanteur et joueur de *kamalé n'goni*, il avait sorti deux cassettes qui devaient, pensait-il, lui permettre d'abandonner définitivement les durs travaux des champs. Mais il ne s'était absolument rien passé. La *« galère »* qu'il évoque dans certaines de ses nouvelles chansons, il n'en parle qu'avec une extrême pudeur. Il ne sert à rien de ressasser les mauvais souvenirs. *« J'ai pensé abandonner la musique car je voyais bien que je ne pouvais pas en vivre. »*

Plutôt que de retourner à Korin, le village où il est né en 1961, dans le Wassoulou, au sud-est du pays, Issa Bagayogo décide de faire l'« Américain ». A Bamako, c'est ainsi que l'on appelle les apprentis chauffeurs qui n'ont pas de permis de conduire. S'il ne connaît pas l'origine de ce surnom, il n'ignore rien de ce boulot de survie qu'il pratiquera pendant cinq années pour la Sotrama, une société de transports collectifs. Une longue période pendant laquelle, pour tenir le coup contre les assauts du cafard, du découragement et de la fatigue, Issa Bagayogo avale tous les cachets dopants qui passent à sa portée. Au village, on le dit fou. La rumeur arrive jusqu'à ses oreilles. Il faut la tuer pour rassurer sa mère. Il retourne donc là-bas montrer qu'il est toujours le grand gaillard sain et costaud qu'il était. Vérité rétablie, il revient à Bamako reprendre le volant des camionnettes.

L'esquisse d'une possible éclaircie arrive avec Moussa Koné, ancien guitariste d'Ali Farka Touré, délégué par Yves Wernert, ingénieur du son attitré du studio Mali K7, pour le persuader de venir à nouveau enregistrer. C'est comme cela qu'est né *Sya*, étrange ovni apparu dans le paysage musical malien fin 1998, qui va faire d'Issa Bagayogo la nouvelle coqueluche de la jeunesse malienne.

UNE PETITE FOLIE

Qu'y a-t-il de si particulier, de si singulier dans cette cassette (transformée depuis en CD, paru chez Cobalt) ? Un mariage aléatoire, une petite folie, une extravagance. Dans la veine des rapprochements entre musique électronique et tradition qu'a réalisés ou initiés le DJ Frédéric Galliano avec des artistes maliens pour son label Frikyiwa, monté en collaboration avec Cobalt. Ancien compositeur et musicien du groupe nancéien Double Nelson, Yves Wernert a su trouver des alliances intelligentes entre des samples, une boîte à rythmes, la voix, l'habileté instrumentale d'Issa Bagayogo.

Depuis son passage à la télévision malienne, dans l'émission Top Etoiles, depuis qu'il a reçu le prix du Meilleur Espoir de la chanson malienne, depuis que les chauffeurs de taxi ont mis en boucle sa cassette, que partout, sur les marchés, on l'a entendu, plus personne ne connaît le nom d'Issa Bagayogo. Désormais, il faut dire « Techno Issa ». A l'aéroport de Bamako, il y a quelques jours, au moment de l'embarquement pour Paris, où il va se produire à Africolor avec Moussa Koné et deux anciens membres (Danyo à la basse et Isaac au clavier) du groupe de funk parisien Malka Family, les douaniers se sont décrispés et lui ont ouvert le passage quand, présentant son passeport, il s'est présenté sous son pseudonyme.

Patrick Labesse

COMMENTAIRE

TRAVAIL DE FOND

Dans la rotation rapide des modes, la musique africaine a perdu du terrain au profit de la latinité, notamment cubaine. Les figures charismatiques des années 80 et 90, les Touré Kunda, Mori Kanté, Salif Keita, Youssou N'Dour, etc., ont subi un sévère retour de bâton, rançon d'une gloire bâtie sur un malentendu – l'exotisme. Ainsi la musique africaine a-t-elle été perçue en Occident comme un prétexte à la danse, une matière un peu naïve, servie par un environnement folklo (sexe, humour, déhanchement). Ses contenus, et le rôle primordial joué par la musique dans les sociétés africaines, n'ont pas été pris en compte, ou trop peu. La pérennité d'un festival tel qu'Africolor, créé il y a onze ans, rassure donc.

Africolor s'est bâti sur l'idée que la nuit de Noël, peu courtisée par certains Africains de Paris, notamment les Maliens, musulmans, pouvait être occupée à autre chose qu'à la contemplation des crèches familiales. Depuis, le Théâtre Gérard-Philipe (TGP) de Saint-Denis ne désemplit plus durant les trois nuits que dure ce festival, curieux de tous les aspects d'une saga musicale allant de l'Afrique de l'Ouest à l'océan Indien. Africolor n'a jamais cependant oublié la maison mère, le Mali des Malinkés et des Bambaras. Comme dans le cas de Musiques métisses d'Angoulême, autre festival de « fond », Africolor entend organiser les échanges, et pas seulement montrer des choses de là-bas.

Mali Dambe Foly, spectacle présenté cette année au TGP, réunit les solistes des meilleurs ensembles bambaras du Mali – l'uniethnisme était exigé par les instruments, la kora malinké, par exemple, ne s'accordant absolument pas avec le balafon sénoufo, dont joue Neba Solo. Faire jouer et chanter ensemble des traditions dissemblables – un chasseur, une griotte, un agriculteur – exige une préparation aussi délicate que celle qui a permis le croisement du rock et de l'ethnique, projet parfois harmonieux mais très souvent meurtrier pour les artistes du Sud.

Directeur musical de *Mali Dambe Foly*, Abdoulaye Diabaté, né dans la région de Ségou en 1952, est un jeune et talentueux griot, qui défend sa caste et l'art irremplaçable de la parole. Séduit par la manifestation accueillie par le TGP qu'il dirige, Stanislas Nordey a proposé d'en réaliser la mise en scène. C'est une première.

Véronique Mortaigne

Leon Levinstein, l'oublié volontaire

Une rétrospective à Pontault-Combault et un livre découvrent cette figure de la photographie américaine des années 50

IL AVAIT DISPARU de la circulation et, semble-t-il, l'avait bien cherché. Nom : Levinstein. Prénom : Leon. Nationalité : américaine. Dates : né en 1913 dans une petite ville de Virginie ; mort en 1988 à New York. Profession : photographe, dans les années 50 à 80. Encore que cette dernière information restait incertaine tant le nom de Levinstein est absent des dictionnaires et histoires de la photographie.

De deux choses l'une. Ou bien Levinstein est à ranger avec les photographes médiocres et méconnus et qui gagnent à le rester, ou bien il y a erreur sur la personne. A voir l'exposition de Pontault-Combault (120 originaux) et, encore plus, la monographie épaisse – en forme de réhabilitation –, publiée par Léo Scheer (180 reproductions), il y a erreur. Non pas que Levinstein soit l'égal d'un Strand, d'un Walker Evans ou d'un Frank, mais c'est quand même un sacré photographe, qui a adopté la rue pour royaume, n'en est quasiment jamais sorti – quand il photographie hors de New York, il semble y être encore – comme il ne s'est jamais départi de son style percutant, découpant la chair et les expressions humaines comme un boucher.

Mais pourquoi une telle méprise ? Sa personnalité, d'abord. *« Ermite excentrique »*, écrit A. D. Coleman. *« Sale caractère »*, dit Sam Stourdzé de ce célibataire endurci, qui a l'allure d'un représentant de commerce, loge dans des appartements minables, laisse traîner la confiture et la cendre sur les tirages médiocres qui sortent de sa chambre noire. *« Il claquait toutes les portes qui s'ouvraient »*, a dit joliment Helen Gee, qui, dans la monographie, raconte les embûches abracadabrantes mises en place par Levinstein pour éviter le succès.

DÉBUTS À QUARANTE ANS

Son approche « amateur » de la photographie a aussi surpris. Levinstein commence tard, quand il tutoie la quarantaine. Graphiste dans une agence de publicité, il prend des photos le week-end et en dehors des heures de bureau. Il publie dans *US Camera* et *Popular Photography*, demande des bourses qu'il n'obtient pas, mais ne publie jamais dans la presse d'information, ne répond pas à des commandes, ne pense pas à faire un livre, ne théorise pas son travail, n'écrit pas. Il veut qu'on lui foute la paix. Etre à l'écart permet de se concentrer sur son œuvre sans se demander vraiment si on en réalise une. Il a pourtant de belles fréquentations. Il suit les cours du photographe Sid Grossman qui a fondé la Nouvelle Photo-League, en 1936, ceux de Lisette Model et d'Alexey Brodovitch. Il est défendu par la galeriste Helen Gee, qui lui offre son unique one-man-show de son vivant, en 1956. Steichen le convoque dans une dizaine d'expositions de groupe au Musée d'art moderne de New York, dont *Family of Man* (1955).

Ses meilleures images datent des années 50 (les voyages sont plus faibles). On y sent les influences de ses professeurs, de Model (cette dernière en plus féroce) quand il va capter les vieilles dames dignes ou les corps affaissés sur les plages de Coney Island, surtout de Sid Grossman dans sa façon de bousculer la belle image, de mettre du mouvement, de noircir et donner du flou à la rue new-yorkaise.

FONDU DE LA FORME

« Il ne photographiait jamais personne qu'il connaissait ni jamais d'endroits sans personne », écrit Helen Gee. Sans doute pour cela, l'exposition et le livre, pilotés par Sam Stourdzé, ont adopté un titre un peu convenu, « Obsession ». Cette obsession formelle qui traverse les décennies et les lieux, avec des images souvent sans légende ni dates, rendait peu pertinente une présentation chronologique. Le livre et l'exposition sont donc construits à partir de planches de dessins réalisées et titrées par Levinstein (plage, têtes, cirque, enfants...) d'après ses photos.

Si Grossman affiche ses convictions communistes, Levinstein fréquente les quartiers populaires sans projet social, uniquement pour leur surdose de vie. Ce fondu de la forme y trouve de quoi s'enthousiasmer pour la matière d'un dos, le relief d'un visage, l'ombre d'une figure, le mouvement de mains ou de jambes qu'il recadre au tirage. Levinstein écarte le contexte, ne parle jamais aux gens, évacue tout sentimentalisme. *« Il est étonnant* (...) *qu'il ait pu prendre l'humanité comme sujet sans l'aimer, ni non plus la haïr »*, écrit Sam Stourdzé dans le livre. C'est la limite de Levinstein que d'utiliser les gens sans réel point de vue, sans avoir rien à leur dire, à « en dire ».

Le succès de Levinstein est venu, comme l'écrit Helen Gee, quand *« il n'était plus là pour lui barrer la route »*. Il est retenu, en 1992, par Jane Livingston, dans son livre *The New York School (1936-1963)*. Définir une école de New York ne veut pas dire grand-chose, mais Levinstein se retrouve en belle compagnie : Arbus, Avedon, Frank, Klein, Levitt, Weegee, mais aussi Grossman, Model et Brodovitch. La consécration viendra en 1995 avec le travail de Bob Shamis pour la rétrospective au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, où sont conservées les archives. Le MoMA et sa ville de New York suivront. Et la France peut à son tour vanter un photographe qu'elle n'a jamais exposé.

Michel Guerrin

★ « Leon Levinstein, Obsession », Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République, 77340 Pontault-Combault. Tél. : 01-70-05-49-80. Du mercredi au dimanche, de 13 heures à 18 h 30. Jusqu'au 18 février 2001. Livre, textes de Helen Gee, A. D. Coleman et Sam Stourdzé, traduits de l'anglais (américain) par Mathilde Habert, éd. Léo Scheer, 300 p., 180 photos, 350 F (53,36 €).

HOWARD GREENBERG GALLERY, NEW YORK

« Mother+Child, Harold Square », photographiés vers 1955 par Leon Levinstein.

La période maudite des années 50 à 70

ON PEUT DIRE, avec Levinstein, que la photographie est merveilleuse quand elle permet de faire de belles découvertes. On peut aller plus loin et faire un lien entre son œuvre oubliée et les trois décennies qui la couvrent – les années 50 à 70 –, soit les plus délicates pour la photographie : ni le foisonnement des années 20-30 ni la reconnaissance institutionnelle et marchande apparue dans les années 80.

Les années 50 , écrit A. D. Coleman dans le livre consacré à Levinstein, *Obsession*, sont celles où la photographie est considérée comme un *« art marginal »*. Quand Levinstein déboule à New York, il peut voir de la photographie au Musée d'art moderne (MoMA) où Steichen prépare l'exposition monumentale « Family of Man » (1955) pour laquelle il parcourt le monde. Sinon, il n'existe qu'une galerie spécialisée, Limelight, que Helen Gee a ouverte en 1953 et que Jonathan Green qualifie dans son livre *American Photography* (1984) de *« première et plus importante galerie de photographie à New York dans les années 50 »*.

Le marché est alors dérisoire et Helen Gee tient parce que Limelight est aussi un *coffee shop*, organisant soixante-dix expositions, de Stieglitz à Eugene Smith, de Boubat à Robert Frank. Le « professionnel », qui veut vivre de sa photo, est quasiment obligé de plonger dans le photojournalisme, dans la publicité, la mode ou l'illustration de livres. Mais il n'existe quasiment pas, en dehors de quelques bourses (comme celle de la Fondation Guggenheim avec laquelle Robert Frank réalisera ses *Américains*, en 1955), de moyens (expositions, livres, festivals) qui permettent de faire exister un « art photographique ».

DE NOMBREUSES DÉCOUVERTES ENCORE À FAIRE

Il y a évidemment beaucoup de photographes remarquables, mais qui sont difficiles à cerner, tant l'absence de structures provoque un éclatement des parcours. Voilà pourquoi ces trois décennies sont sans doute la période où, au-delà du cas Levinstein, il y a le plus de découvertes photographiques à faire, à condition de sortir d'une histoire stricte des formes et de prendre en compte le contexte politique et social : l'importance des photographes juifs dans le New York des années 50, l'influence du maccarthysme, etc.

M. G.

Comédie-Française : élection du dernier comité d'administration pour M. Miquel

L'ASSEMBLÉE générale de la Société des comédiens-français a procédé, mardi 19 décembre, au renouvellement de son comité d'administration pour 2001. Ce comité compte six membres tutélaires – Eric Ruf, Eric Génovèse, Denis Podalydès, Alain Pralon, Muriel Mayette, Michel Favory – et deux membres suppléants – Bruno Raffaeli et Cécile Brune. Mme le doyen de la troupe, Catherine Samie, ainsi que l'administrateur général de la Comédie-Française, Jean-Pierre Miquel, sont membres de droit du comité, qui fait, pour 2001, la part belle aux jeunes sociétaires (Denis Podalydès, Cécile Brune, Eric Génovèse, Eric Ruf). Le comité d'administration assure des fonctions artistiques et administratrives. Il se réunit chaque année en décembre pour faire le point sur l'évolution de la carrière de chaque membre de la troupe et décider de l'accès au sociétariat (aucun pensionnaire n'a eu cet honneur en 2000). Il participe aux discussions du comité de lecture où se décide l'entrée des pièces au répertoire de la salle Richelieu. Il vote le budget de la Comédie-Française, dans le cadre du comité d'administration élargi. Et il est consulté pour les décisions importantes qui engagent la Maison : opérations spéciales, politique des prix et des abonnements... Le comité d'administration nouvellement élu est le dernier que devrait présider Jean-Pierre Miquel, dont le mandat arrive à échéance le 31 juillet 2001.

DÉPÊCHE

■ **OPÉRA : le chef d'orchestre Semyon Bychkov quittera l'Opéra de Dresde** (Allemagne) à la fin de son contrat de directeur artistique, en 2003. Né en 1952, à Saint Petersbourg (Russie), Semyon Bychkov fut directeur musical de l'Orchestre de Paris, de 1989 à 1998. – *(AFP.)*

Les grévistes de l'Opéra de Paris étudient les propositions de la direction

Les personnels, en grève depuis un mois, devaient se prononcer jeudi 21 décembre

LE 19 DÉCEMBRE fut une journée particulière dans le conflit social en cours depuis un mois à l'Opéra national de Paris : non seulement le ballet *Joyaux* était représenté pour la première fois depuis le début de la grève (ce jour ne faisant pas partie du préavis déposé), mais, l'après-midi même, l'intersyndicale (CGT, FO, FSU et SUD) convoquait une assemblée générale – à laquelle la direction de l'établissement et l'Intersyndicale ont permis au *Monde* d'assister. Y participaient un assez grand nombre de personnels de la maison (emplissant l'essentiel du parterre et de la corbeille du Palais-Garnier), dont les catégories techniques, administratives, les cadres, directement concernés par le conflit actuel (revalorisations salariales, règlement du problème des 35 heures) (*Le Monde* du 19 décembre).

L'impression laissée par cette séance est celle d'une relative confusion, aggravée par des prises de parole désordonnées, d'une difficulté pour l'Intersyndicale à faire œuvre de « pédagogie » envers la base et à recentrer le débat. Il semblait acquis que le vote se fasse à bulletins secrets, mais voici qu'une partie de l'assemblée en demande la raison. Une voix ironise : *« On sait quel sera le résultat si on le fait à bulletin secret : on votera la levée de la grève. »* Un autre commente, plus bas : *« Evidemment, l'effet de masse jouera si c'est à bras levé... »* Bientôt se font entendre des critiques : *« Qui va voter ? Les salariés, les cadres, les contrats à durée déterminée ? »* Un représentant de l'Intersyndicale répond : *« Les CDD ayant un contrat valide au moment du vote pourront voter. »* Une autre voix demande comment se fera le contrôle des votants : *« Pas question que ceux qui n'ont pas voté la grève ou s'y sont mis sur le tard participent ! C'est trop facile ! Pourra-t-on donner procuration ? »*... Plus tard, on entendra même, et de manière insistante : *« Pour quel texte exactement voterons-nous ? Quand le lirons-nous ? »*

L'AUTRE « CAMP »

Cette assemblée du 19 décembre devait voter la continuation ou la levée de la grève. Mais, à 13 h 10, les négociations allaient être *« rompues »* par Hugues Gall, directeur de l'Opéra national de Paris, rapporte un représentant. Une voix s'élève : *« Nous on veut discuter. Si Gall rompt, la balle est dans son camp. Il faudra qu'il en tire les conséquences... »* Le représentant SUD rectifie : *« Hugues Gall n'a pas dit que les négociations étaient rompues, mais qu'elles étaient achevées. »* Un débat, un peu confus, s'instaure sur ce sujet : les jours de grève vont-ils être prélevés sur la feuille de paie de décembre ou étalés dans le temps ? Hugues Gall s'oppose au paiement des jours de grève, mais accepte un étalement sur six mois. *« Une grève est une grève et on assume,* dit un technicien de plateau. *Mais Gall pensait qu'on craquerait vite et a laissé traîner les choses au début. Il a sa part de responsabilité dans l'enlisement du conflit. Il faut donc qu'il prenne en compte cela et paye une partie des jours. »*

On entend aussi des remarques sur l'autre « camp », les artistes, catégorie ressentie de toute évidence comme privilégiée. Forts d'un nouvel accord salarial signé quelques jours plus tôt, le chœur, le ballet et l'orchestre n'ont pas voulu brouiller les cartes en s'associant à la revendication des techniciens. Assez courageusement, deux choristes témoignent : *« Nous ne bénéficions pas des 35 heures, et nous n'avons pas tous les avantages qu'on prétend »*, se défend l'un d'eux. *« Ouais, mais on n'a pas les mêmes salaires... »*, s'exclame un technicien...

Interrogé mercredi 20 décembre à 15 heures, Hugues Gall déclarait : *« Il faut savoir mettre un point final à une négociation. Je ne refuse pas que l'on voie des points de détail avec moi ou mes adjoints, mais c'est maintenant à l'assemblée de se prononcer sur nos propositions, lesquelles ne peuvent excéder l'enveloppe de 25 millions de francs prévue. »* Le vote de l'assemblée aura lieu jeudi 21 en fin d'après-midi.

Renaud Machart

★ Les représentations de *Joyaux* et de *La Chauve-Souris* sont annulées le jeudi 21 décembre. Renseignements : 01-44-61-59-63.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Padraig Creston

A la suite de l'article intitulé « Ar Seiz Breur sorti de l'oubli en Bretagne » (Le Monde *du 3 novembre), nous avons reçu du fils de René-Yves Creston, Padraig Creston, la mise au point suivante :*

Etait-il nécessaire de tenter un amalgame pour le moins tendancieux relevant du haut équilibrisme, entre l'étude d'un mouvement artistique d'avant-guerre et le récent attentat visant en Bretagne un établissement de restauration rapide ?

Mais, plus grave à mes yeux, cette idée développée dans votre conclusion : à savoir que mon père, en dépit de son engagement dans la Résistance, aurait fait preuve de compromissions équivoques avec l'occupant, et ce – je vous cite –, *« pour conserver la haute main sur tout ce qui a trait aux arts et à l'artisanat en Bretagne »*.

Le plus élémentaire souci d'objectivité aurait dû vous conduire à retenir que :

– dès l'automne 1940, mon père, René-Yves Creston, faisait partie du groupe fondateur du réseau de résistance dit *« du Musée de l'homme »* dont 14 des membres furent arrêtés le 12 février 1941 et 7 fusillés au Mont Valérien, le 23 février 1942 ;

– mon père, relâché en juin 1941, placé en résidence surveillée dans la région de Rennes, a continué, dès fin 1941 et jusqu'à la fin de la guerre, à participer à la Résistance et a fait, entre autres, parvenir en Angleterre les plans d'un ouvrage statégique de la plus haute importance, avec pour effet le succès d'un commando britannique les 27 et 28 mars 1942 (opération « Cambel Town » sur le port de Saint-Nazaire) ;

– ses services lui ont fait attribuer tant la qualité de *« soldat sans uniforme des forces françaises combattantes ayant participé en territoire occupé par l'ennemi au glorieux combat pour la libération de la patrie »* qu'un *« certificate of service »* signé de la main même du maréchal Montgomery.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au :
☎ 01.42.17.39.65
Fax : 01.42.17.39.24

OPERA de Marseille
Mârouf, savetier du Caire
Henri Rabaud
Direction musicale> Emmanuel Joel
Mise en scène> Robert Fortune
les 23,26,28,31 décembre à 20 h 00
le 30 décembre à 14 h 30
Renseignements 04 91 55 11 10
marseille 2000
MARSEILLE

Le meilleur de Warhol

La Fondation Beyeler présente, à Bâle, une rétrospective exemplaire de l'artiste américain en une centaine de tableaux parfois rares

ANDY WARHOL ; SERIES AND SINGLES. Fondation Beyeler, Baselstrasse 101, CH-4125 Riehen/Bâle. Tél. : (00)-41-616-45-97-00. Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures, le mercredi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 7 janvier. Catalogue, DuMont Verlag, 216 p., 58 CHF (232 F, 35,3 €). Internet : www.beyeler.com

BÂLE
de notre envoyé spécial

Chacun voit Warhol à sa porte : à New York, par exemple, le Guggenheim Soho, qui montre une partie de la série *The Last Supper,* expose au centre des salles des mannequins revêtus des robes du couturier Alaïa. Les visiteurs regardent les robes, et ce sont les mannequins qui regardent les tableaux. A Bâle, la démarche est rigoureusement inverse. Ernst Beyeler ne goûte guère les frous-frous de la mode. Quand il montre des tableaux, c'est pour qu'on les regarde, eux. Sa version du *Last Supper* est au fond d'une grande salle consacrée aux derniers travaux de l'artiste, et elle trône en majesté, comme *La Cène* de Léonard, qui l'a inspirée, le fait au fond de son réfectoire italien.

Avant d'en arriver là, on aura parcouru un ensemble d'œuvres qui, en une centaine de tableaux et des films, le tout baigné du son inimitable de la voix de Nico, donne à voir le meilleur de Warhol. Et le plus rare. Comme ce tableau à dominante bleue, reproduisant en série le visage d'un blondinet, *Troy,* peint en 1962. Son propriétaire l'a aimé un temps, puis, son plaisir faiblissant, l'a rapidement relégué à la cave. C'est la première fois qu'il revoit la lumière du jour. Même chose pour cet étonnant *Suicide (Purple Jumping Man)* de 1963. Acquis jadis par la Shabanou, il est depuis la révolution pieusement caché dans les réserves du Musée de Téhéran, d'où il sort enfin : les mollahs n'aiment guère les suicidés, même américains.

Mais Ernst Beyeler n'a pas fait venir la toile de si loin pour le seul plaisir de montrer au petit public des gens de musées qu'il est un des seuls de leur corporation à pouvoir réaliser une telle performance. Il l'a fait aussi parce que c'est une œuvre importante, un des rares tableaux de Warhol où s'esquisse un développement chronologique, du saut du désespéré saisi à mi-hauteur de l'immeuble jusqu'à son atterrissage éclaté, au sens propre du terme, le cadavre entouré de policiers étant répété six fois au bas de l'image, à la manière des prédelles qui soulignaient les retables des primitifs italiens.

Cette dernière toile fait partie de la série des *Disasters*, qui, de 1962 à 1965, esquisse un répertoire des catastrophes. Les plus sanglantes sont probablement les accidents de voitures, retour de bal du samedi soir, suivis de près par les suicides. Sans oublier le très esthétisant *Fallen Body* de 1963 qui combine en quelque sorte les deux puisque le corps d'un défenestré y transforme très joliment le toit de la voiture sur laquelle il s'est écrasé en sculpture contemporaine. Mais les morceaux les plus terribles sont les chaises électriques : elles sont vides, les sangles débouclées sur les bras ouverts du fauteuil semblent attendre le client. Beyeler a regroupé une quinzaine de ces *Disasters* dans la grande salle nouvellement aménagée de sa fondation : jamais, aux dires des spécialistes, on n'en avait vu autant, si bien installés.

FASCINATION POUR LA MORT

Mais les amateurs, ceux qui n'ont pas nécessairement suivi la totalité des rétrospectives consacrées à Andy Warhol depuis sa mort en 1987, ne perdront certes pas leur temps à Bâle : l'accrochage, chronologique, permet de se faire une très bonne idée de l'œuvre. Elle commence en 1961, avec les premières peintures reprenant des personnages de bandes dessinées, mais aussi des « unes » de journaux, et un symbole de l'Amérique, la bouteille de Coca-Cola. Elle se poursuit avec d'autres symboles, de 1962 à 1965 : le billet d'un dollar (recto verso), le visage de Marilyn Monroe, alors jeune défunte, les boîtes de soupe Campbell (différents parfums). Viennent la salle des *Disasters*, puis quelques stars, comme Presley, Liz Taylor ou Jackie Kennedy. Cette dernière devint un de ses sujets de prédilection après l'assassinat de son président de mari : contrairement à ce que d'aucuns ont prétendu, la thématique de Warhol n'est jamais gratuite, rarement innocente, rarement vide de contenu émotionnel ou politique. Même ses si jolies fleurs sont vénéneuses : parmi toutes les plantes, il a choisi de représenter le pavot.

Cette fascination pour la mort a fini par le rattraper : le 3 juin 1968, Valerie Solanas, qui avait lancé la SCUM (Society for Cutting up Men, « Société pour la castration des hommes »), le blessa sérieusement d'un coup de revolver. Pâle copie : quatre ans plus tôt, une certaine Dorothy Podber avait vidé son fiel et son chargeur sur quatre portraits de Marilyn accrochés dans l'atelier. Beyeler a retrouvé trois de ces icônes percées de cet avatar moderne de l'ex-voto.

Il n'a pas non plus oublié les boîtes de lessive Brillo, les papiers peints de vaches rouges et jaunes, les portraits de Mao, les extraordinaires variations sur la faucille et le marteau, le portrait de Beuys constellé de diamants, ni les toiles constellées d'autre chose, comme cette *Oxidation Painting*, des pigments de cuivre compissés par des complices qui entendaient démontrer qu'à la Factory, son mythique atelier, la réalité pouvait dépasser la miction. Enfin, on méditera sur la proximité des crânes (*Skull*) et des derniers autoportraits, et sur ce *Last Supper* qui jouxte un autre testament artistique, le gigantesque *Big Retrospective* de 1979, un tableau en tranches napolitaines qui cite presque toute son œuvre. Et on remerciera Ernst Beyeler de montrer Warhol comme personne d'autre aujourd'hui ne pourrait le faire : les meilleurs tableaux, les plus rares, dans l'accrochage le plus sensible et le plus pertinent possible.

Harry Bellet

THE ANDY WARHOL MUSEUM, PITTSBURGH

« Coca Cola (2) » (1961), caséine et crayon sur toile, 1,76×1,32 m.

Ushio Amagatsu au cœur du mystère de la danse

KAGEMI. Ushio Amagatsu (mise en scène et chorégraphie). Takashi Kako et Yoichiro Yoshikawa (musique). Jusqu'au 21 décembre, à 20 h 30. Deuxième programme : *Hibiki*, reprise du 27 au 30 décembre, à 20 h 30. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-1er. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Assister à une pièce du chorégraphe japonais Ushio Amagatsu, de la compagnie Sankai Juku, ne relève pas de la sortie-spectacle ordinaire. Il s'agit plutôt d'un rendez-vous avec un homme dont la quête existentielle et poétique depuis plus de vingt ans ouvre au public un espace de méditation où il fait bon se poser le temps d'une soirée. Pour se couler dans les plus fines ramifications du mouvement jusqu'à être absorbé par lui. Processus étrange, entre l'hypnose et la vigilance, qui pose le spectateur réceptif au cœur même du mystère de la danse. Pourquoi lever le bras si ce n'est pour se connecter avec le secret du vivant ?

Ce désir de comprendre, d'extraire des lambeaux de sens et de beauté à notre présence sur terre est une fois de plus au cœur de *Kagemi* (« Au-delà des miroirs et des métaphores »), la nouvelle pièce d'Amagatsu, qui dure comme chacune de ses œuvres une heure et vingt-cinq minutes, comprend sept tableaux, se construit entre le sable et l'eau, la cendre et le sang, la vie et la mort. Dans ce jeu entre l'identique et la métamorphose, l'art d'Ushio Amagatsu prend sa force. Tous ses spectacles se ressemblent fondamentalement, aucun n'est pareil, chacun semblant surgir du précédent, comme si le chorégraphe s'acharnait à faire jaillir une image première et définitive. Sans cesse, Amagatsu décalque et décale, ressasse ses obsessions, les savourant encore et toujours.

UNE PRÉSENCE UNIQUE

Dans ce travail de pliage et de dépliage très japonais, Amagatsu raffine une présence unique, à la fois lourde et légère, charnelle et immatérielle. Il suffit de le contempler en train de lever les bras lentement, de les tendre en avant, avec ce déhanché discret du corps qui le caractérise, pour être à la source du geste. Palpitant, tendu, il est un conducteur d'énergie comme on en voit peu. Dans *Kagemi*, pièce un peu plus brutale que d'habitude, il se pose d'abord au centre d'un rond couvert de sable noir qu'il quittera pour laisser les traces de ses pieds sur un grand carré blanc.

Légèrement au-dessus du sol, planent des rangées de feuilles de lotus immaculées. Vision d'une grande beauté dont le chorégraphe aurait peut-être pu jouer davantage tant il reste économe de ses effets. Quand les danseurs sont allongés dessous, au début du spectacle, la vision de ces hommes-fleurs déclenche une rêverie magique. Avec leurs crânes rasés, leurs corps poudrés de blanc de la tête aux pieds, leurs longues robes fendues aux dos nus, ces créatures (au nombre de sept dont le chorégraphe lui-même) évoluent dans l'ambiguïté : figures angéliques aux gestes doux ou sorcières hérissées de rictus, masculines ou féminines, sensuelles mais au-delà de l'érotisme, elles fascinent.

Entre le grotesque originel du buto, cette danse révulsée née sur les cendres de la bombe atomique, dans les années 60 au Japon, et l'élégance presque précieuse qui est parfois la leur, les Sankai Juku tendent un fil doré entre l'intime et l'univers. Avec un goût de néant sur le bout de la langue.

Rosita Boisseau

★ A lire d'Ushio Amagatsu, *Dialogue avec la gravité* (Actes Sud, 45 p., 39 F).

Les affinités de « La Délirante » exposées à Paris

LA DÉLIRANTE, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Mahler, Paris-4e, tél. : 01-44-59-29-60, jusqu'au 29 décembre, du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 12 heures à 19 heures, entrée 20 F ou 10 F.

Comme dans un dictionnaire, les entrées qui regardent la poésie contemporaine sont nombreuses. Il y a quelques noms communs qui jouent souvent sur les oppositions – lyrisme et anti-lyrisme –, les noms propres des poètes eux-mêmes, bien sûr. Mais il y a aussi la désignation de quelques aventures collectives fédérées par le nom d'une revue. Pour les dernières décennies du siècle, l'on peut, et l'on doit, se souvenir de *L'Ephémère*, *L'Ire des vents*, *Argile*... ou encore *La Délirante*. Pour ne citer que celles qui ont su établir des passages, autre que gratuits ou simplement illustratifs, entre la poésie et la peinture ou le dessin. Derrière chacun de ces titres, se trouve, le plus souvent, une personne. L'esprit collectif étant, en ce domaine, la résultante du travail et des choix d'un seul. Ainsi de *La Délirante* – animée de 1967 à 1982 par le poète Fouad El Etr. A cette publication qui compta huit numéros, et à la collection de courts livres publiés avec art qui vint l'enrichir à partir de 1973, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris consacre, depuis le 18 novembre, une belle exposition. L'événement est fêté par la sortie d'une neuvième livraison, digne en tout point de celles qui l'ont précédée. Le sommaire, qui va, pour l'écrit, de Properce, Quevedo, Shelley et Bergamin à Jaccottet et Brodsky, en s'arrêtant longuement sur des poètes classiques japonais comme Buson, est aussi riche qu'équilibré. Participant de cet équilibre, les œuvres de François Rouan, Antonio Segui ou Gérard Barthélémy sont passées de l'horizontale à la verticale, des pages aux murs de la bibliothèque.

Il en va des revues comme des collections privées. Ce sont les options esthétiques et surtout les désirs du collectionneur, ou du directeur de revue, qui s'imposent au regard. On peut toujours imaginer d'autres affinités et désirs ; on ne peut – dans le meilleur des cas – que constater le caractère d'élection du rassemblement qui s'est opéré autour de ce chef d'orchestre immobile qu'est le responsable d'une revue. A la fin de l'année 1982, pour le précédent numéro – pourquoi se presser lorsqu'on travaille en marge du temps utile ? – et pour le quinzième anniversaire de la revue, le Centre Pompidou avait organisé une première exposition autour des écrivains et des artistes de *La Délirante*.

Les mêmes noms, plus quelques autres, se retrouvent sur les cimaises et dans les vitrines de la bibliothèque parisienne. Henri Pichette, récemment décédé, est là à nouveau, avec de beaux manuscrits. Cioran, Jaccottet, Fouad El Etr, avec des éditions de bibliophiles, également. Curiosités parmi d'autres : deux dessins de Goethe, un de Nerval et une lettre furibarde de Pierre Reverdy (non datée), réclamant à Maurice Sachs la restitution d'on ne sait quel manuscrit ou dessin de Picasso : *« Je découvre finalement que vous êtes un aigrefin et un exploiteur des sentiments de l'amitié »*, écrit l'auteur de *Plupart du temps* à celui du *Sabbat*. On s'arrêtera enfin sur les dessins de Topor – un Topor grave –, sur une superbe série du cruel Hogarth, et devant les suites de portraits croisés des deux grands Espagnols Quevedo et Gongora, par Orlando Pelayo.

Il ne reste plus qu'à patienter en attendant le prochain numéro de *La Délirante* et l'exposition qui, souhaitons-le, l'accompagnera.

Patrick Kéchichian

SORTIR

PARIS

Le gemmail, art de lumière
Superposition de verres de différentes couleurs, jeux de lumières, le gemmail s'expose avec des œuvres de peintres de la lumière et des créations, à l'Association Paris historique, dans un cellier du XIIIe siècle. Cet art connaît ses premiers balbutiements dans les années 30. Son père : le peintre surréaliste Jean Crotti. Les débuts sont difficiles. La technique est reprise et améliorée vingt ans plus tard par Roger Malherbe Navarre. Première reconnaissance publique française : la décoration de la station de métro Franklin-Roosevelt. Depuis, l'art du gemmail, qui a su toucher de nombreux artistes (Pablo Picasso, Georges Braque, Jean Cocteau...) et s'intègrer à des projets architecturaux contemporains, a franchi les frontières.
Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique, 44-46, rue François-Miron, Paris-4e. Du 18 décembre au 16 février 2001. Tlj de 14 heures à 18 heures. Tél. : 01-48-87-74-71. Entrée libre.

Compagnie des Arts
La saison des cadeaux est bien là. Pour en finir avec les achats répétitifs, impersonnels et lassants, deux passionnées d'art, Marie-Florence Escande et Valérie Oualid ont invité quelques artistes à créer des œuvres qui feront des cadeaux originaux à prix doux, de 400 F à 2 000 F. David Kunzli (fusain sur lin et papier népalais), Florence Pierre (huile), Pierre Morin (sculpture sur matériaux mixtes), des aquarelles, des gravures, des collages... Autant d'artistes et d'idées à découvrir.
Galerie la Compagnie des Arts, 10, rue Marie-Stuart, Paris-2e. Exposition-vente, jusqu'au 23 décembre. Du mardi au vendredi de 13 heures à 20 heures, week-end de 10 heures à 20 heures. Tél. : 01-44-76-02-88.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Luchino Visconti
Les Nuits blanches (Italie-France, 1957), à 19 heures.
Sandra (Italie, 1965), à 21 h 15.
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Le 22 décembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Premiers Adieux
de et par Pierre Palmade.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Du jeudi 21 au samedi 23 décembre et les 26, 27, 28, 30, 31 décembre, 20 h 30.
Tél. : 08-03-81-58-03. De 210 F à 250 F.

La Chauve-Souris
de Strauss. Brigitte Hahn, Adina Nitescu (Rosalinde), Charles Workman, William Joyner (Eisenstein), Malin Hartelius, Marlis Petersen (Adele), Christopher Schaldenbrand, Marian Pop (docteur Falke), Andreas Scheibner, Oddbjorn Tennfjord (Frank), Béatrice Uria-Monzon, Marina Domaschenko (prince Orlofsky), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Armin Jordan (direction), Coline Serreau (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Les 22, 25, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre, 19 h 30, jusqu'au 21 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

La Flûte enchantée
de Mozart. Piotr Beczala, Werner Güra (Tamino), Dorothea Röschmann, Inger Dam-Jensen (Pamina), Detlef Roth, Markus Werba (Papageno), Gaële Le Roi (Papagena), Natalie Dessay, Désirée Rancatore (la Reine de la nuit), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Ivan Fischer, Stéphane Denève (direction), Benno Besson (mise en scène).
Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Les 22, 23, 24, 27, 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 25 décembre, 15 heures, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F. Suite à un préavis de grève, certaines soirées risquent d'être annulées. Tél. : 01-44-61-59-63.

Orchestre de Paris
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre n° 2.* Dvorak : *Symphonie n° 7.* Krystian Zimerman (piano), Zdenek Macal (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Les 21 et 22 décembre, 20 heures. Tél. : 0-825-000-821. De 90 F à 350 F.

Orchestre de Bretagne
Rimski-Korsakov. Glazounov. Liadov. Sokolov. Whitol : *Variations sur un thème russe.* Cras : *Concerto pour piano et orchestre.* Rachmaninov : *Symphonie n° 3.* Abdel Rahman el-Bacha (piano), Stefan Sanderling (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Le 22 décembre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.

Grupo Corpo
Rodrigo Pederneiras : *Parabelo, O Corpo.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Les 22, 23 et 24 décembre, 20 heures.
Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Le voyage de P'tit Loup
Comédie musicale des enfants
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Du 20 au 24 décembre, 14 h30. Tél. : 01-47-42-25-49. 100 F.

Caf'Conc'Hervé
Les Délassements comiques. Mise en scène, Mireille Larroche.
La Péniche Opéra, bassin de La Villette face au 46, quai de la Loire, Paris 19e. Les 22, 23, 28, 29, 30 et 31 décembre. Ouverture Péniche 19 heures, spectacle 20 h 30 ; dim. 16 heures. Tél. : 01-53-35-07-77. De 80 F à 150 F.

Laurent De Wilde Electronic Sextet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 21, 22 et 23 décembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 120 F.

The Shirley Wahls Singers
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Les 19, 20, 21, 22 et 23 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

Aldo Romano Corner's
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Les 21, 22 et 23 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Eric Barret, Sophia Domancich, Simon Goubert
Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 22 et 23 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 120 F.

Jean-Benoît Culot Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Les 22 et 23 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Les Victor Racoin
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Les 21, 22 et 23 décembre, 20 h 30, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 01-44-07-37-43. 130 F.

Budowitz
Forum des images (Forum des Halles), porte Saint-Eustache, Paris 1er. Les 20, 21, 22 et 23 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00. De 40 F à 60 F.

Le Salon de musique
Fontenay-sous-Bois (94). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. Les 21 et 22 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-75-44-88. 90 F.

DERNIÈRES

Le Banquier anarchiste
de Fernando Pessoa, mise en scène d'Alain Rais, avec Alain Rais et Bruno Subrini.
Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Jusqu'au 23 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. De 60 F à 120 F.

Mille sabords
de Gilberte Tsaï, avec Jean-François Lapalus, Laurent Ziserman et Shi Kelong. Jeunes spectateurs à partir de neuf ans.
Montreuil (93), Centre dramatique national, 26, place Jean-Jaurès. Jusqu'au 22 décembre, 14 h 30. Tél. : 01-48-70-48-90. 40 F/enfant, 60 F/adulte, 90 F/enfant + adulte.

EN VUE

■ L'hôpital de Téhéran qui détient des triplés en otages les rendra dès que la mère aura réglé les frais d'accouchement.

■ Un Iranien sur cinq souffre de troubles mentaux en raison des *« problèmes familiaux, des questions hormonales, du mariage, de l'accouchement et des sacrifices que leur impose la vie »*, estime **Djafar Bolhari,** directeur de l'Institut psychiatrique de Téhéran, qui préconise davantage de *« religion »*.

■ Les protestants, attirés par l'« investissement socialement responsable », hésitent à placer leur argent dans l'Eglise de Suède qui détient des participations dans une chaîne de télévision à péage diffusant chaque soir un film pornographique. Le projet d'un « fonds éthique islamique », qui ne financera pas l'élevage des porcs, séduit, de son côté, les musulmans du pays.

■ *« Il n'y a pas injure lorsqu'il y a provocation »*, a plaidé en évoquant ceux qui, à cause de leur faciès, se sentent *« en état de provocation permanente »*, le rappeur **Stomy Bugsy**, condamné à 1 000 francs d'amende pour avoir traité **Jean-Marie Le Pen** de *« tête de veau »*.

■ L'Autorité britannique de régulation de la publicité, qui interdit une affiche d'Yves Saint Laurent montrant une femme nue allongée sur un drap de satin noir, n'avait pas reçu autant de plaintes depuis la campagne de 1995 en faveur des relations sexuelles protégées illustrée par une photo du pape coiffé d'un casque de moto.

■ *« Si la loi passait, la majorité de nos publicités actuelles serait bannie »*, constate à propos d'un projet du gouvernement hongrois sur l'interdiction des annonces commerciales à caractère sexuel **Ildiko Fazekas**, responsable du syndicat des annonceurs, chargé de l'éthique du métier.

■ *« Les forces de sécurité ont réussi à effectuer dix-huit raids en limitant au maximum les dommages »*, a déclaré **Hikmet Sami Turk**, ministre de la justice, après l'immolation par le feu – ou la mort dans les flammes – d'au moins quinze prisonniers lors de l'opération de police *« retour à la vie »* lancée par le gouvernement contre une grève de la faim dans vingt prisons de Turquie.

■ Lundi 18 décembre à Veliki Novgorod, en Russie, un garçon de neuf ans qui était retourné dans la maison en flammes, d'où il avait tiré ses deux sœurs évanouies, pour sauver son petit frère, a ensuite éteint le feu avec l'aide d'un ami.

■ Le jeune inconnu aux cheveux châtains qui s'est jeté du haut des murailles du château de Belfort serrait dans sa poche un harmonica.

Christian Colombani

Les patrons généreux... avec eux-mêmes

Le mensuel « Liaisons sociales Magazine » consacre son dossier aux revenus des dirigeants français. Les largesses que ceux-ci s'accordent pourraient leur valoir de sérieux retours de bâton

FAITES ce que je dis, mais pas ce que je fais. Les dirigeants français qui tentent d'imposer à leurs salariés une modération salariale en contrepartie des 35 heures s'octroient, eux, des augmentations conséquentes. Les PDG français ont, en quelques années, rattrapé une partie du retard qu'ils avaient par rapport à leurs homologues anglo-saxons, explique *Liaisons sociales Magazine* dans un dossier intitulé « Les salariés sont à la diète, pas les patrons ».

L'intérêt réside moins dans les chiffres cités par le journal, même s'ils paraîtront « abracadabrantesques » à de nombreux lecteurs, que dans l'analyse qui en est faite : ces rémunérations et l'inégalité qui en découle passent de moins en moins bien auprès des salariés. L'angle pris par ce mensuel, d'ordinaire plutôt modéré, peut d'ailleurs être perçu comme un signe de cette évolution. *« Un Messier vaut 247 smicards »*, brocarde la CGT. De son côté, Jean Peyrelevade, patron du Crédit lyonnais, a vu sa rémunération passer de 2 millions de francs en 1999 à 4,2 millions de fixe et près de 3 millions de bonus en l'an 2000, grâce à la privatisation de sa banque. Philippe Bourguignon, à la tête d'un Club Méditerranée convalescent, a reçu, lui, 3 millions de francs en fixe et 3,4 millions en salaire variable, dépendant donc du résultat de l'entreprise.

Faut-il s'offusquer de ces sommes, qui ne prennent pas en compte les stock-options ? Jean-Marie Messier aime à dire qu'il ne voit pas pourquoi, à la tête d'un groupe de plus de 210 000 personnes, il gagnerait moins qu'une star du ballon rond comme Anelka. Autre argument avancé : le rattrapage des dirigeants anglo-saxons. Mais *Liaisons sociales* note que, contrairement aux revenus des dirigeants américains, les rémunérations des PDG français restent souvent taboues, même si Ernest-Antoine Seillière a symboliquement révélé ce qu'il gagnait. Quant aux comités de rémunérations mis en place dans les entreprises, prétendument pour que les dirigeants ne fixent plus eux-mêmes leur salaire, ils sont composés d'autres dirigeants. Pour Colette Neuville, héraut des petits porteurs, *« cela suscite des renvois d'ascenseur entre les gens qui se rémunèrent entre eux »*.

L'« OUTING » DES SYNDICATS

L'opacité est encore plus grande sur les stock-options, dont les montants ont pourtant grimpé en flèche. *« Entre les privilégiés qui bénéficient d'un régime de faveur et le gros des troupes, le fossé se creuse* (...). *L'actionnariat salarié et l'intéressement, c'est mieux que rien, mais la carotte est beaucoup moins attrayante »*, note le mensuel.

Mais nous sommes peut-être à un tournant, observe le journal. Non seulement les fonds de pension, actionnaires des entreprises, *« sont en train d'accentuer leur droit de regard sur les salaires des équipes dirigeantes »*, mais *« les syndicats font de l'"outing" »*. En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Allemagne, les syndicats n'hésitent plus à afficher et à dénoncer les émoluments de tel ou tel employeur qui rechigne à accorder des augmentations à ses salariés, une pratique encore peu répandue en France.

Mais, au fait, peut-on ou non mettre fin à cette fameuse modération salariale ? Dans un autre article, ce mensuel donne la parole à trois économistes. *« Il est légitime de se demander si le niveau actuel des profits des entreprises n'est pas trop élevé. Et si l'on répond par l'affirmative, cela signifie que les entreprises ont largement de quoi payer les augmentations salariales »*, affirme Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE (et éditorialiste associé au *Monde*).

Michel Devilliers (Insee) est plus prudent : *« Une expansion qui dure passe par une modération salariale. »* Patrick Artus, de la Caisse des dépôts, se place, lui, sur un autre terrain : *« La seule piste consiste à accepter d'autres modes de rémunération : intéressement, distribution d'actions, abondements aux fonds d'épargne... »* Mais le dossier le prouve : le pas est loin d'être franchi, tant par les syndicats que par les employeurs.

Frédéric Lemaître

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Pascal Aubert

■ Dans le sigle CSG, le gouvernement avait manifestement oublié la signification de la lettre « G ». G pour *« généralisée »*. Or le mécanisme de ristourne dégressive imaginé par les cerveaux de Bercy, en aboutissant à terme à une exonération complète, s'inscrivait dans une démarche totalement inverse du caractère universel de ce prélèvement. Le Conseil constitutionnel était donc dans son rôle en censurant cette disposition qui aurait consacré une rupture du principe de l'égalité devant l'impôt. *(...)* Ramené brutalement à la réalité, le gouvernement se trouve aujourd'hui pris de court mais contraint de trouver une parade. Et dans l'urgence, ce qui n'est pas forcément le cadre de réflexion adéquat pour imaginer une solution de remplacement à vocation pérenne.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ On peut qualifier d'opportuniste la hâte manifestée par le Medef, qui se saisit habilement d'une date butoir inscrite dans la loi pour avancer ses pions. Mais la lenteur gouvernementale, elle, ne doit rien à une exigeante réflexion. Ayant choisi de ne se salir que le moins possible les mains dans ce dossier compromettant, Jospin et ses amis ministres ont renvoyé l'heure des décisions difficiles aux calendes grecques, c'est-à-dire en 2002, après l'élection présidentielle. La réunion entre les employeurs et les syndicats s'annonce comme une impasse semblable à celle qui a eu lieu cet été sur l'Unedic, à ceci près que les syndicats sont mieux regroupés dans la *« défense des acquis »* et que le gouvernement ne se risquera pas cette fois-ci à donner sa discrète bénédiction à un compromis.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Cela dit, malgré cette double hypothèque, la phase qui s'est achevée hier à l'Assemblée modifie déjà les lignes du paysage politique. Et dans le rapport de forces de la cohabitation d'abord. Le premier ministre vient en effet de marquer un point majeur face au président en le prenant à contre-pied dans un domaine non pas réservé mais privilégié, celui des institutions et au nom de leur logique. Et il réussit cette opération très habile avec le concours d'une partie de la droite. Cet épisode, qui fait du premier ministre un candidat de plain-pied et change son positionnement, ouvre quasi officiellement la campagne présidentielle et modifie radicalement le rapport entre les deux têtes de l'exécutif. Autre modification de ligne dans le paysage politique : le positionnement nouveau de l'UDF. *(...)* L'ancrage à gauche de Jospin, l'ancrage à droite de Bayrou sont trop identitaires pour être remis en cause. Mais dans la période qui s'ouvre et jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, au moins, il est évident que leur démarche respective, qui défie Jacques Chirac, en fait des alliés objectifs.

www.tasante.com

L'Assurance-maladie et Skyrock s'unissent pour parler aux jeunes de sexe et de drogue

CHAQUE mardi soir, TaSanté *« répond cash »* à toutes les questions que les jeunes n'osent jamais poser aux adultes : *« C'est dangereux de se masturber ? »* ; *« Peut-on faire l'amour à 15 ans ? »* ; *« Est-ce que la pénétration anale peut mettre enceinte ? »* Pendant une heure et demie, Benoît, spécialiste de la prévention des risques sexuels, anime cette discussion en direct et répond aux inquiétudes de ses interlocuteurs anonymes de manière sérieuse et concise, en évitant à la fois les plaisanteries faciles et les termes médicaux compliqués.

Lancé en octobre, TaSanté, lieu d'information et de débat pour les moins de 25 ans, est le fruit d'un partenariat entre la radio Skyrock, le Comité français d'éducation pour la santé et la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Ces deux organismes relisent et valident les articles médicaux, et contribuent financièrement au projet en achetant à Skyrock de l'espace publicitaire pour faire la promotion du site.

La sexualité et les drogues y occupent une place prépondérante, même si des questions secondaires – *« Que faire contre la mauvaise haleine ? »* ; *« Pourquoi tu transpires ? »* – sont également abordées. Partisans et adversaires de la consommation d'alcool, de cannabis ou de tabac s'affrontent dans des forums, chacun cherchant à établir des règles générales à partir de sa courte expérience. Hightimes : *« Une bonne cuite, c'est bon. »* Commentaire de Digiaone : *« Ça chauffe plus facile avec les meufs. »* Réponse de Dkhepra : *« Moi, l'alcool, ça casse tout entre les personnes. Les fêtes, mon œil ! Ce merveilleux jour, les charmants enfants ont le droit de voir les personnes qu'ils aiment avec des verres à la main. »*

Les forums sont modérés, mais les animateurs ne censurent qu'exceptionnellement les propos des internautes, habitués au ton libre et direct de Skyrock, qui se présente comme la radio de *« la nouvelle génération rap, Internet et multicolore »* et revendique à la fois le *« total respect »* et le *« no limit »*. Les fiches d'information technique sur la sexualité ou les drogues sont rédigées dans un style recevable par un public souvent difficile à convaincre des méfaits de certaines pratiques. A propos de l'ecstasy : *« Tu te sens plus proche des autres, bref, tu te vois déjà Médecin du monde... Seulement, voilà le hic ! L'"usage de l'ecstasy déshydrate, provoque des nausées, voire des malaises, et après la prise des passages à vide, des mauvais délires, voire des crises de panique, des états d'anxiété. Tout ça pour une soi-disant pilule de l'amour... Franchement pas cool ! »*

Géraldine Faes

SUR LA TOILE

VIE PRIVÉE

■ Le projet de loi dit *« Amy Boyer »*, qui visait à empêcher la vente sur Internet de numéros de Sécurité sociale de citoyens américains, a été retiré de l'ordre du jour du Congrès des Etats-Unis. Cette décision fait suite à une campagne nationale menée par de nombreuses associations de protection de la vie privée, qui considéraient que le texte était complètement dénaturé par des amendements de dernière minute introduits sous la pression de lobbies bancaires et commerciaux. Amy Boyer, une jeune femme du New Hampshire, fut assassinée en 1999 par un déséquilibré qui avait retrouvé sa trace en achetant son numéro de Sécurité sociale sur Internet.

ONGLES

■ Shuridar Chilla, un habitant de Bombay âgé de 64 ans, qui doit sa célébrité à la longueur des ongles de sa main gauche (le plus long fait 1,47 m), a décidé de les couper et de les vendre aux enchères sur Internet grâce à l'entremise du Livre Guinness des records. Il espère en tirer au moins 200 000 dollars.

abwebplus.com/2001/guinnessnailrecord

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Arnaque *par Luc Rosenzweig*

NOUS NOUS ÉTIONS porté mercredi soir vers « Combien ça coûte ? », sur TF1, avec deux objectifs culturels. D'abord, recueillir le message économique de Mlle Gossuin Elodie, Miss France 2001, dont nous avions déjà analysé la pensée philosophique dans une précédente chronique. Raté, puisque l'animateur, Jean-Pierre Pernaut, et son autre invité, le comique Smaïn, s'ingénièrent à la faire ne s'exprimer que par gloussements, ce qui rend difficile un exposé, même succinct, sur le néo-keynésianisme.

Ensuite, nous nous étions proposé de faire une étude anthropométrique comparative sur les caractéristiques mammaires des jeunes femmes exerçant respectivement leurs activités dans le 8e arrondissement de Paris (Le Lido), le 16e (Crazy Horse) et le 18e (Moulin-Rouge). Elles étaient conviées, fêtes obligent, dans ce magazine produit par l'érudit Christophe Dechavanne. Là aussi, nous restâmes sur notre faim de savoir, car les apparitions de nos sujets d'étude furent si rapides et furtives que nous eûmes à peine le temps de faire une première évaluation des éléments discriminants dans les populations concernées.

Nous serions déjà fondé à évoquer la notion d'arnaque, dont « Combien ça coûte ? » a fait une rubrique pour dénoncer quelques menues escroqueries commerciales. Mais il y a pis, une arnaque, une vraie, une bien grosse, est pratiquée à trois reprises dans cette émission : le concours téléphonique à question facile. Exemple : on passe un reportage sur une allumée qui collectionne les Pères Noël. Pour rentabiliser sa passion, elle a installé un petit musée dans son F3, et le fait visiter moyennant 10 F de droit d'entrée aux badauds des alentours. Environ trois minutes après la fin de ce sujet, Pernaut claironne : *« Si vous voulez gagner ce magnifique convertisseur en euros* (un horrible porte-clés à touches) *et – pourquoi pas ? – 10 000 F, vous nous téléphonez la réponse à la question suivante : combien coûte l'entrée au musée du Père Noël ? »* S'affiche alors sur l'écran un numéro de téléphone, et même deux, puisque nos amis belges sont également conviés au festin. En tout petit, en tout cas pratiquement indéchiffrable par les personnes âgées, apparaît le prix de la communication : 2,21 F la minute pour les Français, et, plus cher, 18 F belges (3 F) pour les gogos d'outre-Quiévrain.

Si l'on considère que 3 % des téléspectateurs branchés sur l'émission se sont laissé avoir (pourcentage moyen des réponses à un mailing publicitaire), qu'ils ont dépensé environ deux minutes de communication partagées fifty-fifty entre France Télécom et TF1, que trois d'entre eux ont gagné 10 000 F, la question est : combien ça rapporte ? Réponse : bonbon.

JEUDI 21 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club. Les prévisionnistes sont-ils tous des charlatans ? **LCI**
21.00 Les Surprises de la chimie. **Forum**
22.00 Les Martyrs de l'écologie. **Forum**

MAGAZINES

19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 Envoyé spécial. Aux frontières du Raël. Les bébés robots. *P-s :* Le champagne ! **France 2**
23.30 Le Club. Invité : Robin Renucci. **Ciné Classics**
23.35 Howard Stern. Avec Courtney Love. **Paris Première**
0.35 E = M 6 spécial. Sale temps sur la planète. **M 6**
0.55 La Route. Invités : Guy Marchand, Rémy Julienne. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

19.20 Le Musée Guggenheim de Bilbao. **Histoire**
20.00 Around the World with Orson Welles. [3/5]. **Ciné Classics**
20.05 Esprit des peuples premiers. [3/13]. Australie, les gardiens de la Terre. **Planète**
20.15 Reportage. La Méthode kangourou. **Arte**
20.30 Histoires oubliées de l'aviation. L'avion à énergie solaire. **Planète**
21.00 Le roi danse. Making of. **Mezzo**
22.15 Thema. Les atristes du dimanche. Un peu, beaucoup, passionnément. Ma belle américaine. Week-end en chanteurs. Les Violons d'Ingres. **Arte**
22.30 Les Couples légendaires du XXe siècle. **TMC**
22.35 Légendes. Audrey Hepburn. Anjelica Huston. **Téva**
23.20 Le Rêve africain. [4/5]. **Planète**
23.30 Passé sous silence. Ben Barka, mort ou vif. **France 3**
23.45 Les Caraïbes après Christophe Colomb. [5/7]. **Histoire**
0.25 Un siècle d'écrivains. Anne Hébert. **France 3**
0.35 Jacques Delors. [2/3]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.15 Basket-ball. Euroligue masculine (8e journée, Groupe C) : Olympiakos - Ljubljana. **Pathé Sport**
20.20 Football. D 1 (22e journée) : Lyon - Saint-Etienne. **TPS Foot**
20.30 Basket-ball. SuproLigue (1re phase, 8e journée) Poule B : Novo Mesto - Pau-Orthez. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Soirée Mendelssohn. *Sonate pour alto et piano,* avec Gérard Caussé, alto ; Sabine Vatin, piano. **21.30** *Quatuor* op. 3. *Quatuor avec piano* no 3 en si mineur op. 3. **22.05** *Trio* op. 49 ; **22.40** *Sextuor* op. 110. **Muzzik**
21.30 Sonnerie de Sainte-Geneviève-du-Mont de Paris. Avec Gildas Prado, cor anglais ; Nora Cismondi, hautbois ; Isabelle Sauveur, clavecin ; Louis Derouin, contrebasse. **Mezzo**
21.40 Couplets de folie, de Marais. Avec Emmanuelle Guigues ; Anne-Catherine Vinay. **Mezzo**
23.45 Thésée. Opéra de Lully. Par les Arts florissants, dir. William Christie. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

22.45 Une femme traquée. Stuart Cooper. ○. **TF 1**

COURTS MÉTRAGES

17.20 Douze films, le racisme au quotidien. *Tadeus.* Philippe Jullien et Jean-Pierre Lemouland.
20.40 L'ascenseur est au 13e. Marc Boyer. **13ème RUE**

SÉRIES

20.55 Mathieu Corot. L'Amour interdit. **TF 1**
21.25 Outsiders. Winner Takes All (v.o.). ○. **Série Club**
22.15 Roswell. Carte blanche (v.o.). ○. **Série Club**
23.25 Taxi. [1/2]. On the Job (v.o.). ○. **Série Club**
1.00 Nikita. Situation de refus. ○. **France 2**

FILMS

18.00 Week-end à Zuydcoote ■■
Henri Verneuil (France, 1964, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
20.30 L'Effrontée ■■
Claude Miller (France, 1985, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.55 Le Schpountz ■■■
Marcel Pagnol (France, 1937, N., 130 min) ○. **France 3**
21.00 Les Aventures de Robin des Bois ■■
Michael Curtiz et William Keighley (Etats-Unis, 1938, 120 min) ○. **Histoire**
21.00 Clara et les chics types ■■
Jacques Monnet (France, 1980, 105 min) ○. **Cinétoile**
21.00 Meurtre mystérieux à Manhattan ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1993, 105 min) ○. **Cinéstar 2**
21.10 Fantasia chez les ploucs ■■
Gérard Pirès (France, 1971, 90 min) ○. **Canal Jimmy**
22.15 Les Quatre Plumes blanches ■■
Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1939, 110 min). **Disney Channel**
22.45 Ténèbres ■■
Dario Argento (Italie, 1982, 110 min) ○. **M 6**

22.45 Les Visiteurs du soir ■■
Marcel Carné. Avec Arletty, Alain Cuny (France, 1942, N., 115 min) ○. **Cinétoile**
0.10 Le Mariage de mon meilleur ami ■■
Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) ○. **Cinéstar 2**
0.40 L'Histoire d'Adèle H ■■■
François Truffaut (France, 1975, 100 min) ○. **Cinétoile**
1.00 Mélo ■■■
Alain Resnais (France, 1986, 105 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Mathieu Corot. L'Amour interdit.
22.45 Made in America. Une femme traquée. Téléfilm. Stuart Cooper ○.
0.20 Exclusif.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Un livre.
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Aux frontières du Raël. Les bébés robots ; Le champagne !
23.00 The Snapper ■■ Film. Stephen Frears.
0.35 Journal, Météo.
1.00 Nikita ○.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Le Schpountz ■■■ Film. Marcel Pagnol ○.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Passé sous silence. Ben Barka, mort ou vif.
0.25 Un siècle d'écrivains. Anne Hébert.

CANAL +

15.40 Jugé coupable ■■ Film. Clint Eastwood. ○.
17.44 Entre chien et chat.
17.45 Football. D1 : Bordeaux - Nanates.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.05 Les Simpson.
20.35 Contre-jour. Film. Carl Franklin ○.
22.35 Jour de foot.
23.35 Je suis né d'une cigogne ■ Film. Tony Gatlif ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Majorque.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Méthode kangourou.
20.45 Thema. Les artistes du dimanche. **20.46** Ballroom Dancing Film. Baz Luhrmann. **22.15** Un peu, beaucoup, passionnément. **23.05** Ma belle américaine. **23.35** Week-end en chanteurs. **0.05** Les Violons d'Ingres.
1.00 Mélo ■■■ Film. Alain Resnais.

M 6

17.20 Kid et compagnie.
18.05 Le Clown ○.
18.55 Le Flic de Shanghai.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Passé simple.
20.50 Fantômas contre Scotland Yard Film. André Hunebelle ○.
22.45 Ténèbres ■■ Film. Dario Argento ○.
0.35 E=M6 spécial. Sale temps sur la planète.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école. Le design.
20.30 Fiction 30. *Tombe la neige,* de Ricardo Montserrat et Kedall.
21.00 Le Gai Savoir. Monique Sicard et Pierre-Marc de Biasi.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Le son dans tous ses états.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert. Donné en direct par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Hans Graf. Œuvres de Ravel, Szymanowski, Bartok.
22.30 Jazz, suivez le thème. Creole Love Call.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Festival piano aux Jacobins. Concert donné par le pianiste Sergio Daniel Tiempo. Œuvres de Scarlatti, Chopin, Ravel, Matalon, Ginastera.
22.15 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de R. Schumann, Brahms, Dvorak.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.50 Envoyé spécial : les bébés robots
Le retour à l'ordre moral, aux Etats-Unis, se traduit par un manque d'information sur la sexualité dans les lycées. Résultat : 40 % des adolescentes tombent enceintes chaque année. Les cours au lycée prônent l'abstinence et certains « pédagogues » zélés ont mis au point des bébés robots destinés à détourner les adolescents du métier de parents.

TF 1

20.55 Mathieu Corot
Mathieu Corot, policier parisien, est muté à Bordeaux après une bavure. Cette série policière avec héros récurrent est interprétée par Michel Boujenah, qui campe ici un flic raté. Le premier épisode est un peu lourd, mais la qualité des interprètes (dont Boujenah et Bernard Verley) et les talents de la réalisatrice (Pascale Dallet) et du scénariste (Sylvain Saada) laissent augurer de bien mieux.

FRANCE 3

23.30 Ben Barka, mort ou vif
Pour cette enquête, Gilles du Jonchay et Saïd Bakhtaoui se sont évertués à retrouver certains acteurs qui ont trempé dans cette affaire où disparut le leader de l'opposition marocaine, Mehdi Ben Barka, dont on ne retrouva jamais le corps. Une enquête passionnante, qui donne une idée, trente-cinq ans après, du mélange de bêtise criminelle, de haute politique et de basse police.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Le marketing de Noël des grandes entreprises. **Public Sénat**
21.00 Rock Press Club. Faut-il brûler les années 80 ? **Canal Jimmy**
21.00 Sur la piste des Touareg. **Forum**
23.00 Science-fiction, l'héritage de Tolkien. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : Les enfants de la rue. Invités : Carole Bouquet, Nils Tavernier. **La Cinquième**
17.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : X Unity ; Luis Fernandez. **Canal +**
19.00 Tracks. Frontline. Tribal : Freak Stock. Dream : Björk. Vibration : Festival du vent. Backstage : Vaudou. Live : Red Rat. **Arte**
19.20 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
19.55 TV 5 l'Invité. Anne Syslvestre. **TV 5**
20.45 100 % politique. **LCI**
20.55 Thalassa. Escale à Venise. **France 3**
21.00 Recto Verso. Invité : Eddy Mitchell. **Paris Première**
22.15 Faut pas rêver. Inde : Les bergers de l'Himalaya. France : Les yeux de son maître. Australie : Le bal du désert. Invité : François Morel. **France 3**
22.50 Bouillon de culture. A la mémoire du XXe siècle. Invités : Alain Decaux, Annie Le Brun, Paul Ricœur, Jacques Rossi, Tzvetan Todorov. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. Spécial arnaques. **TF 1**
23.35 On peut plaire à tout le monde. Invités : Frédéric Beigbeder, Marc Lévy, Henri Salvador, Yannick, Vincent Cassel, Samuel Le Bihan,Max Guazzini, Christophe Juillet, Raphaël Poulain, Josée Dayan. **France 3**
0.50 Howard Stern. Invité : Phil Collins. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

16.00 Souviens - toi du futur. **La Cinquième**
18.15 Depardon. Faits divers. **Histoire**
18.25 L'Actors Studio. Julia Roberts. **Paris Première**
18.25 Y a-t-il un pilote parmi les dauphins ? **TMC**
18.30 Le Monde des animaux. [4/19]. Le Gardien des lions. **La Cinquième**
19.15 Comment Tolkien créa la Terre du milieu. **Planète**
20.00 Around the World with Orson Welles. [4/5]. Les pensionnaires de la reine. **Ciné Classics**
20.15 Reportage. ZOB.com. **Arte**
20.30 La Nouvelle Ere glaciaire. **Planète**
21.55 Classic album. *Who's Next ?,* des Who. **Canal Jimmy**
22.05 Cinépanorama. Hollywood 1962. **Odyssée**
22.35 Grand format. Crazy English. **Arte**
23.00 Adalil, les filles des sables. **Planète**
23.40 Gospel, la voix de l'émancipation. [3/3]. **TMC**
23.45 Esprit des peuples premiers. [3/13]. Australie, les gardiens de la Terre. **Planète**
23.55 Music. The Frank Sinatra Story. **Paris Première**
23.55 Masterclass. [1/2]. La contrebasse et la clarinette. **Muzzik**
0.05 Fous d'animaux. **Disney Channel**
0.10 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Titanic. **Histoire**
0.30 Ceci n'est pas une histoire belge. **Canal +**
0.35 L'Aventure de l'art moderne. [1/13]. Le fauvisme. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Volley-ball. Championnat de France Pro A masculine : Cannes - Montpellier. **Eurosport**

DANSE

21.00 Casse-Noisette. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par l'Orchestre et le ballet de l'Opéra de Paris. Avec Bruno Cauhape (Casse-noisette), Elisabeth Maurin (Clara), dir. Michel Queval. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Voix de notre époque. Au théâtre du Châtelet, en 1999. Avec Anne Sofie von Otter, alto ; Bengt Forsberg, piano ; Ulf Forsberg, violon ; Kjell Lyssel, violon ; Nills-Erik Sparf, alto ; Mats Lidström, violoncelle. **Mezzo**
20.05 Don Juan, de Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
21.00 Soirée Willem Breuker. Musiciens, collectivisons ! **Muzzik**
21.55 Music : Soirée crooners. Bryan Ferry. Au Grand Rex, le 9 mars 2000. **23.00** Tony Bennett. En 1998. **Paris Première**
22.25 Marciac Sweet 2000. Avec Patrice Caratini, contrebasse ; Claude Egea ; Orevet ; André Villéger ; Stéphane Guillaume ; Christophe Manniol ; Denis Leloup ; François Bonhomme. **Muzzik**
22.35 Beethoven. Avec Kyung-Wha Chung, violon. Par l'Orchestre du Royal. **Mezzo**
22.50 Rockpalast. En Allemagne, en 1981. **Canal Jimmy**
0.40 Georgie Fame & The Blues Flames. Au Theaterhaus de Stuttgart, en 1991. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.30 Lily et Lily. Pièce de Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.00 Flash. Simon Winger. **Disney Channel**
20.50 Le 10e Royaume. David Carson et Herbert Wise [1/5]. ○. **M 6**
20.55 Jack l'Eventreur. David Wickes [1/2]. ○. **TMC**

COURTS MÉTRAGES

17.20 Douze films, le racisme au quotidien. *Poitiers voiture 11.* **La Cinquième**
0.45 Histoires courtes. *Bombardam.* Jean-François Duroure. ○. **France 2**

SÉRIES

17.25 Les Brigades du Tigre. Le temps des garçonnes. **Festival**
18.05 70's Show. Le jour du Seigneur. ○. **France 2**
19.20 Frasier. Pactiser avec le diable. ○. **Série Club**
20.50 La Crim'. Ramsès. **France 2**
21.40 Zorro. Le renard et le coyote. **Disney Channel**
21.45 B.R.I.G.A.D. Mutinerie. **France 2**
22.20 The Simple Life. Episode pilote (v.o.). **Téva**
22.35 Sliders, les mondes parallèles. Le monde des dinosaures. ○. Un monde carcéral. ○. **M 6**
22.45 La Vie à cinq. Dépendance. **Téva**
23.25 Taxi. [2/2]. On the Job (v.o.). ○. **Série Club**
23.25 First Wave. Sujet 117. **13ème RUE**
0.15 Brooklyn South. Hold-up. ○. **M 6**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Voyage sans retour. ○. **Série Club**

FILMS

13.20 La Bible ■■
John Huston (Italie - Etats-Unis, 1966, 165 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
13.45 Marie Stuart ■■
Carl Froelich (Allemagne, 1940, N., v.o., 110 min) ○. **Ciné Classics**
15.50 Léo le dernier ■■
John Boorman (GB, 1970, v.o., 105 min) ○. **Cinéfaz**
16.05 Week-end à Zuydcoote ■■
Henri Verneuil (France, 1964, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.00 La Proie pour l'ombre ■■
Alexandre Astruc (France, 1960, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Aux sources du Nil ■■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1990, 135 min) ○. **Cinéstar 2**
21.00 Autant en emporte le vent ■■■
George Cukor, Victor Fleming et Sam Wood (Etats-Unis, 1939, v.o., 215 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

21.45 La Veuve joyeuse ■■
Ernst Lubitsch. Avec Maurice Chevalier, Jeanette Mac Donald (EU, 1934, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 Jugé coupable ■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, 123 min) ○. **Canal +**
22.35 Le Million ■■■
René Clair (France, 1931, N., 80 min) ○. **Cinétoile**
22.40 Le Petit Criminel ■■■
Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
23.05 La Malédiction 3 ■■
Graham Baker (Etats-Unis, 1981, 110 min) ○. **TSR**
23.25 Sérénade à trois ■■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 90 min). **Arte**
23.45 La Bohème ■■
Luigi Comencini (France - Italie, 1987, 110 min) ○. **Mezzo**
23.55 La Chambre verte ■■■
François Truffaut (France, 1978, 95 min) ○. **Cinétoile**
0.55 La Splendeur des Amberson ■■■
Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**

1.30 A nous la liberté ■■■
René Clair. Avec Raymond Cordy, Henri Marchand (France, 1931, N., 80 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
15.40 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 et 1.40 **Exclusif.**
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les P'tites Canailles.
23.15 Sans aucun doute.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.00 L'Enquêteur.
14.50 En quête de preuves.
15.45 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.40 **Un livre.**
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 et 1.15 **Vendredi, c'est Julie.**
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 La Crim'.
21.45 B.R.I.G.A.D.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture. A la mémoire du XXe siècle.
0.20 Journal, Météo.
0.45 Histoires courtes.
1.40 Mezzo l'info.

FRANCE 3

13.55 et 1.35 **C'est mon choix.**
15.00 Mémoire de minuit. Téléfilm. Gary Nelson [2/2].
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Mister Bean.
20.55 Thalassa. Escale à Venise.
22.15 Faut pas rêver.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 On peut plaire à tout le monde.

CANAL +

13.45 American History X ■ Film. Tony Kaye. ○.
15.40 Easy Money.
16.00 Rosetta ■ Film. Jean-Pierre et Luc Dardenne ○.
17.30 Mickro ciné.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.25 Football. Championnat italien : AS Roma-Juventus
22.30 Jugé coupable ■■ Film. Clint Eastwood. ○.
0.28 Histoire muette.
0.30 Ceci n'est pas une histoire belge.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Souviens-toi du futur.
16.35 Les Trésors de l'humanité.
17.20 Douze films, le racisme au quotidien. Poitiers, voiture 11.
17.30 100 % question 2e génération.
17.55 Le bonheur est dans le pré.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. ZOB.com.
20.45 Au-delà du silence. Téléfilm. Caroline Link.
22.35 Grand format - Crazy English.
23.25 Sérénade à trois ■■■ Film. Ernst Lubitsch (v.o.).
0.55 Le Dessous des cartes.
1.10 Tatort. Le Lieu du crime : L'Enquête.

M 6

13.35 Une promesse pour Noël. Téléfilm. Ian Barry. ○.
15.15 The Practice.
16.05 et 1.05 **M comme musique.**
16.35 Kid et compagnie.
17.15 Casper, l'apprenti fantôme. Film. Sean McNamara ○.
18.55 Le Flic de Shanghaï.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le 10e Royaume. Téléfilm. D. Carson et H. Wise [1/5] ○.
22.35 Sliders, les mondes parallèles.
0.15 Brooklyn South.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air.
20.30 Black & Blue. Oscar Peterson, le soliste et le solitaire.
21.30 Cultures d'islam. Les poètes arabes anciens et l'amour.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.07 A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand. Enregistré en direct de la cathédrale de Berlin, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Akademie für Alte Musik de Berlin, dir. Robin Britton.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. En direct. Le quartette de Eric Barrett, saxophone.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous. Un portrait musical de Pierre Bonnard (no 2).
22.40 Concert de Noël. Enregistré le 20 décembre, à la Cité de la musique. Par le Chœur du King's College de Cambridge, dir. S. Cleobury.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

20.55 Thalassa
Georges Pernoud et son équipe font escale ce soir à Venise, destination privilégiée pour le magazine dédié à la mer qui s'y est déjà rendu une dizaine de fois. Plusieurs reportages pour découvrir la Cité des doges hors des clichés : les reporters ont poussé les portes de palais fermés au public, visité l'arsenal militaire, et se sont aventurés sur des îlots peu fréquentés de la Lagune.

CINÉ CLASSICS

21.45 La Veuve joyeuse ■■
L'esprit du théâtre de boulevard « Europe centrale » domine cette comédie de vaudeville mousseuse d'Ernst Lubitsch (1934), tournée dans des décors somptueux, semée de gags allusifs, de quiproquos. Caméra très mobile, variations sur le noir et blanc, allure piquante et voix de rossignol de Jeannette Mac Donald costumée par Adrian, gouaille de Maurice Chevalier : c'est une fête. En v.o.

ARTE

23.25 Sérénade à trois ■■■
La chaîne franco-allemande offre en décembre une programmation spéciale consacrée à Ernst Lubitsch. Trois chefs-d'œuvre seront proposés d'ici à la fin du mois à commencer par *Sérénade à trois,* l'histoire d'une jeune femme courtisée par deux hommes. Une brillante comédie, amorale dans le propos et élégamment mise en scène. Lundi 25, Arte proposera *Le ciel peut attendre* et *Haute pègre.*

Le Monde

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2000

Réunion décisive entre syndicats et patronat sur les retraites complémentaires

POUR le patronat, c'est *« la der des ders »*. Denis Kessler, le numéro deux du Medef, l'a dit et redit : le chantier de la refondation sociale sur les retraites complémentaires sera *« bouclé »* jeudi 21 décembre ! Les partenaires sociaux se retrouvent, en effet, dès le début d'après-midi, au siège du Medef, sur ce dossier épineux, pour une séance de négociations qui promet d'être longue. Pour montrer toute l'importance qu'il accorde à cette réunion, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances n'exclut pas de rejoindre la délégation patronale que dirige officiellement Francis Bazile.

Der des ders ? Les syndicats qui ont prévu de faire le point, entre eux, jeudi midi, vont étudier les ultimes propositions que le patronat leur a adressées mercredi. Depuis de longues semaines, le dossier achoppe sur le dispositif de *« retraite à la carte »* tel que le Medef l'a défini et qui repose sur le concept cher aux assureurs de *« neutralité actuarielle »* (*Le Monde* du 13 décembre). Il s'agit en fait de lier le montant de la retraite complémentaire à la durée de cotisation et à l'espérance de vie moyenne. Le Medef souhaite, en effet, qu'un tel dispositif soit mis en place, progressivement, pour aboutir, dès 2023, à allonger jusqu'à 45 ans (180 trimestres contre 160 actuellement) la durée de cotisations. Pour l'organisation patronale qui s'en cache peu, l'objectif est évidemment de peser, *via* les retraites complémentaires, sur l'évolution du régime de base.

Dans la dernière version de son projet, le Medef n'évoque plus explicitement le passage de 40 à 45 ans de cotisations d'ici 2023. Pour autant, pour les syndicats, cet aménagement relève de la simple *« tentative d'habillage »*. Ces derniers soulignent que le mécanisme de *« neutralité actuarielle »* est toujours là, puisque l'article 19 du nouveau texte stipule qu'*« à compter du 1er janvier 2004* (...), *les points acquis par les cotisants à la date de la liquidation de leurs allocations seront affectés d'un coefficient tenant compte de l'âge et de la durée de cotisations du participant.* (...) *Ces coefficients, calculés sur la base des tables de mortalité prospective, évolueront conformément aux prévisions d'allongement de l'espérance de vie. »*

UN FRONT UNI

Dès lors, un accord semble peu probable, à moins d'une évolution plus sensible des positions du Medef, ou d'une dissociation du thème de la *« retraite à la carte »* du reste des discussions pour le renvoyer à plus tard. Le patronat fait, jusqu'à présent, face à un front syndical uni. Reste à savoir si le Medef mettra réellement ses menaces à exécution. Mardi, le président de l'organisation patronale, Ernest-Antoine Seillière le répétait : faute d'un accord, le 21 décembre, le Medef ne renouvelerait pas sa participation à l'Association pour la structure financière (ASF) qui finance, depuis 1983, le passage à 60 de l'âge légal de la retraite pour les complémentaires) dont l'échéance conventionnelle tombe le 31 décembre.

Caroline Monnot

Jean-Christophe Mitterrand placé en garde à vue dans l'enquête sur un trafic d'armes vers l'Afrique

L'écrivain Paul-Loup Sulitzer est également interrogé par la brigade financière

LE FILS de l'ancien président de la République, Jean-Christophe Mitterrand, et l'écrivain Paul-Loup Sulitzer ont été placés en garde à vue, jeudi matin 21 décembre, dans les locaux de la brigade financière de Paris. Tous deux étaient interrogés dans le cadre de l'enquête sur un trafic d'armes entre la France et l'Afrique, qui a déjà conduit à la mise en cause de plusieurs personnalités (*Le Monde* du 9 décembre). Les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez cherchent à déterminer la nature des liens que les deux hommes auraient entretenus avec l'homme d'affaires Pierre Falcone. Mis en examen pour *« commerce illicite d'armes, fraude fiscale, abus de biens sociaux, abus de confiance et trafic d'influence »* et placé en détention provisoire le 1er décembre, M. Falcone est suspecté d'avoir vendu sans autorisation des armes à l'Angola, *via* la société Brenco International, et d'avoir effectué des versements d'argents inexpliqués à des bénéficiaires divers.

Dissimulées au domicile de la secrétaire de M. Falcone, des disquettes informatiques ont été saisies par les enquêteurs, qui recensaient les sociétés et les personnes en relations d'affaires avec Brenco, dont certaines apparaissent liées au monde politique, tels Jean-Christophe Mitterrand, Jacques Attali et le préfet Jean-Charles Marchiani. L'ancien PDG de Radio-Monte-Carlo, Jean-Noël Tassez, mis en examen le 15 décembre, figurait aussi sur cette liste, de même que Paul-Loup Sulitzer. Les fonds de Brenco ont par ailleurs alimenté le financement de l'Association professionnelle des magistrats (APM), syndicat de la droite judiciaire (*Le Monde* du 21 décembre).

CARNET D'ADRESSES

Déjà interrogé en qualité de témoin le 1er décembre, après que son domicile eut été perquisitionné, Jean-Christophe Mitterrand aurait reçu plusieurs centaines de milliers de francs de M. Falcone, qui lui auraient été versés en espèces. Les enquêteurs semblent estimer que le dirigeant de Brenco aurait ainsi tenté de profiter de l'important réseau relationnel tissé en Afrique par le fils aîné de François Mitterrand, dont il fut, de 1986 à 1992, le conseiller pour les affaires africaines à l'Elysée. Reconverti depuis dans les affaires, il a notamment acquis une société de pêche en Mauritanie. Les enquêteurs paraissent néanmoins lui prêter un rôle dans l'obtention de contrats d'armement pour Brenco auprès du régime angolais du président José Eduardo Dos Santos. Bernard Poussier, l'ancien directeur de la Société française d'exportation de matériel et de systèmes du ministère de l'intérieur (Sofremi) – société habilitée à exporter des équipements dans le domaine de la sécurité – a été mis en examen, le 14 décembre, dans ce même volet angolais.

Un premier contrat, signé en 1993, avait permis à M. Falcone et à son associé Arcadi Gaydamak – visé par un mandat d'arrêt international depuis le 6 décembre – d'écouler quelque 47 millions de dollars d'équipements russes au gouvernement angolais, en guerre contre les rebelles de l'Unita. Un an plus tard, en février 1994, un avenant au contrat initial, portant cette fois sur la fourniture d'hélicoptères et de chasseurs Mig, avait été signé entre le gouvernement de Luanda et Brenco international. Montant de ce faramineux marché : 463 millions de dollars. D'autres ventes d'armes, notamment au Congo, pourraient avoir requis les services de M. Mitterrand, que plusieurs photographies saisies par les policiers, montrent au côté de Pierre Falcone, à Scottsdale (Arizona). Les agendas de M. Falcone portent également la trace de nombreux rendez-vous avec le fils de l'ancien président.

Le recours aux services rémunérés de Paul-Loup Sulitzer pourrait exprimer le même souci d'influence. L'auteur de best-sellers aurait perçu environ 2 millions de francs de Brenco, dont une partie en espèces. Lui aussi avait déjà été interrogé en tant que témoin et son domicile avait été perquisitionné, au début du mois de décembre.

Fabrice Lhomme

Mme Guigou ouvre la négociation sur les 35 heures dans les hôpitaux

L'INAUGURATION, tant attendue pour certains, peut enfin commencer. Autour de la table de la salle des accords de Grenelle, requise pour l'occasion, la communauté hospitalière au grand complet a été conviée. En présence des huit syndicats des personnels hospitaliers, des quatre organisations des praticiens, de la direction des hôpitaux, des présidents des conférences médicales, de la Fédération hospitalière de France (FHF) et de deux représentants des agences régionales d'hospitalisation, Elisabeth Guigou a officiellement donné, jeudi 21 décembre, le coup d'envoi des 35 heures dans les hôpitaux en délimitant le calendrier et la méthode.

Le calendrier, d'abord. En un mois et demi maximum, du 18 janvier jusqu'au début mars, les négociations sur le cadre national devront être bouclées, et un accord soumis à la signature des syndicats. Le cas des médecins étant considéré à part, leurs organisations seront, elles, simplement tenues informées. Trois mois plus tard, en juin, la réglementation, c'est-à-dire la préparation des décrets, devra être mise au point. Ces textes prendront le relais de l'ordonnance de 1982 qui régit le temps de travail de la fonction publique hospitalière et dont l'abrogation sera introduite par le gouvernement dans le projet de loi de modernisation sociale présenté à l'Assemblée nationale le 9 janvier. L'objectif affiché par Mme Guigou peut paraître ambitieux : en à peine quelques semaines, les protagonistes devront se mettre d'accord sur des chapitres aussi sensibles que la définition des pauses, des temps d'habillage, sur la référence annuelle des heures travaillées, sans oublier les « compensations »...

Chacun s'accordant à reconnaître que les deux mille hôpitaux et établissements médico-sociaux concernés ne pourront pas tous passer à 35 heures en 2002, en raison notamment du manque d'infirmières, des délais seront nécessaires, accompagnés de compensations pour les personnels. Pour beaucoup, CGT comprise, une compensation financière risquerait d'inciter les salariés à préférer les heures supplémentaires à la réduction du temps de travail. Mais, d'un autre côté, comme le souligne Rachel Bochet, présidente de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH), un report compensé par l'instauration d'un compte épargne-temps ou de nouvelles récupérations reviendrait à *« reculer pour mieux sauter »*. Au final, ce *« cadrage général »* servira, par la suite, de référence aux hôpitaux qui connaissent aujourd'hui des situations bien différentes d'un établissement à un autre.

LES CRÉATIONS D'EMPLOIS

La méthode, ensuite : Mme Guigou a délibérément choisi de n'aborder le nerf de la guerre – les créations d'emplois – qu'à la fin du premier semestre 2001, lorsque toutes les autres questions auront été passées en revue. Autrement dit, les syndicats devront d'abord signer l'accord-cadre... « à l'aveugle » avant de pouvoir négocier et connaître le volume d'emplois proposé par le gouvernement pour mettre en place les 35 heures. Certains, comme la CFDT ou la FHF, réclament 7 % de postes supplémentaires, en se basant sur la moyenne des emplois créés dans les cliniques privées. A ce niveau, la FHF évalue le coût, pour l'Etat, à 10 milliards ou 12 milliards de francs. La CGT et FO en revendiquent, de leur côté, 10 %, SUD-CRC 11,5 %.

Pour négocier cette partie délicate, le ministère a prévu en tout et pour tout un mois de discussion, en juin. Juste au moment où se préparera le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Isabelle Mandraud

A NOS LECTEURS. En raison des jours fériés des vacances de Noël, notre supplément « Le Monde-Télévision » paraîtra avec un jour d'avance durant deux semaines. Il sera distribué avec le journal du vendredi 22 décembre daté samedi 23 et avec celui du vendredi 29 daté samedi 30.

Tirage du *Monde* daté jeudi 21 décembre 2000 : 502 167 exemplaires

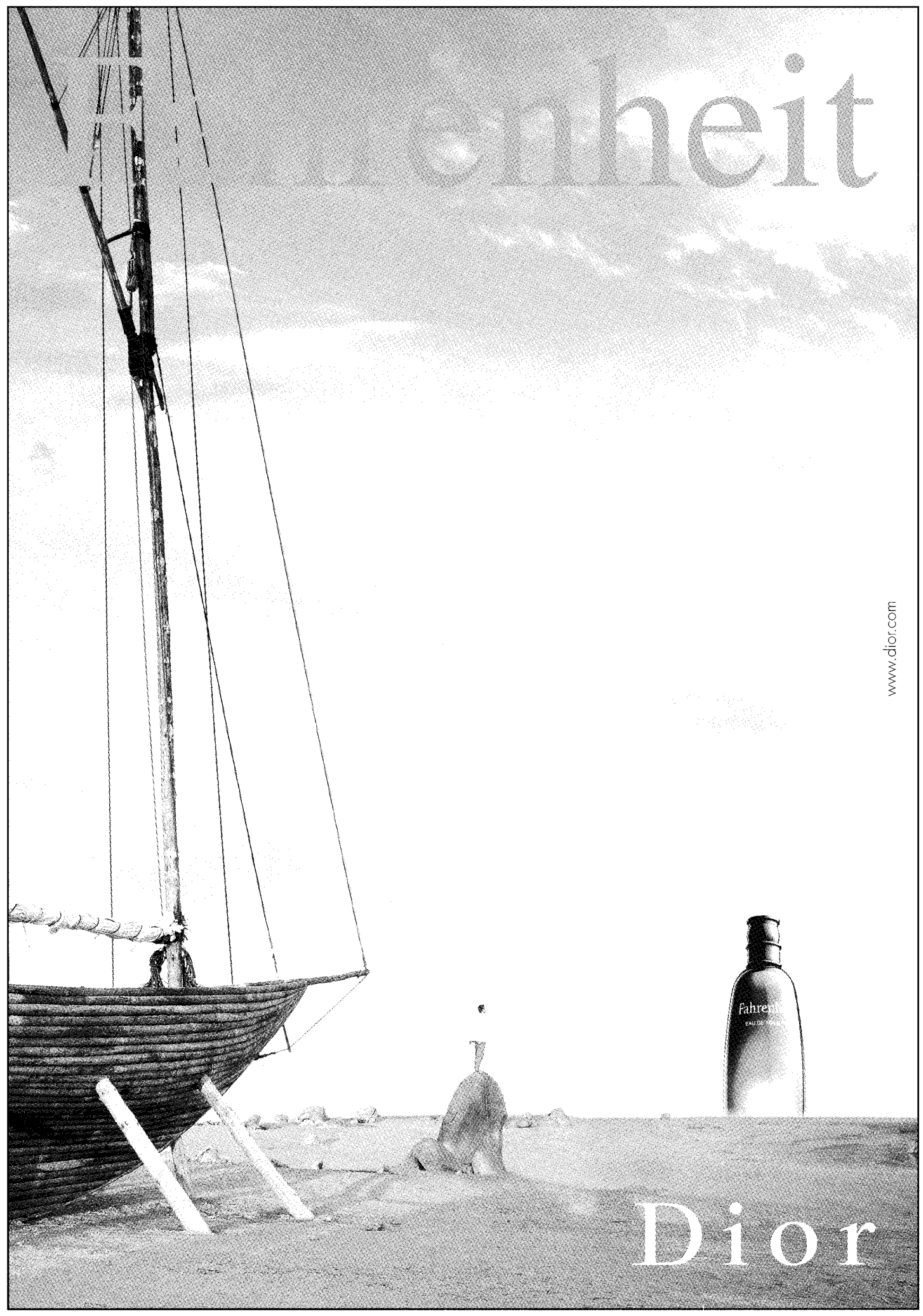

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2000

ANDRÉ BLAVIER
Le feuilleton
de Pierre Lepape page II

SPÔJMAÏ ZARIÂB
page III

« FEMME EN FOURREAU »
page IV

TZVETAN TODOROV
La chronique de Roger-Pol Droit
page V

ARCHITECTURE
En France et aux Etats-Unis,
deux ouvrages
font l'inventaire
du patrimoine industriel
page VII

SÉLECTION JEUNESSE DE NOËL page VIII

Un paradis chinois

« Lotus épanoui » anonyme des Song (XIIe-XIIIe siècle), encre et couleurs sur soie
PÉKIN, MUSÉE DU PALAIS

Vous vous demandez souvent comment interrompre le bruit et la fureur de l'Histoire, le bavardage et l'agitation de l'actualité faisant semblant d'être de l'Histoire, les drames, les clichés, les calculs, les mensonges, les affaires, la violence. Bien entendu, vous pensez que c'est impossible, qu'il n'y a plus aucun espoir ni aucune issue. A cet instant, vous ouvrez les merveilleux livres de François Cheng, où se concentrent l'énergie et la beauté de la peinture chinoise. Vous tournez les pages. Vous entrez dans les pages. Vous retrouvez le monde vrai. Vous êtes saisis.

Voici la voie des fleurs et des oiseaux. Les fleurs sont des oiseaux à l'arrêt, les oiseaux sont des fleurs qui volent. Cela se passe au XIIe siècle, sous la dynastie des Song, mais aussi maintenant, ici, tout de suite, si je laisse mon regard passer à travers la drogue sociale. Je touche l'écriture des phénomènes, je comprends que les caractères et la calligraphie montent de l'espace et du vide pour orchestrer en secret le moindre détail. Comme le dit François Cheng : *« La vérité du monde visible, présente tout entière en chaque être, en chaque objet, est à la fois lumière et musique – rythme tendu vers la primordiale Harmonie. »*

Il était une fois un empereur, Hui-zong, qui rêvait de faire de la politique une dépendance de la poésie. Cela peut nous paraître fou, à nous, lourds Occidentaux, qui baignons de plus en plus dans la publicité dérisoire ou sanglante. Un empereur, donc, un philosophe silencieux, favorisant l'art métaphysique suprême, c'est-à-dire l'ingéniosité, la libre imagination, la science des souffles vitaux. Qu'est-ce qu'un pinceau *« librement inspiré »* ? Une peinture *« sans os »* ? Que signifie *« transmettre l'esprit »* ? Comment comprendre ce que les Chinois appellent *li*, le principe interne, la ligne de force ? Le premier geste est de se mettre à l'écart, de se concentrer, de devenir intérieurement ce qu'on désire tracer. Il s'agit d'un acte magique : je gêne toujours la Nature, elle ne demanderait pourtant qu'à s'exprimer en passant par moi. Détachement et rapidité : je suis soudain ce bambou, je le capte. Attention : *« un instant d'hésitation et la claire vision s'évanouit. »* Peu importe que je signe ou non ce moment spatial (beaucoup de peintures sont anonymes). Mais, après tout, je peux être aussi empereur et signer, comme Hui-zong, ce vol de grues au-dessus du palais, une leçon d'architecture flottante. Victor Segalen a bien vu ce point : *« Le monument chinois est mobile, et ses hordes de pavillons, ses cavaleries de toits fougueux, ses poteaux, ses roues de nuages et ses flammes. »* Le Chinois est un nomade sur place, il habite un palais en plein ciel, avec toit volant. Un faisan doré parmi les fleurs d'automne, ou un faucon et des oies sauvages diront la même chose, autrement. Je médite sur la grâce ? Voici l'orchidée. La rectitude ? Le bambou. La pureté altière ? Le prunus. La persévérance ? Le pin. Les dynasties passent, les peintres restent. Les arbres et les rochers de Cézanne sont plus réels que tous les événements de son temps. La peinture n'est pas une décoration, mais un centre de vie d'autant plus actif qu'il peut feindre l'insignifiance. Mille ans après, fraîcheur. *« La vue ne doit pas cacher la vision. »* François Cheng est particulièrement émouvant lorsqu'il écrit : *« Il peut paraître abusif d'affirmer que la tradition héritée des maîtres des Song irrigue encore aujourd'hui le vaste champ de l'art chinois. Nous l'affirmons, pourtant, et nombreux auront été, en ce siècle, ceux qui nous permettent d'écrire cela sans broncher. L'histoire de l'art chinois moderne échappe encore en large part au regard occidental. On peut tenir pour assuré que cette histoire, enfin révélée au grand jour, sera riche en surprises. »* Les folies révolutionnaires ou technologiques n'y changeront rien. En effet, *« pour le regard qui sait voir, tout est musique, tout est chant »*. Derrière les ordinateurs, les oiseaux. Sous le béton, les fleurs. C'est parce qu'ils étaient fragiles, périssables, furtifs, que ces signes éclatants persistent. L'instant ébloui dure, le temps aliéné s'efface. C'est sans doute ce que veut dire un poète du VIIIe siècle, Xuan-jue : *« Qu'ils calomnient, qu'ils médisent,/ qu'ils brûlent le ciel, peine perdue :/ Je bois leurs cris comme de la rosée !/ Purifié, je fonds dans l'Impensable. »* Et déjà Wang Ji (mort en 644) : *« Si j'obéis à la nature, qu'aurai-je à craindre ? »*

Le peintre est poète, il est métaphysicien, il est au-dessus des pouvoirs, il est discret, il préfère avoir l'air d'un bambou, d'un faucon, d'une pie, d'un saule. Il est comme la rose d'Angelus Silesius, *« sans pourquoi »*. A la question *« Pourquoi suis-je ici ? »*, il répond *« Je suis »*. Aucune prétention, aucune emphase, puisque la méditation est constamment tournée vers *« l'unique trait de pinceau »*. Voyez cette huppe sur une tige de bambous, de Zhao Meng-fu (1254-1322), exact contemporain de Dante. Vous êtes au paradis terrestre, dans ce que François Cheng a raison d'appeler une *« musique hautement scandée »*. Les plumes et les feuillages échangent leurs formes, le dialogue a lieu de façon invisible, la séparation est conjurée. Il suffirait d'un trait, oui, d'un seul, mais qui signifierait tout. Un trait *« bu par le silence »*. Les poèmes chinois ont la même simplicité, la même évidence. Exemple : le grand Wang Wei (701-761), sous les Tang. *« Seul assis au milieu des bambous/Je joue du luth et chante à mesure ;/ Ignoré de tous, au fond des bois,/ La lune s'est approchée : clarté ! »* Le poète, le musicien, le peintre sont une seule force dévoilant la *« secrète polyphonie du réel »*. Rien de scolaire, rien d'obligatoire, aucune proclamation. S'il le faut, pour échapper aux clergés locaux ou à la haine des intellectuels d'époque, on simulera la folie, comme Chu Ta (1626-1705), dont on peut longuement admirer des pommiers sauvages accrochés à des rochers. Ou encore comme l'immense Shitao (1642-1707), qui, avec une tête de chou, vous dit tout. De l'encre, de la soie, du papier : on congédie la pesante servilité humaine, et l'ensemble, comme la liberté, est d'une insolence irréprochable.

De même qu'il y a, dans la culture occidentale, un *« complexe italien »* (l'Italie ayant eu au moins deux siècles d'avance sur tous les autres pays, dont la France), de même il faudrait parler de plus en plus d'un *« complexe chinois »*. Mais c'est au moment où la Chine s'occidentalise à outrance que nous avons, nous, une chance de comprendre ce qu'elle a dit et dira encore de profond et d'universel. C'est sans doute l'enjeu du siècle qui s'ouvre. Pour l'instant, regardons encore de l'intérieur cette encre et couleurs sur soie anonyme du XII-XIIIe siècle, *Lotus épanoui*. Elle se trouve au musée du Palais, à Pékin. Cette fleur érotique vient de fleurir aujourd'hui. C'est un cœur absolu, centre d'or, pétales roses. Elle va bientôt perdre, en bas, à gauche, deux de ses ailes, car il s'agit aussi d'un grand oiseau migrateur. L'été est sur sa fin. Il respire, il éclate, il chante. Avons-nous l'oreille qu'il faut pour entendre ? L'œil suffisamment touché pour voir ? Ce lotus paradisiaque, pourtant, va poursuivre son voyage immobile. Pour le quitter, écoutons le chant de Qing-zhao (vers 1084-1141) :

« Le parfum des lotus rouges faiblit
déjà la natte sent la fraîcheur d'automne.
Ma robe de soie légèrement dégrafée
je monte sur la barque d'orchidée.
De quel nuage attendre un message ?
Au passage des oies sauvages
Seule la lune inonde le pavillon d'Ouest. »

D'OÙ JAILLIT LE CHANT
La voie des oiseaux et des fleurs dans la tradition des Song
de François Cheng.
160 p., 295 F (44,97 €).

★ De François Cheng, signalons aussi : *Double chant* (éd. Encre marine, 112 p., 70 F [10,67 €], *Poésie chinoise* (Albin Michel, « les carnets du calligraphe », 64 p., 69 F [10,52 €]) et *Cantos toscans* (éd. Unes, 52 p., 78 F [11,89€]).

Philippe Sollers

Les plumes et les feuillages échangent leurs formes, le dialogue a lieu de façon invisible, la séparation est conjurée. Cela se passe au XIIe siècle, sous la dynastie des Song, mais aussi maintenant, ici, tout de suite... Ouvrez simplement le merveilleux livre de François Cheng

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Lyres et délires

LES FOUS LITTÉRAIRES
d'André Blavier.
Editions des Cendres, 1 152 p.,
380 F (57,93 €) jusqu'au 31 janvier 2001,
450 F (68,6 €) ensuite.

C'est le Blavier, comme on dit le Larousse ou le Grevisse. Un indispensable de la bibliothèque, une référence obligée. Ou plus exactement, l'ouvrage qui introduit dans la bibliothèque l'indispensable ferment du désordre. Tous les amateurs de livres le savent : il n'y a pas de bibliothèque vivante sans livre qui *dépasse*, qu'on ne parvient pas à classer, qui fait tache à côté des ouvrages sérieux du même genre, mais dont pour rien au monde on ne voudrait se débarrasser. Curiosités, étrangetés, irruptions du bizarre, de la pathologie et du *dérangement* dans la citadelle de l'écriture qui passe pour refléter dans ses plus hautes manifestations l'ordre de l'esprit. Le Blavier est une encyclopédie du désordre ; une entreprise, folle évidemment et maniaque à coup sûr, qui consiste à rassembler, mettre en listes, en fiches descriptives, en tableaux raisonnés et en ensembles ordonnés et savants la production littéraire délirante.

André Blavier est un écrivain belge, né en 1922, que persistent à ignorer la plupart des dictionnaires de littérature francophone. Il était bibliothécaire à Verviers où il a passé toute sa vie ; c'est un dévoreur de livres et un obsédé de la précision. En 1949, le jeune Blavier écrit à Raymond Queneau à propos d'un écrivain lié à Verviers, Francisque Tapon-Fougas. Queneau a parlé de Tapon-Fougas dans *Les Enfants du limon*, paru en 1938. On se souvient que dans ce roman à la construction complexe apparaît sur fond de folie historique – montée du fascisme, guerre d'Espagne, spectre d'un conflit mondial – la figure de M. Chambernac, proviseur en retraite et passionné par l'étude des fous littéraires. M. Chambernac écrit une *Encyclopédie des sciences inexactes* dont le roman de Queneau donne de larges extraits. C'est, pour l'auteur, le moyen de publier une partie des travaux considérables entrepris depuis 1930 sur les hétéroclites de la littérature et qu'aucun éditeur n'a accepté de publier. *Les Enfants du limon* sont le sol sur lequel Blavier va construire la monumentale et aérienne construction de ses *Fous littéraires* (1).

La première édition du Blavier a été publiée en 1982 chez Veyrier, un éditeur aujourd'hui disparu avec son catalogue. *Les Fous littéraires* occupait depuis de longues années une place à la fois enviable et maudite : celle de ces livres dont on parle toujours sans jamais pouvoir les lire. Les voici enfin revenus, corrigés, considérablement augmentés, dans une belle édition soignée sur papier bible, illustrée et reliée. Une sorte de Pléiade des délirants, d'anthologie de l'aberration, d'encyclopédie de la névrose imprimée et de l'errance éditée (2).

Le concept de fou littéraire pose, par définition, deux séries de problèmes. Les premiers sur la nature et les frontières de la folie, les seconds sur celles de la littérature. Vastes questions, objets de débats infinis. Lorsque Charles Nodier, savant romantique trop méconnu, publiait en 1835 sa *Bibliographie des fous. De quelques ouvrages excentriques*, on nageait dans la plus parfaite confusion entre la folie et le génie. C'est une mythologie tenace qui voudrait que la création s'accompagnât toujours d'un certain dérangement de la raison. C'est aussi une manière rassurante de justifier sa stérilité : je ne crée rien parce que je suis sain d'esprit. Le fameux criminologue Cesare Lombroso, l'inventeur du criminel-né, a publié en 1877 un gros ouvrage qui s'intitulait *L'Homme de génie*. Enquêtant sur 36 « génies », le bon docteur Lombroso trouvait les preuves irréfutables que Baudelaire était cinglé – sadique, obsédé et halluciné –, Newton dingue, Fénelon siphonné, Verlaine dégénéré, etc. Plus près de nous, les surréalistes ont encore cultivé la confusion en assimilant la libération poétique à l'anarchie mentale des enfants et des fous. Ce à quoi, curieusement, s'opposait déjà Cocteau – que cite Blavier : *« Enfants et fous coupent ce que le poète met toute une vie de patience à dénouer. La corde servira aux autres qui doivent refaire le nœud, et ainsi de suite. Aux mains des fous et des enfants les plus prodigieux, il ne reste que des bouts de corde. »* Et Queneau martèle : *« Il n'y a de poésie que* volontaire. *»* Les fous sont les victimes et non les metteurs en scène de leurs drames.

« Le » Blavier, qui revient enfin dans une belle édition soignée et reliée, est une sorte de « Pléiade » des délirants, d'anthologie de l'aberration, d'encyclopédie de la névrose imprimée

Blavier va donc, comme il dit, resserrer le compas, pour dessiner le cercle de la folie littéraire. Exit les simples d'esprit, les idiots, les crétins aux griffonnages informes, exit les mystiques, les créateurs de sectes. Exit encore ceux que Dubuffet et Thévoz magnifient sous le vocable d'« art brut » : *« Alors que l'écrit du paranoïaque ou du paraphrène vise à convaincre, l'écrit brut est par dé finition étranger à toute préoccupation culturelle et, a priori, à l'institution littéraire. »* Les fous littéraires veulent faire et font de la littérature. Souvent exécrable, mais c'est une autre affaire, et ils ne sont pas les seuls.

Dernière limite et d'importance, Blavier ne retient que les auteurs qui ont publié leurs extravagances. Qui ont donc attaché à leur production écrite une importance telle qu'ils se sont donné les moyens matériels de la faire connaître. C'est dire aussi que nos névrosés et nos psychosés ne se recrutent pas parmi les plus démunis. Ils sont prêtres, médecins, boutiquiers, avocats, enseignants ; la plupart instruits, certains fort savants. Il arrive souvent qu'ils mènent une vie et une carrière parfaitement réglées, réservant à l'écriture leurs élucubrations, leurs délires et leurs chimères. Mais lorsque leur raison s'égare ainsi, il est rare qu'elle retrouve le bon rail. L'écriture ne guérit pas la névrose ; elle l'ancre.

Malgré toutes les restrictions apportées et les exclusions justifiées, il reste encore à Blavier assez de matière pour emplir un millier de grandes pages, farfelues, dramatiques, lamentables, inventives, souffrantes, agressives, colériques ; un millier de pages de débordements en tous genres, de monuments schizophréniques, de catastrophes paralogiques et de raz de marée d'extravagances. En guise d'ouverture, voici l'extrait d'une annonce parue dans *Le Monde* le 5 octobre 1979 : *« MILLIONNAIRE aimant la littérature mais ayant du mal à la dominer DÉSIRE LOUER, moyennant rémunération à la hauteur, la plume d'un ÉCRIVAIN aux idées ouvertes et sans préjugés, afin d'écrire un livre d'inspiration biblique. »* L'écrivain candidat doit répondre à une série de douze questions du genre : *« Une entreprise ayant pour objectif l'organisation d'un gouvernement unique de la planète aurait-elle dans l'immédiat un chiffre d'affaires annuel supérieur ou inférieur à 1 milliard de francs ? »*

Beaucoup de nos fous ont trouvé la pierre de touche qui permet de reconstruire le monde. Elle peut être religieuse, mathématique, chimique, philosophique. Certains sont modestes dans leur folie des grandeurs, comme Léger Noël, un polygraphe universel du milieu du XIXe siècle qui voulait remplacer Napoléon III et demandait aux électeurs de l'élire *« parce qu'il y a un commencement à tout »*. D'autres veulent refaire la littérature. Ils inventent de toutes pièces une langue, comme le héros d'*Un amour sous-marin*, récit et propos d'un monomane recueillis par C. Trumelet, officier de l'instruction publique, membre de la société des gens de lettres, publié à Lodève en 1877 et qui déclare délicatement : *« Je t'avoue qu'il me serait souverainement désagréable de te parler dans une langue qui a déjà servi. »* L'amour a des exigences.

Il y a les délirants de l'étymologie – Charles-Joseph de Grave qui démontrait qu'Homère était belge –, les mystiques du verbe, les chercheurs de la langue du paradis qui devraient réjouir Maurice Olender, les créateurs de cosmogonies, les prophètes et messies de tout poil, les quadrateurs de cercle, les solutionneurs du théorème de Fermat, les topographes maniaques comme Ernest Reyer qui écrivit *De l'influence des queues de poisson sur les ondulations de la mer* (les mathématiques ont le don de rendre aussi cinglé que la littérature), les génies de la persécution – à qui l'on vole tout, même le cerveau –, les faiseurs d'histoire qui développent une imagination fabuleuse dans l'art de pourrir la vie de leurs voisins. Il y a encore les médecins qui élucubrent sur l a vie, les hygiénistes à qui la pureté fait perdre la boussole, les inventeurs de vent, les bricoleurs de nuées, les politiciens du genre humain et de l'organisation parfaite, quelques criminels trop bavards (le plus célèbre est Lacenaire), quelques cléricaux et anticléricaux frénétiques, des racistes hallucinés – Blavier passe vite, et il a raison : ils sont plus épouvantablement bêtes que fous – et pour finir, des poètes et des romanciers, des hypertrophiés de la rime, des clones clowns de Victor Hugo, des démolisseurs forcenés de la grammaire et du lexique. Comme Antoine Fussy, curé de Saint-Barthélemy en 1607, et maître incontesté de l'injure outrancière. Ou encore Hyacinthe Dans, publiciste liégeois, trois fois assassin dans les années 30 et qui, devenu rédacteur en chef du *Journal des prisons belges,* s'y répandait en poèmes élégiaques, dévots et morbides qui amusaient fort Magritte et ses amis.

Naturellement, *Les Fous littéraires* est aussi un livre sérieux. Comme l'écrit Blavier, *« le départ est souvent malaisé entre la théorie aberrante et le charlatanisme intéressé »*. Il y a beaucoup d'écrivains, aujourd'hui comme hier, qui sont beaucoup moins fous qu'ils n'aimeraient le faire croire pour qu'on leur accorde du génie.

(1) Les liens d'amitié et de complicité entre Queneau et Blavier demeureront très étroits. La revue créée par Blavier en 1953, *Temps mêlés* (du nom d'un livre de Queneau), deviendra peu après la mort du père de Zazie, en 1976, *Documents Raymond Queneau*, un véritable centre de recherches patafysiques et oulipiennes. La correspondance Queneau-Blavier a été publiée en 1988 par les éditions Labor de Bruxelles. C'est un document littéraire magnifique et le portrait émouvant d'une relation de maître (*« Mon cher Blavier »*) à disciple (*« Cher monsieur Queneau »*).

(2) Les Editions des Cendres, dirigées par Christiane et Marc Kopylov, ont leur siège 8, rue des Cendriers, 75020 Paris. Tél. : 01-43-49-31-80 ; Fax : 01-47-97-61-54.

Claudel justifié

François Angelier trace un portrait convaincant de l'écrivain tandis que Jean Bastaire montre son amour de la création

PAUL CLAUDEL
de François Angelier.
Ed. Pygmalion/Gérard Watelet,
« Les Chemins d'éternité »,
230 p., 110 F (16,77 €)

CONVERSATIONS ÉCOLOGIQUES
Textes choisis et présentés
par Jean Bastaire.
Ed. Le Temps qu'il fait
112 p, 89 F (13,57 €)

Le livre de François Angelier appartient à une catégorie somme toute rare de biographies d'écrivains. La sympathie et l'admiration ne s'y figent jamais dans l'hagiographie ou ne s'embourbent dans les ornières de l'identification infantile. La surabondance « à l'américaine » du détail et la folle ambition de *recréer* la personne de l'auteur traité ne se substituent pas à la simple et bonne intelligence de sa figure. Enfin, et c'est peut-être le plus appréciable, le sujet choisi s'impose visiblement pour le biographe – on ne se demande pas : pourquoi a-t-il choisi un auteur qui l'intéresse si évasivement ?

Bien sûr, s'agissant de l'immense Paul Claudel, l'attitude défensive, et même offensive, est encore nécessaire. Lui qu'on accuse régulièrement de la plus violente intolérance en reste la première victime. Car on constate qu'au mépris même de son génie – et aussi de la simple vérité – on continue d'entretenir à propos de l'auteur de *Connaissance de l'Est* de sots préjugés, de fredonner des rengaines éculées. Par exemple, sur le plus douloureux chapitre, que l'on daigne simplement se souvenir des mots – *« dégoût »*, *« horreur »*, *« indignation »* – adressés publiquement en 1941 par Claudel au grand rabbin Schwartz : *« Un catholique ne peut oublier qu'Israël est le fils aîné de la promesse comme il est aujourd'hui le fils aîné de la douleur. »* Issu du même creuset de l'antisémitisme français que Bernanos, Claudel s'en tira plus vite et plus dignement, même si, à propos de Franco, son attitude fut moins honorable que celle de l'auteur des *Grands Cimetières sous la lune*. Angelier, dans un précédent ouvrage, avait fait justice de quelques-uns de ces préjugés (1).

Ici, le propos est différent, plus large. Il fallait reprendre l'ensemble de la figure, la mettre en lumière, démontrer son unité spirituelle, psychologique et esthétique. Gérald Antoine avait publié une biographie (Laffont, 1988), qui continue de faire référence. François Angelier resserre le propos, va à l'essentiel. Sur la jeunesse et la découverte centrale de Rimbaud, sur la conversion et la religion – peut-être range-t-il un peu vite Claudel sous la bannière du seul saint Thomas d'Aquin –, sur la sœur Camille, sur l'épisode Rose Vecht, sur l'écrivain commentant admirablement, avec une sidérante liberté, la Bible, il apporte une vue neuve et synthétique.

A cette indispensable lecture, on ajoutera celle de la petite anthologie récemment concoctée par Jean Bastaire. On y verra un Claudel amoureux de la création dans son entier, charnellement épris des créatures. On y constatera la formidable énergie d'un poète dont l'intuition « écologique » apparaît si parfaitement actuelle. Angelier montrait de quel fond obscur Claudel avait dû tirer cette force ; il le cite : *« Toute ma vie, j'ai essayé de vivre en avant et de me dégager de cette mélancolie, de ce regret des choses passées qui ne mène à rien qu'à affaiblir le caractère et l'imagination... »*

P. K.

(1) *Claudel ou la conversion sauvage* (éd. Salvator, 1998). Dans le même esprit, voir aussi *L'Affaire Claudel*, de Gilles Cornec (Gallimard, 1993).

★ Signalons également l'ouvrage récent, à vocation pédagogique, de Claude-Pierre Pérez, *Paul Claudel* (éd. Ellipses, 112 p., 42 F [6,40 €]).

ROMANS POLICIERS

● *par Gérard Meudal*

Indes des ténèbres

PEABODY MET UN GENOU EN TERRE
de Patrick Boman.
Le Serpent à plumes,
« Serpent noir », 154 p., 79 F (12,04 €).

Dans la lignée déjà interminable des enquêteurs anglais, tant professionnels que privés, ce nouveau venu n'est pas le moins original, l'inspecteur Josaphat Mencius Peabody, *« non conformiste dès le berceau »* comme l'attestent ses prénoms inusités, sexagénaire empâté dans un embonpoint pachydermique, muté aux Indes à sa demande en 1861 (nous sommes en 1899). *« Célibataire. Etats de service médiocres. Bonne connaissance de l'hindoustani. Se complaît dans la compagnie des indigènes. Pas de distinctions, pas de blâmes, pas de vices connus, si ce n'est la fréquentation occasionnelle des prostituées locales. »* Voilà pour le signalement officiel. Il faut ajouter qu'il ne boit pas, ne fume ni l'opium ni le tcharass mais seulement des petits cigares verts de Birmanie et ne commet pas *« d'actes contre nature avec les palefreniers »*. Au demeurant, à quoi peut bien servir un inspecteur de police dans un pays où les gens meurent comme des mouches ? Pas à représenter dignement la police de Sa Très Gracieuse Majesté, Victoria, on l'aura compris. A l'un de ses informateurs qu'il décide de relâcher sans aucune poursuite bien qu'il se soit fait surprendre en train de culbuter un lycéen anglais dans les fourrés du cantonnement, il déclare étourdiment : *« Félicite-toi de ne pas être tombé sur un flic anglais. »* D'ailleurs même s'il avait la fibre patriotique, son allure constituerait un sérieux handicap. Peabody est franchement répugnant. Il a beau se talquer les bourrelets, la chaleur lui colle de telles irritations qu'il passe son temps à se gratter le nombril ou l'intérieur des cuisses. Quand il ouvre la bouche, c'est pour exhiber des dents jaunes et *« une langue crevassée, violette avec des reflets verdâtres »*. Et pour couronner le tableau il souffre de dysenterie.

De quels atouts dispose donc ce Columbo glauque ? Pas de petites cellules grises particulièrement développées ni d'une connaissance intime de l'âme humaine. Lorsque l'ingénieur des chemins de fer, Miller, est retrouvé chez lui étranglé au cours d'un cambriolage, Peabody, qui subodore un crime passionnel maquillé, s'en va interroger une demoiselle de son entourage, vieille fille confite dans la dévotion et les travaux d'aiguilles, pour l'apostropher en ces termes : *« Vous écartiez les pattes sans vous faire prier, hein ! Il vous fourrait comme une bourrique ! Vous étiez sa maîtresse ! Je le sais ! Ne niez pas ! »* – alors que les plus élémentaires rudiments de psychologie indiquent clairement que Miss Parker n'est pas du genre à écarter quoi que ce soit. A ce stade ce n'est plus de la grossièreté mais une faute professionnelle. La force de Peabody, c'est son cynisme. Il ne se fait aucune illusion ni sur sa carrière qui est derrière lui ni sur l'avenir de l'empire britannique des Indes mais il en entretient sans conviction la défense grâce à ses relations dans la pègre locale. Il s'est constitué par des indulgences bien calculées un important réseau d'indicateurs qui lui permet de ne rien ignorer des *« secrets poisseux des Anglais »*. *« Il haïssait ces gens qu'il était cependant chargé de protéger, et, en dépit de tout, il appartenait à l'autre côté, au continent des malandrins et des gueux, à cette Inde des ténèbres grouillante et odorante d'encens, de fleurs pourries et de merde qui le rejetait de toute sa force. »*

Patrick Boman, qui a déjà publié plusieurs récits de voyages, en particulier *Le Palais des saveurs accumulées* et *Trébizonde en hiver*, connaît manifestement cette Inde des ténèbres qu'il a choisie pour cadre aux aventures de son enquêteur. En imaginant ce flic atypique, coincé entre des colons qu'il déteste et l'Inde dont il ne distingue que la surface d'un bouillonnement, il brosse le tableau saisissant d'un monde en état de décomposition avancée. Et lorsque Peabody met un genou à terre, ce n'est pas pour rendre hommage à sa souveraine, dont le portrait mafflu trône dans son bureau, couvert de déjections de mouches, mais pour s'offrir, au mépris de la loi, une petite gâterie dont il rêvait depuis longtemps. Ce n'est pas l'ordre qui s'incline devant la beauté mais la lubricité qui fait alliance avec le crime et tout un empire qui vacille sur ses bases.

● **EST-CE QUE LES AVEUGLES SONT PLUS MALHEUREUX QUE LES SOURDS ?** d'Alain Gagnol

Question insoluble mais sans objet puisque de toute façon il n'y a rien à voir et pas grand-chose à entendre. Les personnages d'Alain Gagnol ne sont plus des adolescents mais pas tout à fait des adultes. Ils errent dans une sorte d'entre-deux mal défini. Ils vivent chez leurs parents mais n'ont pas de travail et ne savent que faire de leur peau. Alors, en attendant de trouver le bon plan qui leur permettra d'aller en ville, à Lyon ou mieux à Paris, là où *« ça brasse »*, ils jouent les héros, ils vont à des soirées qui généralement se terminent mal. James Dean au petit pied, ils se lancent dans de grandes virées en voiture, sans but, à travers la campagne, ils jouent à se faire peur, et à l'occasion tentent de jouer les criminels. Et même dans ce domaine, ils ne sont pas très doués. A partir d'une situation très simple (un jeune homme couche avec une amie de sa mère et tente de sauver la face devant ses copains frimeurs), Alain Gagnol, dans cette version noire du roman d'apprentissage, parvient de manière impressionnante à évoquer le sentiment de vide éprouvé par toute une génération de jeunes gens très ordinaires et le vertige qui peut les faire basculer à tout instant. (Gallimard, « La noire », 192 p., 95 F [14,48 €].)

● **GRAINE DE VIOLENCE**, d'Evan Hunter

Le film de Richard Brooks est resté célèbre non seulement à cause de son interprétation (Glenn Ford et Sidney Poitier), de sa bande-son (*Rock around the clock* de Bill Haley) mais aussi parce qu'il fut interdit au festival de Venise en 1955. Le livre dont il est tiré a lui aussi à sa parution – il avait été traduit chez France-Empire, en 1955 – fait scandale. A le lire ou le relire aujourd'hui, on est surtout frappé par son caractère prophétique. Les problèmes que rencontre Richard Dadier dans son premier poste d'enseignant de l'école de travaux manuels secteur nord paraissent presque anodins au regard de la violence qui sévit aujourd'hui dans beaucoup d'établissements scolaires. Mais la description du corps enseignant et l'analyse du rapport de forces avec les élèves restent particulièrement intéressantes. D'ailleurs, Evan Hunter, de son vrai nom Salvatore Lombino, sait bien de quoi il parle puisqu'il fit un court séjour dans l'enseignement après la guerre. L'expérience traumatisante lui inspira ce livre et le détourna à tout jamais de sa vocation de professeur pour l'orienter vers une autre carrière, celle qu'il poursuit avec succès depuis un demi-siècle sous le nom d'Ed McBain. (Les Belles-Lettres, « Le grand cabinet noir », (traduction de l'anglais par Renée Tesnières, revue et corrigée, 296 p., 95 F [14,48 €].)

● **VEILLE DE NOËL AU 87e DISTRICT**, d'Ed McBain

C'est le calme plat, ce soir du 24 décembre au poste de police du 87e district. L'inspecteur Carella, seul, expédie un rapport en attendant la relève qui va lui permettre d'aller réveillonner. Mais tout à coup, tous les autres héros de McBain, Hawes, Meyer, Kling, déboulent l'un après l'autre avec leurs prises : deux dealers qui ont failli s'entre-tuer, un gamin qui a volé un mouton au zoo pour l'offrir à sa sœur, un cambrioleur pris la main dans le sac... Comme la neige s'est brutalement mise à tomber d'abondance, ils risquent fort d'être tous bloqués là pour la nuit. Et voilà Parker qui débarque avec une jeune Portoricaine enceinte et son compagnon, surpris à faire du feu dans un immeuble squatté. Il ne manque plus que le bœuf et l'âne pour que le tableau soit complet. Un conte de Noël original, illustré et joliment présenté sous emboîtage, à glisser au pied du sapin. (*And all through the house*, traduit de l'anglais par Jacques Martinache, illustrations de Victor Juhas, Presses de la Cité, 50 p., 89 F [13,57 €].)

Oppressions afghanes

Figure de résistance, Spôjmaï Zariâb, exilée en France depuis 1991, est l'un des écrivains majeurs de la littérature afghane. Dans ses nouvelles traduites pour la première fois, elle dépeint, sans pathos, une société désarticulée en proie à la délation et à l'obscurantisme

CES MURS QUI NOUS ÉCOUTENT
de Spôjmaï Zariâb.
Traduit du persan (Afghanistan) par Didier Leroy, Les Editions de l'Inventaire (37 rue Pascal, 75013), 110 p., 79 F (12,04€).

Alors que les talibans n'en finissent pas d'étendre leur emprise sur l'Afghanistan et s'illustrent par une répression sans précédent contre les femmes, Spôjmaï Zariâb est devenue à la fois un symbole de résistance et une figure majeure de la littérature afghane de langue persane. En France, elle commence à percer les cercles de la confidentialité en 1988 avec *La Plaine de Caïn* (éd. du Souffle), puis avec *Portrait de ville sur fond mauve*, adaptation théâtrale montée au Festival d'Avignon en 1991 par Robert Condamin. Et enfin, avec *Ces murs qui nous écoutent*, trois de ses nouvelles publiées en édition bilingue. Pour Brigitte Ouvry-Vial, l'éditrice, « *il aurait été inacceptable de publier en première édition ce texte uniquement en français. Il fallait qu'il existe en persan, en dépit des coûts financiers et des subventions qui ne sont pas venues.* »

Fille d'un lettré moderniste qui l'encourage dans sa passion des livres, Spôjmaï Zariâb entreprend à la fin des années 60 des études à la faculté de Kaboul et dirige la page littéraire d'un hebdomadaire – « *une chance extraordinaire pour découvrir la profession* », reconnaît-elle aujourd'hui. En 1972, à vingt-trois ans, comme quelques-unes de ses camarades, elle part étudier à l'étranger. Elle perfectionne son français à Besançon, où elle suit une maîtrise de lettres, et découvre une modernité littéraire qui ne cessera de l'influencer. De retour en Afghanistan, elle passe son doctorat, travaille à l'ambassade de France, et surtout écrit et publie. En 1979, c'est l'invasion soviétique et un monde qui s'écroule.

Malgré l'oppression politique et la guerre, Spôjmaï Zariâb garde la plume. Maniant l'ellipse et la métaphore dans ses nouvelles, elle dénonce l'occupation. Contournant la censure sur les œuvres littéraires, avec la complicité d'un ami directeur d'un grand quotidien, elle parvient à publier dans la presse, *La Plaine de Caïn*, une nouvelle sur les massacres et le sang qui s'écoule. Durant plus de dix ans, elle observe la désarticulation de son pays, la mise en place d'un système de délation et une tradition obscurantiste qui rampe, davantage encore, dans l'ombre.

ENFERMEMENT

Les trois nouvelles publiées aujourd'hui, « La Carte d'identité », « A la chasse aux anges » et « Ces murs qui nous écoutent », témoignent, selon des modes de récits très variés, d'une société qui s'étouffe. Jamais pourtant l'écriture n'est emphatique ni désespérée. Au contraire, ses lignes brèves et alertes sonnent d'une musicalité et d'un rythme que la traduction de Didier Leroy a su rendre avec justesse. La première, « La Carte d'identité », précipite le lecteur dans le quotidien de milliers de femmes afghanes qui ont caché à l'armée d'occupation, pendant des jours ou des années, leurs fils, leurs frères ou leur mari. Le monde de l'enfermement est celui de la distorsion. Il rétrécit ou enfle en fonction de l'espoir de liberté. Celui du personnage central, Petit Père, devient immensément vaste lorsque sa mère, venue comme chaque jour dans sa tanière lui porter de la nourriture et évacuer ses déchets, lui promet, dans un geste fou, de traverser le pays pour aller chercher sa carte d'identité, gage de vie et d'avenir.

ISABELLE ESHRAGHI POUR « LE MONDE »

« L'exil est une sorte de chute subite et brutale, le choc est si grand qu'il faut du temps pour sortir de ce vertige. »

Ecrivain de la sensualité, Spôjmaï Zariâb fait exister le monde de Petit Père par les sons (ceux de sa voix adolescente « *avec ses graves et ses aigus* »), par la lumière (celles, terne, de la séquestration ou, violente, de l'extérieur inconnu), et surtout par les odeurs : celle de la neige qui ne s'engouffre que lorsque la porte s'ouvre, celle du père et de la terre disparus, celles (putride) de l'enfermement quotidien d'un homme ou (fruitée) de l'enfance évanouie. Cette nouvelle pourrait se passer il y a juste trois ans, lorsque les talibans traquaient les hommes pour les enrôler, et que des villes comme Herat n'étaient plus hantées que par les tchadors de femmes. Seules « *les bottes d'un noir éclatant* » que Petit Père fut contraint de chausser diffèrent de la panoplie militaire des maîtres actuels du pays.

« ODEUR DE PAPIER BRÛLÉ »

Une mère raconte à sa fille la fonction des anges, qui enregistrent le quotidien le plus intime des humains pour en rendre compte lors du Jugement dernier. Par ce récit d'origine coranique que sa grand-mère lui a jadis conté, elle transmet à sa fille les valeurs morales de sa société, tout en mesurant pourtant les conséquences du cycle infernal de cette tradition. Comme elle-même, vingt ans plutôt, sa fillette se figera à jamais dans une autocensure verrouillant son comportement et le moindre recoin de ses pensées. « A la chasse aux anges » décrit ainsi le double drame des femmes afghanes, victimes d'une tradition qui ne leur laisse aucune liberté, ni pour le choix d'un mari – toujours imposé – ni pour l'éducation des enfants, et à la fois relais de transmission de ce qui les a elles-mêmes fait souffrir. Sans larme ni misère, Spôjmaï Zariâb parvient, en quelques pages, à démonter ce mécanisme puissant et destructeur. Ce qui glace, c'est la simplicité de ce système bien huilé qui fonctionnait même quand les femmes, qui avaient acquis en Afghanistan leurs droits civiques en 1959, avaient conquis, dans les zones urbaines, les principales places fortes de l'espace public : le travail et l'université. La tradition n'avait pas disparu et la femme est toujours restée sa proie. Cette deuxième nouvelle est aussi la métaphore d'un système de délation efficace, imposé par le régime, pour le « bien » de tous.

Quittant la métaphore pour le registre de l'absurde aux échos kafkaïens, Spôjmaï Zariâb met en scène dans « Ces murs qui nous écoutent » les acteurs du système d'oppression politique et les stratagèmes qu'ils empruntent pour faire régner l'angoisse. Culte de la personnalité par l'image, monopole de la parole, destruction de toute pensée écrite, l'écrivain utilise un style presque cinématographique pour rendre perceptibles les rituels de la terreur dans une société désincarnée, où la vie, progressivement et systématiquement, quitte les hommes qui la composent. De ce monde absurde où l'on enterre ses livres comme ses enfants vivants, l'écrivain nous laisse en bouche « *l'odeur du papier brûlé* ». « *Ce monde est immense mais par endroits tellement étriqué que la vie en devient impossible.* » C'est pour cela qu'un matin de 1991 Spôjmaï Zariâb décide de quitter son pays pour la France, avec ses deux fillettes. Certes, les Soviétiques sont partis, mais ils laissent derrière eux une population déchirée par la guerre civile. Son mari la rejoindra, des années plus tard.

Le deuil provoqué par l'exil meurtrit une grande partie du monde persanophone. La révolution islamique de 1979 en Iran, l'invasion soviétique puis la prise de pouvoir par les talibans en Afghanistan, la guerre au Tadjikistan provoquent une émigration massive, phénomène radicalement nouveau dans la région. « *Quand quelqu'un quittait le pays, avant, c'était une honte pour l'ensemble de la famille. Aujourd'hui, c'est la seule chance de survie* », constate cette femme aussi discrète et forte que son écriture. Elle ne se sépare jamais de son large et lourd bracelet afghan d'argent et de cornaline, signe apparent de ses origines. A Montpellier, où elle a trouvé refuge, l'écriture est devenue le cordon ombilical la reliant à sa terre natale. « *L'exil est une sorte de chute subite et brutale, le choc est si grand qu'il faut du temps pour sortir de ce vertige* ».

Agnès Devictor

Amours terre à terre

Scènes de la vie conjugale et paysanne par le nouvelliste coréen Kim Yu-jong

UNE AVERSE
de Kim Yu-jong.
Traduit du coréen par Choi Mikyung et Jean-Noël Juttet, éd. Zulma, 152 p., 89 F (13,58 €).

C'est un destin bien romantique que celui du Coréen Kim Yu-jong. On y trouve la solitude – il est orphelin à huit ans ; la révolte – il quitte l'université et la ville pour vivre chichement chez les paysans ; la maladie – il se sait condamné par la tuberculose ; la mort enfin, à vingt-neuf ans. C'était en 1937. Il s'était mis à écrire sur le tard, peut-être pour conjurer ses quintes, et n'a laissé que des nouvelles, dont Zulma publie les plus représentatives. L'écrivain est d'origine terrienne, et c'est chez les paysans qu'il situe ses histoires, soit qu'ils s'échinent sur leur lopin, soit qu'ils se réfugient à la ville pour y hasarder une nouvelle vie.

Dans le Kangwon, sa province natale, la paysannerie est encore féodale, enchaînée à l'extrême limite de la survie par un système impitoyable de fermage, d'endettement et d'allégeances. Les grands propriétaires absentéistes chargent des « métayers » tout-puissants de répartir les terres entre les petits exploitants, pourvu qu'ils soient diligents et respectueux. La faim règne, souvent combattue par l'alcool, comme celui que vendent des cantinières itinérantes qui sapent gaiement les économies, les santés et les couples. A ce tableau presque classique l'auteur ajoute un sens aigu de la nature, du climat, du cycle des saisons : sans jamais insister, il sait en quelques mots nous faire sentir la bise d'octobre, les givres, la sueur qui dégouline en été, ou les parfums de mai : « *En travaillant là-haut, du côté du col aux Oiseaux, chaque fois que j'arrivais au bout d'un sillon, je sentais un parfum de fleurs ensorceleur qui me montait à la tête, et puis il y avait ces abeilles qui me tournaient autour. Dans la gorge, en contrebas, j'entendais le gargouillement du ruisseau entre les rochers* (...). *J'étais devenu tout ramolli, comme si j'étais en train de couver une grippe – j'en ai jamais eu –, j'avais le tournis.* »

Mais ce sont évidemment les êtres qui comptent, ceux qu'assaillent cette faim et ce climat si habilement rendus. Or, avec une grande originalité, Yu-jong n'organise pas ses récits autour d'un personnage, mais toujours autour d'un couple. Ce sont le plus souvent des époux, parfois des promis qui animent ces nouvelles décidément conjugales. Elles peignent, sous l'influence des naturalistes, les effets de la misère sur le ménage. « *Se montrer tout doux, faire des câlineries et des minauderies comme les jeunes, ça, ça me fait mal au ventre. Une femme, c'est bien quand on peut l'insulter, la battre, lui filer des coups de pied, c'est fait pour ça. C'est du moins ce que pense un homme qui n'a pas la vie bien facile, qui enrage de sa condition de misère.* » Pour le paysan abruti depuis des siècles par la gêne et l'alcool, l'épouse est un bien de production. Il faut l'entretenir soigneusement, veiller à en obtenir un rendement maximal, ne pas l'abîmer si on doit la battre. On peut naturellement la louer, la vendre même pour pouvoir, au jeu, s'assurer de quoi la remplacer. Au magasin des ustensiles indispensables à l'exploitation du sol, la femme se situe à côté, par exemple, du baquet ou du moulin à décortiquer.

Le diable – et c'est là ce qui rend ces nouvelles passionnantes –, c'est que ces êtres volubiles et automoteurs peuvent déclencher chez leur propriétaire quelque chose qu'on n'éprouve jamais pour un baquet. Quelque chose qui gêne, qui encombre, qui complique. Appelons ça l'amour.

Jean Soublin

Livraisons

● **MÉMOIRE DE L'INSTANT,** de Gil Jouanard
Le sous-titre de ce nouveau volume de proses brèves de Gil Jouanard (le cinquième chez Verdier) est Nouvelles ordinaires de divers endroits. *« Mon temps n'est pas celui qui m'inclut, mais celui que j'inclus »*, écrit-il. Cette « inclusion » prend, chez lui, la forme de chroniques informelles des jours qui passent, des déplacements dans l'espace et des observations et réflexions – mais avec une nette préférence pour la première activité – que ces déplacements suscitent. Jouanard raconte, décrit, avec une double attirance, pour la précision d'une part, pour la rêverie de l'autre. Ainsi, il s'attache à des événements ou des circonstances parfois minuscules – du moins si on les compare à d'autres, réputés énormes –, avec un soin et un scrupule d'entomologiste. D'ailleurs, il aime beaucoup l'entomologie ! (Verdier, 186 p., 89 F [13,57 €]) **P. K.**

● **MON VIS-À-VIS**, de Mona Thomas
On ne saura pas leurs noms. Mais on apprendra l'essentiel de chacun de ces deux hommes qui, de Brest à Paris, se font face dans le TGV. Le roman s'ouvre sur un de ces dialogues de hasard dont la brièveté du voyage garantit l'impunité. Deux personnages, en miroir, même si quarante ans les séparent. Un *« vieux beau fripé »*, ancien directeur d'Instituts français à l'étranger, bavard intarissable : c'est le *« vis-à-vis »* d'un jeune marchand d'art, qui l'écoute et l'observe sans aménité. Ils parlent de la *« véritable amitié »* et du *« regretté Machiavel »* ; de la fausseté dans l'amour et, en art, des faux, toujours plus beaux ; de la déception et de la consolation dans la paternité (*« Déjà pas mal »*). Un livre acerbe, élégant, féroce, où les mots font mouche sans épargner personne, où, à l'arrivée, chacun des voyageurs quitte l'autre *« sans être sûr d'avoir vécu ce qui s'appelle une vie »* (Champ Vallon, 172 p, 95 F [14,48 €]). **M. Pn.**

● **CAHIERS HENRY POULAILLE : Découvrons Louis Nazzi**
Louis Nazzi (né Nazziroli en 1884), écrivain et critique, mort à la veille de sa trentième année, fut le disciple de Jules Vallès et de Charles-Louis Philippe : il n'a publié aucun livre, mais il a animé, seul, la revue *Sincérité* en 1909 et a rédigé plus de deux cents textes, contes, récits ou articles critiques. Henry Poulaille, qui voyait en lui un des précurseurs de la littérature prolétarienne, lui consacra une livraison de la revue *Plein Chant* en 1976. Aujourd'hui, les Cahiers Henry Poulaille ont repris et augmenté ce volume, et les éditions Plein Chant proposent, dans leur collection « Voix d'en bas », un autre volume qui regroupe les articles de *Sincérité* et un court roman de Louis Nazzi, *Gégène & Nini*, publié dans *Comœdia* en 1910 (éd. Plein Chant, 16120 Bassac, respectivement 336 p., 200 F [30,49 €] et 150 p., 90 F [13,72 €]). **Cl. P.**

● **LA VILLE-VAMPIRE**, de Paul Féval
L'auteur du *Bossu* s'est illustré aussi bien dans le roman de cape et d'épée que dans le roman social ou fantastique. C'est dans cette catégorie qu'il faut placer ce roman dont le sous-titre précise : « Ou bien le malheur d'écrire des romans noirs », clin d'œil qui annonce bien la suite. Féval donne ici une autre facette de son talent, la satire. Avec jubilation, il caricature le célèbre roman noir anglais, mettant au service de son persiflage une imagination où, dans une accumulation de faits relevant du surnaturel, l'extravagance ne craint pas les outrances poussées jusqu'au grotesque. Tout commence par le « Capital excitement » que propose un cirque, c'est-à-dire la *« dévoration d'une jeune vierge par le vrai vampire de Peterwardein qui boira plusieurs pintes de sang comme à l'ordinaire avec la musique des gardes à cheval »*. Le ton est donné. Les amateurs de sensations fortes seront déçus, mais qui apprécie l'horreur décrite moins pour faire peur que pour provoquer le rire, et les récits où l'action rebondit à chaque page, s'offrira un joyeux moment de lecture en voyageant dans cette ville avec une Mlle 97, un M. Goëtzi et une foison de personnages aussi haut en couleur qu'en délire (éd. Ombres, 185 p., 64 F, [9,76 €]). **P.R.L**

● **ÉLOGE DE LA VIEILLESSE**, de Hermann Hesse
Hermann Hesse a toujours été un solitaire. Ce fils de pasteur a choisi très tôt de se retirer dans la campagne suisse. La vieillesse n'apporte donc pas un isolement brutal mais la conscience plus aiguë de la métamorphose des choses. L'exemple lui en est donné par le grand cycle de la nature et surtout par le spectacle qu'elle offre au déclin de l'été, climat singulier qui annonce que tout bascule. Cette frontière existe aussi chez les hommes, variant selon les individus ; certains ont déjà franchi le cap de la vieillesse à quarante ans, d'autres ne la ressentent qu'à la cinquantaine ou à la soixantaine, mais l'attitude est la même : au lieu de nous consacrer à l'art de vivre, nous commençons à nous tourner vers cet autre art, celui de « savoir mourir ». S'il exprime parfois une certaine lassitude, Hesse ne manifeste jamais de désespoir dans ces courts textes composés entre 1920 et 1953 (traduit de l'allemand par Alexandra Cade. Ed. Maren Sell/Calmann-Lévy, 120 p., 92 F [14,03 €]). **P. Des**

● **UNE AMÉRICAINE A PARIS**, de Diane Johnson
Diane Johnson a eu l'idée de situer ses personnages dans le milieu chic et snob des Américains de Paris, ce qui lui permet d'exercer son ironie tant sur les Français (chics et snobs) que sur ses concitoyens, chics, snobs, non fumeurs, terrifiés par le cholestérol mais émerveillés et satisfaits de s'être arrachés « aux inconvénients et aux dangers de la vie en Amérique pour affronter les mystères d'une monnaie étrangère, d'une langue difficile et d'une nourriture plus qu'étrange ». La narratrice, jeune Californienne, vient soutenir sa sœur enceinte, en plein divorce, fait du baby-sitting, rencontre l'amour auprès d'un vieux monsieur séducteur, et se trouve mêlée à une bizarre histoire de cambriolages et d'assassinat (traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Marie-Claude Peugeot, Nil éditions, 368 p., 139 F [21,19 €]). **M. Si.**

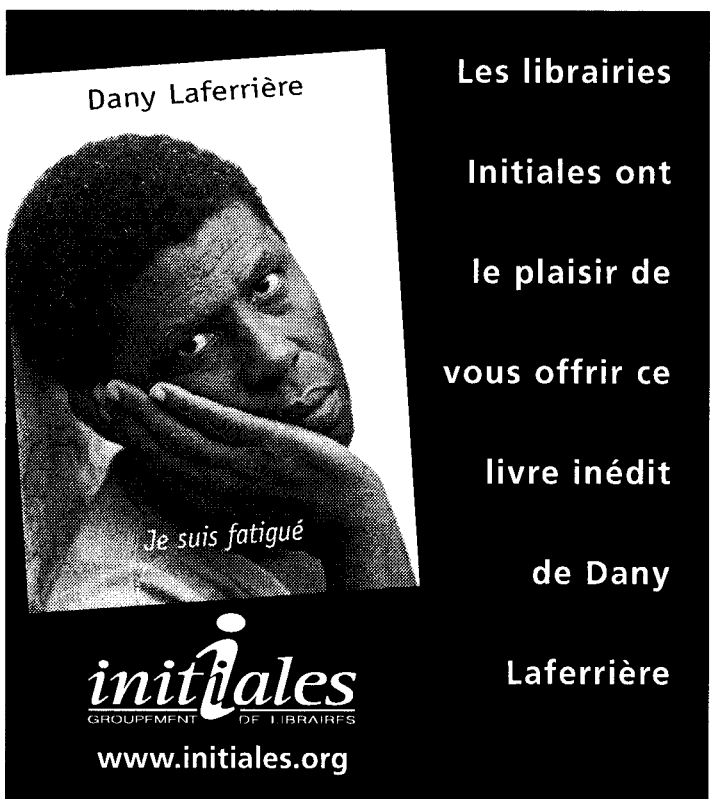

Les librairies Initiales ont le plaisir de vous offrir ce livre inédit de Dany Laferrière

« Le charme des choses envolées »

Jean-Luc Hennig évoque les « mille ombres » qui entourent la femme en fourreau, mystérieuse, fascinante ou mythique

FEMME EN FOURREAU
de Jean-Luc Hennig.
Gallimard, « L'Infini »,
160 p., 105 F (16,01 €).

Si vous cherchez pour Noël un cadeau de dernière minute original et raffiné, en voici un parfait : *Femme en fourreau*, de Jean-Luc Hennig. Cette évocation, en quatre parties et douze tableaux, des *« secrets de cette beauté surprise quoiqu'inviolée »*, comme la décrivait Mallarmé, aurait dû être accompagnée de photos, pour que le lecteur puisse confronter le discours subtil de Jean-Luc Hennig et les magnifiques images de femmes en fourreau – ou en tailleur, car son propos sur ce vêtement est aussi fort pertinent –, de Marlene Dietrich à Marilyn Monroe, des mannequins d'autrefois aux top models des publicités récentes. Ce n'est pas le cas. On a dû estimer que le projet serait trop cher pour un sujet pas assez commercial. Dommage.

Il faut donc, à partir du seul texte, exercer son imagination et sa mémoire. Revoir Rita Hayworth dans *Gilda* ; se souvenir de la robe de scène de Marlene Dietrich, la *« "robe anguille" en souffle de soie de Bianchini, à la couleur de sa peau, constellée de perles iridescentes »*. On se doit de suivre Hennig sur les traces de Greta Garbo, qui ne portait pas de fourreau, *« trop grande, le dos voûté, un peu mal fichue, l'allure anguleuse, les coudes pointus »*. Et de s'arrêter sur ses analyses du vêtement, de ce qu'il cache ou révèle de femmes tout à fait différentes, mythiques ou fascinantes pour diverses raisons... Audrey Hepburn, Ava Gardner, Delphine Seyrig, Coco Chanel, mais aussi la Vierge Marie, Marie-Madeleine, la Petite Sirène d'Andersen et quelques autres.

« Plus que nue parce que saisie au vol, écrit Hennig dans son introduction, *la femme en fourreau a le charme des choses envolées. »* Tenter de comprendre pourquoi, selon Roland Barthes, la femme en fourreau a *« la volupté d'un éclat entouré d'ombre »* conduit à s'interroger sur le masculin et le féminin, sur le jeu des femmes avec leur corps, sur l'exaltation de la contrainte ou de la liberté qu'elles pratiquent tour à tour. D'un côté *« la femme sinueuse, corsetée, sirène des années 1900 »*. De l'autre *« des silhouettes viriles. Des amazones des villes. Des antimères. Des garçonnes. Chanel s'impose, naturellement. Du refus de son corps, elle improvise une mode »*.

La femme en fourreau et la femme-tailleur se contredisent. *« Alors que la femme en fourreau oppose son opacité monolithique, la femme-tailleur suppose un mystère qu'il faut éclaircir. Elle ne se dégrafe pas facilement. C'est une femme compliquée. Dont la vie est compliquée. Une femme à deux visages, une femme qui cache quelque chose, une femme qu'on prend pour une autre, une femme qui se change en une autre, bref la femme d'Hitchcock* (...). *La femme-tailleur entretient le suspense. »* Et Jean-Luc Hennig aussi. Dans cette manière de chercher à cerner les *« mille ombres de femme »* qui se cachent, de tailleur en fourreau. En fourreau surtout.

Josyane Savigneau

KOBAL COLLECTION
Ava Gardner dans « The Killers » de Robert Siodmak (1946)

★ Autre curiosité : le regard très peu conventionnel de Jean-Luc Hennig sur *Le Topinambour et autres merveilles* (Zulma, 208 p., 99 F [15,09 €]).

Liturgie amoureuse

LETTRE D'UNE AMOUREUSE MORTE
de Nathalie Rheims.
Flammarion, 89 p., 69 F
(13,57 €).

Le premier livre de Nathalie Rheims, *L'un pour l'autre* (Galilée, 1999), a surpris, fut très lu. Le deuxième connaît le sort des deuxièmes livres. C'est encore un récit de douleur et de mort, plus nu, plus naïf que le premier, avec la douleur des chansons (Piaf, Billie, Freddy Garcia). *La Lettre d'une amoureuse morte* porte en elle la disparition et les disparus : *« Avec vous maintenant, je disparais, donc je suis vivante. »* L'autre femme du roman, celle qui, pour Marguerite Duras, fait le roman être, c'est la femme aimée en silence. Celle de la poésie, ce serait plutôt la première. Dans la disposition du livre de Nathalie Rheims, nommée Elle, l'autre femme intervient lentement, sur la page de gauche d'abord, avant de tout gagner.

Le deuil se répète – *« je ne suis qu'un instant un fragment un quartier de jour, heures volées minutes passées, clandestin sans papier assigné à résidence des instants donnés, ne rien demander, ne rien vouloir, sinon te perdre, je n'ai rien voulu, rien exigé, pourtant tu n'es plus là »* – dans sa liturgie d'étrange amour d'absence (*« j'ai mal à la tête »*) et son cérémonial exigeant (*« Sur mon lit tes photos tes lettres des tickets de musées... »*).

Ce blues insistant des amours fendues, à corps perdu, ne va pas sans mal d'écrire (*« cette boîte dans laquelle tu avais glissé une lettre cercueil d'un amour enseveli... »*) – les moments où l'on tombe plus près de Charles Dumont que de Barbara ; la pauvreté répond à la cruauté : *« Maudit soit qui mal m'abandonne... »* On peut bien sûr se défendre de cette plainte. On ne manquera pas de le faire. Ce serait comme se protéger d'une chanson de Chet Baker.

Francis Marmande

Un été en enfance

Avec une voix juste et émouvante, Dominique Barbéris dessine le paysage où elle fut une petite fille

LE TEMPS DES DIEUX
de Dominique Barbéris.
Gallimard- L'Arpenteur, 160 p.,
85 F (12,96 €).

En raison même de son universalité, ou plus simplement de sa banalité, le thème de l'enfance conduit souvent et sans difficulté au pire. La plate mièvrerie guette, ou bien son envers : l'exploitation du trouble et de la perversité forcément polymorphe des enfants. Une voix fausse, c'est-à-dire laide, bruyante ou désaccordée, donne immédiatement envie de se boucher les oreilles ! Au contraire, une juste voix, lorsqu'elle existe, ne trompe pas. C'est elle que Dominique Barbéris manifeste constamment dans le très beau récit qu'elle vient de publier. Sa voix, il suffit de l'écouter, même si elle n'a pas vocation à faire beaucoup de bruit.

Les « dieux », ici, ce sont les adultes, les « grands ». C'est dans leur « temps » et dans leur espace que vit *« la petite fille »*, l'héroïne du livre, que l'auteur semble avoir fort intimement connue – et c'est pour cela qu'elle ne lui donne pas d'autre nom. Nous sommes dans les années 60, dans un pays du Nord : « Intérieur flamand », précise le titre de la première des deux parties du livre, divisées, sans nécessité toujours visible, en chapitres et sous-chapitres. *« C'était le progrès, le milieu du vingtième siècle. Les routes du monde étaient lisses. Des lignes jaunes les partageaient et semblaient dessiner sur la face de la Terre l'image de l'infini. Les vacances confinaient à l'éternité. »* Les enfants n'ont pas un âge précis, sans doute parce que le temps n'a pas encore la signification rigide qui s'imposera plus tard.

Quelques pages plus haut, Dominique Barbéris avait écrit : *« Certains souvenirs sont une pente qu'on ne remonte jamais. »* A la fin du livre, à propos de *« la petite fille »* et de son *« fiancé »*, Thierry, elle dit de même : *« C'était eux, et pourtant rien de ce qu'ils étaient ne serait conservé. C'était l'été. Pourtant rien de cet été ne devait survivre. »* Ce « rien » répété donne la note continue, basse et mélancolique du récit.

C'est donc à partir d'une perte, d'une absence, que l'auteur a dessiné, avec un art très sûr et sans aucune lourdeur, grâce au sobre raffinement de son écriture, un fragment du paysage de son enfance. Amenant le lecteur à cette hauteur où, en quelque sorte, l'on ne voit des adultes que la partie inférieure de leur personne, elle montre à merveille combien un tel paysage constitue un monde presque autonome. Pour apprécier ses dimensions, il faut se mettre en accord avec elles, et donc abandonner la taille de l'adulte, ce faux dieu... Car, derrière le discours raisonnable des « grands » sur les enfants, il y a une autre parole à entendre, plus fragile et tremblante, plus drôle et émouvante : celle de l'enfant lui-même qui n'est pas seulement là pour faire de « bons mots »... Les contours de ce monde sont flous, car il peut s'étendre bien au-delà de l'enfance.

Nul mieux que Bernanos, et d'une manière aussi déchirante, n'a parlé – dans *Les Enfants humiliés* – du devoir à l'égard de l'enfant que l'on fut : *« Qu'il ait cessé de me parler ou non, qu'importe, je ne conviendrai jamais de son silence, je lui répondrai toujours. »* Cette fidélité toute voilée de deuil et de chagrin, cette piété et cette pitié devant l'image encore balbutiante de soi, l'adulte, pour se constituer et s'affirmer, ordinairement la dénie, la *dépasse*. Cependant, dès que l'objet de cette fidélité se présente à notre mémoire, dès que l'enfant appelle, comme si, éternellement, il implorait qu'on ne l'oublie pas, il faut se pencher, l'écouter, lui répondre. Très simplement, sans fausse candeur, c'est ce qu'a fait Dominique Barbéris.

Patrick Kéchichian

Sur un air de boléro

Au gré des figures de la danse, Patrick Deville fait tournoyer trois couples en cavale... jusqu'à la tragédie

CES DEUX-LÀ
de Patrick Deville.
Minuit, 160p., 78F (11,89 €).

De l'Afrique à l'Azerbaïdjan, à quoi bon parcourir la planète, si c'est pour échouer, au nord du Panama, dans le huis clos bourbeux de Puerto Limon ? Trois couples en cavale, manipulés par une multinationale mafieuse déguisée en agence matrimoniale, la World Lovelies, sont tour à tour *« ces deux-là »*, qu'observe un narrateur invisible : ancien diplomate, médecin amateur, polyglotte et alcoolique, il est l'informateur qui, transmettant les ordres, armera le bras de l'aveugle destin – le tueur Guzman. Car on sait, tôt dans le roman, qu'il n'y aura qu'une survivante. Provisoire. Tous, néanmoins, auront tenté d'aimer, tandis que partout clignote – hommage réitéré à Malcom Lowry – le cynique slogan publicitaire de la World Lovelies : *« No se puede vivir sin amar »*.

Ces deux-là : ce sont d'abord Alex, naïf agent de change qui a cru détourner impunément un important *« magot »*, et la belle Antonia, hôtesse de l'air de la Singapore Airlines. Ils sont filés par Andjelko Hajnoczy, qui vient de perdre son père, Hongrois de Voïvodine devenu, à Saint-Nazaire, commissaire de bord sur les paquebots des Messageries maritimes : flanqué du fantôme *« pâle et ténébreux »* de sa propre jeunesse, Andjelko retrouve, dans l'étude notariale, un amour d'autrefois, la blonde Simone.

Ces deux-là : ce sont enfin le *« jeune idéaliste »* Carlos Sörensen, parolier, et la chanteuse Alfonsina Ocampo. Ils ont embarqué sur un grand sloop blanc, *Torre de Marfil (Tour d'ivoire)* et élaborent en mer les différentes versions d'un boléro, *« Sorocabana »*, dédié à un bar à tango de Montevideo. Si, pour le parolier, un tissu narratif est indispensable à une chanson réaliste, selon la Señora, l'ellipse, l'allusion, un refrain suffisent pour évoquer les *« poncifs »* des histoires d'amour. Bercés par la mer des Caraïbes, *« ils poursuivent loin du monde leur minutieux jeu de construction, déplacent un mot, soulignent au crayon rouge les assonances, les rimes internes »*. Jusqu'à ce que le cyclone Roméo les conduise, comme les autres, dans la gueule du loup, à Puerto Limon.

« Les parcours sinueux de ces trois couples vont dès lors s'entortiller brin à brin pour tresser les rets de la providence ou la corde du pendu. » Dans ce port du bout du monde, quand la pluie diluvienne cesse de frapper les toits de tôle, c'est un feu d'artifice coloré, une série de chocs monochromes : rouge des cargos, jaune citron de la boutique d'accastillage, vert pomme de l'église. Quant au bar sur pilotis qui l'abrite, sur l'île de Petrolexxo, Andjelko voudrait, grâce à son héritage, en faire un casino, qui s'appellerait *le Perroquet bleu* – en souvenir de *Casablanca* de Michael Curtiz.

Mais, dans cette *« atmosphère de couveuse artificielle où croissent et pourrissent en accéléré les hommes et les orchidées »*, les projets d'avenir sont un pari inutile. Amoureux à son tour de la Señora – la chanteuse, belle comme une figure de proue – Andjelko, de poursuivant, devient poursuivi. Dans ce roman rapide et brillant, parodique et tragique, où filent dans les embruns les mots *« cansion »* et *« revolucion »*, tout est dans une constante circularité, les couples tournoient, au gré des figures de la danse, comme sous les *« sunlights stroboscopiques »* du Pikador. La mort dans l'âme, le narrateur reprend *« le labeur chaque jour plus harassant de mettre de l'ordre dans le chaos du monde »*, avant la dernière *Despedida*.

Monique Petillon

Vingtième siècle, rideau

MÉMOIRE DU MAL, TENTATION DU BIEN
Enquête sur le siècle
de Tzvetan Todorov.
Ed. Robert Laffont, 344 p., 129 F (19,66 €).

Peut-on faire un bilan du siècle qui s'achève ? C'est ce que tente Tzvetan Todorov. Fil directeur : la lutte entre démocraties et totalitarismes. Question : quel est le bon usage de la mémoire ? Conclusion : seules demeurent quelques individualités

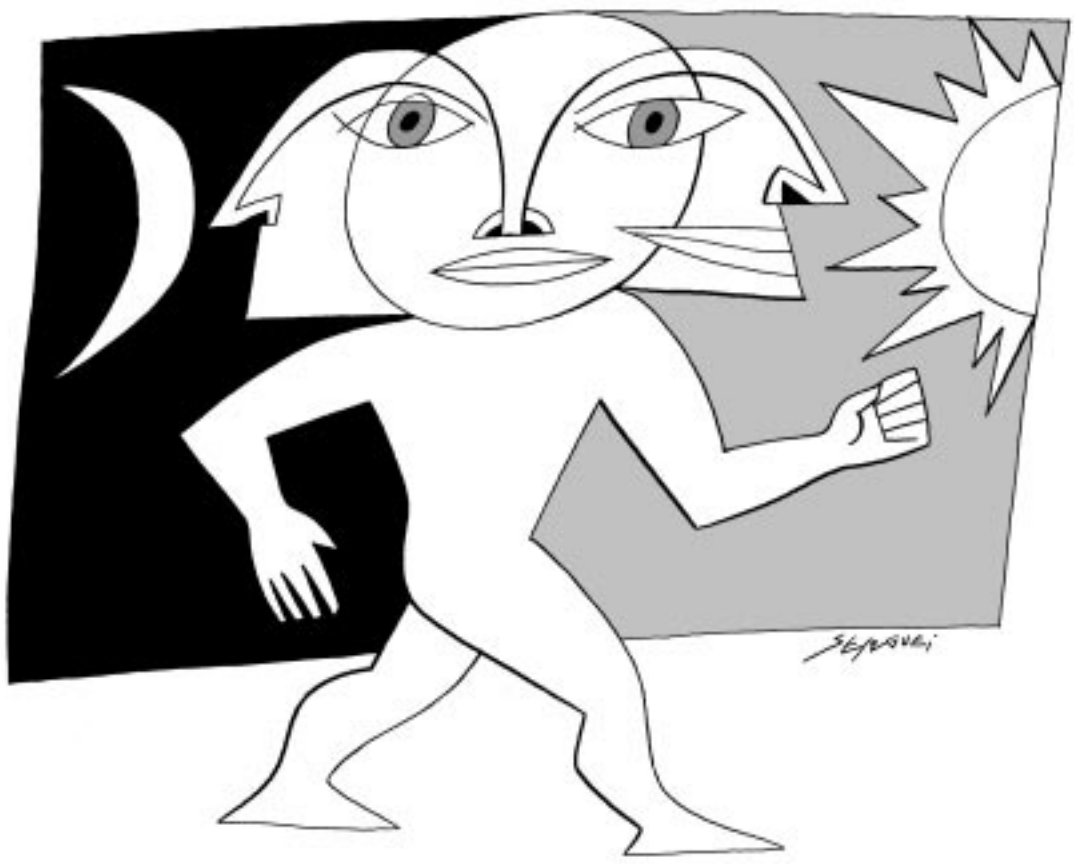

Les calendriers manquent d'imagination. Leur régularité sans surprise ne colle pas avec les ruptures de l'histoire. D'un côté, des comptes ronds : décennies toutes égales, siècles à cent ans pile. De l'autre côté, des cycles et des crises, des révolutions et des effondrements. De l'imprévu, du brouillon. De longues pentes, et des éclats brusques. Pas étonnant que ça ne s'ajuste jamais. Les péripéties, aléas, coups de théâtre et autres bouleversements qui font l'histoire ne s'insèrent évidemment pas dans la découpe exacte des tables du temps. Il aurait pourtant été plus simple que le peuple de Paris attendît 1800 pour prendre la Bastille. La première guerre mondiale, de son côté, aurait pu avoir le bon goût d'éclater précisement au début du XXe siècle, ce qui aurait permis d'attendre l'an 2000 pour faire tomber le mur de Berlin. Après tout, ne suffirait-il pas d'un peu de bonne volonté pour que les événements s'accordent au système décimal ? On aurait enfin des dates faciles à retenir. Les guerres tomberaient juste. Les massacres seraient en ordre. Inventions et progrès seraient bien en place.

Cela faciliterait les bilans. Le principal défaut du grand désordre actuel est en effet qu'il est très difficile de trouver une cohérence aux siècles tels qu'ils sont. Le XXe, qui s'achève dans quelques jours, est de ce point de vue particulièrement retors. Difficile de savoir quand il commence, impossible de dire quand il se termine. Pour ses traits marquants, c'est l'embarras du choix. On peut le voir effet comme le siècle des cadavres par millions ou comme celui de la libération des femmes. Comme le siècle des bombes atomiques ou celui de la communication planétaire. Entre Coca-Cola et génome humain, aviation et multiculturalisme, explosion démographique et désarmement, effet de serre et reviviscence des religions, on peut hésiter. On se dit qu'il pourrait être plus raisonnable de renoncer. Tzvetan Todorov tente malgré tout une vue d'ensemble. Cet auteur inclassable, qui est venu en 1963 de Bulgarie en France, et qui passa dans ses recherches de la linguistique à la sociologie et à l'histoire des représentations, a choisi de conduire une « enquête sur le siècle » en considérant que le fil directeur de ces temps compliqués fut la lutte entre la démocratie et les totalitarismes.

Le résultat est un curieux livre, à la fois intéressant et agaçant, émouvant et informatif, honnête et par endroits tendancieux. Le parcours brasse quantité de références et d'idées, mais la manière dont elles s'ordonnent n'apparaît pas toujours nettement. L'essentiel, au premier regard, c'est l'opposition du monde de la démocratie et de celui du totalitarisme. Tzvetan Todorov rappelle, avec une grande clarté, combien ce ne sont pas seulement deux régimes politiques qui se sont affrontés au long du siècle, mais deux visions de l'homme, de l'histoire, de l'Etat. Toutes les formes de la vie – sociale, économique, culturelle, personnelle – sont radicalement différentes de part et d'autre. Reste à justifier la cohérence de chaque versant de cette opposition majeure. On admet sans peine l'unité relative des démocraties modernes. Mais la question d'une identité fondamentale du nazisme et du communisme, leur commune nature totalitaire l'emportant sur leurs différences, fait toujours couler beaucoup d'encre.

L'essentiel de l'argumentation de Todorov consiste à rapprocher, point par point, nazisme et communisme pour montrer qu'ils sont équivalents : même inhumanité, même écrasement des individus. Et même absence d'universalité dans la mesure où, s'il est différent de vouloir éliminer une prétendue race ou une classe sociale, le but final ne peut être atteint que par la suppression physique de millions de gens à qui l'on dénie et le droit de vivre et l'appartenance même à l'humanité. Ces analyses sont aujourd'hui, comme chacun sait, au cœur de nombreuses discussions. Ce n'est d'ailleurs pas le seul thème plus ou moins sensible dans cet essai. A ce diagnostic global sur le siècle, Todorov greffe une discussion sur le devoir de mémoire et ses possibles abus : trop de commémoration risque de nuire à la mémoire elle-même, l'oubli peut se trouver parfois préférable. Là aussi, les débats ne manquent pas. Il y a même quelques points où son anticonformisme appliqué conduit l'auteur à chagriner des âmes de gauche : Papon n'aurait commis qu'une « faute morale », l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité est à revoir, la loi Gayssot aussi, on eut tort d'intervenir au Kosovo, etc.

Si ce livre malgré tout émeut, c'est pour d'autres raisons. Il esquisse en effet des silhouettes d'hommes et de femmes qui ont traversé ce siècle de fer sans devenir cadavres ni loups. Todorov les évoque avec talent. On croise ainsi au fil du livre, grâce à autant de chapitres qui leur sont consacrés et qui s'intercalent entre les analyses, une série de belles figures. Vassili Grossman, en URSS, qui passa après guerre du rôle d'écrivain à succès nécessairement solidaire du régime, correspondant de guerre célèbre à Stalingrad, à la description lucide et bouleversante des horreurs staliniennes. Margarete Buber-Neumann, qui fut déportée sous Staline puis livrée à Hitler et qui témoigna ensuite, de manière exacte et courageuse, de la similitude des deux systèmes. David Rousset, qui voulut rassembler les victimes de l'univers concentrationnaire nazi pour agir contre le monde des camps staliniens. Et Primo Levi, et Romain Gary. Germaine Tillion enfin, qui tenta d'organiser une trêve dans la guerre d'Algérie, après avoir rassemblé les témoignages sur Ravensbrück, où elle a été déportée pour avoir organisé le réseau de résistance du Musée de l'homme. Ces figures, Todorov les tire plus ou moins de son côté, soulignant leur accord avec les thèses qu'il défend. Leur liberté, dense et lucide, n'en est pas moins perceptible. Et leur humanité vivante.

On la trouve dans ce qui persiste, pour l'existence entière, de l'amour reçu d'une mère. *« Je ne crains rien parce que ton amour est avec moi, et parce que mon amour est avec toi pour l'éternité »,* écrit par exemple Vassili Grosmann à sa mère, qu'il sait avoir été assassinée par les nazis, longtemps après sa disparition. On trouve aussi cette liberté dans l'humour que rien ne tue, qui permet à Germaine Tillion de composer à Ravensbrück une opérette sur la vie du camp façon Offenbach. La vraie leçon de ce livre, quelques piètres provocations mises à part, est sans doute que seuls sont humains l'infinie tendresse et le sens de la dérision. Avoir été intensément aimé, ou savoir que l'on est absolument nécessaire à quelqu'un, ou encore devoir soutenir le moral d'un groupe, voilà ce qui permet de survivre, même quand tout est dévasté. Plutôt qu'une leçon de politique ou d'histoire, on retiendra qu'une fois tombé le rideau du siècle, il ne reste finalement que des humains dispersés, encore debout. Un petit nombre. Un archipel des vivants. Assez pour avoir envie de continuer.

Germaine Tillion, une vie dans l'Histoire

LE TÉMOIGNAGE EST UN COMBAT
Une biographie de Germaine Tillion,
de Jean Lacouture.
Seuil, 342 p., 130 F (19,82 €).

La vie de Germaine Tillion est une histoire de la France et du XXe siècle, tour à tour atroce, exaltante, lumineuse. Ethnologue – elle fut l'élève de Louis Massignon et de Marcel Mauss —, la jeune étudiante part, dans les années 30, arpenter les montagnes du sud-est algérien, avant de s'engager dans la résistance, dès l'été 1940. Fondatrice du réseau du Musée de l'homme, elle sera déportée, en même temps que sa mère, au camp nazi de Ravensbrück. C'est au sortir de la nuit hitlérienne, en juillet 1945, que commence le récit de Jean Lacouture. Il s'achève en janvier 2000, au moment de la parution d'*Il était une fois l'ethnographie* (Seuil), livre dont les brouillons furent rédigés, précisément, dans le milieu des années 30.

La biographie que l'écrivain consacre à Germaine Tillion est une chronologie minutieuse, empreinte de révérence, des combats que mena cette observatrice hors pair, analyste originale de la misère coloniale ou des structures patriarcales méditerranéennes, qui sut également s'engager, au péril de sa vie, contre la torture en Algérie et les ravages de la guerre. Professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'ethnographe de l'Aurès, spécialiste du monde berbère, a pris sa retraite en 1977, partageant désormais son temps entre son appartement de Saint-Mandé et sa maison de Plouhinec, en Bretagne, où elle reçoit visiteurs et amis – parmi lesquels Jean Lacouture.

Catherine Simon

Les bonheurs de Jean Daniel

Dans ces nouveaux Carnets empreints de nostalgie, le directeur du « Nouvel Observateur » mêle à ses souvenirs une méditation touchante sur la vieillesse

SOLEILS D'HIVER
Carnets 1998-2000
de Jean Daniel.
Grasset, 366 p., 129 F (19,67 €).

Lorsque le lecteur lira ces lignes, je serai âgé de 80 ans », prévient Jean Daniel. Cet aveu donne à ses *Soleils d'hiver* leur lumière nostalgique. Dans ses plus belles pages, ce nouveau tome des Carnets du directeur du *Nouvel Observateur* se transforme en une méditation lucide et attachante sur la vieillesse, qui scandalise l'auteur, sur l'âge, *« qui, aujourd'hui encore, est un délit »*, sur la maladie, qui fait de l'homme *« un être imprévisible, qui ne peut plus compter sur lui »*, et sur la mort, en maraude.

En attendant, lance Jean Daniel, *« je continue. Je n'allais pas laisser finir le siècle sans l'accompagner »*. C'eut été dommage en effet, quand on dit avoir, comme lui, tant de choses encore *« à faire, à dire, à aimer dans ce monde »*. Ses précédents Carnets, *Avec le temps* (1), s'étendaient sur vingt-huit ans ; ceux-là portent sur tout juste deux ans. Une grande idée court au fil de cette chronique « du temps qui passe » et l'illumine, celle du bonheur. Le bonheur recherché, désiré, accueilli avec gratitude ; le bonheur partagé, disparu, revécu dans le souvenir. *« Lorsqu'un moment de bonheur est à portée de la main, je ne le rate jamais »,* fût-ce, admet-il, en oubliant trop vite le malheur du monde.

A cette quête inlassable du bonheur, Jean Daniel associe l'homme qui a sans doute le plus marqué sa jeunesse, Albert Camus, dont l'évocation accompagne de bout en bout ces Carnets pendant la rédaction desquels il peaufine justement le scénario d'un film sur l'écrivain. Camus, se souvient-il, *« n'avait que le bonheur à la bouche »*. Un bonheur contagieux, au centre de son œuvre, et qu'il appelait son *« ambition de vivre »*, *« une tension éperdue qui finit par se transformer en une sorte de stoïcisme de la volupté »*. *« Pourquoi faudrait-il aimer rarement pour aimer beaucoup ? »*, demande le Don Juan du *Mythe de Sisyphe*. Notre époque est camusienne, se réjouit Jean Daniel, en ce qu'il lui faut choisir, non plus entre le Mal et la Croyance, mais entre la tentation du nihilisme et l'impératif de solidarité. Les héros camusiens d'aujourd'hui n'ont besoin de brandir aucune croyance pour préférer l'entraide à l'imprécation, le goût éperdu du bonheur aux mystiques de mort.

EXERCICES D'ADMIRATION

Y a-t-il, demande l'auteur, plus grand bonheur que d'admirer ? Rien ne l'irrite plus que l'esprit de dénigrement, ce *« brio de la malveillance »* qu'on tient en France pour l'un des beaux-arts. Il voue à l'admiration une fonction pédagogique, pourvu qu'on l'assortisse d'une grande exigence de qualité. Cette admiration, qu'il aime partager, et qui fonde alors ses amitiés, inspire les portraits de grand style qui peuplent ses Carnets : Germaine Tillion, toute en intelligence chaleureuse, Bourguiba, magnétique et théâtral, Michel Bouquet, irremplaçable et flambloyant, Yehudi Menuhin, généreux et bouleversant, ou encore la jeune violoniste Sayaka Shoji, stupéfiant prodige applaudi un soir de festival.

Est-ce ce désir d'admirer qui n'a d'égal que son propre besoin d'être lui-même reconnu et aimé ? Est-ce parce que ce commentateur ni cynique ni blasé, encore moins résigné, célèbre avec sincérité certains de ses cadets, *« échassiers de l'esprit »* ? Ou est-ce parce qu'il confie avec franchise ses goûts – la télé, *« sa drogue »*, le cirque, les imitateurs, les défilés de mannequins – ses faiblesses – comme le mal à vaincre sa peur, et ses regrets, dont le plus vif est de n'avoir su jouer d'aucun instrument (*« un univers m'aura manqué »*) ?

Toutes ces bonnes raisons expliquent sans doute que le lecteur supporte – et oublie presque, au bout du compte – les prodigieux accès de narcissisme qui jalonnent ce journal intime. Sa fierté légitime d'avoir eu de « grands lecteurs » – comme on dit de « grands électeurs » – l'amène à évoquer le souvenir de Maurice Schumann griffonnant dans un train une trentaine de notes *« où il disait avoir eu envie de discuter avec moi chaque page, comme il l'avait fait avec son maître Alain »*. Il rapporte, dans la bouche de Mohammed VI, que son père, Hassan II, *« parlait pendant des jours »* de chaque entretien offert à l'auteur. *« Quelques princes*, ajoute-t-il, *m'auront accordé une vraie considération, au point d'accepter de moi toutes les critiques qui, proférées par d'autres, les rendaient hystériques. »* Il n'en revient pas que dans l'index d'un ouvrage de son vieil ami Jules Roy, son propre nom soit cité vingt-six fois. *« Vingt-six ! »*, répète-t-il. Il est aux anges lorsqu'un universitaire prend l'une de ses phrases pour une phrase de Camus.

Sur le monde qui s'offre à lui, et qu'il commente au gré des rencontres, des lectures et des voyages, Jean Daniel développe, comme souvent, des analyses perspicaces et stimulantes. Qu'il s'agisse de l'Europe, des rapports entre morale et politique, entre la nation et l'Universel, du métier de journaliste ou d'un thème plus intime, comme le joug de l'Election, qui fonde la judéité, et où il voit *« une prison »*. Mais c'est en se remémorant sa lumineuse jeunesse à Blida – lui, le onzième et dernier enfant, « non désiré », d'une famille nombreuse d'Algérie – que Jean Daniel nous touche le plus, c'est en évoquant ce temps disparu où il pouvait croire, loin de l'hiver de la mort, à cette éternité des *« soleils rajeunis »* qu'il emprunte à Baudelaire et qu'il place avec nostalgie en exergue de son livre.

Jean-Pierre Langellier

(1) Grasset, 1998 (« Le Monde des livres » du 30 octobre 1998).

Livraisons

● **L'UNIVERS DE JOSEPH LOSEY**, sous la direction de Denitza Bantcheva
« Il y a un tigre endormi dans la forêt sombre de chaque personnalité humaine » : c'est l'une des clés de l'œuvre de ce grand cinéaste, auquel une vingtaine de fans éclairés rendent hommage. Analyses fouillées éclairant le baroque de sa mise en scène, son obsession de la couleur verte, sa propension à dépeindre les rapports de classe dans la société anglaise, sa collaboration avec Harold Pinter, son goût pour le théâtre de la crudité et du film considéré *« comme un procès »*, du portrait de femme, son *« sujet de perplexité »*. L'un des meilleurs titres de cette collection (*CinémAction* nº 96, 224 p., 125 F [19,05 €]). **J.-L. D**

● **ROBERTO ROSSELLINI ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE**, d'Enrique Seknadje-Askénazi
Symbole d'une Italie florentine, l'auteur de *Rome, ville ouverte* avait signé trois films pour la propagande fasciste avant de réaliser à la fin de la guerre trois autres films à la gloire de la Résistance. La passionnante étude de cet universitaire explore cette période controversée de la carrière du cinéaste, sonde son parcours idéologique et rappelle qu'en 1974 Rossellini sembla renouer avec de vieux démons en signant *Anno uno*, le portrait hagiographique d'Alcide de Gasperi, pontife de la démocratie chrétienne, au rôle tendancieux. (L'Harmattan, 264 p., 140 F [21,34 €]). **J.-L. D**

● **1895**
La revue de l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (15, rue Lakanal, 75015) vient de consacrer son numéro d'octobre à Abel Gance et un numéro hors série à Louis Feuillade où l'on trouve une interview de Leonid Trauberg et un texte d'Eisenstein sur l'impact de *Fantômas* en URSS.

initiales
GROUPEMENT DE LIBRAIRES

Alinéa, *95300 Pontoise* • Antipodes, *95880 Enghien* • L'Astrée, *75017 Paris* • Blandine Blanc, *42000 Saint-Étienne* • Le Bruit des mots, 77100 Meaux • Buchladen, *75018 Paris* • Le Cadran lunaire, *71000 Macon* • L'écritoire, *21140 Semur-en-Auxois* • Les Feuillantines, *91260 Juvisy* • Gwalarn, *22300 Lannion* • L'Ile lettrée, *75010 Paris* • Lucioles, *38200 Vienne* • Maupetit, *13001 Marseille* • Millepages, *94300 Vincennes* • L'Odeur du Temps, *13001 Marseille* • Page 189, *75011 Paris* • Quai des Brumes, *67000 Strasbourg* • La Réserve, *78200 Mantes-la-Jolie* • Les Sandales d'Empédocle, *25000 Besançon* • Le Square (l'Université), *38000 Grenoble* • Les Temps Modernes, *45000 Orléans* • Vent d'Ouest, *44000 Nantes* • Voix au Chapitre, *44600 Saint-Nazaire* • Initiales, *94300 Vincennes*

Les identités de Saint-John Perse

Les carnets de Raymond de Sainte-Suzanne, proche collaborateur du poète, de novembre 1938 à mai 1940, éclairent sur le secrétaire général du Quai d'Orsay

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE
Le Quai d'Orsay et Saint-John Perse à l'épreuve d'un regard
de Raymond de Sainte-Suzanne.
Ed. Viviane Hamy, 352 p., 179 F (27,29 €).

H. ROGER VIOLLET

Saint-John Perse à gauche de Ribbentrop serrant la main de Georges Bonnet lors de la signature de l'accord franco allemand en décembre 1938

Le moins qu'on puisse dire du titre, passablement alambiqué, de cet ouvrage est qu'il rend mal compte de la richesse, il est vrai souvent décourageante, de son contenu. Que se proposaient Henriette et Pierre Levillain en éditant et annotant minutieusement les carnets, retrouvés dans les archives du Quai d'Orsay, de Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne, proche collaborateur, de novembre 1938 à mai 1940, du secrétaire général Alexis Léger, plus connu en poésie sous le nom de Saint-John Perse ? Essentiellement de contribuer à éclairer le rôle d'un personnage-clé de la IIIe République aussi secret que discuté.

Celui-ci, pour lequel l'auteur ne cache pas sa grande admiration, s'en tire plutôt bien, étant entendu que, compte tenu de la date à laquelle ces carnets s'arrêtent, rien n'est dit évidemment de l'épisode le plus controversé de sa vie : son exil aux Etats-Unis, qui se poursuivra après la Libération. Changeant à tous égards d'identité, il se consacrera désormais entièrement à l'œuvre qui lui vaudra en 1960 le prix Nobel de littérature. « *Bien avant de disparaître lui-même*, écrira joliment un autre grand diplomate, René Massigli, *et peut-être dès le lendemain de la Libération – accomplie grâce à de Gaulle dans des conditions autres que celles qu'il avait escomptées –, il avait décrété qu'Alexis Léger était mort. Il n'en avait pourtant pas le droit.* »

Pourquoi ? Il ne s'en est, à notre connaissance, jamais expliqué. Dans ces conditions, il faut savoir gré à Raymond de Sainte-Suzanne de faire revivre le personnage que Saint-John Perse a ainsi passé, en quelque sorte, par pertes et profits. Son témoignage est d'autant moins suspect qu'au moment où il écrivait il ne pouvait savoir ce qu'allait devenir son patron, que certains de ses anciens collègues n'hésiteront pas à traiter de « *faussaire* », de « *traître* », de « *personnage retors à l'allure cauteleuse et au langage abscons* ». Sainte-Suzanne, lui, le tient pour « *l'un des maîtres de la politique française, un homme extraordinaire et si considérable,* (...) *si doux, mais si inexorable et, le cas échéant, autoritaire* ».

On retrouve côte à côte dans ce journal des propos entendus dans des bouches diverses, des jugements personnels, des notes sur des excursions faites en compagnie de sa jeune épouse, des livres ou des expositions. Il commence quelques semaines après Munich, pour s'achever en mai 1940, au moment où le succès de l'offensive allemande amène Paul Reynaud à limoger non seulement le pâle général Gamelin, mais Alexis Léger qui n'y était pour rien mais n'avait pas l'heur de plaire à la maîtresse attitrée du président du conseil.

Disciple d'Aristide Briand, et donc pacifiste déclaré, Léger avait viré de bord devant la montée du nazisme. En un temps où les « mous » étaient légion en France, et où beaucoup de notables auraient volontiers plutôt fait la guerre à Staline qu'à Hitler, il ne s'était jamais trompé sur la hiérarchie des périls. L'instabilité chronique de la République ayant donné un poids considérable à ceux qui, comme lui, exerçaient un pouvoir quasi permanent, à l'abri des crises ministérielles, c'était assez évidemment pour lui valoir beaucoup d'adversaires. Notamment pendant la guerre de Finlande, nombre de bons esprits faisant alors campagne pour que la France déclare la guerre à l'URSS.

On croit rêver en lisant aujourd'hui les propos et les prédictions de quantité d'experts plus ou moins patentés de l'époque. Trop souvent, ce n'est même pas le Café du commerce. Cela dit, Léger lui-même avait considérablement sous-estimé, en une période où beaucoup s'imaginaient que le blocus suffirait à venir à bout de l'Allemagne, le prix qu'il allait falloir payer à la guerre. Et il jugeait désastreux pour Moscou le pacte germano-soviétique. Du livre ressort en fin de compte une impression de confusion, d'irrésolution –, y compris chez Daladier –, qui contribue à expliquer le désastre de juin 1940. A lire ce qui est dit ici ou là de la Grande-Bretagne, du rôle des juifs, des intrigues de Laval, on mesure à quel point ce climat était celui d'une autre époque.

André Fontaine

Symbole libanais

L'histoire de Souha Bechara, résistante à l'occupation de son pays

RÉSISTANTE
de Souha Bechara
avec la collaboration
de Gilles Paris.
Ed. J.C. Lattès, 202 p., 109 F (16,62 €).

Au moment où le conflit israélo-palestinien s'étend au Liban, *Résistante* nous replonge dans un Liban en guerre et dans une époque, pas si lointaine, où le sud du pays était encore sous domination israélienne. Souha Bechara raconte d'abord son enfance dans un Beyrouth en proie aux milices de tous bords. Issue d'une « *famille chrétienne orthodoxe mais libanaise avant tout* » et fille d'un militant communiste, Souha grandit au son des chansons patriotiques de Marcel Khalifé. L'adolescente, née « *le 15 juin 1967, jour de défaite pour le monde arabe* », est marquée par un autre signe du destin. Le jour de ses quinze ans, Israël envahit le Liban avec pour objectif de chasser les Palestiniens de Beyrouth. En septembre 1982, Souha accueille avec enthousiasme la création du Front de la résistance libanaise et s'engage. Alors que ses amies commencent à tomber amoureuses, Souha, elle, décide de renoncer aux garçons : « *Il me semble impossible, dans les circonstances qui sont les nôtres, de mener deux engagements de front.* »

La résistance réfléchit alors à un plan pour déstabiliser les Israéliens du Liban sud. Un objectif s'impose : éliminer le chef de l'ALS (Armée du Liban sud), Antoine Lahad, l'homme des Israéliens. La jeune Souha offre le profil idéal pour cette mission. Elle est chrétienne, originaire d'un village de la région et peut s'y rendre régulièrement sans éveiller la méfiance. Souha devient le professeur d'aérobic de l'épouse d'Antoine Lahad. Puis arrive le jour de l'« opération » : la jeune femme tire deux fois à bout portant sur Lahad. Sa vie bascule.

Avec elle, on entre dans l'enfer de Khiam. Souha a vingt et un ans lorsqu'elle pénètre dans cette prison de sinistre réputation, construite sur un promontoire au Liban sud, à quelques kilomètres de la frontière israélienne. « *Khiam est idéal pour Israël. Pas de justice, pas de juges, pas d'avocats. A Khiam, les prisonniers sont niés, occultés, soustraits commodément du monde des vivants.* » Elle doit alors faire face à un nouveau défi : survivre. Les conditions de détention sont effroyables. Le pire, ce sont les séances de torture et les périodes d'isolement auxquelles sont soumises les « *têtes de Turc* » comme Souha.

Un jour, en lisant un journal à la dérobée, elle apprend que Lahad est toujours en vie. Son opération a échoué. L'enfer du quotidien offre heureusement quelques moments de répit. Souha se lie d'amitié avec deux femmes qui incarnent les différentes facettes de la résistance. Kifah, la Palestinienne, a grandi dans les camps de Sabra et Chatila, où, en septembre 1982, plusieurs milliers de personnes furent massacrées à l'initiative d'Israël par les Forces libanaises. Pratiquante, voilée, cette femme a été capturée alors qu'elle était en opération contre Israël. Hanane, la chiite, appartient au Hezbollah, ce mouvement qui monte en puissance au début des années 80.

Dès l'arrestation de Souha, des avocats israéliens et français prennent en main son dossier et font pression sur l'Etat israélien. Le 3 septembre 1998, Souha, qui est devenue un véritable symbole pour son pays, est enfin libérée. Les incarcérations à Khiam se sont poursuivies jusqu'en 2000, à l'image de celle de Cosette Ibrahim. Cette jeune journaliste, arrêtée en 1999, a retrouvé la liberté le 24 mai 2000, au lendemain du début du retrait des Israéliens.

Virginie Locussol
(Reporters sans frontières)

Gilles Paris est journaliste au *Monde*.

Archaïque et moderne

François Sauzey analyse le début du règne du jeune souverain marocain Mohammed VI

MOHAMMED VI
Des songeries tout haut sur un monarque du XXIe siècle
de François Sauzey.
Ed. L'Archer, « Leaders », 128 p., 99 F (15,09 €).

C'est le premier livre consacré, en France, au nouveau roi du Maroc, Mohammed VI. S'agissant d'un monarque monté sur le trône il y a à peine plus d'un an, l'entreprise était risquée. D'autant que l'auteur, plus familier de la littérature américaine que des arcanes du royaume chérifien, convient dès les premières pages que « *nul ne sait rien ou presque* » du successeur de Hassan II. Aussi, comme nous y convie François Sauzey, faut-il lire ce bref ouvrage joliment écrit comme un essai ou, pour reprendre son sous-titre, des « *songeries tout haut sur un monarque du XXIe siècle* ».

L'auteur a sans doute raison lorsque, mettant en scène Mohammed VI qui s'adresse à son père défunt, il lui fait résumer ainsi le Maroc laissé en héritage : un pays à peine « *un peu moins pauvre* » qu'autrefois, mais « *beaucoup plus uni et miraculeusement stable au regard des défis d'aujourd'hui* ».

François Sauzey vise juste également lorsqu'il constate que, jusqu'ici, les « actes » du jeune souverain n'ont été le plus souvent que des « gestes », voire des « non-gestes », et que, dans ses discours qu'inspirent « *beaucoup de retenue et de prudence, Mohammed VI évite savamment les sujets les plus sensibles* ».

Une voie, une façon de gouverner s'esquisse néanmoins, mais avec des limites bien tracées. Ce sont celles au-delà desquelles le pouvoir du monarque risquerait d'être remis en cause. Ce pouvoir, Mohammed VI, « *commandeur des croyants* », n'est pas davantage que son père disposé à le partager. Il ne sera pas le Juan Carlos du Maroc, pronostique François Sauzey. Court-il le risque d'en être le Louis XVI ? « *C'est toujours possible, quels que soient l'enracinement du régime et la popularité personnelle dont jouit aujourd'hui le nouveau roi, et qui ne ressemble en rien à la vénération craintive qu'inspirait son père*, écrit-il. *Mais alors, pauvre Maroc... On ose à peine imaginer la suite* ».

Paradoxalement, le meilleur atout dont dispose ce jeune roi pour lequel l'auteur éprouve « *une grande sympathie* » réside, selon François Sauzey, qui rejoint ainsi nombre de commentateurs, dans ce qui est souvent présenté comme une tare du système politique du royaume, ce fameux *makzen*, mot intraduisible en français mais qui désigne l'aspect féodal du régime avec ses réseaux d'allégeances qui quadrillent le pays, traversent les classes sociales et tous, mènent au Palais. Conjuguant archaïsme et modernité, le Maroc, conclut l'auteur, « *fait songer parfois au royaume comme à un laboratoire par excellence de cette alchimie entre tradition et liberté que nous, Occidentaux, semblons chaque jour désapprendre un peu plus* ».

Jean-Pierre Tuquoi

ECRIVAINS
pour vos envois de manuscrits renseignements :
Editions LA BRUYERE
128, rue de Belleville
75020 PARIS
Tél. (1) 43.66.16.43

E-monde en délire

Chronique de la longue navigation sur Internet de Daniel Schneidermann

LES FOLIES D'INTERNET
de Daniel Schneidermann.
Fayard, 240 p., 99 F (15,09 €).

On s'inquiète pour Daniel Schneidermann. Il est parti en reportage, il y a quelques mois, et les particularités professionnelles de ce voyage l'ont conduit à absorber de la drogue, un produit très toxique. En revenant, il a cessé d'en user, mais avec une nostalgie qui le montre mal guéri... Le nom de la drogue : Internet.

Les lecteurs du *Monde* connaissent la série d'articles qu'il a consacrés à une longue et minutieuse navigation dans ce pays sans frontières où rien n'est jamais fermé, où jour et nuit, à n'importe quelle heure, on a accès à son site boursier ou érotique préféré... Ce sont ces articles, agrémentés de quelques autres, qui ont été réunis, sorte de « Carnet de voyage » comme on peut en publier en rentrant d'Amazonie ou du Balouchistan. Mais là, Schneidermann a voyagé assis sur son fauteuil, devant son petit écran, ce qui est tout de même beaucoup plus commode on en conviendra.

D'abord, il va de découverte en découverte, dès qu'il veut acheter quelque chose. Cela paraît tout simple, comme ça, mais pas du tout. Pour acheter un scooter à bon prix, par exemple, il faut se réunir à cinquante. Et si vous voulez deux passages pour Los Angeles, allez plutôt à Mexico, destination pour laquelle on vous fournira des places dégriffées.

Autre étape dans le cheminement du voyageur : sa rencontre avec Integra. Il en est devenu fou. Integra est une start-up qui monte, qui monte, qui monte, avec laquelle il boursicote... sur le Net. Integra le subjugue, Integra va le rendre millionnaire. Il installe son compte en ligne sur Boursorama où il peut aller le contempler toute la journée. Qui n'a pas connu Boursorama au tournant de l'an 2000 ne sait pas ce que le mot « ivresse » veut dire. Il a été le roi du monde, avec ses actions qui flambaient. Le rêve s'est effondré avec le cours d'Integra et, dans la bouche, le vieux dégoût de l'argent facile. Alors guéri ? Dégrisé ? Pas sûr.

Impossible de dire tout ce qu'il a vu au cours de son voyage. Les trésors de guerre nazis sur le site de Yahoo – dénoncé en France – où l'on trouve même *Le Protocole des Sages de Sion* ; les sites du sexe, vers quoi tous les moteurs de recherche conduisent. Les chiffres le disent : le sexe représente la première source d'images échangées sur Internet. Les « webcamés », ces exhibitionnistes qui installent des caméras chez eux de telle sorte que tous les internautes aient vue sur leur lit et leur salle de bains, sont très à la mode, les couples échangistes et tutti quanti également, notre voyageur a fait le tour de ce sujet-là et en sort avec la gueule de bois.

Mais il y a aussi tant d'autres sites où se faire piéger, que l'on commence par explorer timidement, et puis on s'enhardit, et gare, si on se laisse capturer, on devient esclave, on s'en nourrit, on en redemande, Internet devient l'air que l'on respire, on est naturalisé internaute. A partir de quoi, on est perdu pour sa famille. L'Internaute est un navigateur solitaire qui ne supporte pas d'être dérangé.

Daniel Schneidermann décrit très bien ce qu'il y a de vertigineux – on pourrait dire de pathologique – dans la consommation échevelée d'Internet. En ayant éprouvé la griserie, il l'enrobe d'un bon humour pour la raconter. Ecrit avec brio, son livre est drôle à chaque instant. Pas sûr qu'en le refermant on ait envie d'en rire.

Françoise Giroud

Daniel Schneidermann est journaliste au *Monde*

Allègre plaidoyer

L'ancien ministre revient, avec sa fille professeur, sur ses trois ans à la tête de l'éducation nationale

VIVE L'ÉCOLE LIBRE !
de Claude Allègre
et Catherine Allègre-Papadacci.
Fayard, 286 p., 110 F (16,77 €).

Est-ce la présence familière de sa fille ? Les huit mois passés loin du pouvoir ? Claude Allègre semble assagi. Dans le livre de dialogue qu'ils viennent de publier, l'ancien ministre de l'éducation et sa fille, professeur d'histoire, passent en revue les trois années durant lesquelles l'un fut le « patron » de l'autre. La jeune femme y livre ses états d'âme, observant, incrédule, le fossé qui s'est alors creusé entre le monde enseignant et l'homme censé le représenter. C'est, dit-elle, cet énorme « *malentendu* » qui lui a donné envie de reprendre le fil de cette période chahutée.

Un prétexte dont se saisit Claude Allègre pour se lancer dans une entreprise de justification de ses choix et de sa méthode. Il se demande encore pourquoi il a été l'objet de « *tant de violence* » et persiste sur nombre de sujets qui ont contribué à envenimer ses relations avec les enseignants : leurs absences, « *dévoreuses de milliards* », leurs formations continues « *à organiser pendant les vacances* », l'annualisation de leur temps de travail, l'inflation du nombre de mauvais profs – « *5 % il y a quarante ans, 15 % aujourd'hui* » –, les syndicats, en l'espèce le SNES, « *toujours contre tout* »... Cette fois, Lionel Jospin est épargné, seuls ses conseillers sont étrillés : « *Ils m'ont gêné. Ils étaient franchement médiocres et discutaient dans mon dos avec le SNES.* »

Malgré un bilan finalement assez mince, si l'on excepte l'arrivée des aides-éducateurs dans les écoles et les collèges, l'amorce d'une réforme au lycée et le changement du système de mutation des enseignants du secondaire, Claude Allègre ne reconnaît guère d'erreur. Sur la méthode, son seul regret est de n'avoir pas suffisamment « *bousculé* » les enseignants pour imposer sa réforme des lycées. Il revendique aussi des erreurs de communication, au premier rang desquelles la mise en scène de sa réconciliation avec la patronne du SNES, Monique Vuaillat. Sur le fond, tout juste admet-il que l'idée de supprimer une partie des heures supplémentaires des enseignants fut « *politiquement une erreur même si administrativement* [il] *avai*[t] *raison* ».

Dans l'ensemble, le ton du dialogue se veut serein, pédagogique. L'ancien ministre s'essaie à de longs dégagements théoriques sur l'évolution du système éducatif et les effets de la massification de l'école ; il retrace fidèlement les étapes des différentes réformes qu'il a souhaité impulser : formation des enseignants, allègement des programmes, réforme du lycée. Sur ces sujets, l'échange fonctionne entre le « *ressenti d'une prof de base* » et la vision politique du décideur. Catherine Allègre-Papadacci ramène régulièrement son père à la réalité des salles de classe.

Le plus souvent, ils s'accordent sur les maux de l'école et les remèdes à y apporter. Père et fille prônent davantage d'autonomie dans les établissements et de liberté pour les enseignants. Dans une envolée programmatique, Claude Allègre explique à sa fille que la gestion de l'enseignement, y compris celle des enseignants, doit être déléguée aux régions. L'ancien ministre propose un référendum à double détente qui demanderait aux Français s'ils souhaitent « *décentraliser l'organisation de l'éducation nationale, donner davantage d'autonomie aux établissements, tout en conservant à l'Etat son rôle de garant de l'enseignement* ». Un référendum sur l'école ? Une idée qui revient à la mode alors que personne, depuis Jacques Chirac en 1995, n'y avait plus songé.

Stéphanie Le Bars

Sauver les monuments de l'industrie

Deux ouvrages font l'inventaire d'un patrimoine encore jeune et déjà menacé tant en France qu'aux Etats-Unis

PATRIMOINE INDUSTRIEL
d'Emmanuel de Roux,
Georges Fessy, Claudine Cartier.
Ed. du Patrimoine/éd. Scala,
272 p., 273 F (41,62 €).

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DES ÉTATS-UNIS
de Louis Bergeron et Maria Teresa Maiullari-Pontois.
Ed. Hoëbeke, 288 p., 350 F (53,36 €).

GEORGES FESSY

Soufflerie de Chalais à Meudon inaugurée en 1934

A deux siècles de distance, biens nationaux de l'époque révolutionnaire et friches industrielles de la fin du XXe siècle procèdent d'une même logique, celle de la désaffectation et de l'oubli. Il n'y a d'alternative à leur disparition inéluctable que la prise en charge par la collectivité. Encore faut-il que cette dernière justifie l'intérêt de leur conservation. Il a fallu plus d'une génération de destructions sauvages et d'indifférence généralisée pour qu'on invente la notion de monument historique, au détour de la monarchie de Juillet. Celle de patrimoine industriel commence tout juste à émerger, quarante ans après les prémices d'une désindustrialisation radicale qui allait entraîner avec elle tout un pan de notre histoire.

François Loyer

Une nouvelle révolution industrielle, troisième du nom, a relégué au magasin des accessoires le monde mécanique que nous avions hérité du XIXe siècle. Le bruit et la fumée, la sueur et le cambouis ont laissé place aux machines célibataires, automatiques et aseptisées qu'abritent les volumes neutres des nouveaux ateliers de production, « boîtes à chaussures » habillées de métal laqué qui peuplent l'entrée des villes contemporaines.

L'usine que dessinaient les manifestants de 1968, avec ses sheds en dents de scie et sa haute cheminée, n'est plus qu'un souvenir. Kenneth Hudson et Angus Buchanan en avaient eu l'intuition lorsqu'ils ont inventé le concept d'archéologie industrielle en Grande-Bretagne dès le début des années 60, ou Maurice Daumas et Louis Bergeron lorsqu'ils se sont consacrés à l'histoire des techniques en France. De l'archéologie industrielle, notre génération est maintenant passée au patrimoine : le temps n'est plus celui de l'identification, mais de la sauvegarde et de la mise en valeur pour tout ce que la mutation des procédés a épargné de notre histoire industrielle.

Deux ouvrages nous le rappellent simultanément. Le premier est celui qu'un journaliste passionné et un photographe au talent exceptionnel, Emmanuel de Roux et Georges Fessy, consacrent au patrimoine français. Associés à un conservateur spécialisé, Claudine Cartier (elle fut longtemps l'âme de la cellule de recherche de l'Inventaire), ils offrent un panorama synthétique d'une production on ne peut plus diverse : du château d'eau au métier à tisser, du haut-fourneau à la chocolaterie, de la soufflerie jusqu'au phalanstère !

Le second ouvrage, dont l'ambition est d'abord scientifique, traite du même sujet sur le continent nord-américain à partir d'une somptueuse iconographie en noir et blanc : elle avait été le support d'une exposition organisée à l'écomusée du Creusot par Louis Bergeron et Maria Teresa Maiullari-Pontois. Le propos est historique, il est là pour souligner le formidable élan que devait impulser au Vieux Continent la première puissance industrielle du monde dès la fin du XIXe siècle. Au passage, il révèle une politique patrimoniale dont les résultats sont spectaculaires depuis trente ans et qui peut sans doute nous servir d'exemple.

Y a-t-il pour autant une architecture qui soit spécifiquement industrielle ? A priori, non. Renouvelé au rythme des machines qui le peuplent, l'atelier de production idéal apparaît comme un espace totalement anonyme : on lui demande d'être de plain-pied, régulièrement éclairé par les toitures vitrées qui le recouvrent et le moins encombré possible par les retombées de la structure. Dans la réalité, ce type idéal n'existe pas : l'usine se développe au gré du marché et des politiques financières de l'entreprise, dans les contraintes du site où elle s'est implantée. Les extensions sont anarchiques, successives, contradictoires. L'ensemble finit par constituer avec le temps un extraordinaire capharnaüm, dédale de structures imbriquées et de transformations hâtives qui rendent l'espace totalement illisible. Détruisons donc avec allégresse ces ateliers vétustes et ces formes obsolètes !

Louis Bergeron et Emmanuel de Roux nous prouvent tout le contraire. Le monde qu'ils nous révèlent est d'une fabuleuse diversité et d'une étonnante richesse au plan architectural. Entre donjon du Moyen Age et usine du monde contemporain, l'équivalence est frappante : mêmes dimensions colossales, mêmes infrastructures cyclopéennes à l'échelle d'un paysage, même virtuosité technologique et même raffinement constructif (créant des objets inouïs comme les chevalements de mines ou cette soufflerie à la silhouette de batracien qui occupe une clairière de la forêt de Meudon). Emmanuel de Roux va plus loin. Il nous montre des technologies oubliées, notamment celle de l'énergie hydraulique (depuis le moulin de Noisiel jusqu'au barrage de Génissiat). Il décline des procédés qui vont du délainage à l'alambic en passant par le soufflage du verre ou le tissage de la soie. Surtout, il nous met au contact de ces châteaux de l'industrie qui ont révélé en leur temps la puissance de leurs capitaines et l'assise internationale de leurs marchés. La beauté des images fait le reste (en particulier l'extraordinaire mécanisme de bielle-manivelle qui permet l'élévation des eaux du canal de l'Ourcq dans la région parisienne). On ne pouvait plus éloquemment plaider pour un patrimoine que les mutations industrielles et techniques mettent en danger de mort. Au-delà de la mémoire du travail, c'est le génie inventif de la technique qui demande à être véritablement pris en compte dans le champ du patrimoine.

★ François Loyer est historien de l'architecture et directeur du Centre des hautes études de Chaillot

Emmanuel de Roux est journaliste au *Monde*

Inépuisable Ben Brik

LE RIRE DE LA BALEINE
de Taoufik Ben Brik.
Seuil, 188 p., 98 F (14,94 €).

Il n'est pas gêné, Taoufik Ben Brik. Ni gêné, ni épuisable. Il faudrait plus que sa grève de la faim menée en grande pompe, au printemps, pour venir à bout de ce Tunisien enragé. Le revoilà donc, les babines retroussées, poète et militant, *« journaliste sans journal »*, tout entier à son combat de félin contre une « douce dictature » faite de brimades quotidiennes, de procès pipés, d'emprisonnements arbitraires, de tortures. Cette *« Tunisie cachée aux touristes »*, Ben Brik pourrait la fuir. Il préfère s'y coller, s'y engluer, ruer dans le box, bourdonner jusqu'à épuisement autour du président Ben Ali et de ses flics. Quitter Tunis ? *« Je perdrais ma langue. Je crèverais d'ennui. Je perdrais l'horloge de mon corps, le rythme de mes artères. »*

Il écrit comme il parle, il parle comme il est, curieux mélange de raffinement et de grossièreté, de tact et de cynisme, de colère et de surprenante douceur. Poète d'abord, voilà son autobiographie rageuse, imprécation lyrique vociférée dans le désordre. Il raconte sa famille, sa grève, les opposants, les gargotes de Bab El Bnet, sa débauche. Il admire, il dénigre, il s'époumone. Et convoque tout son monde, de Mahmoud Darwich à Kurosawa. *« Je suis des histoires que l'on m'a racontées .»* Ben Brik s'y croit sans y croire, il est Don Quichotte, Marlon Brando et Spartacus. Il en fait trop, il est comme ça, il dérive, se décharge en cascade, charrie les mots justes et le mauvais goût, lâche des bouts de prose sublimes, des éclairs qui swinguent. Une bouteille lancée à la mer : *« Depuis quarante ans, je n'arrête pas de dire aux gardiens du zoo que je suis humain. »*

Marion Van Renterghem

Une Olympe éclairée

Florence Noiville offre de précieuses clés pour appréhender la mythologie grecque

UN OLYMPE EN ORDRE
La mythologie grecque
de Florence Noiville.
Illustrations
de Christine Noiville.
Actes Sud Junior,
« Les naissances du monde »,
96 p., 69 F (10,52 €).

Pégase et Bellérophon, Thétis et Niobé, Jason et Ajax, Cassandre et Médée, les personnages qui peuplent la fresque mythologique des anciens Grecs ne sont souvent plus que des noms pittoresques. Leur histoire s'est perdue avec le recul de l'enseignement des « humanités ». D'autant que l'équivalence à établir entre panthéon grec et panthéon romain brouille encore le jeu.

Alors que les fils sont distendus avec ce réservoir mythique où s'alimente encore notre imaginaire, les adresses réparatrices manquent. Certes, il reste des « bibles » indispensables, tel l'inusable *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* de Pierre Grimal (PUF, 1951) ou, plus succinct, celui de Joël Schmidt (Larousse, 1998). Mais la rigueur de l'information ne peut rendre la magie du récit. Naguère, Hachette livrait certes *L'Odyssée* dans la traduction de Leconte de Lisle, complétée par un documentaire utile, quand Nathan multipliait les *Contes et légendes* (de *L'Illiade,* de *L'Odyssée,* de *La Mythologie grecque*, « Pleine lune »). Le projet de la nouvelle collection d'Actes Sud est à la fois semblable et plus ambitieux puisque les étapes à venir (mondes égyptien, tibétain, navajo) favoriseront une comparaison rarement esquissée.

Sans viser une impossible exhaustivité, Florence Noiville ordonne un monde né du Chaos et qui en conserve bien des aspects brouillons. En campant successivement la naissance des dieux, celle des hommes et le statut plus périlleux mais plus populaire du demi-dieu, Héraclès en tête, elle livre quelques clés utiles pour forcer les serrures de toutes les fables antiques de la science de l'art (Dédale), de l'astuce (fil d'Ariane), de la ruse (qu'incarne Ulysse), le danger de l'excès, présomption, impatience ou étourderie, qui cause la perte d'Œdipe, d'Icare, d'Orphée et scelle même le sort des dieux (Perséphone retenue aux Enfers pour des grains de grenade). Une façon de croiser morale humaine et fable divine qui donne envie de réemprunter la voie Attique.

Ph.-J. C.

Florence Noiville est journaliste au « Monde des livres »

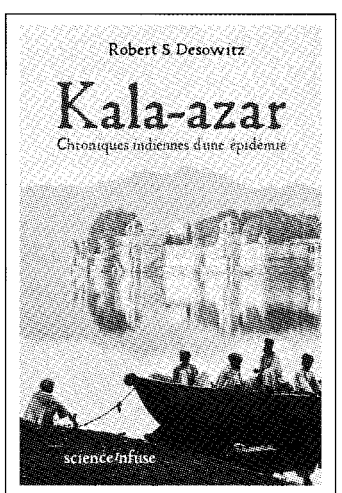

« Aussi drôle que terrible. »
Epok
« Captivant polar. »
L'Événement

science/infuse
Diffusion/Distribution Les Belles Lettres

Fêtes de l'an qui tourne

Alors que Martyne Perrot interroge la question des origines de Noël, le sens de l'échange de cadeaux ou encore la figure emblatique du Père Noël, Jean Markale étudie la célébration d'Halloween

ETHNOLOGIE DE NOËL
Une fête paradoxale
de Martyne Perrot.
Grasset, 288 p., 119 F (18,14 €).

HALLOWEEN
Histoire et traditions
de Jean Markale.
Imago, 176 p., 110 F (16,77 €).

A peine les vitrines des boutiques finissent-elles de faire le ménage des toiles d'araignées factices qui complètent, avec citrouille et chapeau de sorcière, le carnaval d'Halloween, que les guirlandes scientillantes et les boules colorées prennent la relève, signes avant-coureurs de la célébration de Noël. Le triomphe de la marchandise semble de fait avoir vidé de tout contenu symbolique ces rendez-vous calendaires dont le message échappe plus ou moins.

Mais Noël mérite pourtant qu'on l'étudie plus sérieusement, moins pour déterminer origines et emprunts, difficiles à arrêter strictement en matière d'us et coutumes, que pour percevoir le sens et les enjeux de rituels moins intemporels qu'on ne l'imagine.

Car si la fête de Noël est devenue « universelle », par la reconnaissance de ses codes, sinon de ses valeurs, le phénomène n'a guère plus d'un demi-siècle et accompagne la double révolution de la mondialisation des médias et la domination culturelle anglo-américaine. Avec une prudence qui n'a rien d'un manque d'engagement, Martyne Perrot reprend et synthétise un dossier qui n'a finalement pas si fortement mobilisé anthropologues et sociologues français, très en retrait par rapport à leurs homologues anglo-saxons. Chargée de recherche en sociologie au CNRS, elle interroge avec la même pertinence la question des origines si disputées de la fête, le sens de l'échange de cadeaux, le rôle de l'enfant et la figure emblématique du Père Noël, survivance d'un merveilleux évanoui désormais annexé par la parodie marchande d'une prodigalité ancienne.

Enrôlé par Coca-Cola dès 1930 pour tenter une percée en direction des jeunes consommateurs, le vénérable Santa Claus devenu Père Noël divise ethnologues et folkloristes. Père Fouettard, Père Janvier et saint Nicolas voient peu à peu ce vieillard à barbe blanche, au bonnet fourré et vêtu d'une houppelande bordée d'hermine grignoter inexorablement leur aire d'influence. Un peu à la façon dont l'arbre de Noël a forcé l'espace intérieur : porosité supplémentaire pour marquer le moment où vivants et morts communiquent, temps de révélations et de prophéties. A l'heure où la récente mais foudroyante percée d'Halloween en France suscite des réserves, voire une mobilisation sourde contre une « mythologie importée » abusivement, il est intéressant de relire l'expression de réticences en tout point comparables à l'encontre du bonhomme rouge et blanc en passe de gagner la planète, il y a cinquante ans (rappelons que l'inusable Petit Papa Noël chanté par Tino Rossi sortit fin 1946) : une *« mythologie factice, due à l'école, au monde anglo-saxon, à la radio, aux grands magasins, au commerce et à la publicité... »* Ne reste pour aujourd'hui qu'à ajouter la télévision et le cinéma...

Signe d'une rationalisation qui n'est guère possible au temps des expressions folkloriques circonscrites à des aires géographiques parfois étroites, le XIXe siècle anglais impose dans le sillage de Charles Dickens et de son Christmas Carol un « esprit de Noël ». C'est le rêve d'une harmonie sociale que le temps ordinaire nie. Un modèle doucereux s'impose, qui croise une éphémère compassion pour les démunis. La quiète satisfaction d'une ferveur collective unit alors les générations et assagit, par sa nouvelle dimension nucléaire, la démesure des rites anciens. Au mieux le réveillon de la Saint-Sylvestre maintient une ouverture que la formule familiale de Noël prohibe. Moment « miraculeux », cette vision sereine ne mord guère chez Hector Malot ou Andersen, mais la fable gagne peu à peu. L'« atmosphère magique de Noël », dont certains titres moralisants de la presse française déplorent, vers 1850, la faible empreinte nationale, triomphe un siècle plus tard lorsque les premiers suppléments « Spécial Noël » sont reçus comme des cadeaux en soi.

ENTRE SACRÉ ET PROFANE

Au moment où les traditions délaissées s'éteignent doucement, Noël est paradoxalement surinvesti, par son ambiguïté même : fête païenne liée au cycle cosmique habilement christianisée ou commémoration chrétienne d'une charge festive fédérative, elle devient un argument touristique, suscite des musées, intègre un patrimoine mondial où la ferveur des croyances pèse peu.

Faudra-t-il bientôt expliquer la dimension sacrée du rendez-vous aux générations qui en auront perdu la dimension ? Dans cet esprit de pédagogie nécessaire, Jean Markale revisite le moment pareillement rétif à toute étanchéité entre morts et vivants qui s'articule autour de la Toussaint. De la celtique fête de Samain, impérative, où une société idéale, fraternelle, sans armes, marque la charnière entre deux mondes, deux saisons, deux perceptions aussi, la satiété et l'ivresse ouvrant à d'autres niveaux de conscience, à Halloween récemment requalifiée, se rejoue la même histoire, avec la christianisation tardive d'un rendez-vous millénaire (la messe pour *« tous les saints »* ne remonte qu'au début du VIIIe siècle et l'empire carolingien ne l'adopte que sous Louis le Pieux).

Mais la difficulté à comprendre tout ce qui se joue dans ces moments que Marguerite Yourcenar résumait joliment en *« fêtes de l'an qui tourne »* permet de mesurer la captivante vanité des partages entre sacré et profane.

Ph.-J.C.

★ Signalons également l'album de Jean-Marie Pelt, *Variations sur les fêtes et les saisons* (éd. Le Pommier, 192 p., 250 F [38,11 €]) et pour, les tout-petits, deux livres de Chuck Murphy : *C'est Halloween !* et *C'est Noël* (Albin Michel Jeunesse, 32 F [4,88 €] chaque volume)

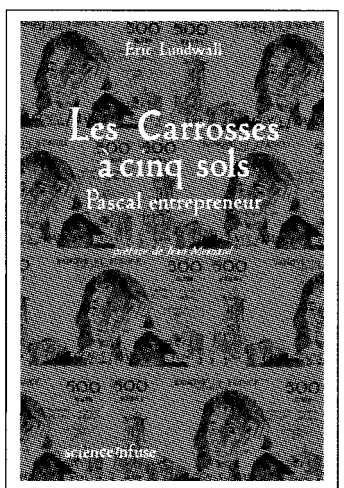

« Éblouissant d'érudition et d'élégance. »
Le Figaro
« Fort instructif et amusant. »
Pierre Lepape

science/infuse
Diffusion/Distribution Les Belles Lettres

Avalanche de Noël

Cocasses, colorés, émouvants, didactiques, ludiques... A l'occasion des fêtes, une sélection de livres-cadeaux pour tous les goûts et tous les âges

● **COMPTER**

Il y en a de toutes les couleurs de ces poissons en mousse que l'on tourne en tous sens, que l'on remet en place comme des puzzles, que l'on emporte dans le bain et qui vous apprennent à compter... subrepticement. Dans la même collection, et aussi réussis, *Les Animaux*, *Les Couleurs* et *Les Formes* (Gallimard, « Livremouss », 35,90 F [5,47 €]). **A partir de 18 mois**.

● **UNE SOUPE AU CAILLOU**, d'Anaïs Vaugelade

Anaïs Vaugelade est décidément en pleine possession de son art. Trait épuré et grands à-plats de couleur servent une histoire simple qui a la force de la parabole. La fin ouverte laisse libre cours à l'interprétation des enfants : un régal (L'Ecole des loisirs, 78 F [11,89 €]). **A partir de 3 ans**.

● **BATAILLE**, d'Eric Battut

Battut s'impose, de livre en livre, comme un des jeunes illustrateurs les plus personnels. Ce conflit absurde entre les bleus et les rouges, dans un Moyen Age de fantaisie a une grâce mutine et une distance ironique que la fin, hâtive, ne gâche pas (Autrement, 32 p., 79 F [12,04 €]). **A partir de 5 ans**.

● **PETTIROSSO**, de Corinne Lovera Vitali et Eszter Nagy

Un album doux et tendre sur le cycle des saisons, rendu avec délicatesse par un lavis chaleureux. Apaisant (éd. Lo Païs d'enfance, 28 p., 79 F [12,04 €]). **A partir de 3 ans**.

● **ABC**, de Pittau & Gervais

L'art de l'abécédaire revisité par les incorrigibles duettistes qui mêlent le goût de l'imagier, la surprise des dévoilements et le repérage ludique des signes graphiques dans la vie quotidienne. En prime, un jeu de loto (Seuil, 30 p., 98 F [14,94 €]). A signaler également, dans une veine hyperréaliste, **L'ABÉCÉDAIRE** de Michel Gantner et Patricia Felzines (éd. du Petit Musc, 99 F [15,09 €]). **A partir de 4 ans**.

● **NICK ET L'EMPEREUR DE CHINE,** de Thérèse Lauriol et Maya Le Roux

Un conte de facture classique qui a la délicatesse de Nils Holgersson. Avec un CD audio dit par Jean Rochefort qui en fait un joli cadeau (Albin Michel, ill. Michel Boucher, 62 p., 149 F [22,71 €]). **A partir de 6 ans**.

● **COMME UN GRAND**, d'Anouk Richard

Vivement qu'on soit grand ! Mais comment s'adapter à un monde qui n'est pas encore à votre échelle ? Cet album simplement délicieux a la palette joliment acidulée qui séduira les « plus petits » (éd. du Rouergue, 28 p., 68 F [10,36 €]). **A partir de 3 ans.**

● **MAX ET LILI VEULENT TOUT TOUT DE SUITE**, de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch

Des baskets, une console et quoi encore ? Beaucoup de lecteurs se reconnaîtront en Max qui ne résiste pas à la frustration. Une fois de plus, cette intelligente série les fera réfléchir – au pouvoir de l'argent, aux trucages de la publicité. Instructif avant les orgies de consommation de Noël (Calligram, 46 p., 32 F [4,88 €]). **A partir de 8 ans**.

● **SAUVEUR**, de Bernard Ciccolini

Monsieur Lechat est malheureux. Son maître est violent, et lui protège les souris. Ce qui l'expose à quelques cuisants déboires. Heureusement, son petit voisin va le sauver d'un sort cruel. L'expressivité du dessin de Bernard Ciccolini, qui compose ses pages comme autant de toiles est des plus convaincantes (L'Ecole des loisirs, 36 p., 78 F [11,89 €]). **A partir de 5 ans**.

● **LA MAMAN DES POISSONS**, de Boby Lapointe et Fabrice Turrier

Dans une collection épatante où Christian Voltz illustre le folklore (*J'entends le loup, le renard et la belette*) et Anne Isabelle Le Touzé Anne Sylvestre (*Flocon papillon*), Fabrice Turrier rend à merveille la fantaisie loufoque de l'immortel auteur d'*Avanie et Framboise*. Un régal ! (Didier, « Guinguette », 20 p., 66 F [10,06 €]). **A partir de 3 ans**.

Magique !

LES FÉES, de Charles Perrault et Philippe Dumas

Qu'il s'intéresse à la pêche à pied, au vieux coq rouillé d'une girouette normande ou à une ferme anglaise d'autrefois, Philippe Dumas est irrésistible : l'œil, le trait, l'art du détail, tout fait sens, tout fait mouche, et l'on ne se lasserait pas d'offrir autour de soi la production déjà « classique » de ce très grand illustrateur. Lorsqu'il se saisit d'un texte comme celui de Perrault – et nous le fait redécouvrir dans sa version intégrale – lorsqu'il se fait gardien de la tradition et du mythe, la magie est à son comble. Le combat entre le bien et le mal fait rage. Les trognes des vilaines femmes jalouses s'imprègnent à jamais dans les imaginaires. On tremble, mais la bonté triomphe. Et les moralités en apparence désuètes sur l'appât du gain ou la force des *« douces paroles »* s'avèrent évidemment on ne peut plus actuelles. Une véritable fête (éd. L'Ecole des loisirs, 52 p., 125 F, [19,06 €]). **A partir de 6 ans**.

Ushi

● **LE PETIT ROYAUME**, de Nicole Claveloux et Jean-Claude Mourlevat

Quand un royaume ne connaît que l'hiver, la concorde et le bonheur passent par la lecture. Mais les hasards dynastiques ruinent ce sage équilibre. Le texte idéalement léger de Mourlevat est somptueusement servi par le trait féroce de Nicole Claveloux (Mango, 28p., 89F [13,56€]). **A partir de 6 ans**.

● **SAL ET KOCHÉ**, de Patricia et Hassan Musa

Nouveau conte nouba du Soudan, collecté par Patricia en 1978 et illustré par Hassan en 2000. Une histoire d'amour et de mort avec ogres, magiciens et solidarité clanique ; et surtout de somptueuses variations graphiques qui en font un livre d'art (éd Grandir, 36 p., 120 F [18,29 €]).

● **LE PRINCE**, d'Ahmadou Kourouma

En marge du livre qui lui valut les lauriers de cet automne, Ahmadou Kourouma poursuit la présentation de ces hommes d'Afrique dont il retrace une journée type. Après *Le Chasseur* et *Le Griot*, voici *Le Forgeron* et *Le Prince*, dont le Guinéen Samory Touré est ici le prototype. Un documentaire rigoureux sur un sujet rarement abordé dans les livres de jeunesse (ill. Giorgio Bacchin, éd. Grandir, « Hommes d'Afrique », 44 p., 120 F [18,29 €]). **A partir de 9 ans**.

● **MÉLI-MÉLO**, de Fabienne Séguy et Yann Fastier

Une bobine (de fil) veut faire du cinéma. Le parcours difficile de la pauvre Jeanine offre en quelques scènes à quatre personnages une satire plaisante du 7e art, où le jeu de mots sert de rebond sympathique (L'Atelier du Poisson-Soluble, 36 p., 78 F [12 €]).

● **USHI**, de Fred Bernard et François Roca

Escorté par un raton laveur et guidé par le souffle de l'esprit de l'ours et une pipe sacrée, un jeune Indien aveugle part en quête du sommet du monde. Cette parabole exigeante, somptueusement illustrée, a une grâce quasi philosophique. Où l'on découvre la leçon de sagesse du chant navajo (Albin Michel, 36 p., 98 F [14,94 €]). **A partir de 7 ans**.

● **LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY**, d'Oscar Wilde

Un grand classique, nécessaire, que le centenaire de la disparition de l'écrivain remet en lumière. Avec le trait remarquablement adapté de Quentin Blake et le contrepoint documentaire qui fait la marque de la collection (Gallimard, « Chefs-d'œuvre universels », 272 p., 120 F [18,29 €]). **A partir de 12 ans**.

● **ALI BABA ET LES QUARANTE VOLEURS**

Autre classique, livré dans l'élégante traduction de Galland, à peine adaptée par Luc Lefort, ce conte des Mille et Une Nuits bénéficie du travail sobre, élégant et personnel d'Emre Orhum. Une occasion idéale pour revenir au texte, d'un charme inentamé (Nathan, 72 p., 99 F [15,09 €]). **A partir de 6 ans**.

● **PINOCCHIO**, de Carlo Collodi

Nouvelle traduction du chef-d'œuvre classique (due à Jean-Paul Morel) habillée par les remarquables illustrations de Jean-Marc Rochette. Un plaisir sans nuance qui en fait l'une des vraies merveilles de la rentrée (Casterman, 160 p., 149 F [22,71 €]). **A partir de 5 ans**.

● **ALICE AU PAYS DU MERVEILLEUX AILLEURS**, de Lewis Carroll

Encore un classique revisité par Guy Leclercq dont la traduction, fluide et poétique, enrichie d'une excellente postface, est plus convaincante que les illustrations de Jong Romano (éd. Au Bord des continents, 160 p., 165 F, 25,15 €). Dans le CD-ROM auquel Lambert Wilson a prêté sa voix, une Alice moderne aide l'enfant à résoudre l'énigme du dodo ou à vaincre la Reine au croquet. Avec effets spéciaux accordés au « nonsense » (**ALICE AU PAYS DES MERVEILLES,** CD-ROM PC/Mac, Emme, 249 F [37,96 €]). **A partir de 8 ans**.

● **AU BOULOT !** des Chats pelés

Une splendeur ! Cet immense album est un délirant festival de facéties où les animaux s'essaient aux emplois les plus improbables. La poésie de Christian Olivier, des Têtes raides, et l'invention visuelle de Lionel Le Néouanic font merveille (Seuil, 48 p., 139 F [21,19 €]). **A partir de 6 ans**.

● **MACAO ET COSMAGE OU L'EXPÉRIENCE DU BONHEUR**, d'Edy-Legrand

L'album date de 1919 et l'auteur en interdit la republication en 1947. Cette île paradisiaque où elle, noire, et lui, blanc, découvrent l'amour, est bousculée par la civilisation. Fin amère qui fait contraste avec la célèbre *Lettre des îles Baladar*, de Jacques Prévert et André François (1952). Aujourd'hui, ce regard singulièrement attachant ressort (Circonflexe, 56 p., 179 F [27,28 €]). **A partir de 8 ans.**

● **PAR AMOUR,** de Kéthévane Davrichewy

Où l'on retrouve la plume rapide, incisive et très cinématographique de Kéthévane Davrichewy. L'histoire, contenue dans le titre, a le charme de New York et les accents tragiques d'Edith Piaf (L'Ecole des loisirs, « Medium », 88 p., 46 F [7,01 €]). **A partir de 14 ans**.

● **L'ART À LA LOUPE, DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS,** de Claire d'Harcourt

D'un manuscrit aztèque aux *Très Riches Heures du duc de Berry* en passant par Véronèse ou Jackson Pollock, Claire d'Harcourt propose une promenade dans l'histoire de la peinture qui s'apparente à un jeu de piste dans chacun des tableaux proposés. En piste pour une course au détail astucieuse et ludique qui fait voyager dans l'art sans s'en rendre compte. Un premier titre prometteur pour toute nouvelle petite maison (éd. Le Funambule avec Le Seuil, 64 p., 149 F [22,71 €]). **A partir de 7 ans**.

● **LA PEINTURE AU FIL DU TEMPS,** de Caroline Desnoettes

Dans le même registre, un parcours chronologique raisonné, mais jamais pesant, depuis les fresques de Pompéi jusqu'à Andy Warhol, avec mise en perspective historique et explication des grandes évolutions dans la manière de peindre (Réunion des musées nationaux, 172 p., 120 F [18,29 €]). **A partir de 9 ans**.

Nick et l'empereur de Chine

● **DESSINE-MOI LA BIBLE**

A peine entrées sur le marché de la jeunesse, les éditions Desclée de Brouwer innovent avec ces histoires de l'Ancien Testament et des Evangiles mises en images par six illustrateurs contemporains. Parmi ceux-ci, la jeune Aurélia Fronty propose une lecture magnifique inspirée des miniatures orientales (144 p, 128 F [19,51 €]). **A partir de 5 ans**.

● **LE BREL INTERDIT**

Dans sa désormais célèbre collection des « Albums Dada », Mango offre non pas les textes des chansons – la fille de l'artiste s'y est opposée – mais de poignants témoignages de Juliette Gréco, Christian Lehmann, Jean-Marc Roberts... où bien sûr ne reste *« que l'amour »* (46 p, 99 F [15,09 €]). **A partir de 10 ans.**

★ Sélection réalisée par Philippe-Jean Catinchi et Florence Noiville

Vendredi à Bouillon de culture

Annie Le Brun

Du trop de réalité

John Foley / Opale

Elle écrit dans l'ombre, et ses livres vont leur chemin, obscurément, trouvent en nous leur vraie place durable.

Michel Braudeau
Le Monde

Lire Annie Le Brun vous fait du bien.

Maurice Nadeau
La Quinzaine Littéraire

Stock